TRAITÉ DE LA MALADIE VENERIENNE,

Et des Remedes qui conviennent à sa Guerison,

De Charles Musitan Medecin de Naples.

Nouvellement traduit

AVEC

DES REMARQUES,

*Par Mr. D. V. ***. Maître Chirurgien juré de Paris.*

TOME PREMIER.

A TREVOUX,

Et se vend,

A PARIS,

Chez ETIENNE GANEAU Libraire, ruë Saint Jaques, vis à vis la Fontaine St. Severin, aux Armes de Dombes.

Avec Privilege & Approbations. 1711.



AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

LE Traité de la Maladie venerienne dont nous donnons la Traduction, en faveur de plusieurs Chirurgiens qui n'ont pas l'usage de la langue Latine, est un petit Ouvrage que Charles Musitan Medecin de Naples fort renommé pour le traitement des maux veneriens, fit imprimer il y a quel-

ques années à la fin de ſa Chirurgie.

Il nous a paru que la Medecine moderne ne nous a juſqu'ici rien donné de plus complet ſur cette maladie ; aucun Auteur n'étant ſi bien entré dans le détail de tous ſes ſymptômes, qui ſont pour ainſi dire, autant de veroles particulieres, dont chacune demande quelques égards ſinguliers pour ſa gueriſon, & c'eſt ce qui nous a déterminé à mettre ce Traité entre les mains de tous les Chirurgiens François.

Cependant quelque idée avantageuſe que nous ayons

de cet Ouvrage & de ſon Auteur, nous avons crû devoir ajoûter à la fin de la plûpart des chapitres de cette Traduction, & même des articles qui les partagent, quelques Remarques critiques pour empêcher ceux qui la liront, de donner aveuglément dans les methodes particulieres de guerir la verole qui leur ſont propoſées dans les Livres des Etrangers; ces methodes qui peuvent être excellentes dans les lieux où ces Livres ont été écrits, n'étant pas auſſi efficaces dans nôtre climat, où l'on doit s'en tenir conſtamment à la maniere de traiter

cette maladie qui eſt generalement ſuivie des plus celebres Praticiens François, qui ſe ſont fait des regles ſûres pour la guerir par la ſalivation : verité qu'on leur fera toucher au doigt dans les Remarques. Outre que l'excellence de la methode Françoiſe eſt ſuffiſamment juſtifiée par l'experience de quantité d'Etrangers, qui ſont tous les jours obligez de venir en France pour ſe faire traiter des maux veneriens, après avoir inutilement eſſuyé divers traitemens dans leur pays natal.

Auſſi le fameux Sydenham Medecin d'Angleterre con-

ſeille-t'il aux malades qui ne peuvent pas guerir en ce pays-là de la verole par l'uſage des remedes qu'il leur preſcrit, de paſſer en France ; non pas, dit-il, que les Medecins François ſoient plus experimentez dans ces ſortes de traitemens que ceux d'Angleterre ; mais parce que l'air de la France moins humide & plus temperé, peut beaucoup contribuer à les faire réüſſir dans la cure de ce mal.

Mais quoi qu'en diſe ce ſçavant Medecin, ſi l'on venoit à peſer au poids de la raiſon ce qui empêche ſa methode de réüſſir en Angleter-

re aussi-bien que fait en France celle que l'on y suit ordinairement ; il seroit aisé d'appercevoir que ce n'est pas tant à l'air de ce dernier climat, qu'il faut attribuer la difference qui se trouve dans le succès de ces sortes de cures en France & en Angleterre, qu'à l'omission qu'il conseille de certaines circonstances qui concernent tant les préparations requises pour ce traitement, que le régime des malades : article que l'on éclaircira dans les Remarques lors que l'occasion s'en présentera.

Loin donc de vouloir donner atteinte au Traité de Mu-

ſitan par ces Remarques critiques, nous prétendons au contraire, en donnant lieu par ſa Traduction aux jeunes Chirurgiens de profiter des bons enſeignemens qu'il contient, leur faire ſentir en même tems dans les Remarques, ce qu'ils doivent préciſément ſe promettre de l'effet des remedes que l'Auteur y propoſe, qui peuvent bien guerir dans nôtre climat des veroles très-recentes, pallier celles qui ſont inveterées, & calmer pour un tems leurs ſymptômes les plus facheux ; mais qui ne ſuffiſent pas pour guerir cette maladie dans tous

ſes degrez ſans retour & ſans récidive , comme l'Auteur prétend l'avoir fait une infinité de fois dans le climat de Naples ; la chaleur de ce païs-là étant apparemment propre à produire des tranſpirations plus abondantes & plus ſalutaires aux malades qu'elles ne le ſont en France, où la temperature plus moderée de l'air peut ralentir cette évacuation.

Au reſte quand on examine avec attention les veritables ſentimens de l'Auteur ſur la vertu de ces remedes, on juge bientôt que ſans s'éloigner beaucoup de ſes idées, on peut

borner leur efficace, comme on l'a fait dans les Remarques dont il s'agit, à la cure radicale des veroles les plus récentes, & à la ſimple palliation de celles qui ſont inveterées : puis que Muſitan lui-même après avoir donné les plus grands éloges à ces medicamens, eſt obligé de convenir au chapitre dix-neuviéme de la troiſiéme partie où il traite des douleurs veneriennes, que ces douleurs ſont quelquefois tellement opiniâtres, que ne cedant ni aux remedes vulgaires ni aux remedes chymiques, il faut alors avoir recours au parfum

& aux onctions mercurielles, comme aux extrêmes remedes & aux plus puiſſans.

Mais ſi les onctions mercurielles & le parfum qui procurent la ſalivation, ſont de l'aveu même de l'Auteur, plus puiſſans & plus efficaces pour guerir les ſymptômes obſtinez de la verole, que ne ſont tous les autres remedes que l'on y peut employer; les Praticiens François ne ſont pas blâmables de traiter d'abord cette maladie par la ſalivation, comme étant la methode qu'ils ont connüe par experience être la plus promte, & la moins ſujette à ex-

poſer les malades à de fa-cheux retours, aprés avoir épuiſé leur bourſe & leur avoir fait perdre beaucoup de tems : & ceux qui ſuivent d'autres methodes, ne ſont pas ſuffiſamment autoriſez dans cet uſage, par le ſuccès qu'elles ont dans les pays étrangers où on les met communément en pratique : parce que l'on ſçait qu'il faut traiter differemment les malades & leurs maladies, ſelon les differens climats, & ſelon le ſexe des malades, leur âge, & leur conſtitution differente.

Un autre avantage qui pourra revenir de cette Tra-

duction & des Remarques qui y ont été ajoutées, regarde bien des gens qui liſent par curioſité toutes ſortes de Livres : car ils y apprendront le danger où l'on s'expoſe en ſe livrant à tous venans, quand on a le malheur d'être atteint des premiers accidens de la verole, & que l'on ne doit pas ſe laiſſer ſéduire aux promeſſes des Empyriques, qui ſous ombre d'un traitement plus doux & moins gênant que celui du flux de bouche, leurrent ſouvent les malades par des gueriſons apparentes, qui ne ſervent qu'à rendre aprés quelque tems, leurs

maux plus rebelles & plus difficiles à guerir.

Enfin on s'eſt moins attaché en traduiſant ce Traité, à ſuivre la lettre à toute rigueur, qu'à rendre le plus clairement qu'on a pû le ſens & la penſée de l'Auteur, ſans néanmoins négliger de traduire ſes expreſſions en des termes conformes aux ſiens, autant que le ſujet & le genie des deux langues l'ont pû ſouffrir. Ce ſera au Lecteur à juger, ſi la maniere dont on s'en eſt acquité merite ſon approbation.



ABREGE' DE LA VIE DE CHARLES MUSITAN, PAR UN AUTEUR ANONYME.



ANS le tems que les Goths, les Vandales, les Huns, & d'autres Peuples du Nord inondérent l'Italie par un débordement fatal à tout l'Univers, & renversérent de fond en comble la premiere Ville du Monde; jusqu'à donner lieu de chercher Rome dans Rome même; les restes de la Noblesse Romaine se virent obligez d'abandonner les cendres respectables de

leur Patrie, pour s'aller habituer ailleurs; & la plûpart choiſirent cette extremité de l'Italie moins ſujette aux irruptions de ces Barbares, que l'on nommoit autrefois la grande Gréce, & que l'on appelle aujourd'hui la Calabre.

La Famille des Muſitans qui eſt d'une très-ancienne Nobleſſe, & que l'on voit tenir ſon rang dans les anciens Faſtes Conſulaires, prit ce parti comme beaucoup d'autres; & ceux qui l'ont depuis compoſée ſe trouvant plus de penchant pour les Sciences que pour l'Art Militaire, ſuivirent l'exemple de Pythagore, qui contraint de quitter Samos ſa Ville natale qu'un Tyran avoit ſoumiſe à ſes Loix, ſe retira à Crotone où il fonda l'Ecole d'Italie, qui a depuis été la pépiniere des Sciences de toute l'Europe.

Ce ne fut pas loin de Crotone dans un Bourg que les Anciens appelloient Apruſtum, *& que l'on nomme a preſent Caſtro-Villare, que cette illuſtre Famille fixa ſon établiſſement après le ſac de Rome; & c'eſt dans ce même lieu que naquit Charles Muſitan le ſoir du 3e. jour de Jan-*

vier 1635. son Pere s'appelloit Scipion Musitan, & sa Mere Laure Pugliese.

La vivacité de son esprit lui fit saisir plutôt qu'apprendre les Humanitez : de maniere qu'à l'âge de dix ans, non-seulement il parloit Latin avec beaucoup de facilité ; mais il sçavoit aussi très-bien les regles de la Poësie & de la Réthorique. Ce ne fut après cela qu'avec beaucoup de répugnance qu'il se remplit l'esprit de toutes les puérilitez qui composent la Philosophie d'Aristote, quoi qu'il fut encouragé dans cette étude par une troupe de Moines qu'il avoit pour Maitres moins par choix, que par necessité ; le lieu où il étoit né ne lui permettant pas d'en avoir d'autres : puis s'étant engagé dans les Ordres sacrez, il vint à Naples pour y faire de nouvelles études.

Il avoit une si grande passion de se rendre habile, qu'il trouva bien-tôt les moyens de lier commerce avec tout ce qu'il y avoit de gens d'un merite distingué dans cette Capitale. Il eût soin de s'attirer leur bien-veüillance, afin de mieux profiter de leurs instructions ; & ce fut par sa forte

application tant à lire les bons Livres, qu'à écouter ce grand nombre de Sçavans, qu'il apprit la veritable Philosophie, sans pour cela negliger de se faire un riche fonds de pieté solide.

Après cela il tourna toutes ses vûës du côté de la Medecine. Il eût pour Maîtres Thomas Corneille Consentin, Leonard de Capoüe, & Sebastien Barthole, dont les noms seront à jamais en benediction; & sans épargner ses peines pour acquerir dans cet Art les connoissances qui lui étoient necessaires, il eut toujours dans cette étude comme dans toutes les autres, un dessein formé de connoitre la verité. Aussi ne reçût-il aucune opinion qu'après l'avoir examinée sans prévention, en avoir pesé les conséquences avec exactitude, & avoir fait pour cela toutes les experiences que la Chymie dans laquelle il étoit très-versé, pouvoit lui fournir.

La Maladie Françoise, que les François ont peut-être encore plus de raison d'appeller le mal de Naples, s'étant beaucoup multipliée dans cette grande Ville, il se fit un point capital de la traiter d'une

methode particuliere, & y réüssit si bien, qu'aucun malade ne fût attaqué de quelque espece que ce fut de mal venerien, qu'il ne l'en guerit fort promtement & sans retour, tant par ses operations, que par ses remedes.

Enfin pour tout dire en un mot, & sans faire la moindre exageration, tous les remedes que Musitan inventa & mit en usage, sont encore à présent d'une telle efficace, que tous les malades qui s'en servent contre quelque maladie que ce soit, s'estiment heureux d'en avoir fait l'épreuve.

Il ne laissa pourtant pas d'essuyer d'abord de grandes contradictions dans sa pratique Medecinale, sur tout de la part des Dévots, qut ne manquerent pas, ou par un zele mal entendu, ou plûtôt par jalousie, de persecuter cet excellent Homme, en disant par tout qu'il étoit honteux à un Prêtre de visiter des femmes en qualité de Medecin, l'exercice de la Medecine étant absolument défendu par les Canons à tous les Ecclésiastiques.

Mais il se moqua de ces reproches mal-

fondez, & il ferma bien-tôt la bouche à ces Critiques indiſcrets, par la permiſſion authentique qu'il obtint du Pape Clement neuf d'exercer la Medecine dans toute ſon étenduë. Auſſi des perſonnes d'une probité connuë, très-dignes de foi, & à qui il avoit ouvert ſon cœur ſans aucune reſerve, ont-elles hautement témoigné, que Muſitan loin de contrevenir aux regles de la pureté dans le traitement des maladies des femmes, s'affermiſſoit par-là de plus en plus dans la poſſeſſion de cette divine vertu. Car diſoient-ils, s'il eſt ordinaire à toutes ſortes de Medecins, de concevoir d'autant plus de dégout pour les femmes, qu'ils ſont plus frequemment engagez par leur état à être les témoins de leurs infirmitez les plus ſecrettes, comment Muſitan qui a embraſſé le célibat dès ſa jeuneſſe, & qui a toûjours regardé les femmes avec indifference, ſeroit-il ſuſceptible des impreſſions de la chair, ne les voyant que chargées d'ulceres, & plus en état de faire pitié, que de donner des tentations ?

Cependant il ſe trouvera peut-être quelque Lecteur bizarre qui s'étonnera

que l'on veüille loüer Musitan de s'être comporté comme Ulysse à l'approche des Syrennes, & même d'avoir marqué plus que lui de force & de fermeté : qu'il s'étonne donc aussi que l'integrité de ses mœurs & ses autres bonnes qualitez, ayent porté son Eminence Monseigneur Antoine Pignatelli Prétre Cardinal de la Sainte Eglise Romaine & Archevêque de Naples, à le mettre au nombre des Confesseurs à qui il confioit le pouvoir d'absoudre des cas qui lui étoient réservez.

Mais cette surprise cessera bien-tôt quand on sçaura qu'il a évité dans sa conduite un autre écüeil du moins aussi dangereux : c'est celui de l'avarice, s'étant toûjours attaché à servir tout le monde également, & à ne rien faire qui pût être mal expliqué.

Car on ne sçauroit assez vivement exprimer quelle a été sa charité envers les personnes de la plus basse condition. Loin de leur demander aucun honnoraire, il a toûjours refusé de le recevoir toutes les fois qu'elles ont voulu lui marquer leur reconnoissance ; & en leur rendant les vi-

ſites neceſſaires dans leurs maladies, il leur a très-ſouvent donné des ſecours conſiderables de ſon propre fonds, & toûjours ſes remedes gratuitement.

Pour ce qui eſt des perſonnes riches, il recevoit agréablement la récompenſe honnête qui lui étoit offerte : mais l'averſion qu'il avoit naturellement pour le faſte & pour la grandeur, ne lui permit jamais de ſe laiſſer fléchir aux inſtances de quantité de Grands Seigneurs, qui le vouloient engager à les voir familiérement, & à s'impatroniſer, pour ainſi dire, dans leurs maiſons. Content d'une vie de Philoſophe, il a toûjours mépriſé les richeſſes, regardé la faveur des Grands comme une fumée, & préferé conſtamment à toutes choſes ſa liberté, & le plaiſir de pouvoir donner quelque tems à ſes études.

Enfin ſon plus grand ſoin a toûjours été de conſacrer ſes travaux & ſa plume à l'utilité publique. Ses Ouvrages en rendent un bon témoignage, & c'eſt ainſi que ce celebre Medecin vit encore à Naples à l'âge de ſoixante ans joüiſſant d'une vigoureuſe vieilleſſe. Pour vous, mon cher

Lecteur, rendez à Dieu conjointement avec moi de très-humbles actions de graces, de ce qu'il permet que notre siécle produise encore de ces Hommes incomparables, qui nous empêchent d'envier l'avantage de ces tems fortunez, qu'une production abondante de Heros a rendus mémorables à toute la Posterité.



PREFACE



PREFACE
DE L'AUTEUR.

OUTRE une infinité de choſes que nous ignorons encore aujourdhui, dont la connoiſſance & l'uſage nous ſeroit non-ſeulement utile mais même très-neceſſaire, il y en a un grand nombre d'autres qui ſe montrent tout à coup contre nôtre attente, & dont il m'a toûjours paru très-difficile de penétrer les veritables cauſes.

Il ne faut donc pas s'étonner de ce que parmi tant de prodiges qui ſe préſentent à la fois, les lumieres de nôtre eſprit ſe

trouvent ſi ſouvent bornées, qu'il eſt en quelque façon neceſſaire, qu'une ſi grande obſcurité, ou nous jette dans l'erreur, ou nous laiſſe dans l'ignorance.

Auſſi pendant que d'un côté j'admire la Nature qui nous fournit de ſon ſein comme d'une ſource intariſſable des tréſors immenſes, je ne puis m'empêcher d'ailleurs de la regarder avec chagrin; & plûtôt que de m'en prendre continuellement à nôtre ignorance, je me ſentirois volontiers porté comme Democrite, à la traiter de marâtre, de nous avoir donné un corps dont les organes défecteux nous empêchent de comprendre ce qu'il y a de plus relevé dans la Science des choſes naturelles.

Or c'eſt là très-certainement ce qui a été cauſe, que les Philoſophes ont toûjours eû & ont

encore aujourdhui des pensées fort diverses sur les mêmes choses ; qu'ils disputent sans cesse pour soutenir leurs sentimens particuliers ; & qu'on ne les verra jamais d'accord sur quoi que ce soit.

Il ne faut pourtant pas que cette diversité d'opinions nous fasse perdre courage, & nous ôte toute esperance de rien sçavoir avec certitude : car quoi que la verité soit pour ainsi dire, cachée dans un puits ; elle n'est pourtant pas tellement impenétrable, qu'il ne nous soit toûjours permis de la regarder comme de loin ; parce qu'à force d'application, de travail, & de réflexions, les causes de certaines choses que l'on n'avoit jamais pû penétrer, se montrent souvent d'elles-mêmes, & celles particuliérement de cer-

tains phenomenes, dont les plus Sçavans de l'antiquité croyoient qu'il étoit impoſſible d'avoir des notions ſûres & certaines.

Ces conſiderations m'ont toûjours fait croire qu'il étoit bienſéant à un homme libre de feüilleter ſans ceſſe le merveilleux Livre de la Nature, & de faire de tout ce qui ſe paſſe dans l'Univers l'objet de ſes recherches les plus ſérieuſes ; parce que cette ſpéculation eſt autant agréable à l'eſprit, qu'elle eſt neceſſaire pour conſerver la ſanté du corps, la partie animale étant redevable de toute ſa vigueur au ſecours & au conſeil de l'ame, à laquelle elle eſt intimement unie.

Après donc avoir fait de ſolides réflexions ſur beaucoup de choſes, pendant que le tems me l'a permis, j'en ai communiqué

aux autres une bonne partie, & je m'en suis reservé quelques-unes dont mon dessein est présentement de faire un choix pour en gratifier encore le Public, en conferant ce que j'ai pensé sur ces choses, avec ce que les autres en ont dit, & par-là faire voir à tout le Monde, que mes études particulieres n'ont jamais eu d'autre motif que l'utilité publique.

Je me suis aussi déterminé à donner dans ce Traité de la Maladie venerienne beaucoup de choses que j'ai découvertes par mon propre travail, craignant de n'en pouvoir sans injustice priver le Genre humain, auquel je les ai connu fort utile : outre qu'il m'a semblé que je pourrois d'autant moins éviter de passer pour envieux si j'en usois autrement, qu'il n'y a pas encore un fort grand nombre d'années que la

contagion de ce fâcheux mal infecta nôtre climat, d'où il se répandit ensuite dans toutes les parties du Monde, où il a fait d'étranges ravages.

Au reste ne soyons pas surpris que la cause de cette maladie soit encore indécise, & que les Medecins qui en ont parlé ayent eû à cet égard, des pensées fort diverses. Pour moi je crois avoir pris le meilleur parti, & ne m'être point si fort éloigné de la verité que ceux qui ont écrit avant moi sur cette matiere : ce qui me fait esperer que mes réflexions confirmées par l'experience, donneront des éclaircissemens considerables au sujet que j'entreprens de traiter, & que ces éclaircissemens ne seront pas sans utilité, tant pour les Medecins, que pour les malades.

Approbation de Monsieur Geoffroy Medecin de la Faculté de Paris & de l'Academie des Sciences.

J'Ai lû par ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur le Prince Souverain de Dombes, un Manuscrit intitulé *Traité de la Maladie venerienne de Charles Musitan Medecin de Naples, nouvellement traduit avec des Remarques.* Cet Ouvrage est d'autant plus utile qu'il remedie à deux maux également communs, la verole, & l'ignorance de ceux qui se mêlent d'en traiter. Le peu de bons Livres qui ont été écrits en François sur cette matiere, faisoit souhaitter de voir paroître cet Ouvrage en nôtre Langue : & le Traducteur a suppléé par ses sçavantes Remarques, à ce qui pouvoit manquer à son Auteur ; soit en ajoutant tout ce qu'une longue experience & une profonde meditation ont pû lui aquerir de connoissances sur ce sujet, soit en apportant à la methode de son Auteur les changemens que la difference des climats obligeoit d'y apporter. On trouvera dans ce Livre de solides

raiſonnemens ſur la nature & ſur les cauſes des Maladies veneriennes, & de très-bonnes inſtructions pour leur traitement. C'eſt pourquoi je l'ai jugé digne d'être imprimé. Fait à Paris ce ſeptiéme Novembre 1709.

GEOFFROY.

Approbation de Monſieur Littre Medecin de la Faculté de Paris, & de l'Academie des Sciences.

J'Ai lû par ordre de S. A. S. Monſeigneur le Prince Souverain de Dombes, le Livre intitulé *Traité de la Maladie venerienne fait par Charles Muſitant Medecin de Naples, nouvellement traduit avec des Remarques.* La Traduction eſt exacte, les Remarques du Traducteur ſont judicieuſes; & il y a dans tout l'Ouvrage du brillant & du ſolide. Ainſi l'impreſſion n'en peut être qu'utile. A Paris ce vingt-un Novembre 1709.

LITTRE.

Approbation de Monsieur Castez Maître Chirurgien Juré à Paris.

J'Ai lû par Ordre de S. A. S. Monseigneur Prince Souverain de Dombes le Livre intitulé, *Traité de la Maladie venerienne de Charles Musitan Medecin de Naples, nouvellement traduit avec des Remarques*. L'Auteur est d'autant plus estimable, qu'il y a joint une profonde érudition à des experiences réiterées. L'édition de cet Ouvrage ne sera pas moins agreable qu'utile au Public. A Paris ce vingt-deuxiéme Novembre 1709.

CASTEZ.

Approbation de Monsieur de la Caze Docteur Medecin ordinaire de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes,

J'Ai lû un Manuscrit intitulé *Traité de la Maladie venerienne, composé par Charles Musitan Medecin de Naples, nouvellement traduit avec de très-sçavantes Remarques faites par le Traduc-*

teur, tant ſur la connoiſſance de la Verole, & de toutes les Maladies veneriennes, leurs cauſes, leurs ſimptômes, que leur gueriſon parfaite. Il n'y a point paru encore d'Ouvrage ſur cette matiere plus exact, plus ſçavant, ni mieux mis en ordre, & qui par conſéquent puiſſe être plus utile à ceux qui s'appliquent à traiter les perſonnes atteintes de ces maux. Fait à Trevoux ce dixiéme Janvier 1710.

LA CAZE.

PERMISSION.

VEU les Approbations de Meſſieurs GEOFFROY, LITTRE, LA CAZE, & CASTEZ; Je permets à Etienne Ganeau Directeur de l'Imprimerie de S. A. S. d'imprimer le Manuſcrit qui a pour titre, *Traité de la Maladie venerienne de Charles Muſitan*. A Trevoux ce troiſiéme Février 1710.

DESRIOUX DE MESSIMY.

PRIVILEGE

DE S. A. S. MONSEIGNEUR PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

LOUIS AUGUSTE, PAR LA GRACE DE DIEU, PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES, A tous ceux qui ces Presentes verront, Salut. Nôtre amé * * * *, à qui nous avions accordé nôtre Privilege general le 26. Juin 1699. pour rétablir l'Imprimerie ci-devant établie en nôtre Ville de Trevoux, étant venu à déceder, sa Veuve & ses Enfans ne se mettant pas en état de soûtenir ladite Imprimerie, Nous avons de nôtre pleine Puissance & Autorité, revoqué & revoquons par ces presentes ledit Privilege accordé le 26 Juin 1699. audit ****. Et pour le bien & utilité de nos Sujets, en faveur du commerce & à l'avantage des Gens de Lettres, Avons établi & établissons nôtre Amé ETIENNE GANEAU Libraire de Paris, pour être nôtre seul & unique Imprimeur & Libraire en nôtre Souveraineté : lui permettant ainsi qu'à sa Veuve, Heritiers, & autres à qui il pourra ceder, remettre, ou faire part du present Privilege, d'avoir & tenir à l'exclusion de tous autres, des Presses & Caractéres d'Imprimerie, & Ouvroirs de Reliûre, d'imprimer, faire imprimer, vendre, & relier

toutes ſortes de Livres de bonne & ſaine Doctrine, en tels volumes, marges, caractéres, & autant de fois que bon lui ſemblera, de quelque Science & matiere qu'ils puiſſent traiter, tant ſur les Editions anciennes & étrangeres, que ſur les Manuſcrits originaux qui pourront tomber en ſes mains, ou en celles de ſes ayans cauſe, & notamment de continuer à imprimer les Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, que de Sçavans Auteurs compoſent tous les mois par nôtre ordre, les faire vendre, debiter & relier en vertu des Preſentes, ſans être obligé d'obtenir de Nous, ni de nos Officiers, autre Privilege ou permiſſion; & ce durant le tems & eſpace de trente années conſécutives, à compter du jour & date des Preſentes : pendant lequel tems Nous faiſons très-expreſſes inhibitions & défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, & nommément à la Veuve ****, à ſes Enfans & ayans cauſe, d'avoir aucunes Preſſes, Caractéres d'Imprimerie, ni Ouvroirs de Reliûre dans toute l'étendue de nôtre Souveraineté, & de s'y ingerer en aucune maniere du fait de l'Imprimerie, Librairie, ni Reliûre de Livres, ſans le conſentement dudit ETIENNE GANEAU ou de ſes ayans cauſe, à peine de dix mille livres d'amande, applicable un tiers à l'Hôpital general de Trevoux, un tiers audit Ganeau, & l'autre tiers au Denonciateur; de confiſcation au profit dudit Ganeau ou de ſes ayans cauſe, de tous les Livres imprimez ſans ſon conſentement; ainſi que de toutes les Preſſes, Caractéres, & Uſtenciles, & de tous dé-

pens dommages & interêts : VOULONS ET ORDONNONS que nôtre Amé & Féal le Sieur de Meſſimy premier Preſident en nôtre Parlement & Intendant de nôtre Souveraineté, (que nous avons commis & commettons en cette partie pour veiller ſur tout ce qui ſe) paſſera au ſujet des Impreſſions, Reliûres, & de tout ce qui aura rapport à nôtre dite Imprimerie,) juge & décide ſommairement des difficultez & conteſtations qui pourroient ſurvenir, tant entre les Ouvriers qu'autrement, & que les Jugemens qu'il rendra à cet égard, ſoient executez par proviſion, nonobſtant oppoſition ou appellation quelconque : donnant à Nôtredit Commiſſaire tout pouvoir & attribution de Juriſdiction à cet effet : faiſant défenſes à tous nos autres Juges d'en connoître à peine de nullité, & de répondre en leurs noms de tous dépens dommages & interêts. Et pour prévenir toutes ſortes d'abus, & empêcher qu'il ne s'imprime dans l'étenduë de nôtre Souveraineté aucuns libelles diffamatoires ou autres ouvrages ſcandaleux, contraires aux bonnes mœurs & à l'honneur qui eſt dû à Dieu & à la Religion : Ledit Ganeau ſera tenu de déclarer les lieux & maiſons où il entend faire travailler tant aux Impreſſions qu'à la Reliûre, & n'en pourra changer qu'il n'en ait fait ſa déclaration ſur le Regiſtre qui ſera tenu double, ſçavoir l'un chez le Sieur de Meſſimy nôtre Commiſſaire, & l'autre entre les mains dudit Ganeau, pour y faire inſcrire par ledit Commiſſaire tous les Ouvrages qu'il aura deſſein d'imprimer, & ce avant que de les commencer. Et à l'égard des Manuſcrits originaux qu'il

voudra mettre ſous la Preſſe, il n'en ſera enregiſtré aucuns de Théologie, ou autre matiere qui merite examen, s'il n'eſt accompagné de l'Approbation ſignée de l'un des Docteurs, Cenſeurs, & Examinateurs par nous choiſis & nommez à cet effet. Enjoignons à Nôtredit Commiſſaire de faire des Viſites dans les lieux où l'on travaillera auxdites Impreſſions & Reliûres, & de tenir la main à ce qu'il ne s'y faſſe aucune malverſation : auquel cas, il ſera tenu de nous en rendre un compte exact, pour par Nous ou nôtre Conſeil, à qui nous en avons reſervé & reſervons la connoiſſance, en être ordonné ce que de raiſon. Sera tenu auſſi ledit Ganeau de faire mettre dans nôtre Bibliotheque un Exemplaire de chacun des Livres qu'il aura fait imprimer, un en celle de nôtre très-cher & féal le Sieur de Malezieu Chancellier de nôtre Souveraineté, & d'en donner un à Nôtredit Commiſſaire. Ce faiſant avons promis & accordé, promettons & accordons audit Ganeau & à ſes ayans cauſe nôtre protection, & que nous ne donnerons à d'autres aucune liberté ni privilege d'imprimer, debiter, & relier des Livres dans toute l'étenduë de nôtre Souveraineté. Avons mis & mettons l'Expoſant & tous ceux qui ſeront employez de ſon ordre aux Impreſſions, Debit, Correction, & Reliûre des Livres, ſoûs nôtre protection & ſauvegarde. MANDONS à Nos Amez & Feaux Conſeillers les Gens tenans nôtre Cour de Parlement, Chambre des Requêtes, Baillifs, Lieutenans Generaux & autres nos Officiers, que les Preſentes ils faſſent enregiſtrer au Greffe de nôtre Parlement, & publier à la

Chambre des Requêtes, & par tout ailleurs où besoin sera, sur la seule & premiere requisition de nôtre Procureur General & de ses Substituts, & que vous fassiez joüir pleinement & paisiblement ledit Ganeau & ses ayans cause du contenu aux Presentes, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement. COMMANDONS au premier de nos Huissiers ou Sergens de faire pour l'execution d'icelles tous Exploits, Saisies, & autres Actes necessaires, nonobstant toutes oppositions ou appellations, & Lettres à ce contraires : toutes lesquelles Nous avons revoquées & revoquons d'abondant par ces presentes signées de nôtre main & scellées. CAR TEL EST NÔTRE PLAISIR. Donné à Sceaux le vingt-huitiéme Août mil sept cens sept, & de nôtre Souveraineté le quinziéme. LOUIS AUGUSTE.

Visa MALEZIEU.

Par Monseigneur,

GUILLOREAU.

EXTRAIT DES REGISTRES *du Parlement de Dombes.*

VEU PAR LA COUR les Lettres patentes de Son Altesse Serenissime données à Sceaux le vingt-huit Août mil sept cens sept, Signées LOUIS AUGUSTE, & sur le Repli par Monseigneur, GUILLOREAU, &

ſeellées du grand Sceau ſur cire jaune, à queüe pendante, Viſées par M^{r}. DE MALEZIEU. Par lesquelles Son Alteſſe Sereniſſime auroit revoqué le Privilege par Elle accordé à **** Libraire de la Ville de Paris, le vingt-ſix Juin mil ſix cens quatre-vingts dix-neuf; Et établi ETIENNE GANEAU auſſi Libraire de ladite Ville de Paris, pour ſeul Imprimeur & Libraire en cette Souveraineté pendant & durant l'eſpace de trente années conſecutives, à compter du jour & datte deſdites Lettres. Requête preſentée par ledit Ganeau, tendante à ce qu'Elles ſoient regiſtrées és Actes & Regiſtres de la Cour, pour être executées ſelon leur forme & teneur, & y avoir recours quand beſoin ſera, ſignée dudit Ganeau & de Perret ſon Procureur. Arrêt du dix-ſept du preſent, portant que leſdites Lettres ſeront montrées au Procureur General de Son Alteſſe Sereniſſime. Concluſion dudit Sieur Procureur General. Oüi le Raport de M^{e}. André Frachet Conſeiller Commiſſaire en cette Partie. Tout conſideré, LA COUR à Ordonné & Ordonne, que leſdites Lettres Patentes de ſon Alteſſe Sereniſſime du vingt-huit Août dernier données en faveur dudit Etienne Ganeau, pour l'établiſſement d'une Imprimerie, ſeront regiſtrées és Actes & Regiſtres de la Cour, pour être executées ſelon leur forme & teneur, joüir par ledit Ganeau du benefice d'icelles, & y avoir recours quand beſoin ſera. Fait en Parlement, à Trevoux le vingtiéme Decembre mil ſept cens ſept.

Collationné.

CARTIER Greffier.

TABLE
DU PREMIER TOME.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIE'ME.

Fin de la Table du Tome premier.



DE LA MALADIE VENERIENNE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

De ce que les Medecins entendent par le Mal venerien.



AFIN que l'on ait une idée plus claire de tout ce que nous dirons dans la ſuite de ce Traité, il faut convenir d'abord de ce que les Medecins entendent par le Mal venerien.

1. Toutes les fois qu'un homme ſain

ſe joint avec une femme qui a des puſtules à la vulve & à la bouche, ou que reciproquement une femme qui ſe porte bien approche d'un homme qui a du mal à la bouche & à ſes parties naturelles, ils ne manquent point de contracter quelque virulence aux parties de la pudeur & à la bouche, qui ſe montre en ſuite ſous differentes formes, aux uns plus tôt, & aux autres plus tard, mais toûjours avant 40 jours.

Les ſymptomes de cette virulence ainſi contractée, ſont des puſtules accompagnées d'une dureté profonde, qui rendent une ſanie corroſive, & que l'on appelle auſſi pour cela des ulceres carieux & chancreux: ou bien il leur arrive une gonorrhée virulente & purulente avec une grande acrimonie d'urine, & une violente douleur dans l'érection de la verge.

Il leur ſurvient encore des bubons veneriens aux aînes, ou des glandes gonflées à ces mêmes endroits ſans aucun ſigne de ſuppuration, lorſque la virulence venerienne à plus de malignité. Ce ſont là les premieres marques auxquelles on connoit qu'une perſonne a gagné du mal.

2. Mais ces premieres apparences trompent ſouvent les Medecins peu verſez dans la connoiſſance de cette maladie, qui contens d'uſer de topiques pour guérir ces premiers accidens de la verole, n'ont aucun égard à la malignité qui leur a donné lieu de ſe manifeſter.

Or cette negligence fournit dans la ſuite beaucoup d'autres ſcenes, que le mauvais levain contracté par ces malades repreſente ſur leur corps, à meſure qu'il fait un plus grand progrès dans la maſſe de leurs humeurs : & pour ne nous point éloigner des manieres de parler les plus vulgaires ; c'eſt de-là que viennent les fiévres ephemeres dont ces malades ſont atteints, quand la virulence attaque les eſprits ; les fiévres putrides, quand elle s'attache aux humeurs ; & la fiévre hectique, quand elle a fait ſon impreſſion ſur les parties ſolides.

Enfin le détail ſeroit long de tous les ſymptomes qui arrivent à l'excretion de l'urine ; comme ſont la ſtrangurie, l'iſchurie, la difficulté d'uriner cauſée par les carnoſitez de l'uretere, les cuiſ-

ſons & les ardeurs en urinant, auſſi-bien que les ulcerations qui s'engendrent dans les routes de cette excrétion.

D'ailleurs il ſurvient des ulceres chancreux, des inflammations, & des putrefactions aux parties naturelles des deux ſexes, qui en cauſent ſouvent la perte totale, particulierement aux hommes, lorſque l'on ne peut arrêter le progrès de la gangrene, que par le retranchement d'une partie de la verge ou de ſa totalité.

Le larynx, le goſier, l'épiglotte, & les amygdales, ſont auſſi tres-ſouvent attaquez d'ulceres corroſifs, qui cauſent l'enroûment, l'aphonie, des troux aux os du palais, la conſomption des levres, la corruption des gencives, la chute des os du nez, & l'entiére éroſion de cet organe, la perte de l'os ethmoïde, enfin la carie des os du crane, & des autres os qui ſe trouvent dans toute l'habitude.

Ces mêmes malades ſont encore attaquez du biglement, de la lippitude, de l'aveuglement, de la difficulté d'oüye, des tintemens & bourdonnemens d'oreilles, & de la ſurdité.

Les nodus & les tumeurs gommeu-

ſes ſurviennent auſſi aux environs des nerfs & des tendons, accompagnées des douleurs les plus cruelles ; & cette virulence attaquant les bras & les jambes de ces malades, même ſans y cauſer de tumeur, les met dans l'impuiſſance de s'en ſervir.

Leurs mains & leurs pieds ſe trouvent ſillonnez de fentes ſerpigineuſes & écailleuſes fort ſales & fort incommodes : ce qui eſt pourtant peu de choſe en comparaiſon des accès épileptiques, des délires mélancoliques, & de l'inſomnie dont pluſieurs ſont travaillez, auſſi-bien que de la flétriſſure du poumon, de la palpitation du cœur, de la ſyncope, de l'aſthme, & de la phtyſie.

Joignez à cela les intemperies chaudes qui arrivent au foye de ces gens-là, & en conſequence les differens flux de ventre dont ils ſont atteints, comme ſont par exemple, la diarrhée, la lienterie, le flux celiaque, la dyſſenterie, qui les affoibliſſent & les jettent dans la langueur; ſans oublier la chûte de tous leurs poils, qui fait que les uns étant ſans barbe, d'autres ſans ſourcils, & les autres ſans

cheveux, tous paroiſſent ridicules aux yeux de ceux qui les regardent.

En un mot on ne peut marquer aſſez vivement, tout ce que cette virulence introduite dans le corps humain, y peut cauſer de douleurs, de langueurs, de honte & de turpitude; puiſqu'il n'y a point de maladies ni d'accidens extraordinaires, qui ne puiſſent couler de cette ſource empoiſonnée; & qu'il n'y a aucune partie qui ne ſoit expoſée aux inſultes de ce pernicieux virus, qui repreſente ſur le théatre du corps humain une infinité de ſcenes toutes differentes, & qui s'y produit ſous des viſages ſi difformes, qu'il y a lieu d'apprehender, qu'un ſi malin Prothée ne continuë juſqu'à la fin des ſiécles, à exercer contre le genre humain des excès toujours plus terribles.

REMARQUES.

1. *Toutes les fois qu'un homme ſain...* Il ne faut pas prendre à la derniere rigueur ce que l'Auteur ſemble avancer ici comme une choſe infaillible; puiſque l'on voit tous les jours des hommes

ſains habiter avec des femmes gâtées ſans contracter aucun mal, & réciproquement des femmes ſaines ſe joindre à des hommes gâtez ſans recevoir aucune impreſſion venerienne ; parce que la tiſſure de la peau de ces perſonnes ſaines de l'un & de l'autre ſexe, eſt aſſez forte pour réſiſter à l'attouchement du virus; ou parce que les poroſitez de ce tiſſu, n'ont aucune diſpoſition à admettre les particules virulentes.

De plus il n'eſt pas toûjours vrai, que ceux qui contractent du mal venerien par le congrès, ayent d'abord du mal aux parties naturelles. Le virus eſt quelquefois ſi ſubtil & ſi animé, qu'il penetre les tuyaux ſanguins, & ſe mêle dans toute la maſſe du ſang, ſans faire aucune impreſſion à la peau ; en ſorte que ce ne ſera qu'après un tems conſiderable, qu'il paroitra des puſtules veroliques en differentes parties, ou que les malades ſeront travaillez de douleurs vagues, ſans que la gonorrhée ait précedé, ſans qu'aucun ulcere venerien ait paru aux parties génitales, & ſans qu'aucun bubon vrai ou faux ſe ſoit montré aux aînes.

Enfin le terme de quarante jours ne ſuffit pas toûjours pour ſe croire exemt de tout mal après un congrès impur. On a trop d'exemples du virus caché dans le ſang durant pluſieurs mois, & même pendant pluſieurs années, pour pouvoir compter ſur ce terme. Ainſi ce que l'Auteur avance à cet égard arrive bien ordinairement, mais non pas toûjours & immanquablement.

2. *Mais ces premieres apparences trompent...* Il y a maintenant très-peu de Medecins que ces premieres apparences puiſſent tromper. Le mal venerien eſt trop commun pour n'être pas connu à ces premieres marques, non-ſeulement des Medecins, mais même de tous ceux qui ont un peu vécu dans le commerce du Monde. Il y a pourtant d'autres ſignes de la verole, qui peuvent quelquefois tromper les Medecins même les plus habiles; comme ſont par exemple certaines douleurs vagues, que l'on peut prendre d'abord pour de ſimples Rhumatiſmes, auſſi-bien que les tumeurs gommeuſes quand elles commencent à paroître aux jointures, qui ſont au commencement des ſignes fort équivoques.

Auſſi les Medecins les mieux ſenſez ne prononcent pas ſans reflexion, ſur ces ſortes de douleurs & de tumeurs prétenduës rhumatiſmales.

Chapitre II.

Des differens noms qui ont été donnez à la Maladie venerienne.

Le levain verolique peut bleſſer le corps humain en tant de manieres, & les accidens qu'il cauſe ſont en ſi grand nombre & tellement variez, que cela a donné lieu d'impoſer à la Maladie venerienne pluſieurs & differens noms.

Auſſi les Medecins en inventant les noms qu'ils ont crûs les plus propres à déſigner ce mal, ſe ſont plûtôt attachez aux manieres differentes dont il peut nous bleſſer, qu'à nous marquer par ſon vrai caractere, la diſpoſition qu'il a par lui-même, à cauſer les maladies & les ſymptomes qu'il produit.

1. Les differens Peuples ſur qui le

mal venerien a commencé d'exercer sa violence, ont encore donné occasion à le nommer de leurs propres noms ; & c'est pour cela qu'il a été appellé, tantôt le mal François, tantôt le mal d'Espagne, & tantôt le mal de Naples ; parce que les François, les Espagnols, & les Napolitains, ayant commencé à être infectez de cette contagion au Siége de Naples, où ils se trouvérent sur la fin du quatorziéme siécle, comme nous le dirons dans la suite, chacun de ces trois Peuples prétendit que l'autre la lui avoit communiquée.

On soupçonna les Espagnols qui avoient été envoyez au secours de Naples à leur retour des Indes, d'avoir apporté ce mal en Italie. Aprés cela quand les François & les Napolitains se joignirent aux femmes qui avoient eû commerce avec les Espagnols, & qu'ils se virent atteints de cette maladie, ils l'appellérent le mal d'Espagne, ou le mal des Indes.

Mais la plûpart des François ne distinguant pas les Espagnols des Napolitains qui servoient un même Prince, & se trouvant en assiégeant la Ville de Naples, infectez d'un mal qu'ils n'avoient

point apporté de France, ils le nomméerent le mal de Naples ; & les Napolitains qui n'avoient point encore connu ce mal avant que leur Ville eût été assiegée par les François, le nommérent le mal François.

2. Cependant les Napolitains reprochoient tour à tour aux Espagnols & aux François, de leur avoir communiqué cette maladie. Mais dans la suite du tems les gens de bon sens ayant connu que ce mal étoit l'effet de l'usage immoderé de Venus, sans s'arrêter aux contestations de ces Peuples, nommérent cette contagion maladie venerienne, ayant en cela plus d'égard à la cause qui la produit qu'à son essence.

3. Depuis ce tems-là les Medecins qui ont observé les effets de ce mal, & la diversité des symptomes qui l'accompagnent, lui ont donné differens noms par rapport à d'autres maladies que les Anciens avoient déja nommées, & qui avoient beaucoup de convenance avec ces accidens.

Quelques-uns, par exemple, considerant que ce mal pouvoit se communiquer à plusieurs personnes en fort peu

de tems, l'ont désigné sous *l'Albotis d'Avicenne*, sous le *Terminthe* des Grecs, & d'autres sous cette espece de galle pustuleuse que les Anciens ont appellée, *Sahafati*.

D'autres faisant attention aux douleurs que les malades souffrent dans tous leurs membres, l'ont appellée *Arthritique*; & quelques-uns l'ont nommée *Psora*, à cause des pustules qu'elle produit sur la peau.

Plusieurs des Anciens ont prétendu, que c'étoit *l'élephantie* un peu dégenerée. D'autres ont regardé cette contagion comme l'assemblage de toutes les maladies; & d'autres comme une maladie douteuse, vague, & incertaine, que l'on ne pouvoit ranger sous aucun genre de maladie bien déterminé.

Enfin quelques-uns l'ont appellée galle de mauvais lieu, goute honteuse, carie venerienne, pustule impudique, & grosse verole; parce que les pustules veneriennes ressemblent assez à celles de la petite verole qui commencent à s'éteindre.

4. Cependant Jerôme Fracastor traitant de cette Maladie dans un Poëme

fort élegant, l'a nommée *Syphilide*, sur la croyance qu'il a eüe que le premier qui a été infecté de ce mal se nommoit Syphile, comme il l'insinuë en ces termes: Syphile, s'il en faut croire le bruit commun, étoit un Berger qui habitoit le long de cette riviere:

> *Syphilus ut fama est, ipsa hæc ad flumina Pastor.*

Pour nous quand nous aurons démontré dans la suite l'essence de cette Maladie, nous proposerons le nom que nous croirons lui être convenable, sans charger aucune Nation de ce honteux partage, & faisant en sorte que tout le Monde soit exemt d'une note si diffamante.

REMARQUES.

1. *Les Peuples sur qui...* Les reproches que se sont faits les uns aux autres, les François, les Espagnols, & les Napolitains, au sujet du Mal venerien, & ceux que l'on fait encore aux Indiens sur le même article, ont été & sont encore absolument mal-fondez, comme on le pourra voir dans la suite de nos Re-

marques ; & quand ces querelles auroient eu quelque fondement dans leur origine, elles devroient être terminées depuis long-tems, comme dit un Auteur moderne *. „ Car il semble, dit-il, que „ si l'on considere qu'il y a deux cens „ ans & davantage, que l'on a commencé à mouvoir ces questions, la „ prescription sur prescription doit terminer le procès, & acquerir à chacun „ la proprieté incontestable de ce qu'il „ possede depuis deux siécles.

2. *Maladie venerienne* ... Il est certain que le nom que l'on a donné de maladie venerienne, à la grosse verole, est le plus convenable qu'on ait pû lui donner ; puis qu'il présente d'abord à l'esprit son origine, qu'il ne doit qu'à l'usage dereglé de Venus, comme on le fera voir dans les Remarques des deux Chapitres suivans.

3. *Dans la suite les Medecins* .... Tous les noms que les Medecins ont donné à la grosse verole sur de legeres convenances avec d'autres maladies, ont été assez mal imaginez, ne tendant

* *Vrai dans son Traité de la maladie venerienne*, chapitre premier.

qu'à confondre des choſes qui ſont tout à fait differentes.

4. *L'a nommée Syphilide.....* Le nom de Syphilide donné à la groſſe verole par Fracaſtor, ne ſignifie rien, n'étant établi que ſur une fiction épiſodique, que cet Auteur a inventée pour embellir ſon Poëme.

Chapitre III.

Du tems auquel le mal venerien a commencé de paroitre.

Les Auteurs ont eû des opinions ſi differentes ſur le tems de la premiere apparition du mal venerien, que ceux même qui vivoient au tems de ſon origine, ne s'étant pas accordez ſur cet article, il eſt comme impoſſible qu'aprés deux ſiécles preſqu'écoulez nous puiſſions les concilier. C'eſt pourquoi nous nous contenterons de rapporter leurs opinions, afin de tâcher enſuite d'établir la nôtre plus ſolidement.

Quelques-uns, & Leonicenus entre

marques ; & quand ces querelles auroient eu quelque fondement dans leur origine, elles devroient être terminées depuis long-tems, comme dit un Auteur moderne *. „ Car il ſemble, dit-il, que „ ſi l'on conſidere qu'il y a deux cens „ ans & davantage, que l'on a com- „ mencé à mouvoir ces queſtions, la „ preſcription ſur preſcription doit ter- „ miner le procès, & acquerir à chacun „ la proprieté inconteſtable de ce qu'il „ poſſede depuis deux ſiécles.

2. *Maladie venerienne* ... Il eſt certain que le nom que l'on a donné de maladie venerienne, à la groſſe verole, eſt le plus convenable qu'on ait pû lui donner ; puis qu'il préſente d'abord à l'eſprit ſon origine, qu'il ne doit qu'à l'uſage dereglé de Venus, comme on le fera voir dans les Remarques des deux Chapitres ſuivans.

3. *Dans la ſuite les Medecins* .... Tous les noms que les Medecins ont donné à la groſſe verole ſur de legeres convenances avec d'autres maladies, ont été aſſez mal imaginez, ne tendant

* *Vrai dans ſon Traité de la maladie venerienne*, chapitre premier.

qu'à confondre des choſes qui ſont tout à fait differentes.

4. *L'a nommée Syphilide.....* Le nom de Syphilide donné à la groſſe verole par Fracaſtor, ne ſignifie rien, n'étant établi que ſur une fiction épiſodique, que cet Auteur a inventée pour embellir ſon Poëme.

Chapitre III.

Du tems auquel le mal venerien a commencé de paroitre.

Les Auteurs ont eû des opinions ſi differentes ſur le tems de la premiere apparition du mal venerien, que ceux même qui vivoient au tems de ſon origine, ne s'étant pas accordez ſur cet article, il eſt comme impoſſible qu'aprés deux ſiécles preſqu'écoulez nous puiſſions les concilier. C'eſt pourquoi nous nous contenterons de rapporter leurs opinions, afin de tâcher enſuite d'établir la nôtre plus ſolidement.

Quelques-uns, & Leonicenus entre

autres, ont attribué l'origine de la verole, à la corruption qu'ils prétendent que l'air contracta sous le Pontificat d'Alexandre six, à l'occasion du débordement extraordinaire du Tibre & des autres Rivieres qui s'y déchargent, qui ne firent du territoire de Rome qu'une vaste mer. Ensorte que pour conserver la mémoire d'un évenement si funeste, on grava sur une colomne que l'on éleva exprès dans une place publique, ces quatre Vers latins.

Tempore Alexandri Sexti, nonisque Decembris,
Intumuit Tibris bis senas circiter ulnas.
Insula quæque domus facta est, mediisque repentè
Circumducta viis æquabat cymba fenestras.

Voici ce que ces Vers signifient : Du tems d'Alexandre VI. le cinquiéme Decembre, le Tibre se déborda, & ses eaux crûrent d'environ douze brasses ; chaque Maison devint une Isle ; & l'on vit les bateaux voguer le long des ruës à la hauteur des fenêtres.

Or, disent-ils, les ordures & le limon,

que ces eaux débordées laissérent sur les terres, venant ensuite à être échauffez par les rayons d'un soleil ardent, il s'en éleva des vapeurs putrides, dont l'air fut infecté jusqu'au point de causer cette cruelle maladie.

Mais c'est bien vainement que ces Auteurs rapportent l'origine de ce mal au débordement des rivieres; puisque le territoire de Rome en souffrit tout le dommage, & que ce fut à Naples que l'on vit premierement paroitre la verole.

De plus les maux que ces sortes de débordemens produisent ordinairement, sont des fiévres pestilentes qui ne durent pas pendant un fort long-tems: au lieu que la contagion dont il s'agit, subsiste & s'augmente toûjours depuis plus de deux siécles. Joint à cela que les débordemens du Tibre qui avoient été fort fréquens avant celui-ci, n'avoient jamais causé une pareille maladie.

D'autres Medecins qui ont regardé ce mal comme épidemique, se sont crûs mieux fondez à imputer sa cause originelle aux influences des Astres; & entre les Partisans de cette opinion, Nicolas Massa & Jerôme Fracastor, tiennent

un rang conſiderable. Or l'un & l'autre nous diſent, que l'on ne doit pas s'étonner de voir paroitre en certains tems des maladies tout-textraordinaires, & entre pluſieurs qu'ils propoſent pour exemple, ils inſiſtent particulierement ſur la ſueür Angloiſe.

En un mot Fracaſtor a crû, que la verole qui avoit été inconnuë aux anciens Medecins, devoit ſon origine à la mauvaiſe configuration de certains Aſtres, & aux pernicieuſes influences qu'elle avoit cauſées; & il rejette abſolument la cauſe de ce mal ſur la conjonction de ces trois Planetes, Saturne, Jupiter, & Mars, qui arriva dans le tems même que la verole commença de paroitre: ce qui lui a donné lieu de s'en expliquer comme il a fait dans les Vers ſuivans:

Intremuit tractuſque novis de fluxibus æther
Paulatim aërei tractus & inania læta
Accepêre luèm, vacuaſque inſuetus in auras
Marcor iit, Cœlumque tulit veſtigia in omne.

En voici le ſens : Le Ciel chargé de nouvelles influences en fut agité. Les eſpaces immenſes de l'air s'infectérent peu à peu, & cette horrible contagion juſqu'alors inconnuë ſe répandit par tout, & ſe porta dans tous les Climats.

Mais on peut dire que les Aſtres ont trompé Maſſà & Fracaſtor ; parce que leurs effets ſont également bons, & qu'ils ne peuvent cauſer aucun mal par eux-mêmes ; quoi qu'en alterant l'air, les eaux de la terre, & les corps des hommes, d'une maniere ou d'autre, par la vertu qu'ils ont de contribuër à la generation & à la corruption des choſes naturelles, ils puiſſent par accident produire quelques mauvais effets. Mais de ſçavoir comment ils ont pû cauſer cette maladie particuliere plûtôt qu'une autre, c'eſt ce que ces Auteurs ne nous on point expliqué.

Il y en a d'autres qui prétendent que la verole n'eſt pas une maladie épidemique, mais ſporadique ; & qu'elle commença à Valence en Eſpagne, à l'occaſion d'un particulier François habitué dans cette Ville-là, lequel étant infecté de l'élephantie, donna à une femme

publique d'une grande beauté, jusqu'à 50 écus d'or, pour passer une nuit entiere avec elle : au moyen de quoi il lui communiqua une infection qui devint verole chez elle, dont elle fit part ensuite à tous ceux qui l'approchérent : de maniere que cette contagion devint en peu de tems fort commune.

Mais il n'y a pas d'apparence que ç'ait été là la premiere fois qu'une femme publique, ait eû commerce avec un homme atteint de l'élephantie ; outre que l'élephantie & la verole étant deux maladies fort differentes, il n'est pas probable qu'un Elephantique ait pû donner naissance à ce dernier mal.

1. Plusieurs se sont crus bien fondez à prétendre, que les Espagnols avoient apporté cette maladie contagieuse des Indes occidentales, où ils ont supposé qu'elle étoit épidemique, & qu'ils l'avoient ensuite fait passer dans l'Armée des François qui assiegeoient en ce tems-là la Ville de Naples.

2. Car les Historiens rapportent que Christophle Colomb en revenant du nouveau Monde, ramena plusieurs Soldats, qui n'étant pas moins chargez d'or

que de Mal venerien, arrivérent au port de Naples après une navigation de deux années, où ils ne manquérent pas de ſe plonger dans toutes ſortes de débauches principalement avec les femmes publiques ; & que s'abandonnant à la luxure avec une eſpece de fureur, ils donnérent lieu à la géneration de cette maladie.

3. Ils diſent de plus, qu'après un certain tems les vivres commençant à manquer aux Aſſiegez, ils renvoyérent les bouches inutiles,& entre autres les femmes gâtées, que les François reçûrent avec plaiſir, ne ſe doutant point du piége qu'ils leur tendoient ; en ſorte que s'en donnant avec elles comme l'on dit, à cœur joye, ils s'infectérent par-là d'une contagion qui leur avoit été juſqu'alors inconnuë.

4. C'eſt ce qui a fait dire à ces Hiſtoriens, que les Eſpagnols ont apporté cette maladie non-ſeulement à Naples, mais auſſi dans toute l'Italie, d'où elle s'eſt bientôt répanduë dans tout l'Univers.

5. Mais ces Hiſtoriens ſe ſont trompez, en avançant que le Mal venerien étoit épidemique dans certaines regions des Indes. Car la maladie qui regne

dans ce pays-là eſt differente de la verole, & l'on ne ſçait point encore ſi elle y eſt cauſee par le vice de l'air, par la mauvaiſe qualité des eaux, ou par le mauvais regime.

André Ciſalpin rapporte une autre origine de cette maladie ſur le recit d'un certain Soldat de la ville d'Arezzo, qui s'étoit trouvé à la guerre de Naples, & qui rapportoit qu'il y a une Ville prés du Mont-Veſuve nommé Suma, autour de laquelle on recüeille beaucoup de cet excellent vin qu'on nomme *Sachyma*; que cette Ville ayant été abandonnée de nuit par les Eſpagnols, pendant que la Ville de Naples étoit aſſiegée par les François, les premiers avoient eu ſoin avant leur retraite d'infecter tous ces excellens vins, en y mêlant du ſang des malades qui étoient dans l'hôpital de Saint Lazare; en ſorte que les François qui y entrérent bien-tôt aprés, ayant bû avec profuſion de ce vin empoiſonné, s'étoient auſſi-tôt ſentis attaquez de ſymptomes aſſez ſemblables à l'éléphantie. Mais ſi cela étoit vrai, l'éléphantie auroit plûtôt provigné que la verole par ce ſtratageme.

Leonard Fioraventi fameux Empyri-

que a eu une opinion ſur l'origine de la verole,que je n'ai lüe dans aucun autre Auteur.

Il raconte que dans le deſir de s'inſtruire de plus en plus dans la Science des choſes naturelles, il avoit fait un voyage à Naples, où il s'étoit entretenu avec divers Sçavans, & entre-autres avec un Vieillard âgé de 98 ans nommé *Paſchal Gibiloto*, qui lui avoit rapporté, qu'au tems que Jean Fils de René Duc d'Anjou faiſoit la guerre à Alphonſe Roi de Naples vers l'an 1456. il avoit ſouvent entendu dire à ſon Pere, qui étoit Marchand dans l'Armée de ce Roi, que la cherté des vivres & particulierement des viandes, ayant été fort grande dans les deux Camps, les Vivandiers de l'un & de l'autre, alloient en cachette pendant la nuit couper par morceaux les cadavres des Soldats qui avoient été tuez,pour les apprêter en diverſes manieres, & les vendre enſuite aux Soldats vivans, qui mangeoient avidement, ſans le ſçavoir, ces chairs ainſi aſſaiſonnées dans des pâtez, & cela pendant un aſſez long-tems, juſqu'à ce que par le moyen de cette nourriture la verole devint ſi

commune dans le Camp des François, qu'à peine se trouvoit-il un Soldat qui ne fût couvert de pustules, qui n'eût des bubons , des douleurs veroliques, & à qui les poils ne tombassent.

Or sur le récit de ce particulier, Fioraventi étant de retour chez lui, fit quelques experiences pour être certain, si la chair humaine prise pour nourriture produiroit la verole.

Pour cela il commença à nourrir un cochon,dans la nourriture duquel il mêla de l'axonge, & peu de jours après toutes ses soyes tombérent, & il se trouva couvert de pustules, de tumeurs, & de bubons.

N'étant pas content de cette premiere experience, il la réitera sur un chien qu'il enferma dans une chambre, & à qui il ne donna ensuite à manger pendant deux mois que de la chair de chien; & il arriva à ce chien comme il étoit arrivé au cochon, de perdre ses poils & de souffrir le jour & la nuit des douleurs cruelles, qui l'obligeoient à faire des heurlemens plaintifs semblables aux cris d'un malade.

Il fit enfin pour la troisiéme fois la même

même experience ſur un hibou, qui eut un ſuccès tout pareil : ſurquoi il conclut que tout animal nourri des chairs de ſa propre eſpece, ne manque point de contracter la maladie que nous autres Napolitains appellons aujourd'hui le mal François : & il prétend de plus prouver par ces mêmes experiences, que c'eſt par la même raiſon que le mal venerien eſt épidemique dans les regions du nouveau Monde où il y a des Antropophages.

On a lieu ſans doute de s'étonner, que cet Empyrique, qui n'étoit à vrai-dire qu'un bon barbier, ait découvert la cauſe de la verole par ces experiences, & que tous les Auteurs Italiens, François, & Eſpagnols, n'en ayent fait aucune mention.

Mais il faut convenir auſſi, que le récit de ce vieux Napolitain dont il parle, ne ſuffit pas pour établir un fait de cette importance : d'autant plus que cet évenement ne quadre pas au tems où cette maladie ſe déclara ; puis qu'il eſt certain que le verole n'étoit point connuë vers l'an 1456. lorſque le Fils de René d'Anjou faiſoit la guerre au Roi Alphonſe

de Naples, & qu'elle ne parut que l'an 1494. durant l'Expedition que fit le Roi de France Charles huitiéme au Royaume de Naples.

D'ailleurs quand nous ſuppoſerions qu'il ſeroit vrai, qu'un Animal nourri des chairs de ſa propre eſpece, ſeroit bien-tôt après couvert de puſtules, ſouffriroit de cruelles douleurs en tous ſes membres, & perdroit tous ſes poils, ce que nous ſçavons neanmoins par experience n'être pas veritable ; il s'agiroit encore de ſçavoir ſi cette maladie ſeroit préciſément celle que nous appellons aujourd'hui la groſſe verole, qui ſe communique le plus ſouvent par le congrès.

Au reſte cet Empyrique auroit dû nous dire, pourquoi un Animal qui ſe nourrit des chairs de ſa propre eſpece, a des puſtules ſur tout ſon corps, des douleurs violentes, des bubons, & pourquoi il ſouffre la dépilation, pendant que celui qui ſe nourrit des chairs d'un autre eſpece, ſe trouve exempt de tous ces ſymptomes.

Enfin nous avons lieu de croire, que ce qui nous eſt rapporté de l'épidemie prétenduë de ces Indiens antropophages

eſt fabuleux ; puiſque nous ſçavons que ceux qui ont vécu long-tems de chair humaine dans nôtre climat ſans le ſçavoir, n'ont point été attaquez de cette maladie : outre qu'il eſt certain que les puſtules, les douleurs de membres, les bubons, & la dépilation, ſont un mal populaire dans quelques régions des Indes ; mais que la chair humaine priſe pour nourriture n'eſt pas la cauſe de cette epidemie dans les lieux ou elle regne ; mais qu'elle y eſt cauſée par le vice de l'air, des eaux, & du regime, comme nous l'avons ci-devant avancé.

6. Aurele Minadoüs a crû que cette contagion devoit ſon origine à l'extreme corruption de la matrice des femmes les plus impudiques, cauſée chez elles par le mélange des differentes ſemences. Car tout de même, dit-il, qu'une ſeule ſemence toûjours reçûë dans une matrice lui eſt familiere, lui eſt ſalubre, & excite ſa fécondité ; il s'enſuit auſſi que la multitude & la diverſité des ſemences reçûës dans une autre matrice, la rendent impure & ſterile ; parce que la meilleure ſubſtance produit la plus mauvaiſe corruption & la plus venimeuſe :

mais il eſt très-difficile d'expliquer d'où vient cette contagion venerienne.

7. Or il eſt faux que le congrès immoderé corrompe la ſemence : car ſi cela étoit, la verole auroit pû ſe produite, ſans communication ; puiſque cette action a toûjours été exercée ſans regle & ſans meſure depuis le commencement du Monde, & principalement depuis cette feconde benediction, dont Dieu ſe ſervit pour ordonner à tous les hommes de croître, de multiplier, & de remplir la Terre : car l'acte requis pour cette multiplication, s'eſt fait ſans interruption depuis que le précepte l'a rendu néceſſaire pour la conſervation de l'eſpece humaine. Ce qui a fait dire au Poëte, que tous les animaux combattent pour la vie & pour l'amour.

Per victum & coitum pugnant animalia quaque.

En effet la convoitiſe n'eſt jamais ſatisfaite : elle n'eſt pas ſi tôt éteinte qu'elle ſe rallume : l'uſage ne fait que l'augmenter. On ſe laſſe de toute autre choſe, mais on n'eſt jamais las de gouter ce plaiſir ; & ce deſir eſt ſans ceſſe allumé

dans les femmes par le prurit que cette passion effrénée excite dans leurs parties génitales. Ce qui a fait dire à Juvenal dans la sixiéme de ses Satyres d'une femme qui étoit fort lubrique, qu'elle se retiroit toûjours plus fatiguée que rassasiée du plaisir.

Et lassata viris nondùm satiata recessit.

Il est donc certain par experience, que l'acte venerien, quelque immoderé qu'il puisse être, aussi-bien que la prétenduë corruption des differentes semences, n'ont jamais produit le mal venerien sans communication : aussi n'y a-t'il point d'Auteurs qui ayent fait cette remarque, qu'ils n'auroient pas manqué de faire, s'ils en avoient eu quelque connoissance.

8. De plus nous n'estimons pas qu'il se puisse faire un mélange des differentes semences dans la matrice, ni par consequent qu'il s'y en puisse faire une corruption contagieuse. Il nous paroit même que Minadoüs étoit, peu instruit de la manœuvre de Venus : car les femmes publiques ne retiennent point la

ſemence dans leur matrice après le congrès : mais cette matiére s'en écoule d'elle même ; ces ſortes de femmes ayant cette partie fort gliſſante & ſans aucune ride.

Que s'il leur arrive quelque fois d'en retenir quelque portion, ou elles la rejettent peu de tems après telle qu'elles l'ont reçûë ; ou bien elles deviennent groſſes, & l'orifice de leur matrice ſe ferme alors ſi exactement, que la pointe d'une aiguille ne pourroit pas y entrer ; ou bien elles ſe compriment elles mêmes ſi fortement, qu'elles engagent par cette expreſſion toutes les humiditez contenuës dans leur vagin à s'écouler au dehors : ce qui fait que ces femmes reſſentent un double plaiſir dans leur congrès : le premier leur eſt cauſé par l'éjaculation de la ſemence virile, & le ſecond par cette expreſſion : d'où il faut inferer que la matrice de ces femmes ne doit pas être regardée comme un égout rempli de differentes ſemences corrompuës.

Au ſurplus la ſemence virile n'eſt le plus ſouvent éjaculée que dans le vagin, d'où elle ſort auſſi-tôt comme elle y eſt

entrée : & ces femmes incontinent après le congrès, s'essuyent avec un linge ou avec un tampon fait pour cet usage.

Les Historiens & les Medecins conviennent cependant sur le tems auquel ils marquent l'apparition de cette maladie, quand ils disent qu'en l'année 1494. lorsque le Roi Charles VIII. faisoit la guerre au Roi Alphonse, & qu'il assiégeoit Naples avec une grosse Armée, l'on commença à s'appercevoir de cette maladie dans le Camp des François,

Car les Napolitains, disent-ils, ayant chassé hors de leur Ville les bouches inutiles, à cause de la cherté des vivres, les François reçûrent avec plaisir les femmes de mauvaise vie ; & comme les Soldats n'ont point de honte de s'approcher même en public, des femmes les plus abandonnées ; ceux-ci dont la passion étoit des plus violentes, touchez de leur beauté, se joignirent à elles avec tant de fureur, que toute leur Armée se trouva dans la suite infectée du virus qu'elles y avoient communiqué ; de maniere qu'à peine se trouva-t'il un seul Soldat qui fût exemt de chancres, de pus-

tules, d'ulceres, de bubons, & de douleurs veroliques : ce qui a donné lieu à Fracaſtor de commencer ainſi ſon excellent Poëme : D'où ſont venuës les ſemences de ce mal inconnu durant tant de ſiécles ; & par quelles avantures s'eſt-il répandu dans nos jours avec tant de fureur par toute l'Europe, dans une partie de l'Aſie, & même juſques dans les Villes de l'Afrique ? A l'égard de l'Italie, ce mal y a pénetré par le moyen des guerres que les François y ont portées : auſſi a-t'il pris ſon nom de cette Nation.

Qui caſus rerum varii quæ ſemina morbum,
Inſuetum, nec longa ulli per ſæcula viſum.
Attulerint, noſtrâ qui tempeſtate per omnem
Europam, partemque Aſiæ, Lybiæque per urbes
Sæviit : in Latium verò per triſtia bella
Gallorum irrupit, nomenque à Gente recepit.

9. Mais il eſt impoſſible de débroüiller ſi ç'ont été les François qui aſſiége-

rent Naples, ou les Napolitains qui étoient assiégez, ou les Espagnols qui vinrent à leur secours, qui infectérent les premiers le Genre humain de cette contagion, ou s'ils la reçûrent d'ailleurs; & cette incertitude les a tous portez à se reprocher ce malefice les uns aux autres, & à donner à la maladie le nom de chacune de ces Nations. Le mal François a pourtant été celui qu'on lui a donné le plus ordinairement; parce que ç'a été à leur occasion que cette contagion s'est communiquée.

REMARQUES.

1. *Plusieurs se sont crûs* .... L'opinion de la transmission de la verole des Indes occidentales en Europe, par les Espagnols qui avoient suivi Christophle Colomb à la découverte du Nouveau Monde, a été reçûë de la plûpart des Auteurs, sur une tradition fort incertaine: les faits qu'ils rapportent pour l'appuyer, étant faux dans leurs circonstances les plus essentielles, & démentis par les Historiens les plus autorisez, comme on le verra dans la suite.

2. *Car les Historiens rapportent ....*
Il n'eſt point vrai, que Chriſtophle Colomb revenant du nouveau Monde, ait abordé au port de Naples avec pluſieurs Soldats comme l'Auteur le dit ſur le rapport de certains Hiſtoriens qu'il ne nomme point : au contraire Herrera dans ſon Hiſtoire des Indes occidentales, rapporte que Colomb au retour de ſon premier voyage, après avoir été long-tems battu d'une très-rude tempête, toucha d'abord à un petit port de Portugal, où ayant fait deſcendre à terre quelques-uns de ſes gens, pour rendre graces à Dieu dans une Chapelle dédiée à la Sainte Vierge, de l'avoir ſauvé lui & les ſiens, des grands dangers qu'ils avoient courus dans leur trajet, ſes gens furent arrêtez par le Gouverneur du Lieu, juſqu'à ce qu'il en eût donné avis au Roi de Portugal, qui invita Colomb à le venir voir à Liſbonne : ce qu'il fit. Après quoi il vint faire ſon débarquement au port de Palos d'où il étoit parti. Enſuite il alla par terre à Barcelonne, pour rendre compte au Roi Catholique du ſuccès de ſon voyage.

Il eſt auſſi contre la vérité, que Co-

lomb ſoit revenu de ſon premier voya-avec un grand nombre de Soldats ; puiſque le même Hiſtorien dit, qu'il n'en avoit mené d'Eſpagne que quatre vingts-dix, & qu'il en avoit laiſſé 39, pour garder un fort qu'il avoit fait conſtruire dans un lieu qu'il nomme Natividad.

Enfin il n'eſt pas moins faux, que ces prétendus Soldats ſoient abordez à Naples, après une navigation de deux années ; puiſque le voyage entier ne dura que ſix mois & demi, & qu'au lieu de débarquer à Naples, ils prirent terre, comme on l'a déja dit, au même port de Palos où ils s'étoient embarquez l'année precedente. Deplus ils arrivérent à Palos au mois de Mars 1493. qui n'étoit point le tems de l'Expedition des François à Naples, où ils n'entrérent qu'en Février 1495.

3. *Ils diſent de plus ....* L'Auteur comme beaucoup d'autres Medecins & Chirurgiens, qui ont écrit de l'origine du mal venerien ſur la foi des Hiſtoriens, qu'ils pretendent être leurs garants, mais qu'ils ne nomment pas plus les uns que les autres, ſuppoſent pluſieurs faits qui ſont d'une fauſſeté toute évi-

dente, comme par exemple, que les François conduits par le Roi Charles VIII. assiégerent la Ville de Naples : ce qui n'est pas véritable ; puisque Philippe de Commines, Guichardin, Paul-Jove, Mezeray, & tous les autres Historiens qui ont parlé de l'expedition de Naples, conviennent unanimement, que le Roi Charles, en traversant l'Italie d'un bout à l'autre, ne trouva qu'une très-foible résistance en trois endroits.

1°. A Castel-fortin appartenant à la Maison de Conti, qui fut pris d'assaut avec beaucoup de facilité.

2°. Au mont Saint-Jean, Forteresse située sur la frontiere de l'Etat Ecclesiastique du côté qu'il confine avec le Royaume de Naples, laquelle fut battuë pendant huit heures, ensuite prise d'assaut & saccagée.

3°. Au passage de Canello près de l'Abbaye de Saint Germain, qui fut forcé par le Maréchal de Rieux, pendant que le Comte de Guise qui avoit l'avant-garde de l'Armée, se saisit de Saint Germain. Après quoi Jean Jaques Trivulse ayant livré la Ville de Capoüe, celle d'Averse suivit son exemple. Et à

l'égard de la Ville de Naples, c'est ainsi qu'en parle Mezeray dans sa grande Histoire :

„ Deux jours après que Ferdinand en „ fut parti, les Napolitains envoyérent „ les Principaux de leur Ville en porter „ les clefs à Charles : lequel leur ayant „ accordé avec profusion tous les privi- „ léges qu'il sçurent lui demander, y „ entra le lendemain qui étoit le vingt- „ deuxiéme Février.

„ Il y avoit trois Forteresses qui la gar- „ doient encore, la Tour de Saint Vin- „ cent bâtie pour la garde du port, le „ Châreau neuf assis sur le bord de la „ mer, & celui de l'Oeuf, ainsi nommé „ pour sa forme ovale, fondé dans la „ mer sur un roc qui joint avec un pont „ étroit à un rivage proche de Naples.

„ Mais la Tour fut incontinent ren- „ duë ; & les Lansquenets qui étoient „ dans le Château-neuf, après une lege- „ re défense, crûrent que c'étoit une „ assez grande gloire pour eux, d'avoir „ seulement osé attendre les Armes des „ François : si bien qu'ils contraignirent „ le Gouverneur de la Place de compo- „ ser : c'étoit Alphonse d'Avale Marquis

„ de Pescaire. Le Château de l'Oeuf „ étant plus bas & en quelque façon „ commandé par celui - ci , ne supporta „ que peu de jours l'effet de l'artillerie , „ & capitula aussi-bien que les autres.

Il s'ensuit donc de ce que rapporte cet Historien, que la Ville de Naples ne fut point assiégée par Charles VIII. & par consequent qu'après un certain tems les vivres ne manquérent point aux Assiégez ; & qu'ainsi ils ne furent point obligez à mettre dehors les bouches inutiles ; que ces bouches inutiles mises dehors , & entre autres les femmes publiques , ne furent point un piége que les Ennemis tendirent aux François ; que les François ne donnérent point avec plaisir dans un piége qui ne leur fut point tendu ; & qu'ayant pris possession de Naples , s'il leur arriva de se divertir avec les femmes publiques, ce fut de leur propre mouvement par la liberté que se donnent les gens de guerre de ne rien refuser à leurs plaisirs, lorsque l'occasion s'en présente.

4. *Ce qui fait dire....* Il est vrai, comme on l'a dit ci-devant , que les Historiens qui ont écrit de l'Expedition de

Charles huit, auſſi-bien que les Auteurs qui ont écrit de la maladie venerienne, ont prétendu pour la plûpart, que cette maladie avoit paſſé des Indes occidentales en Europe par le moyen des Eſpagnols, qui avoient accompagné Chriſtophle Colomb à la Conquête du nouveau Monde, où ils ont crû que ce mal étoit épidemique : mais il eſt vrai auſſi que ces Hiſtoriens & ces Auteurs n'ont jamais fait voir, que cette opinion fût établie ſur des preuves convaincantes : ce qui donne tout ſujet de penſer, qu'elle a paſſé des uns aux autres ſur une tradition mal fondée ; & il ſuffit d'examiner ce qu'ils en diſent pour en convenir.

Mezeray, par exemple, finit en ces termes le récit du voyage de Charles huit en Italie. „ Donc de ce voyage, dit „ cet Hiſtorien, qui avoit heureuſe- „ ment commencé, les François ne rem- „ portérent pas beaucoup d'honneur, „ mais une très-des-honnête & très- „ cruelle maladie, gagnée par conta- „ gion venerienne, à laquelle on a don- „ né le nom de verole, à cauſe de ſes „ puſtules livides.

„ Ce mal eſt le rigoureux fleau de la

„ débauche, l'abregé de tous les maux, „ le ſcandale des Medecins ; enfin c'eſt „ un monſtre indomptable qui ſe changeant en plus de formes que Prothée, ſe cache devant les remedes ; » puis aprés un long-tems qu'il a ſemblé „ aſſoupi, pouſſe derechef ſon venin, „ & tourmentant ces malheureux patiens par une infinité de ſupplices, ne „ leur donne que bien tard & aprés mille morts, la mort l'unique remede „ qu'ils puiſſent eſperer.

„ Les Medecins ſont preſque tous „ d'accord maintenant, que cette maladie eſt venuë des Indes ; parce qu'elle eſt ordinaire dans les Iſles de l'Amerique, comme la petite verole l'eſt „ ici, & diſent quelle en a été apportée „ par l'incontinence des Caſtillans, qui „ la multipliérent en Sicile & au Royaume de Naples.

» Mais quoi qu'en effet elle ſoit ſemblable à celle de ces Inſulaires, & qu'elle ſe gueriſſe par les mêmes remedes „ qui ſont le gayac & la ſalſepareille ; „ néanmoins cette raiſon pourroit bien „ être fauſſe, s'il eſt vrai ce que dit le „ docte Fracaſtor, que ce mal avoit été

„ prédit par les Aſtrologues comme un „ effet des Aſtres ; que pluſieurs en furent d'abords atteints ſans aucun at„ touchement , & que l'on vit naitre „ les mêmes années d'autres maladies „ auparavant inconnuës.

On peut inferer trois choſes de la rélation de cet Hiſtorien.

1°. Que cette opinion communément reçuë parmi les Medecins touchant l'origine de la verole n'eſt pas tout à fait certaine.

2°. Que la maladie épidémique qui regnoit aux Iſles de l'Amerique dans le tems que l'on en fit la découverte , pouvoit être differente de la verole , telle que nous la voyons preſentement , & qu'elle a été connuë depuis l'Expedition de Naples.

3°. Que l'on n'a peut-être pas plus de ſujet d'avancer que les Eſpagnols ont apporté cette maladie du nouveau Monde en Europe , que de dire qu'ils l'ont portée d'Europe aux Indiens , s'il eſt vrai ſur tout, qu'elle n'y ait été connuë qu'au tems qu'Herrera nous a marqué l'origine de cette maladie,au chapitre onziéme du cinquiéme Livre de ſon Hiſtoire des

Indes occidentales, qui arriva ſelon lui, en l'année 1503. Voici ce qu'il en dit.

„ Cependant le défaut de vivres qu'il „ y eut dans l'Eſpagnole, donna ſujet „ aux Caſtillans de manger quantité de „ choſes viſqueuſes, & la diſette que „ ſouffrirent les Indiens à faute de ſe- „ mer, leur cauſa à tous de nouvelles „ maladies.

„ Ils devinrent au commencement „ tellement jaunes, qu'il ſembloit que „ leur viſage étoit tout ſaffrané, ce qui „ leur dura long-tems ; & cela joint à „ la converſation de leurs femmes, ce „ mal ſe communiqua de l'un à l'autre „ de telle ſorte, que les Caſtillans & les „ Indiens étoient méconnoiſſables : ce „ qui les affligea fort.

„ Il leur vint de certains grains, qui „ leur ſortoient du corps avec des dou- „ leurs extrêmes ; & cette infirmité de- „ vint contagieuſe & ſans aucun reme- „ de ; de ſorte qu'ils mouroient comme „ enragez : à cauſe de quoi pluſieurs s'en „ retournérent en Caſtille, s'imaginant „ que l'air de leur Patrie les guériroit : „ mais au contraire ils en infectérent „ d'autres, & Dieu voulut que là où le

„ mal étoit contracté le remede s'y ren-
„ contrât ; parce que quelque tems après
„ une Indienne femme d'un Castillan,
„ découvrit un certain bois qu'ils ap-
„ pellent Gayacan , par le moyen du-
„ quel ils commencérent à recevoir du
„ soulagement.

Or entre beaucoup d'Auteurs qui ont écrit du mal venerien , & qui ont suivi au sujet de son origine la tradition incertaine dont il s'agit , il y en a pourtant eû quelques-uns qui ont crû avoir lieu de la révoquer en doute. Tel a été entre autres David Planis-Campi fameux Chymiste , à qui il a paru que le tems du voyage que Colomb avoit fait au nouveau Monde, ne pouvoit pas s'accorder avec celui de l'Expedition du Roi Charles huit, & qu'il étoit par consequent impossible que les Avanturiers qui avoient accompagné Colomb à son premier voyage , eussent été en état de communiquer aux Soldats François qui suivirent Charles VIII. en Italie , le mal qu'ils avoient contracté aux Indes ; se fondant en cela sur l'autorité de l'Historien du Verdier, qui dit au Chapitre 30. du quatriéme Livre de son Histoi-

re, que Colomb n'arriva aux Indes que le onziéme Novembre de l'an 1492. & revint en Eſpagne le 30. Avril 1493. & qu'il partit d'Eſpagne pour ſon ſecond voyage le 15. Septembre de la même année, qui étoit ſelon Planis-Campy juſtement le tems auquel le Roi Charles VIII. faiſoit ſon Expedition de Naples.

D'où il conclut qu'il n'eſt pas probable, que les Soldats de Colomb puſſent être en même tems en Eſpagne, aux Indes, & à Naples, pour communiquer aux François le mal qu'ils avoient contracté en accompagnant cet Amiral en ſon premier voyage : outre que Colomb ne ramena de ce Voyage que très-peu de Soldats ; en ayant laiſſé 38 pour garder un Fort qu'il avoit fait conſtruire dans l'Iſle Eſpagnole ; enſorte qu'il n'en avoit pas pû ramener plus de 80, qui n'étoit pas un nombre ſuffiſant pour pouvoir gâter en peu de tems une auſſi puiſſante Armée que celle du Roi Charles huit.

Joint à cela que la plûpart des Auteurs qui ont écrit de la verole, ſuppoſent que Colomb avoit amené quantité

de femmes Indiennes de ſon premier voyage : ce qui eſt faux ; puis qu'Herrera aſſure qu'il n'en amena que dix Indiens & pas une ſeule femme.

Toutes ces choſes bien conſiderées, la concluſion de Planis-Campi ſeroit en quelque façon plauſible ; mais par malheur Charles VIII. n'arriva à Naples qu'au 21. Février de l'année 1494. comme tous les Hiſtoriens dignes de foi en conviennent ; auquel tems il ſe pouvoit bien faire que beaucoup de Soldats revenus des Indes euſſent paſſé à Naples ; puiſque Colomb ne fut pas plûtôt arrivé aux Indes pour la ſeconde fois, qu'il renvoya douze Navires en Eſpagne à la fin de l'année 1493. ſous la conduite d'Antoine de Torres, comme nous l'apprend Herrera au chap. 20. du cinquiéme Liv. de ſon Hiſtoire des Indes, traduite de l'Eſpagnol par Jean de la Coſte ; & qu'il pouvoit bien être arrivé, que pluſieurs des Soldats qui étoient revenus ſur ces douze vaiſſeaux, euſſent pris parti dans les Troupes que le Roi Catholique envoya au Royaume de Naples durant le tems que les François ſéjournérent en Italie : outre que depuis le re-

tour de ces douze vaiſſeaux, le voyage des Indes fut ſi fort du goût des Eſpagnols, dans la vûë d'avoir part aux richeſſes du nouveau Monde, qu'il y avoit ſans ceſſe des vaiſſeaux en route pour aller d'Eſpagne aux Indes, ou pour revenir des Indes en Eſpagne ; de maniere que durant le ſéjour des François en Italie, il pouvoit déja être revenu des Indes une infinité d'Avanturiers, plus propres encore à en rapporter la verole, ſi elle y avoit été épidemique, que ces richeſſes immenſes qui n'y ont été bien faciles à acquerir, qu'après les Conquêtes du Mexique & du Perou, qui ne ſe firent que long-tems après la découverte des Iſles que Colomb avoit faite.

Mais ſi ce méconte de Planis-Campi rend ſon objection inutile, la tradition dont il s'agit n'en eſt pas pour cela mieux autoriſée ; puiſque le même Hiſtorien que l'on vient de citer, ne marque l'origine de la verole parmi les Eſpagnols & les Indiens, au Livre cinquiéme de ſon Hiſtoire des Indes occidentales, chapitre onziéme, qu'en l'année 1503. qui ſont près de neuf années après l'Expedi-

tion de Charles VIII. comme nous l'avons déja remarqué.

Or s'il eſt vrai, comme cet Auteur le dit, que la verole n'ait paru aux Indes qu'en 1503. Les Indiens & les Eſpagnols revenus des Indes au premier & au ſecond voyage de Colomb, n'ont pas pû apporter ce mal en Italie, depuis la fin de 1494. juſqu'à la fin de 1495. que dura le tems que Charles VIII. employa à ſon Expedition de Naples; & par conſequent ſuppoſé qu'il y eût à Naples des Soldats Eſpagnols qui fuſſent revenus des Indes, ce qui n'eſt pourtant pas probable, (puiſque Ferdinand Roi d'Arragon n'envoya des troupes au Royaume de Naples, que lorſque Charles VIII. étoit prêt d'en partir,) ce ne furent point ces prétendus Soldats Eſpagnols, qui communiquérent aux Soldats François le mal venerien que ces derniers y contractérent; puiſque ſelon cet Auteur, ce mal n'étoit point encore connu dans les Antilles, dont ces Eſpagnols étoient revenus peu de tems auparavant.

5. *Mais ces Hiſtoriens ......* Les Hiſtoriens qui ont avancé que le mal venerien étoit épidémique dans les In-

des, ne l'ont fait que ſur des traditions incertaines, & n'ont jamais décrit cette épidemie prétenduë d'une maniere qui nous donne lieu de juger, qu'elle fût précisément du même caractere que la verole, telle qu'elle a été connuë depuis l'Expedition de Naples; c'eſt à dire que ce fût une virulence contractée ordinairement par l'accouplement des deux ſexes, qui ſe communiquât d'un ſujet infecté à un ſujet ſain, ſe manifeſtant par des gonorrhées, des ulceres chancreux à la verge, des bubons aux aînes, des puſtules larges & plattes ſur toute la ſurface du corps, & particulierement à la tête, au fondement, & aux parties génitales, par la chûte des cheveux & des ſourcils, par des ulceres virulens en differens endroits, des caries, des tophes, des nodus, & des tumeurs gommeuſes accompagnées de douleurs inſupportables principalement durant la nuit, infectant d'abord la maſſe du ſang & des humeurs, puis les parties molles, & ſucceſſivement les plus ſolides, enfin ce mal étant négligé ou mal traité, jettant les malades dans l'aſthme, la phtyſie, & l'hydropiſie.

De plus

De plus l'étonnement dont les Indiens furent frappez à la premiere apparition de la verole dans l'Isle de Saint Domingue en 1503. ainsi qu'Herrera le rapporte dans l'endroit cité, ne marque pas que cette maladie fut fréquente & familiere parmi ces Peuples.

On a lieu d'inferer la même chose de ce que cet Historien allegue au vingtiéme Liv. de son Histoire chapitre quatriéme, touchant la cause de la multiplication de ce mal.

„ Dans ce tems-là, dit-il, on fit cou-
„ rir le bruit qu'il venoit un Negre
„ dans l'armée de Narvaëz, qui avoit
„ la verole, & comme la Peuplade de
„ Zempoala étoit fort grande, qu'il y
„ avoit quantité de gens, & que les mai-
„ sons que les Indiens habitoient étoient
„ si petites qu'ils vivoient fort à l'é-
„ troit; la verole se fourra parmi les In-
„ diens, de telle sorte que soit à cause
„ qu'il ne sçavoient point les remedes
„ pour en guérir, ou parce qu'ils avoient
„ coutume de se laver tous les jours
„ avec le mal qui les brûloit, aidé de la
„ chaleur du climat, qui sont toutes
„ choses contraires à ce mal, il en mou-

„ rut une infinité : d'où il arrivoit en-
„ core un autre inconvenient , qui eſt
„ que les femmes étant atteintes de ce
„ mal ne pouvoient plus moudre le
„ mays , ni cuire le pain. Il y avoit
„ une ſi grande quantité de corps morts,
„ que les vivans ne ſuffiſoient pas pour
„ les enterrer ; & cette puanteur cor-
„ rompit l'air , ce qui faiſoit apprehen-
„ der la peſte.

„ Cette maladie de la verole s'éten-
„ dit par toute la nouvelle Eſpagne , &
„ cauſa une grande mortalité : & c'étoit
„ une choſe étonnante de voir les In-
„ diens tous défigurez à force de s'arra-
„ cher le viſage en ſe grattant.

„ Beaucoup ont opinion , que ce mal
„ ne procedoit pas de la contagion du
„ Negre , parce qu'ils affirment que de
„ tems en tems cette maladie , & encore
„ d'autres , y arrivent ordinairement ,
„ & qu'elles ſont generales dans les
„ Indes.

Mais ſi cette maladie étoit épidemique & generale dans les Indes avant l'arrivée du Negre , quel deſordre ſa venuë pouvoit-elle cauſer ? ou ſi ſon arrivée pouvoit être préjudiciable aux per-

ſonnes ſaines ; pourquoi les Eſpagnols & les Indiens qui en étoient avertis ne prenoient-ils pas des meſures, pour empêcher que ſon commerce n'en infectât d'autres ?

Cependant ce récit de l'Hiſtorien Herrera, a donné lieu à Etienne Blancard Medecin Hollandois, d'avancer dans un Traité particulier qu'il a donné de la verole, qu'il ſe pourroit bien faire que loin que ce mal ait été apporté des Indes Occidentales par les Eſpagnols, comme on le croit communément, il auroit été au contraire porté d'Italie dans ces vaſtes pays par ce Negre eſclave de Pamphile Narvaëz, qui l'avoit contracté au Siége de Naples où il s'étoit trouvé ; Ferdinand Cortez aſſurant dans ſes Memoires, ſelon cet Auteur, qu'avant ſon Expedition dans la nouvelle Eſpagne, la verole n'y avoit point été connuë & qu'elle y avoit été apportée par ce Negre.

Thomas Sydenham Medecin Anglois eſtime, que le mal venerien a paſſé de la Guinée dans les Indes occidentales, à l'occaſion des Negres que les Eſpagnols ont tiré de ce pays-là, pour ſervir dans les Iſles de l'Amerique. Or cet Auteur

prétend que la verole eſt endemique dans la Guinée, & que les Negres ſont attaquez de ce mal, de la même maniere que les Septentrionaux ſont atteints du ſcorbut, ſans que l'impureté du congrès y ait aucune part : de maniere que les eſclaves Negres ayant communiqué ce mal, tant aux Indiens qu'aux Eſpagnols dans les Iſles de l'Amerique, ces derniers l'ont enſuite tranſporté en Europe, d'où il s'eſt répandu dans tout l'Univers.

Mais ſi cela étoit, comment ce mal auroit-il paru à Naples, durant l'Expedition de Charles VIII. qui ſe fit depuis la fin de l'année 1494. juſqu'au milieu de l'année 1495 ? puiſque les Eſpagnols ne commencérent à tirer des Negres de la Guinée pour ſervir dans les Indes occidentales, qu'en l'année 1516. comme il eſt rapporté par le dernier Hiſtorien * du Cardinal Ximenez, qui nous apprend, que ſur les plaintes réiterées tant à ce Cardinal qu'à l'Archiduc Charles, qui venoit de ſucceder aux Etats de Caſtille & d'Arragon, des mauvais traitemens que l'on faiſoit aux Indiens, ce Miniſtre ayant inutilement député ſur

* *Mr. Marſolier.*

les lieux des Commiſſaires pour remedier aux maux de ces Peuples, le Seigneur de Chievres autre Miniſtre du même Archiduc en Flandres, entreprit de les ſecourir plus efficacement. Voici comme parle l'Hiſtorien :

„ Cependant Chievres qui avoit été „ informé du malheureux état des In- „ diens, entreprit du vivant & à l'inſçû „ de Ximenez, de les ſoulager par une „ autre voye. Il avoit appris que ce qui „ cauſoit une ſi grande mortalité parmi „ ces Peuples, venoit de la foibleſſe de „ leur corps, qui ne leur permettoit „ pas de fournir au travail dont ils „ étoient ſurchargez. Ce fût ce qui l'o- „ bligea de faire acheter cinq cens Ne- „ gres des plus robuſtes, & de les faire „ tranſporter à Saint Domingue.

Or il eſt évident que ces cinq cens Negres qui paſſérent aux Indes en 1516. n'avoient pas pû communiquer la verole aux Eſpagnols, pour la tranſporter au Royaume de Naples, au tems de l'Expedition de Charles VIII. qui s'étoit terminée vingt-quatre ans auparavant, ſçavoir en 1495.

Le Sieur Martin Liſter aſſure dans ſa

Dissertation sur la Maladie venerienne, imprimée à la suite des Oeuvres de Morton, que personne ne doute à présent, que la transplantation du mal venerien n'ait été faite de l'Amerique en Europe par les Espagnols : mais la preuve qu'il en allegue donne un juste sujet de douter de la verité de ce fait, qu'il avance néanmoins avec toute la confiance possible.

Cet Auteur prétend que l'origine de la verole chez les Americains, procede très-sûrement de l'usage de quelque aliment venimeux ; & cela sur l'autorité de Fernandes d'Oviedo, qui est selon lui, de tous les Historiens des Indes occidentales, celui qui a le plus curieusement recherché les choses naturelles.

Oviedo dit donc en parlant d'un certain serpent quadrupede nommé *Ignane*, dont la chair est assez agréable au goût, que les Indiens en ayant toûjours mangé avec beaucoup de plaisir, les Espagnols à leur exemple, s'étoient aussi accoutumez à en manger, & que loin que la chair de cet animal leur eût déplu, ils l'avoient trouvé meilleure que celle des lapins ordinaires, & qu'elle n'avoit fait

de mal à pas un d'eux, si ce n'est à ceux qui avoient eû du mal venerien, à qui l'usage de cette chair causoit un renouvellement de ce mal, bien qu'ils en eussent été parfaitement gueris long-tems auparavant ; que cette nourriture ne manquoit jamais de renouveller de mauvais levain, dans le corps de ceux chez qui il s'étoit comme assoupi depuis plusieurs années ; & qu'il y avoit une infinité d'exemples d'un effet si surprenant parmi les Espagnols.

Le Sieur Lister conclut de-là, que cette nourriture qui est capable de renouveller le mal venerien lors qu'il a été simplement assoupi, ou même tout-à-fait éteint autant qu'il le peut être, peut aussi fort bien en avoir été la cause originelle chez ces Peuples, qui usent fréquemment de cet aliment pernicieux.

Mais la conjecture d'un particulier ne suffit pas, pour établir la verité d'un fait si considerable ; & il est à présumer que si la chair de ce serpent, qui peut ranimer le levain verolique dans le corps de ceux qui en ont une premiere fois reçû l'impression, étoit capable d'en répandre le premier germe dans toute l'habi-

tude, cet Hiſtorien ſi exact n'auroit pas manqué de le dire, & qu'une production ſi merveilleuſe n'auroit pas été oubliée par les autres Hiſtoriens des Indes, qui n'en ont fait aucune mention.

6. *Aurele Minadoüs a crû . . . .* L'opinion de Minadoüs loin d'avoir le faux & le ridicule que l'Auteur prétend lui donner, eſt au contraire tout à fair plauſible & même trés-évidente ; & l'experience a confirmé juſqu'à preſent le raiſonnement ſur lequel ce Medecin s'eſt fondé en la propoſant ; puiſque l'on n'a point d'exemple qu'un homme qui ne ſe joint qu'à une ſeule femme, & réciproquement une femme qui ne s'abandonne qu'à un ſeul homme, contractent enſemble du mal venerien ; & qu'il n'y a très-certainement que les femmes qui ſe proſtituent qui en puiſſent communiquer : ce que l'on ne peut attribuer qu'à la corruption des differentes ſemences reçües dans une même matrice ;dont l'impreſſion eſt très-ſouvent fatale à ceux qui en approchent.

7. *Il eſt très-difficile d'expliquer . . . .* Nos idées ſont trop bornées & nos yeux ne ſont pas aſſez pénetrans, pour conce-

voir & pour découvrir, comment ces differentes ſemences mêlées enſemble peuvent tellement s'alterer, qu'elles deviennent contagieuſes, & capables de cauſer la verole & tous ſes accidens. Il faut ſe contenter de juger de la malignité que ce mélange leur fait contracter, par les effets qui en réſultent, ſans faire de vains efforts pour en penetrer le mecaniſme, qui ne ſera jamais dévolopé avec une entiere évidence.

8. *Il eſt faux que le congrès* .... L'Auteur ſemble vouloir ici ſe faire un monſtre pour le combattre ſans neceſſité, dans la penſée qu'il affoiblira beaucoup l'opinion de Minadoüs qui n'eſt pas de ſon goût, en inſiſtant ſur un fait qui n'a pas beſoin de preuve. Car quand ce Medecin a prétendu, que l'origine de la verole étoit dûë à l'extrême corruption des femmes les plus impudiques, il n'a pas crû pour cela que cette contagion fut produite par le congrès exceſſif de ces femmes qui s'abandonnent à tous venans, mais que cette corruption étoit cauſée par le mélange des differentes ſemences reçûës dans leur matrice. Minadoüs comme tous les autres Medecins

étoit bien persuadé, que le congrès quelque excessif qu'il soit, n'étant exercé qu'avec une seule femme qui ne se prostituë point, ne produit jamais du mal venerien : aussi a-t'il prétendu que le mélange des differentes semences qui se fait plus fréquemment dans la matrice de ces femmes les plus impudiques, en étoit la seule & unique cause.

Or de ce que le congrès pratiqué avec une femme qui se prostituë, ne manque guére de causer ce mal à la plus-part de ceux qui l'approchent, on infere très-naturellement que le mal venerien n'a point de cause plus palpable que la corruption, qui procede du mélange des differentes semences dans une même matrice ; qu'ainsi l'on a tout sujet de croire que cette corruption a été la cause originelle de cette infame maladie.

La plus forte objection que l'on puisse faire contre cette proposition, est de dire qu'il y a eu de tems immémorial des femmes qui se sont prostituées, comme les Historiens tant sacrez que profanes en font foi, & que ce n'a cependant été que depuis l'Expedition de Naples que les femmes publiques ont commu-

niqué du mal venerien, & qu'ainſi l'on n'a pas lieu d'attribuër la cauſe de ce mal au mélange des differentes ſemences dans une même matrice, qui s'étoit fait juſqu'alors ſans cauſer aucun mal à ceux qui en fourniſſoient la matiere.

On répond à cette objection que ce mélange, qui ne contenoit avant ce tems-là aucun venin contagieux, commença pour lors à contracter cette malignité, ſoit par le vice de l'air, des alimens, ou des differentes complexions de ceux & de celles qui ſe proſtituérent pendant cette expedition, & qui rendirent ce mélange contagieux qui ne l'étoit pas auparavant.

Au reſte, il y a bien eû d'autres maladies qui n'ont pas été connuës dès le commencement du monde, comme il pourra y en avoir beaucoup d'autres qui ne le ſeront que dans la ſuite des tems, lorſque leurs cauſes auront acquis toutes les diſpoſitions neceſſaires pour les produire.

Par exemple le ſcorbut n'a été bien connu en Europe, qu'au premier voyage du Roi Saint Loüis, où cette Maladie telle que Mezeray l'a décrite dans ſa

grande Hiſtoire, fut une des principales cauſes de la perte de l'Armée Françoiſe, ſur les rivages du Nil.

Ce même ſcorbut a fait dans le ſiécle précedent, de grands ravages dans les Royaumes du Nord & ſur les côtes de la mer Baltique, d'où il a paſſé en Angleterre, en Hollande, dans les Pays bas, & ſucceſſivement dans les Provinces de France les plus Septentrionales, & même juſques dans la Capitale, où l'on a été obligé d'établir dans certains tems un hôpital exprès, pour traiter le grand nombre de malades qui en étoient attaquez, ſans oublier les deſordres qu'il fait dans les hôpitaux des armées, ſur les flottes, & dans les vaiſſeaux qui font des voyages de long cours.

Un certain éréſipele gangreneux que le Peuple nomme le feu de St. Antoine, regna cruellement dans toute l'Europe pendant le dixiéme & le onziéme ſiécle, & le nombre des pauvres affligez de cette maladie étoit ſi grand, qu'il engagea les perſonnes charitables à faire bâtir par tout des hôpitaux, qui donnérent lieu à l'établiſſement de l'Ordre Religieux de Saint Antoine, lequel

d'Hoſpitalier qu'il étoit dans ſon origine eſt devenu un Ordre celebre de Chanoines réguliers de Saint Auguſtin : & ce mal ayant abſolument ceſſé depuis plus de deux cens ans, les Hôpitaux ont été fermez, & convertis en de ſimples Maiſons Religieuſes, à l'exception de celle de Rome, où l'on traite encore les pauvres brûlez, de quelque cauſe que la brûlure leur vienne.

La petite verole & la rougeole ont commencé à paroitre dans l'Arabie au deuxiéme ſiécle ; vers le milieu duquel, comme Mr. Sidobre Docteur de Montpellier l'a marqué dans un petit Traité qu'il a composé depuis peu de ces deux maladies, Avicenne, Anenzoar, Rhaſis, Meſüé, fameux Medecins Arabes, en ont fait les premiers des deſcriptions exactes. Or le levain de ces deux maladies a cela de particulier, que les impreſſions qu'il a faites ſur le ſang de ceux qui en ont été les premiers attaquez, ont été aſſez fortes & aſſez profondes, pour ſe communiquer non ſeulement des peres aux enfans, comme beaucoup d'autres levains morbifiques, mais pour ſe perpetuer encore de telle

ſorte dans tout le genre humain, qu'apeine ſe trouve-t'il un homme entre mille qui ne ſoit attaqué de ces maux, du moins une fois en ſa vie.

Que ſi les maladies dont on vient de parler ont eû leur époque, faut-il s'étonner que le mal venerien ait eû la ſienne, lorſque la malignité qui devoit le produire s'eſt trouvée revétuë de toutes les diſpoſitions qu'elle devoit avoir pour le faire naître, juſtement au tems que le Roi Charles VIII. faiſoit la Conquête de Naples ? au moyen de quoi le mélange des ſemences des François, des Napolitains, des Eſpagnols, des Alemans, & des Juifs fugitifs d'Eſpagne, comme quelques Auteurs le prétendent, fournit alors la matiére d'un levain contagieux, dans la matrice des femmes publiques de la Ville de Naples, qui s'eſt depuis communiqué par le congrès aux parties génitales de toutes les femmes, qui par ſucceſſion de tems ſe ſont abandonnées à ceux que ces premieres proſtituées avoient infectez : en ſorte que depuis plus de deux cens dix ans, que la verole a paru à Naples ; elle s'eſt generalement répanduë par le commer-

ce d'un Peuple à l'autre, dans toutes les quatre parties du Monde.

On peut au ſurplus inferer très-probablement de tout ce que nous avons dit dans les Remarques précedentes, que l'opinion commune de la tranſplantation de la verole des Indes en Italie, par les Eſpagnols qui avoient accompagné Colomb dans ſa découverte des Iſles de l'Amerique, eſt très équivoque, & ſimplement fondée ſur une tradition dont on n'a jamais bien approfondi le principe.

Car s'il étoit vrai ſelon cette commune opinion, que les Eſpagnols euſſent communiqué la verole aux François & aux Napolitains, ce ne pouvoit être que les Eſpagnols qui ſervoient dans l'Armée de France, ou ceux qui ſe trouvoient dans l'armée de Naples, commandée par Frederic Frere du Roi Alphonſe. Mais les Eſpagnols qui ſervoient dans l'une & dans l'autre de ces Armés, étoient de vieux Soldats, qui avoient ſervi le Roi Ferdinand & Iſabelle dans la guerre qu'ils avoient entrepriſe pour chaſſer les Maures de leurs Etats, & n'etoient point de ce petit nombre de Soldats que

Colomb avoit ramenez de ſon premier voyage, qui retournérent avec lui pour la plupart, au ſecond voyage qu'il y fit la même année, ces gens-là ſe flattant de profiter cette ſeconde fois plus avantageuſement qu'ils n'avoient fait dans le premier voyage des richeſſes de ce pays-là, où Colomb retournoit avec la qualité d'Amiral, ſur une flotte capable de ſoumettre à la domination des Rois Catholiques, toutes les Regions qu'il pourroit parcourir.

Outre cela l'on peut préſumer, que s'il y avoit eû parmi les Eſpagnols qui étoient à la ſolde du Roi de France, quelques Soldats qui euſſent été infectez de la verole, ce mal auroit commencé à paroitre en France, où ces ſoldats n'avoient pas manqué d'avoir accointance avec les femmes publiques: ce qui n'étoit pourtant pas arrivé, la vérole n'ayant paru dans l'Armée Françoiſe que lors qu'elle ſortit du Royaume de Naples, plus de cinq mois après que ces Eſpagnols en eurent été ſéqueſtrez, par l'ordre de Fonſeque Ambaſſadeur du Roi d'Arragon auprès de Charles, qui les obligea de paſſer dans l'Armée de Na-

ples, lorſqu'il déclara la guerre au Roi Charles VIII. de la part de ſon Maître Ferdinand, & qu'il déchira inſolemment à la vûë de toute la Cour, le Traité par lequel Ferdinand s'étoit engagé à ne point traverſer Charles dans ſa Conquête de delà les Monts, moyennant la Catalogne & la Cerdagne qu'il lui mettoit entre les mains.

Pour ce qui eſt des Eſpagnols qui étoient dans l'Armée que Frederic commandoit pour le Roi Alphonſe, ou plûtôt pour le Jeune Ferdinand, à qui Alphonſe avoit remis ſes Etats à l'approche des François, s'il étoit vrai que ces Soldats euſſent donné la verole aux femmes publiques de Naples, que quelques-uns ont prétendu avoir été envoyées exprès au devant de l'Armée de Charles VIII. les Napolitains n'auroient pas été ſurpris de voir la verole paroître chez eux, & ils n'auroient point imputé un tel préſent à leurs nouveaux Hotes : joint à ce que cet envoy prétendu des femmes publiques au devant de l'Armée Françoiſe, eſt une pure fable, que le Medecin Fallope a débitée comme bien d'autres, ſur une tradition

populaire , qui n'a aucun fondement dans les Hiſtoires de ce tems-là ; puiſque Paul Jove , Guichardin , Philippes de Commines , & pas un autre n'en ont parlé.

Cela étant on ne peut imputer ce prétendu tranſport des Indes en Europe, qu'aux Eſpagnols revenus ſur douze vaiſſeaux que Colomb renvoya au commencement de l'année 1494. Cependant comme ces Eſpagnols revenus des Indes, ne purent paſſer en Italie qu'avec l'Armée, que Ferdinand le Catholique envoya au ſecours du Jeune Ferdinand Roi de Naples l'année ſuivante 1495. ſous la conduite de Gonſalve de Cordoüe ſurnommé le Grand Capitaine, & que ces Eſpagnols ne purent avoir aucun commerce avec les femmes publiques de Naples , qu'un tems conſiderable aprés le départ de Charles VIII. C'eſt à ſçavoir lorſque le Prince de Montpenſier que Charles avoit laiſſé Viceroi du Royaume , étant imprudemment ſorti de Naples, les Napolitains lui fermérent les portes de la Ville & les ouvrirent aux Eſpagnols ; ces Soldats revenus des Indes ſur les vaiſſeaux de Tor-

rés, n'avoient pas pû donner la verole aux Troupes que Charles V I I I. ramenoit en France, que l'on voyoit pourtant infectées de ce mal, ſans avoir eû aucun commerce avec ces Soldats, ni avec aucunes femmes qu'ils euſſent pû gâter.

Au reſte ſi l'on joint à toutes ces circonſtances, le tems auquel l'Hiſtorien Herrera * marque l'origine de la verole, dans l'Iſle Eſpagnole entre les Indiens & les Caſtillans ; il eſt évident que pendant huit années entieres, que les Eſpagnols firent ſans ceſſe le trajet de l'Eſpagne aux Indes & des Indes en Eſpagne, ils eurent plus de tems qu'il ne leur en falloit, pour transferer cette maladie de l'Europe, où elle avoit déja fait un très-grand progrès, aux Habitans de ces vaſtes Terres découvertes par Colomb, où l'on ne peut ſolidement prouver qu'elle eût été précedemment connuë.

Je ſçai que l'on oppoſe à l'autorité d'Herrera celle de Fernandez d'Oviedo, qui eſt eſtimé, comme on l'a dit ailleurs,

* *Au Liv. & au ch. de ſon Hiſtoire que nous avons déja citez.*

pour le meilleur Historien des Indes occidentales, notamment sur ce qui concerne l'Histoire naturelle. On rapporte que l'Empereur Charles-Quint ayant desiré en 1525. sçavoir de ce sçavant Homme ce qu'il pensoit sur l'origine de la verole, Oviedo lui répondit qu'il n'y avoit point à douter que cette Maladie ne fut venuë originairement des Indes, qu'elle étoit familiére aux Indiens, & qu'elle leur étoit aussi beaucoup moins funeste qu'aux Peuples de l'Europe; parce que ces Indiens sçavoient s'en guerir eux-même dans les Isles avec le gayac, & dans le Continent avec d'autres plantes, dont l'experience leur avoit appris l'usage & la qualité.

Que cette contagion avoit paru en Espagne, après le premier ou le second voyage de Colomb, qui avoit ramené beaucoup de Soldats infectez de cette malignité, qui la communiquérent en peu de tems à beaucoup d'autres, & que ce mal passa en Italie en l'année 1495. lors que Ferdinand & Isabelle y envoyerent des troupes sous les Ordres de Gonsalve de Cordoüe, pour secourir le jeu-

ne Ferdinand Roi de Naples contre le Roi de France Charles VIII.

Que cette maladie n'ayant été connuë en Italie que lorſque les François y vinrent avec leur Roi, cela avoit donné lieu aux Italiens de l'appeller le mal François, & réciproquement aux François qui ne l'avoient point connuë en France, de la nommer le mal de Naples.

Mais que réſulte-t'il de tout cela par rapport à la queſtion que l'on agite ici ? ſinon qu'Oviedo ſuivoit dans ſa réponſe à l'Empereur Charles-Quint, la tradition incertaine qui s'étoit établie d'abord ſur l'origine de ce mal, que l'on avoit prétendu être venu des Indes ; parce qu'il n'avoit paru en Europe qu'après le retour de pluſieurs Eſpagnols, qui avoient accompagné Colomb dans ſes deux premiers voyages. Et ſur ce que l'on dit qu'Oviedo eſt plus croyable là-deſſus que tous les autres Hiſtoriens, parce qu'il avoit été pluſieurs années dans les Indes, où il avoit pû faire des recherches très-exactes ſur l'origine de ce mal, on répond que toutes ces enquêtes faites ſur les lieux mêmes lui avoient été inutiles, parce que ces Peu-

ples grossiers & barbares, ne s'étoient point mis en peine de rien faire transmettre des uns aux autres sur aucun article, s'embarrassant aussi peu du passé que de l'avenir.

En un mot ce que Ferdinand Cortez rapporte dans ses Memoires, confirme beaucoup le doute où l'on doit être là-dessus; puisque s'il est vrai, comme il le dit, que la verole n'ait point été connuë dans le Continent de l'Amerique avant qu'il y eût pénetré, c'est un fort préjugé pour croire qu'elle n'étoit pas plus connuë dans les Isles avant que Colomb y eût abordé; & cela joint avec l'époque d'Herrera, qui ne marque l'apparition de ce mal dans les Isles qu'en l'année 1503. donne tout sujet de présumer que les Espagnols qui avoient contracté ce mal en Italie dans le tems de l'expedition de Charles VIII. pour la Conquête de Naples, l'ont aussi transplanté de l'Europe dans les Isles & dans tout le Continent des Indes occidentales.

9. *De plus nous n'estimons pas....* On a lieu d'être surpris de la pensée de l'Auteur, sur la prétenduë impossibilité du

mélange des differentes ſemences dans la matrice des femmes publiques, auſſi-bien que ſur celle de la corruption contagieuſe qui réſulte de cette mixtion ; cette penſée de l'Auteur n'étant fondée que ſur une équivoque très-facile à éclaircir.

On convient avec lui, que le mélange de differentes ſemences, ne peut pas ſe faire dans le corps même de la matrice, c'eſt à dire dans la cavité qui lui eſt propre & particuliere, & dans laquelle la formation du fetus ſe fait ; parce que lors que la ſemence eſt reçûë dans cette cavité avec les diſpoſitions requiſes à cette formation, tant de la part de la ſemence que de la part du vaiſſeau qui la réçoit, la matrice ſe ferme auſſi-tôt ſi exactement, qu'il eſt impoſſible qu'il y entre la moindre portion d'une nouvelle ſemence, ni de quelque autre choſe que ce ſoit : or ces diſpoſitions requiſes à la conception de la part de la matrice, ne ſe trouve que très-rarement dans celle de ces femmes publiques, qui n'étant portées à l'exercice du congrès, que par habitude, & dans la vûë d'un gain des-

honnête, n'ont presque jamais de leur part ce qui contribuë le plus à rendre un congrès prolifique, je veux dire cette mutuelle ardeur que les deux sexes doivent avoir l'un pour l'autre, afin de se confondre pour ainsi parler dans la volupté venerienne : ce qui fait que la matrice de ces femmes devenuë presqu'insensible par des accouplemens trop fréquens, sans que la passion s'en mêle, loin de se ramasser en elle même pour retenir la semence, la laisse librement écouler : Mais cela n'empêche pas, que prenant la matrice dans une acception plus étenduë, on ne conçoive qu'il peut fort bien rester dans l'orifice exterieur de la matrice de ces Courtisannes, que l'on appelle aussi le vagin, quelque portion de ces differentes semences, qui s'écoulent incontinent du propre corps de leur matrice, & qui séjournant dans ce conduit plus long-tems qe'elle ne devroit, s'y corrompt au point de donner du mal venerien à ceux qui les approchent après ces congrès réiterez ; & ç'a toujours été là & c'est encore aujourd'hui le sentiment des Medecins, des Chirurgiens, & des Anatomistes bien instruits

instruits de la manœuvre de Venus, au nombre desquels on doit mettre Minadoüs, quoique nôtre Auteur dise pour persuader le contraire : tout ce qu'il allegue là-dessus étant absolument contre la raison & l'experience.

Car de dire avec lui que les femmes publiques, ne retiennent point la semence dans leur matrice après le congrès, & qu'elle s'écoule d'elle-même, parce qu'elles ont cette partie fort glissante & sans ride ; que s'il leur arrive d'en retenir quelque peu, elles la rejettent bientôt aprés ; ou qu'elles se compriment si fortement, qu'elles l'obligent à s'écouler ; & que ces femmes sentent un double plaisir dans le congrès, l'un qui leur est causé par l'éjaculation de la semence virile dans leur matrice, & l'autre par cette compression qui l'engage à s'écouler ; & qu'il faut inferer de-là que la matrice n'est pas un égoût rempli de differentes semences corrompuës ; tout celà est encore une fois contre la raison & l'experience : & il n'en faut point d'autre preuve que la virulence, que la plus-part de ceux qui ont commerce avec ces sortes de femmes con-

tractent ordinairement, qui ne peut proceder que des differentes ſemences reçuës dans leur matrice ; puiſqu'une femme qui ne voit qu'un ſeul homme ne donne jamais de mal venerien : experience contre laquelle il n'y a point de bonne replique à faire.

Je dis de plus que la raiſon ne favoriſe pas les preuves de nôtre Auteur. Car premierement rien n'eſt plus ordinaire à ces ſortes de femmes, que de s'abandonner à pluſieurs hommes ſucceſſivement, ſans même avoir le tems de changer de ſituation, l'impatience & la brutalité de ces débauchez ne leur donnant aucun relâche.

Mais ſuppoſé même qu'aprés l'attaque d'un premier aggreſſeur, elles euſſent le tems & la précaution de ſe comprimer, & d'eſſuyer avec ſoin leur parties naturelles, afin de ne rien laiſſer d'impur dans leur matrice, il ſeroit cependant preſque impoſſible qu'il n'en reſtât aſſez dans quelque réduit du vagin qui eſt flaſque & flexible, pour pouvoir donner du mal à un ſecond tenant, parce qu'il ne faut, pour ainſi dire, qu'un atome d'un levain ſi actif, pour changer

dans la ſuite en ſa propre nature toute la maſſe des humeurs.

A l'égard du double plaiſir que l'Auteur prétend que ces femmes reſſentent, tant de l'éjaculation de la ſemence, que de la compreſſion qui l'engage à ſortir hors de leur matrice, tout cela eſt purement imaginaire.

Car premierement l'éjaculation de la ſemence qui fait un ſenſible plaiſir à celles qui n'exercent le congrès qu'avec moderation, en fait beaucoup moins à ces femmes publiques, dont le conduit vaginal s'endurcit par l'uſage ? Outre que l'habitude du plaiſir en laiſſe peu ſentir la délicateſſe : & pour ce qui eſt du ſecond plaiſir qu'il veut qu'elles reſſentent, quand la ſemence qu'elles ont reçûë s'échappe par la compreſſion qu'elles ſe font aux parties naturelles, il ne ſubſiſte que dans l'idée de l'Auteur ; puiſque cette ſemence qui s'écoule alors fort lentement, & qui eſt toute dépourvûë d'eſprits, n'eſt plus qu'un cadavre de ſemence, & n'eſt par conſequent plus en état de cauſer cette volupté, qui dépend principalement de l'impetuoſité avec laquelle cette liqueur eſt élancée

dans la matrice, & de l'abondance des esprits dont elle est empreinte, qui irritent agréablement l'organe destiné à la recevoir.

10. *Mais il est impossible* .... Ce débroüillement n'est pas si difficile que l'Auteur se l'est imaginé. Il y avoit à Naples des François, des Espagnols, des Napolitains, des Alemans, des Juifs, & peut-être encore d'autres Nations, qui eurent à faire aux femmes Napolitaines: & c'est du mélange des semences de ces differentes Nations, d'une temperature peut-être aussi differente que ces Peuples sont differens dans leurs manieres & dans leurs inclinations, que la virulence venerienne a pû se former dans la matrice de ces femmes publiques.

Sur quoi l'on peut dire sans apprehender de se beaucoup méprendre, que ces Peuples ont tous également contribué à la production du virus verolique, & qu'ils n'ont par consequent sur cet article scandaleux, rien à se reprocher les uns aux autres. Ainsi toutes querelles cessantes, il est juste qu'ils soient également maintenus dans la possession de ce que leur brutale cupidité leur a légi-

timement acquis ; ſi toutefois il peut y avoir quelque choſe de legitime dans une action injuſte par elle-même ; puis qu'elle eſt contraire à la Loi de Dieu & à ſon Précepte.

Chapitre IV.

Si avant l'année 1494. *les Anciens Medecins ont dit quelque choſe de la Maladie venerienne, ou s'ils l'ont connuë ?*

Il n'y a rien de ſi ancien parmi les hommes qui n'ait été d'abord nouveau, c'eſt pourquoi ceux-la ſont ridicules, qui ſe trouvant interdits à l'aſpect de tout ce qui leur eſt inconnu, n'ont rien tant en horreur que ce qui a l'air de la nouveauté.

Le Genre humain auroit peri depuis long-tems, ſi tout ce qui a été nouveau & extraordinaire n'avoit pas été converti à ſon uſage ; & les hommes vivroient

présentement à la maniere des bêtes, qui n'ayant pas assez de genie pour inventer les Arts, ont vécu depuis leur origine jusqu'à présent, d'herbes, de gland, exposées à l'air, sans s'embarrasser de l'avenir, & sans se ressouvenir du passé.

Dieu n'a pas donné au premier Homme la connoissance de toutes choses; où il a du moins perdu celle d'une partie des choses qu'il avoit sçûes; & même il se peut faire que Dieu se soit fixé des tems, pour mettre au jour certaines productions qui n'étoient pas venuës d'abord à la connoissance des Hommes.

C'est pour cela que la création a eû son tems, que la transgression de la Loi a eû le sien, que le Déluge universel est arrivé ensuite; que l'Incarnation du Verbe s'est faite dans un certain tems, & qu'elle a été suivie de la Rédemption des hommes; & qu'encore que Dieu eût pû disposer autrement ces évenemens, il a pourtant voulu qu'ils éclatassent dans les tems où ils sont arrivez.

De plus personne ne disconviendra,

que la doctrine d'Hippocrate n'ait eû le tems de sa nouveauté, & que celle de Galien ne lui soit posterieure : cependant si elles n'avoient pas été reçûës par ceux qui en ont fait profession lors qu'elles étoient nouvelles, on ne pourroit pas dire à présent que ces opinions sont vieilles & anciennes. Aussi esperons-nous que la doctrine que nous enseignons présentement, & que sa nouveauté rend odieuse à beaucoup de Medecins, sera regardée comme ancienne aprés trois, quatre, ou dix siécles écoulez, ainsi que l'on fait à present celles d'Hippocrate, & de Galien ; & qu'elle sera reçûë dans ces tems-là avec les mêmes égards, que l'on a pour les dogmes de ces anciens Maîtres de la Medecine.

Enfin la nouveauté est si necessaire en ce Monde, que comme la Nature elle-même produit souvent des monstres, des prodiges, & des choses extraordinaires ; la gourmandise & les autres excès auxquels les hommes se livrent, produisent aussi de tems en tems de nouvelles maladies : & pour lors la nature ne manque point de suggerer de nouveaux remedes pour les guerir.

Mais pour revenir à nôtre ſujet, il eſt certain que toutes les maladies que nous avons juſqu'àpreſent connuës, n'ont pas paru dans le même tems, & qu'elles ſe ſont fait voir les unes dans un tems & les autres dans un autre, ſelon que la maniere de vivre des hommes a été plus ou moins dereglée.

Dans les premiers tems du Monde les maladies étoient ſimples, & la Medecine n'avoit pas beſoin d'un grand nombre de remedes pour les guérir. Les premiers hommes étoient d'une conſtitution plus robuſte, & ſe nourriſſoient d'alimens tels que la Nature les leur fourniſſoit, & que l'Art & le plaiſir n'avoient point encore fait dégenerer par des aſſaiſonnemens qui tendent plutôt à exciter l'appetit qu'à le ſatisfaire.

Leurs Corps ſe fortifioient de plus en plus par le travail & par les exercices dont ils s'occupoient, comme d'aller à la chaſſe, de labourer la terre : ce qui les exemptoit d'avoir beſoin d'un grand nombre de Medecins & d'une Medecine meublée, comme nous l'avons aujourd'hui de tous les inſtrumens de la chirurgie, & de ce fatras de medicamens,

que la Pharmacie met en réſerve.

La Nature humaine n'a pas changé depuis ce tems-là, mais l'invention d'une infinité de ragoûts a changé la maniere de vivre des hommes, & a produit une infinité de maladies. Bon Dieu ! eſt-il poſſible que la bouche ſeule ait attiré tant de maux ſur le genre humain ? Non ce ſeroit à tort que nous rejetterions ſur elle ſeule la cauſe de tant de diſgraces.

Les paſſions des hommes, leur luxe, leur diſſolution, leur vie molle & ſenſuelle, qui les ont portez dans certains âges & dans certains ſiécles, à des excès plus ou moins effrenez, ont tellement fatigué leur conſtitution, & continuent tous les jours à l'alterer ſi conſiderablement, que la Nature humaine eſt devenuë depuis les premiers tems juſqu'à préſent, & devient encore de jour en jour, un champ de plus en plus diſpoſé à produire des maux nouveaux, inconnus & inexplicables. Or comme nôtre Nature ainſi dégenerée a un merveilleux penchant à produire de nouvelles Maladies, il lui faut auſſi par une ſuite neceſſaire, de nouveaux Medecins & de nouveaux re-

medes, pour s'oppoſer à l'inondation d'un torrent ſi funeſte, qui étourdit & jette dans la derniere ſurpriſe ceux qui ſe ſont abſolument dévoüez à l'Antiquité.

Tout l'Univers connoit à preſent le mal venerien, qui ne cedoit au commencement à pas un des remedes dont on ſe ſervoit pour le combatre; parceque bienque tous les ſymptomes qui l'accompagnent, & tous les effets qu'il produit ſur le corps humain, fuſſent très-bien connus des Anciens, ces accidens avoient cependant acquis quelque choſe de nouveau pendant le Siége de Naples, qui faiſoit qu'ils ne pouvoient être détruits par les mêmes remedes qui étoient auparavant capables de les ſurmonter; & cette nouvelle diſpoſition eſt juſtement ce que nous appellons contagion, au moyen de laquelle cette maladie ſe communique d'un ſujet à un autre par attouchement.

1. Beaucoup de Medecins ſoutiennent opiniatrément, qu'Hippocrate a connu cette maladie, & qu'il l'a très-exactement décrite dans la troiſiéme ſection de ſon troiſiéme Liv. des Epidemies, où il parle d'un mal accompagné de denu-

dation d'os, de chûte de poils à la tête & au menton, de la ſuppuration des chairs & des nerfs, du feu ſacré accompagné de pluſieurs petits ulceres, de douleurs en differentes parties, d'abcès au tour du goſier, des dents, des gencives, & d'ulcerations aux parties genitales.

Cependant tout ce détail ne nous paroit pas ſuffiſant, pour nous perſuader qu'Hippocrate ait connu la Maladie venerienne, & qu'il ait voulu en cet endroit nous en donner une deſcription, ſur l'expoſé de tous ces ſymptomes ; mais qu'il a prétendu nous faire le récit d'une fiévre peſtilente, qui étoit accompagnée de tous ces accidens, qui ſurviennent aſſez frequemment aux fiévres aiguës & malignes ; au lieu que la maladie venerienne n'eſt pas diſpoſée d'elle même à cauſer la fiévre.

Deplus Galien aſſure que la maladie dont parle Hippocrate en cet endroit, fut épidemique & populaire : ce que le mal venerien ne fut jamais ; & les remedes dont il ſe ſervit contre cette maladie, marquent la même choſe étant fort differens de ceux qui conviennent au mal venerien. Au ſurplus les mala-

dies épidemiques ne durent que pendant un certain tems après lequel elles finissent. Enfin le mal venerien n'est jamais plus fréquent durant un certain tems, & dans un pays particulier, comme le sont toutes les maladies populaires. Mais depuis que la verole a commencé de paroître, elle s'est toûjours communiquée de la même maniere, & elle aura toûjours le même progrès, selon toute apparence.

2. D'autres Medecins ont prétendu que le mal venerien étoit l'élephantie dégenerée, parce que cette derniere maladie a cessé de paroitre dès que la verole s'est manifestée. Aussi Fallope a-t'il observé, qu'aussi-tôt que la verole parut, les maladreries se trouvérent vuides, pendant que les hôpitaux destinez aux verolez furent bien-tôt remplis d'une infinité de Malades.

Ils disent de plus, que la maniere de contracter ces deux maladies est toute pareille. Comme lors, par exemple, que l'on suë dans un lit avec une personne infectée de l'un de ces deux maux, quand on la baise à bouche, ou que l'on exerce le congrès avec elle. Ils observent encore, que dans l'une & dans l'autre les

cheveux & les autres poils tombent, la peau ſe trouve couverte de puſtules, d'écailles, & de quantité de petits ulceres : il faut donc par conſequent, diſent-ils, que ces deux affections ſoient en effet le même mal, quoi qu'elles ayent des noms differens.

3. Ceux qui confondent ainſi l'éléphantie avec le mal venerien ſont trompez par quelques ſignes équivoques. Car la premiere eſt une maladie de la peau, en laquelle toute cette enveloppe du corps s'épaiſſit, s'endurcit, & devient en ſa ſurface aſſez ſemblable aux écailles des huitres. Aucune partie de ce tegument ne reſte en ſon entier. Les levres ſe tumefient & s'épaiſſiſſent, il s'éleve des tubercules ſous la langue, les glandes des oreilles ſe gonflent extraordinairement, & le viſage de ces malades devient tout difforme & défiguré.

La verole au contraire eſt un mal qui attaque tout le corps & non pas la peau ſeule, qui corrompt les liqueurs, & gâte également les chairs, les os, les cartilages, les nerfs, & toutes les parties nerveuſes.

Il arrive même aſſez ſouvent, que les

ſucs & les liqueurs ſe corrompent dans les vaiſſeaux, auſſi-bien que les viſceres, ſans que la peau ſouffre aucune atteinte. Les bubons ſe montrent aux aînes, les parties génitales ſont ulcerées, & la peau ſe trouve chargée de puſtules plus ou moins nombreuſes, plus grandes ou plus petites ; mais elle n'en eſt jamais tellement couverte, qu'il ne paroiſſe quelques endroits qui en ſoient exempts, & aſſez ſouvent il y en a moins au viſage qu'ailleurs.

Les Elephantiques engendrent toûjours des enfans infectez de leur maladie qui eſt incurable : au lieu que les Verolez n'engendrent pas toûjours des enfans infectez de leur mal : outre que ceux qui en ſont atteints en naiſſant guériſſent aſſez facilement.

4. A l'égard des objections que l'on fait aux propoſitions que je viens d'avancer, il eſt facile d'y répondre.

Premierement, il eſt vrai qu'en Italie où la verole eſt à preſent très-fréquente, l'elephantie eſt très-rare : mais il n'en eſt pas de même en France & ailleurs, où il y a encore une ſi grande quantité de maladreries, qu'il n'eſt preſque pas

de village qui n'ait cet hôpital, quoi que la verole n'y soit pas moins fréquente qu'en Italie.

En second lieu de ce que la maniere de contracter une maladie est toute semblable à celle d'en contracter une autre, il ne s'ensuit pas pour cela, que ces deux maladies ne soient differentes : car par exemple, quoi que la phthysie soit contagieuse comme la lepre, il ne s'ensuit pas pour cela que la phthisie & la lepre soient le même mal.

Enfin quoi que le dépilation soit commune à ces deux maladies, nous ne laissons pourtant pas d'y remarquer quelque diversité. Car tous les poils ne tombent pas absolument à ceux qui ont la verole ; puisque ceux du pubis & des aixelles se conservent : au lieu que tous absolument tombent dans l'élephantie, & que ceux des aixelles & du pubis sont même les premiers à tomber.

5. Au reste il faut convenir que le seul témoignage de Celse suffit pour nous faire entendre, qu'il y a eû anciennement des malades attaquez de fics, d'ulceres sordides, & de pustules ; joint à ce qu'en a dit Martial au Livre septié-

me de ses Epigrammes Art. 70. où nous lisons ces Vers:

Ficosa est uxor, ficosus & ipse maritus:
Filia ficosa est, & gener atque socer.
Nec dispensator, nec villicus ulcere turpi,
Nec rigidus fossor, sed nec arator eget.
Cum sint ficosi pariter juvenesque senesque,
Res mira est, ficos non habet unus ager.

Voici comme on peut rendre en François cet Epigramme * :

La femme a le fic, le mari à le fic; la fille à le fic, & le gendre pareillement aussi-bien que le beau-pere. L'Intendant, le Fermier, le Vigneron, & le Laboureur en ont leur part. Enfin c'est une chose étonnante que dans cette maison jeunes & vieux, tous ayent le fic, & que leur champ seul n'ait point de figues.

Et Juvenal en la seconde de ses Satyres s'exprime ainsi :

* *Cette Epigramme n'a pas beaucoup de grace en François, parce que la pointe vient du mot latin* Ficus *qui signifie le fic, qui est une maladie, & qu'il signifie aussi une figue, qui est un fruit bon à manger.*

Quis enim non vicus abundat
Triſtibus obſcœnis ? Caſtigas turpia, quum ſis
Inter Socraticos notiſſima foſſa cinœdos.
Hiſpida membra quidem & dura per brachia ſetæ,
Promittunt atrocem animum, ſed podice lævi
Cæduntur tumidæ, Medico ridente, mariſcæ.

En voici l'explication :

Car quel endroit du monde n'eſt pas plein d'Hypocrites qui menent une vie infame ? Toi qui déclames contre les vices d'autrui, tu es pourtant le joüet ordinaire de ces infames débauchez, qui ſe diſent les imitateurs de Socrate. A voir le poil dur & heriſſé dont ton corps eſt couvert, on te prendroit pour un homme incapable de pareille infamie : & cependant tu es entre les mains d'un Medecin, qui ne peut penſer ſans rire l'ulcere honteux que tu as au fondement.

6. Galien parle de cette maladie en ſon quatriéme Liv. des médicamens ſelon les lieux malades, chap. 4.

Le même Auteur a fort bien décrit les bubons qui arrivent aux aînes au Liv. ſixiéme de la fac. des ſimples medicamens, & au deuxiéme Liv. des cauſes des ſymptomes, chap. 2. Il parle beaucoup de la gonorrhée au Liv. ſixiéme des lieux malades, chap. 6. ſans oublier ce qu'il dit au Liv. des tumeurs contre nature, & au onziéme de la faculté des ſimples Medicamens, où il traite des hemorrhoïdes ; auſſi-bien qu'au neuviéme de la comp. des Medic. ſelon les lieux chap. 8. Car dans tous ces endroits il traite ſous differens titres de pluſieurs ſortes d'ulceres, & de pluſieurs tumeurs, que nous remarquons bien plus ſouvent à ceux qui ſont atteints de la verole, qu'à ceux qui en ſont exempts.

Avicenne & les autres Arabes décrivent auſſi pluſieurs eſpeces de tumeurs, d'ulceres, & de puſtules, qui ont beaucoup de rapport aux accidens de la verole, qui eſt aujourd'hui fort commune parmi nous. C'eſt auſſi pour cela que pluſieurs Medecins ont prétendu, que ce que nous appellons maintenant mal venerien, étoit le *Sahafati* des Ara-

bes, leur *Mentagre*, ou leur *Pudendagre.*

Pour nous aprés avoir feüilleté avec ſoin les Livres des anciens Auteurs, pour connoitre ce que nous avons à penſer ſur cet article, nous ſommes certains que dans les plus anciens tems entre les maladies aiguës, la peſte s'eſt communiquée non-ſeulement par l'attouchement, mais même par la ſimple exhalaiſon, capable de paſſer des corps des malades aux corps ſains; que les Auteurs qui ont parlé des maladies chroniques, diſent la même choſe de la galle & de la lepre; & qu'à l'égard des autres maladies, elles ont toutes été incommunicables par cette ſorte d'attouchement.

Cependant nous obſervons que la verole dont nous parlons préſentement, n'a rien de nouveau que la diſpoſition à ſe communiquer par l'attouchement d'un ſujet à un autre, & que les accidens par leſquels elle ſe manifeſte, ont tous été fort bien décrits par les anciens Auteurs; en ſorte qu'en plus de deux mille malades attaquez de la verole que nous avons eû lieu d'examiner, nous

n'avons apperçu aucun ſymptome, que nous n'ayons trouvé très-bien ſpecifié par Celſe, par Galien, & par Avicenne.

D'où nous concluons que le mal venerien, en l'an 1494. pendant le ſiége de Naples, n'a fait que joindre à ces anciennes maladies, une virulence fermentative ; au moyen de laquelle une maladie qui ne ſe communiquoit pas auparavant d'un corps malade à un corps ſain par contagion, eſt devenuë capable de ſe communiquer de cette maniere, tout de même que la galle & la lepre ont été contagieuſes dès les anciens tems.

REMARQUES.

1. *Beaucoup de Medecins*.... Comme ç'a été plûtôt par entêtement que par raiſon, que bien des gens ont crû voir dans les Ecrits des premiers Philoſophes, & des plus fameux Medecins de l'Antiquité, toutes les découvertes qui ont été faites de nos jours dans la Phyſique & dans la Medecine ; c'eſt auſſi par le même entêtement, que la pluſpart prétendent qu'Hippocrate a connu toutes les maladies qui n'ont paru que

long-tems après lui, comme le ſcorbut par exemple, la petite verole, le rachitis, auſſi bien que la Maladie venerienne, que l'on croit voir décrite dans la troiſiéme ſection de ſon troiſiéme Livre des épidemies.

Car bien que la Maladie dont il parle en cet endroit-là, eût des accidens ſemblables à ceux qui accompagnent la verole, un Auteur auſſi exact n'auroit pas omis ſon caractere le plus eſſentiel, qui eſt d'être le fruit empoiſonné de la luxure & d'une infame proſtitution. De ſorte qu'il eſt bien plus probable de croire avec Galien, qu'Hippocrate dans l'endroit cité, a voulu décrire une fiévre maligne & épidemique, laquelle étoit accompagnée de la plûpart des accidens, qui dans la Maladie venerienne ne ſont preſque jamais accompagnez d'aucune fiévre conſiderable.

Sur quoi l'on pourroit fort bien employer ici, pour faire connoître que les Anciens n'ont point connu la Maladie venerienne, le même raiſonnement dont le Sieur Liſter Medecin Anglois s'eſt ſervi au commencement de ſon Traité de la petite verole imprimé à la

ſuite des Oeuvres de Morton , pour montrer que la maladie dont il traite eſt une Maladie nouvelle, en diſant, que ſi les anciens Medecins ont parlé de cette Maladie, comme quelques Auteurs l'ont crû, ils l'ont fait d'une maniere ſi douteuſe & ſi enveloppée, qu'après tout ce que l'on peut appercevoir dans leurs Ecrits qui lui convienne, on peut preſqu'aſſurer que cette Maladie n'a point été connuë de leur tems telle qu'elle eſt à préſent. En quoi leur negligence n'eſt pas excuſable, d'avoir traité ſi obſcurement d'une Maladie ſi importante & ſi commune, pendant qu'ils ont décrit avec toute l'exactitude poſſible d'autres maladies d'une moindre conſideration.

En effet s'il eſt vrai que le mal venerien regnât dès le tems d'Hippocrate, tel que nous le voyons préſentement, & ſi ce fameux Medecin a voulu décrire ce mal à l'endroit de ſes épidemies que l'on vient de citer; pourquoi ſe ſeroit-il contenté de parler de quelques-uns de ſes ſymptomes, ſans marquer qu'il eſt toûjours l'effet d'un commerce impudique? & pourquoi ne ſe ſeroit-il pas ex-

pliqué ſur le progrès que fait ſucceſſivement le levain verolique dans le ſang & dans les humeurs, dans les chairs & dans les parties ſolides, auſſi-bien que ſur le triſte état où il jette les malades, lorſqu'on neglige de s'oppoſer de bonne heure à ſon accroiſſement, ou lors que ces malheureux s'abandonnent à des gens qui ignorent la methode de le bien traiter ?

2. *Il y a d'autres Medecins....* C'eſt ſur un faux raiſonnement que ces Medecins ont avancé, que la verole étoit une lepre dégenerée. Car voici comment ils ont raiſonné : La lepre a ceſſé de paroître lors que la verole a paru, donc la verole n'eſt qu'une lepre un peu dégenerée : comme ſi l'on diſoit d'une hydropiſie qui ſuccede à une fiévre : lorſque la fiévre a ceſſé l'hydropiſie a commencé de paroître, donc l'hydropiſie & la fievre ne ſont qu'une même maladie.

3, *Ceux qui confondent ainſi.....* On ne peut pas mieux s'expliquer que fait ici nôtre Auteur, ſur les differences qu'il y a entre la lepre & la verole, pour faire voir que ce ſont deux maladies differentes, quoi qu'elles ſoient accompa-

gnées de quelques accidens qui leur ſont communs.

4. *Premierement il eſt vrai qu'en Italie....* L'Auteur étoit mal informé ſur cet article, la lepre n'étant pas moins rare en France qu'en Italie, non-ſeulement au tems qu'il écrivoit, mais même plus de deux ſiecles auparavant ; & ſi l'on voit encore en France des Leproſeries ou Maladreries, on voit en même tems ces Hôpitaux déſerts & tombez en ruine, & les fonds autrefois affectez à leur entretien convertis en Commanderies, qui ont été unies aux Ordres du Mont-Carmel & de Saint Lazare par un Edit du Roi de 1672. confirmatif d'un autre du mois d'Avril 1664. verifié en Mai 1669.

5. *Au reſte il faut convenir.....* Il eſt prouvé par le témoignage de Celſe, de Juvenal, & de Martial, ainſi que l'Auteur le rapporte, mais auſſi par celui des Medecins Arabes, par celui de Gui de Chauliac, & par celui de tous les Auteurs qui ont écrit des Maladies chirurgicales, qu'il y a eu de leur tems des malades attaquez de fics, d'ulceres ſordides, & de puſtules : mais il ne s'enſuit pas

pas pour cela, que tous ces maux fussent des symptomes du Mal venerien : ce que ces Auteurs n'auroient pas manqué de nous faire entendre ; puisque cette circonstance auroit donné un caractere particulier à ces indispositions.

Mais ce que l'on peut remarquer de mieux circonstantié à cet égard dans les Ecrits des Anciens, est le titre que Guillaume de Salicet, qui écrivoit en l'an 1270. a donné au 48e. chap. de sa Chirurgie en ces termes : *De pustulis albis & scissuris & corruptionibus, quæ fiunt in virgâ & circa præputium propter coïtum cum meretrice vel fœdâ, vel aliâ de causâ.* C'est à dire des pustules blanches, des scissures, & des corruptions, qui arrivent à la verge & au tour du prépuce, pour avoir eu commerce avec une femme publique, soit qu'elle fût gâtée, ou pour une autre cause.

On lit encore dans le cinquiéme Chapitre du livre de Gordon celebre Professeur de Montpellier, qui écrivoit en 1305. qui a pour titre *De Passionibus virgæ*, des Maladies de la verge, qu'entre les causes exterieures des maux qui arrivent à cet organe, il faut compter

celle d'avoir eu à faire avec une femme dont la matrice eſt immonde, virulente, pleine de ſanie, &c.

Qui ne croiroit à en juger ſur le titre de ces chapitres, que tout cela ſe devroit entendre du mal venerien ? Cependant dès que l'on conſidere que ces Auteurs n'ordonnoient que les plus ſimples topiques pour guérir ces puſtules, ces ſciſſures, ces corruptions, & ces ulceres ; on ſe perſuade bien-tôt que tous ces maux n'ont jamais été des ſymptomes veroliques, comme ils ont été connus depuis l'expedition de Naples ; puiſque tous ceux qui ſont un peu entendus dans le traitement de la Maladie venerienne & de ſes accidens, ſont convaincus par une infinité d'experiences, que la verole & ſes accidens ne ſe gueriſſent point par de ſimples topiques ; & que les moindres impreſſions du virus ne manquent point de cauſer la verole entiere, à moins qu'ils ne ſoient combattus d'abord par un traitement méthodique, qui dépend bien plus de l'adminiſtration des remedes interieurs, que des exterieurs.

Il faut neceſſairement inferer de-là,

que ces deux Auteurs par ces affections de la verge & du prépuce, n'ont prétendu parler que des legeres inflammations & ulcerations qui arrivent à ces parties, lorsqu'un homme a commerce avec une femme fort étroite qui a ses purgations ordinaires ou des fleurs blanches, ou quand il s'échauffe extraordinairement dans le congrès ; car pourlors l'application des simples topiques dessiccatifs & déters̃ifs suffit pour guerir ces sortes d'ulceres & inflammations, sans qu'il soit besoin de donner interieurement aucun remede.

On doit porter le même jugement sur un petit article, que l'on trouve au Chapitre septiéme du sixiéme Traité de Guy de Chauliac, qui a pour titre, *De calefactione & fœditate in virgâ, propter decubitum cum muliere fœtidâ*, c'est à dire de l'inflammation & ulceration qui arrive à la verge pour avoir couché avec une femme gâtée. Car cet Auteur ne prescrit pour guérir ce Mal que l'ablution faite avec l'oxycrat, & l'application de l'onguent blanc camphoré. Je laisse à juger à tous les Connoisseurs, si des ulceres veneriens se guerissent avec ces topiques.

6. *Galien a aussi parlé*..... Galien en differens endroits de ses Ouvrages a selon nôtre Auteur fort bien décrit les bubons aux aînes, les gonorrhées, & plusieurs sortes d'ulceres, de tumeurs, & de pustules, fort semblables à celles qui surviennent aux verolez.

Avicenne & les autres Arabes ont aussi décrit plusieurs ulceres, tumeurs, & pustules, qui ont beaucoup de rapport aux accidens du Mal venerien, comme sont leur *sahafati*, leur *mentagre*, & leur *pudendagre* : mais toutes ces pustules, ces tumeurs, & ces ulceres, n'étoient sûrement point veroliques; parce que le mélange des differentes semences n'avoit point encore acquis le caractere qu'il falloit qu'il eût pour produire le levain de la verole.

Or inferer de ce que des accidens semblables à ceux qui accompagnent le Mal venerien ont été décrits par les anciens Auteurs de la Medecine & de la Chirurgie, ce Mal a regné de tout tems, & qu'il n'a rien acquis de nouveau depuis 200 ans, que la disposition à se communiquer par l'attouchement d'un sujet à un autre; c'est comme si l'on disoit, il y a

eû de tout tems, & il y a encore à present des malades attaquez de bubons, de carboncles, & d'anthrax, qui sont des symptomes de la peste; donc la peste a toûjours regné, & regne encore même dans tous les endroits que l'on en croit être absolument exempts; & lors que la peste fait ses plus grands ravages dans quelque Region particuliere, elle ne fait qu'ajouter à la même maladie qui regne sans cesse & sans interruption, une disposition fermentative contagieuse, au moyen de laquelle cette Maladie qui ne se communiquoit pas auparavant d'un sujet malade à un sujet sain, devient capable de se communiquer de cette maniere.

Car s'il est vrai de dire que certains malades ayant été de tout tems attaquez des symptomes du Mal venerien, la verole a regné de tout tems; il n'est pas moins vrai de dire, que certains particuliers ayant été de tout tems attaquez & l'étant encore de bubons, de carboncles & d'anthrax, qui sont des symptomes de la peste, cette Maladie a toûjours regné, & regne encore actuellement.

Et si ce raisonnement étoit juste, on

pourroit ſoutenir que toutes les Maladies qui ont jamais paru dans le Monde, & qui pourront encore paroitre dans la ſuite, exiſtent actuellement; parce qu'il y a toujours quelque particulier attaqué des ſymptomes, qui ont accompagné & qui accompagneront ces Maladies.

Cependant pour raiſonner juſte à cet égard, au lieu de dire, comme fait l'Auteur à la fin de ce chapitre, qu'entre deux mille malades attaquez de la verole qu'il a eu lieu d'examiner, n'en ayant vû aucun dont les ſymptomes n'euſſent été très-bien ſpécifiez par Celſe, par Galien, par Avicenne, il conclut de-là que le Mal venerien en l'an 1494. n'a fait que joindre à ces anciennes diſpoſitions une virulence fermentative, au moyen de laquelle ce mal qui ne ſe communiquoit pas auparauant d'un corps malade à un corps ſain par contagion, eſt devenu capable de ſe communiquer de cette maniere: au lieu dis-je de raiſonner ainſi, nous croyons raiſonner plus juſte en diſant, que bienque Celſe, Galien, Avicenne, & les plus anciens Medecins, ayent parlé dans leurs Ecrits de la plupart des ſymptomes que

produit le Mal venerien, cette Maladie n'a pourtant existé telle que nous la connoissons présentement que depuis l'Expedition de Naples ; par ce qu'elle n'avoit pas acquis avant ce tems-là cette virulence fermentative, qui la rend capable de se communiquer d'un sujet à un autre par le congrès, ou par quelqu'autre attouchement immediat, en quoi consiste son essence : au lieu que les symptomes qui l'accompagnent pouvant se trouver où elle n'est pas, n'ont jamais été & n'ont jamais pû être de bonnes preuves de son existence. D'où nous concluons que la veritable époque du Mal venerien a été l'Expedition de Naples, pendant laquelle ce Mal a acquis son véritable caractere, qui l'a rendu tel qu'il a été connu depuis ce tems-là, & que nous le connoissons encore, & different de tout autre qui eût paru auparavant, quelque ressemblance qu'il eût avec lui à raison de ses accidens ; parce que les accidens n'ont jamais constitué l'essence d'aucune Maladie, ni son vrai caractere. De maniere que l'on a un très-juste sujet d'avancer, que la grosse verole, telle que nous la connoissons présente-

ment, n'avoit jamais été connuë avant l'Expedition de Naples.

CHAPITRE V.

Comment le Mal venerien s'est communiqué par toute l'Europe, l'Asie, & l'Afrique.

LA Maladie venerienne n'a pas ſeulement affligé les François, les Eſpagnols, & les Napolitains, qui en ont été les premiers attaquez, mais l'Hiſtoire nous apprend, que par ſucceſſion de tems, cette maladie a été tranſplantée de l'Europe dans l'Aſie, & dans l'Afrique, au grand étonnement de tous les Peuples qui en ont reſſenti les atteintes.

1. Le Commerce étant devenu depuis deux ſiecles plus fréquent qu'il n'étoit auparavant avec les differentes Nations qui habitent ces Regions éloignées, vers leſquelles on a fait de plus fréquentes navigations, & l'eſſence de ce Mal conſiſtant comme nous l'avons fait voir dans

la communication qui s'en peut faire par l'attouchement, il s'ensuit que toutes les fois que les Européans ont fait des voyages en Asie & en Afrique, & qu'ils se sont joints aux femmes de ces pays-là, ils leur ont en même tems communiqué cette contagion, laquelle ayant ensuite passé d'un sujet à un autre, est devenuë par ce moyen une Maladie populaire dans ces Regions, telle que nous la voyons en Europe.

Or cette Maladie peut ainsi se répandre fort aisément chez tous les Peuples qui en ont été exempts jusqu'à present; puisqu'il ne faut pour cela, qu'un homme qui en est attaqué, exerce le congrès avec une femme saine, pour en faire la transplantation.

L'on pourroit agiter ici par curiosité une question qui n'a pas encore été bien décidée : c'est de sçavoir si les animaux sont en état de contracter le Mal venerien par l'attouchement, vû que l'on sçait par experience, que la peste des hommes n'est pas celle des bêtes, & réciproquement que la pestilence des bestiaux ne passe pas aux hommes par contagion, en sorte que le commerce que

les animaux peuvent avoir avec les hommes dans la peſtilence de ces derniers, & réciproquement la communication des hommes avec les animaux dans celle qui leur eſt propre, ne les intereſſe les uns & les autres ni dans leur ſanté ni dans leur vie : de maniere qu'il faut qu'il y ait dans l'animal vivant pour en être infecté, une certaine diſpoſition mumiale de même eſpece, pour être en état de recevoir la tranſmiſſion & l'impreſſion de la peſtilence.

Auſſi voit-on dans le tems que la peſte regne parmi les Hommes, que ſi un particulier qui en eſt attaqué monte un cheval à nud, & qu'il ait un attouchement immediat avec cet animal, les poils du cheval ſeront infectez d'une contagion qui ne manquera pas de ſe communiquer a un autre homme qui en approchera, ſans que le cheval en ſouffre la moindre atteinte; parce qu'il n'a rien de la mumie humaine qui le rende ſuſceptible de cette contagion.

La même choſe arrivera dans la peſte particuliere aux chevaux : Car quoi que les hommes approchent des chevaux infectez, & qu'ils ayent avec ces animaux

le même commerce qu'ils avoient auparavant, ils ne contractent pourtant aucun mal.

2. Cependant le hazard nous a persuadé du contraire à l'égard de la Maladie venerienne. Car j'ai observé autrefois qu'une femme publique qui étoit toute pourrie de verole, ayant accoutumé une petite chate à lecher ses ulceres, ce petit animal contracta peu de tems aprés des chancres à sa gueule, devint tont galleux, tout ulceré en ses parties genitales, & mourut tabide bien-tôt aprés.

Il s'ensuit de-là que la contagion de la peste est fort differente de celle de la verole : car la premiere attaque la vie immediatement, & la seconde corrompt immediatement le suc nourricier. Par consequent la premiere doit être regardée comme une Maladie aiguë, & la seconde comme chronique. Enfin la premiere ne peut faire son impression que sur une mumie de même espece, & la seconde sur tout autre indifferemment.

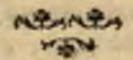
REMARQUES.

1. *Le Commerce étant devenu.....* Ce qui eſt dit ici de la propagation de la verole dans l'Europe, l'Aſie, & l'Afrique, ſe doit entendre auſſi des Antilles de l'Amerique, & de tout le Continent des Indes Occidentales. Car s'il eſt vrai, comme l'aſſure l'Hiſtorien Herrera, que la verole ne parut dans l'Iſle Eſpagnole découverte par Colomb, qu'en 1503. & qu'elle n'étoit point connuë dans le Continent de l'Amerique avant l'arrivée de Ferdinaud Cortez, qui en entreprit la Conquète en 1508. on ne peut pas douter, comme nous l'avons montré plus au long dans nos remarques du Chapitre troiſiéme, que les Eſpagnols n'ayent tranſplanté cette Maladie d'Europe dans l'Amerique, par le moyen du commerce qui s'eſt établi dans cette vaſte partie du Monde, dès que la découverte en a été faite.

2. *Cependant le hazard.....* L'experience confirme tous les jours ce que l'Auteur dit de la diſpoſition qu'ont les animaux domeſtiques, particulierement

les chiens & les chats, a contracter le Mal venerien par un attouchement immediat..

Il eſt cependant neceſſaire d'obſerver, que ces animaux auſſi-bien que les hommes, ne ſont pas tous également ſuſceptibles du virus : car j'ai remarqué qu'un jeune chat qui avalloit inceſſament les crachats d'un particulier qui avoit au goſier des ulceres veroliques bien caracterizez, & qui continua de les avaller pendant le traitement que l'on fit à ce Malade, ne gagna point de Mal venerien : ce que l'on pourroit attribuer au mercure dont la ſalive de ce particulier étoit chargée, au moyen det quoi cet animal en prenant la cauſe du mal prenoit auſſi le remede propre à le combattre & à le détruire.



CHAPITRE VI.

De ce que les Auteurs ont pensé sur la durée du Mal venerien.

APrès avoir ſuffiſamment parlé de ce qui regarde l'hiſtoire de la verole, il ne ſera pas inutile de rapporter ici ce que les Auteurs ont prédit de ſa durée.

1. Jerôme Fraçaſtor nous a aſſuré que cette contagion ceſſeroit d'elle-même aprés un certain eſpace de tems : car comme elle a paru ſelon lui, d'une maniere imprévuë par la conjonction de certaines Planetes, elle ceſſera tout de même par leur révolution. Sur cela Fracaſtor dés ſon tems s'imaginoit que cette maladie étant parvenuë à ſa vieilleſſe, elle ne tarderoit guére à finir abſolument ; & qu'aprés pluſieurs ſiécles écoulez, lorſque la conjonction des Planetes qui l'ont prémierement produite ſe trouveroit de nouveau, elle renaitroit de

nouveau une ſeconde fois, comme il la marqué dans ces Vers.

Namque iterum cum fata dabunt labentibus annis,
Tempus erit, cum nocte atrâ ſopita jacebit.
Interitu data; mox iterum per ſæcula longa
Illa eadem exurget, Cœlumque auraſque reviſet;
Atque iterum ventura illam mirabitur ætas.

Voici l'explication de ces Vers : Car un tems viendra lorſqu'il plaira aux deſtins, que cette Maladie s'éteignant entierement demeurera enſevelie dans un profond oubli : puis reparoiſſant de nouveau après pluſieurs ſiecles, elle infectera le Ciel & les Airs, & fera encore l'étonnement du ſiecle qui la verra revenir.

Fracaſtor a donné une origine celeſte à cette Maladie, prétendant que Venus étoit ſa mere, & que l'aſpect de cette Planete vers d'autres Aſtres a été cauſe de cette production. Or ces ſortes de productions ſont paſſagéres, & ſujettes

au changement que le tems y apporte, il l'a regardée comme une Maladie épidemique qui devoit finir aprés un certain tems.

2. Il étoit confirmé dans cette pensée par la remarque qu'il avoit faite, qu'au commencement que ce Mal avoit paru aprés le sale & immoderé congrès qui l'avoit fait naître, les pustules de noires qu'elles paroissoient d'abord verdissoient bien-tôt, & qu'un grand nombre d'ulceres sordides & corrosifs jusqu'au point de carier les os, aussi-bien que la sanie qui en sortoit, rendoient une odeur si insupportable, que ceux dont l'odorat en étoit frappé croyoient d'abord être atteints de ce Mal; jusques-là que les malades étoient eux-mêmes plus tourmentez à la vûë de leur propres ulceres, que par les douleurs qu'ils en ressentoient; que les gonorrhées fétides & virulentes causoient à ces mêmes malades des douleurs si excessives dans l'érection de la verge, & que l'acrimonie du virus étoit telle, qu'elles les obligeoient en urinant à jetter les cris les plus lamantables & les plus perçans; qu'avant que les bubons vinssent à suppura-

tion, ces malheureux ſouffroient pendant la nuit les plus cruelles tortures que l'on puiſſe imaginer, & au ſoulagement deſquelles tous les remedes & tous les ſecours de l'Art étoient inutiles.

En un mot cette contagion étoit ſi terrible, que tout le monde fuyoit l'aſpect de ces malades, & que l'on évitoit avec plus de ſoin de les toucher, que l'on n'auroit fait tous ceux qui auroient été atteints de quelqu'autre mal que ce ſoit; mais que dans la ſuite du tems la fureur de cette Maladie avoit commencé à ſe calmer; que la ſordicie des ulceres ſe mondifioit; que les gonorrhées, les bubons, les tumeurs gommeuſes, & les douleurs veroliques, ſe rendoient moins rebelles: en ſorte qu'il lui ſembloit que cette Maladie étoit parvenuë juſqu'à ſa vieilleſſe, & qu'elle étoit en état de finir bien-tôt.

3. On peut dire néanmoins que les conjonctions des Planetes & leurs révolutions ont jetté Fracaſtor dans l'illuſion; parce qu'il faudroit que le Mal venerien eût déja paru & diſparu pluſieurs fois, s'il étoit vrai que ſa cauſe dût être attribuée à la conjonction de certaines

Planetes : ce qui nous fait juger que cet Auteur n'etoit pas fort versé dans l'Astromie.

4. Au reste l'experience ne nous fait point voir, que cette Maladie vieillisse, ni qu'elle tende à sa fin ; puisque nous voyons au contraire que plus elle vieillit & plus elle a de force pour exercer sa violence contre ceux qu'elle attaque ; & quoique les pustules & les ulceres semblent être plus supportables que l'on ne prétend qu'ils étoient à la naissance de ce Mal ; les tumeurs gommeuses & d'autres symptomes ne laissent pas de tourmenter encore cruellement les Malades.

Ce n'est pas le caractere de la verole de tuer dabord ceux qu'elle attaque ; & quoique cette contagion ait été plus furieuse & moins traitable dans son commencement, elle n'est pas arrivée pour cela à son dernier periode : car les choses qui arrivent contre l'ordre naturel & qui se font par violence, n'ont pas des causes permanentes & perpetuelles. Tout ce qui est violent & contraire à la nature ne dure pas. Cependant tout ce qui a une cause perpetuelle durera toujours.

La peste peut quelque fois s'appaiser, comme elle s'appaise effectivement : & le mal venerien se calmeroit tout de même, si l'on prenoit contre ce dernier mal les mêmes précautions que l'on prend pour appaiser le progrés de la peste & pour la guérir : mais il y a toûjours des gens malades de la verole, & qui en peuvent infecter les autres ; parce que l'on a pas soin de rompre tout commerce avec ceux qui en sont attaquez : d'où il faut conclurre, que cette contagion durera toûjours tant que l'on entretiendra commerce avec ces malades, que l'on usera avec eux d'attouchemens impudiques & de congrès impurs, qui sont les moyens de la contracter.

5. De plus on ne sçait que trop par experience, que toutes les maladies qui se sont répanduës jusqu'à présent parmi les hommes par le contact, & qui ne sont pas aiguës mais chroniques, n'ont jamais cessé depuis leur premiere apparition, & qu'elles se sont toûjours multipliées. Ainsi la verole qui s'est communiquée de cette maniere par tout l'Univers, s'y multipliera toûjours de

plus en plus : & l'on peut-être persuadé que ce mal n'abandonnera jamais l'espece humaine, tant qu'elle subsistera dans le Monde.

Eustache Rudius s'est imaginé, que l'on pourroit par le secours de la Medecine, & par la serieuse application des Medecins, éteindre & annéantir absolument cette contagion, & voici comment il s'en est expliqué.

S'il n'y avoit, dit-il, qu'un seul Prince dans le Monde, ou que tous les Princes fussent de concert à conspirer contre cette Maladie, les Medecins en pourroient bien extirper toutes les racines. Il faudroit pour cela, que tous ceux qui en sont infectez se missent entre les mains des Medecins pour être traitez, & que pendant ce tems-là, ils fussent séquestrez de tout commerce avec ceux qui seroient exempts de leur maladie ; & pour réüssir dans ce projet, il faudroit encore que l'on fit à l'égard de ces malades ce que l'on a coutume de faire, à l'égard de ceux qui sont atteints de la peste & de l'élephantie ; & il est sur que le Monde seroit par-là délivré de cette vilaine maladie d'autant plus ai-

ſément, que la verole ne peut pas comme la lepre, ſe communiquer à une certaine diſtance, mais qu'elle ne ſe communique que par le congrès ou par quelque autre attouchement immediat.

6. C'étoit-là ſans doute un très-bon moyen que Rudius avoit trouvé pour exterminer le mal venerien, & qui ne devient inutile qu'à cauſe qu'il eſt plus difficile à executer qu'il n'a été facile de l'inventer.

Ce remede eſt ſemblable à celui que les rats inventérent pour ſe défendre du chat, quand ils formérent le deſſein de lui pendre au cou une petite clochette. En effet s'il n'y avoit qu'un Prince dans le Monde, & que cet Auteur l'eût été, il ſe ſeroit ſervi de toute ſon autorité & de toute ſon addreſſe pour executer ſon projet : au moyen de quoi il n'auroit pas manqué de détruire radicalement cette maladie : mais par malheur il y a pluſieurs Princes dans le Monde ; & ces Princes ne ſont jamais de concert pour tendre au même but.

REMARQUES.

1. *Jerôme Fracaſtor a aſſuré....* On ne peut rien dire de fort certain ſur la diſtinée du Mal venerien. La connoiſſance de l'avenir a été réſervée au Créateur de toutes choſes, & à un petit nombre de Prophetes, à qui il a bien voulu faire part de ſa Divine inſpiration : ainſi l'on n'a jamais dû beaucoup compter ſur la prédiction de Fracaſtor, bien qu'il ait été d'ailleurs un celebre Medecin, un excellent Poëte, & un habile Aſtronome.

2. *Il étoit confirmé dans cette penſée ....* Ce n'étoit pas tout à fait ſans raiſon, que Fracaſtor ſur la notable diminution des ſymptomes du Mal venerien, s'imaginoit que cette Maladie finiroit bien-tôt : mais au lieu d'attribuer comme il faiſoit la moderation de ces accidens, à la diminution des influences qu'il prétendoit avoir été la premiere cauſe de ce mal, il auroit été plus juſte de la regarder comme l'effet de la cure méthodique, avec laquelle on commençoit dès ce tems-là à traiter cette maladie ; dont le véritable ſpéci-

fique n'avoit pas été connu dans les premiers tems de ſon apparition : ce qui avoit donné lieu à ces ſymptomes de tourmenter cruellement les malades, faute d'avoir des moyens ſûrs & efficaces pour les réprimer.

3. *On peut dire neanmoins* .... Suppoſé ce principe d'Aſtronomie, qu'il n'y a point d'Aſtre, qui n'ait ſon mouvement & ſa révolution qui s'accompliſſent en plus ou en moins de tems, il ne paroit pas trop que Fracaſtor ſoit tombé dans l'illuſion à cet égard : car cet Auteur ayant crû, que la conjonction de Vénus avec d'autres Planetes, avoit été la cauſe originelle de la verole, il a dû prévoir que cette conjonction ne ſeroit pas perpetuelle, & par conſequent que les influences qui en provenoient s'affoibliroient, à meſure que cette Planete en continuant ſon cours, s'éloigneroit de cette conjonction pour entrer dans une autre, qui ne lui permettroit plus de produire les mêmes effets.

Il n'y a donc pas lieu d'inferer de-là, comme nôtre Auteur l'inſinuë, que Fracaſtor étoit peu verſé dans l'Aſtronomie, puiſqu'il n'a rien avancé d'abſurde

ſelon les principes de cet Art ; & ſur ce qu'il n'a point parlé de l'apparition réiterée du Mal venerien , toutes les fois qu'il eſt arrivé depuis le commencement du Monde, que Venus ait été dans une conjonction propre à le produire , non plus que de la ceſſation du même mal lorſqu'elle s'en eſt éloignée. On a d'autant plus de lieu de préſumer que Fracaſtor a bien ſuppoſé ſans le dire, que la choſe s'étoit de tout tems paſſée de cette maniere , qu'il prétend bien qu'à l'avenir ce mal renaitra , toutes les fois que la conjonction de ces mêmes Planetes ſe trouvera diſpoſée ã produire le même effet : c'eſt auſſi ce qu'il a marqué fort préciſément dans les Vers qui ont été citez au commencement du chap. précedent.

4. *Au reſte l'experience ne nous fait point voir* . . . . Il ſe peut faire que dans le Climat de Naples les accidens du mal venerien ſont plus violens qu'ils ne le ſont en France, où les chaleurs ne ſont point ſi exceſſives : mais quoi qu'il en ſoit, nous nous appercevons très-ſenſiblement à Paris , qu'à meſure que l'art de guerir ce mal ſe perfectionne, ſes accidens

cidens perdent notablement de leur vigueur & de leur violence, que la douleur des gonorrhées est maintenant fort supportable ; celle des ulceres veneriens très-médiocre ; & que les bubons ou bien suppurent avec assez de facilité, ou bien sont aisément fondus ou dérivez par d'autres voyes, & n'acquierent plus cette dureté schirreuse & opiniâtre, qu'on leur voyoit autrefois pendant des années entieres.

A l'égard des douleurs veneriennes fixes ou vagues, & de celles qui accompagnent les tumeurs gommeuses, il est rare que l'on en voye les malades tourmentez jusqu'à l'excès, où on les voyoit il y a trente ou 40 ans, à moins qu'ils ne negligent absolument l'usage de toutes sortes de remedes : & quoi que la verole soit très-commune, parce que la débauche est très-frequente, il semble néanmoins que la remission de ses symptomes, & l'heureux succès des remedes que l'on perfectionne tous les jours, donnent lieu d'esperer que la Medecine en sera enfin victorieuse.

5. *De plus on ne sçait que trop* .... Ce seroit tirer une consequence d'un faux

principe de dire avec l'Auteur, que la verole ne périra qu'avec le Monde, parce qu'elle est une maladie chronique, & qu'elle s'est communiquée par le contact; attendu que toutes les maladies chroniques qui se sont communiquées de cette maniere, n'ont jamais cessé depuis leur premiere apparition.

Or cette proposition que l'Auteur avance comme une maxime indubitable, est contre l'experience; puisque la lépre qui n'a jamais été une maladie aiguë, & qui s'est multipliée par le contact, n'a pas laissé de devenir si rare depuis 200 ans, que s'il en reste encore quelque vestige, il est si foible & si obscur, qu'il ne peut plus passer pour l'ancienne maladie, & à peine y a-t'il quelque Medecin même des plus en vogue, qui puisse se vanter d'avoir vû pendant des 30 & 40 années de pratique, un ou deux Lépreux bien caracterizez.

6. *C'étoit-là sans doute un trés-bon moyen* .... Il y auroit encore eû un obstacle plus difficile à surmonter que le concert des Princes, pour rendre le moyen de Rudius pratiquable : car il ne serviroit de rien de traiter en même

tems tous les verolez, ni que tous les Princes concourussent à engager tous ces malades à subir ce traitement, à moins qu'ils n'empêchassent les femmes de se prostituer, & les hommes de s'abandonner à ces prostituées : ce qui ne se pourroit faire qu'en mettant generalement par tout le Monde, les hommes & les femmes dans des prisons séparées : projet chimerique ; puisque l'execution en est impossible.





DE LA MALADIE VENERIENNE.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

Où l'on examine les differentes opinions des Auteurs sur l'Essence de la Maladie venerienne.

OUR bien connoître l'essence de la verole, il a fallu insister d'abord sur ce qui regarde son histoire : car la connoissance de l'origine de cette maladie, de

la maniére dont elle ſe communique, & dont nous pouvons en être bleſſez, auſſi-bien que celle de ſes ſymptomes, & des autres circonſtances qui l'accompagnent, contribuë beaucoup à nous faire connoître ſon caractere eſſentiel.

Mais les choſes dont nous avons à parler préſentement, étant d'une plus haute ſpeculation, elles demandent auſſi une attention toute particuliere : & nous promettons à tous ceux qui voudront bien lire les chapitres ſuivans avec une ſuffiſante application, que dès qu'ils concevront bien ce que nous allons leur enſeigner, concernant l'eſſence de cette maladie, ils auront la veritable théorie de toutes les autres ; des principes de laquelle il leur ſuffira de tirer des indications, pour être en état de les guérir toutes avec certitude.

Or les anciens Medecins ayant regardé les humeurs & leurs intemperies, comme les veritables cauſes des maladies ; dont ces humeurs ne ſont pourtant que les cauſes occaſionnelles, il ne faut pas s'étonner, ſi prenant la cauſe occaſionnelle pour l'efficiente, ils n'ont jamais bien connu le vrai caractere de

chaque maladie particuliere ; qui eſt ce que nous allons tâcher de découvrir à nos Lecteurs avec toute l'exactitude poſſible, & notamment celui de la maladie venerienne.

Les Auteurs ont eû juſques ici, ſelon leurs differentes idées, des ſentimens fort differens ſur l'eſſence de la verole. Les uns l'ont plûtôt regardée comme une cauſe de maladie que comme une maladie effective. D'autres ont fait conſiſter ſon eſſence dans l'alteration des eſprits. D'autres ont prétendu que c'étoit un venin. Quelques-uns qu'elle dépendoit de la léſion de la proprieté du temperament. D'autres l'ont conſiderée comme un ſymptome, & d'autres enfin comme un excrement.

Parmi ceux qui ont prétendu, que la verole étoit une maladie, les uns ont dit que c'étoit la goutte, le pſora, l'élephantie, la petite verole, une maladie épidémique, une ſolution de continuité, une intemperie chaude & ſéche ; d'autres une intemperie chaude & humide ; & d'autres une intemperie froide & ſéche.

Quelques-uns ont avancé, que c'étoit une maladie occulte de toute ſa

ſubſtance & qualité ; d'autres que c'étoit l'aſſemblage de toutes les maladies. Enfin Minadoüs a dit qu'elle n'étoit ni maladie, ni cauſe de maladie, ni ſymptome de maladie.

Des ſentimens ſi partagez font aſſez juger, combien l'eſſence de cette maladie eſt difficile à connoître, puiſque parmi quantité d'Auteurs qui en ont écrit, à peine y en a-t'il quelques-uns qui ſoient tant ſoit peu d'accord. Au contraire la plus-part n'ayant eû que leur phantaiſie pour guide, ont embraſſé chacun en leur particulier, ſur de vaines conjectures, des opinions tout à fait differentes : mais ils ſe ſont tous plongez dans le même bourbier, en voulant connoître, comme l'on dit, le renard par la queuë & le lion par ſon ongle.

Cependant examinons un peu ſeulement par maniere de paſſe-tems les raiſons ſur leſquelles ils ſe ſont fondez dans leurs differentes idées ; quoique ces raiſons loin d'être valables, ſoient tellement abſurdes, qu'elles ſont plus propres à embarraſſer l'eſprit, & à augmenter ſes erreurs, qu'à l'inſtruire & à l'éclairer.

Hercules de Saxe assure que la verole n'est qu'une cause morbifique, & non pas une maladie effective, ni un symptome; parce qu'elle se peut trouver hors du corps humain, dans des linges par exemple, dans des habits, dans la sueur, dans les excremens; outre cela dans la semence & dans le sang qui ont été séparez du corps; qu'elle peut se trouver aussi dans le corps même; ce virus étant disposé à s'attacher aux parties, qui sans être vivantes sont sujettes aux maladies, comme sont les humeurs & les esprits.

Jean Manard dit que c'est une maladie qu'il faut ranger sous la solution de continuité, laquelle est causée par des humeurs brûlées & contagieuses; & il appuye son sentiment, premierement sur ce que dit Hippocrate au Livre des lieux en l'homme, que toutes les maladies sont ulceres : d'où il infere que la verole étant une maladie, elle doit être mise au rang des ulceres, dont l'essence consiste dans la solution de continuité.

Il se fonde en second lieu, sur ce que les accidens de la verole sont des pustules répanduës en grand nombre sur tou-

te la surface du corps, & de petits ulceres qui attaquent les parties génitales aussi-tôt que l'on a contracté ce mal, aussi-bien que ceux qui arrivent au gosier & à la luette, sans oublier les érosions qui arrivent aux narines, & la chute des os de ces parties. Or tous ces symptomes sont des solutions de continuité.

Troisiémement quoique les douleurs cruelles qui tourmentent les verolez, ne soient pas des ulceres actuellement formez, elles sont du moins des dispositions propres à en produire : car dans les douleurs la continuité se divise, quoiqu'elle ne soit pas encore tout à fait divisée ; & par consequent cette maladie doit être réduite sous la solution de continuité, & tous ses symptomes sont des ulceres formez ou qui sont prêts à se former.

Jerôme Cappivaccius, Aurele Minadoüs, & quelques autres soutiennent, que la verole n'est pas une maladie : premierement parce qu'elle ne peut se réduire sous aucun genre de maladie : car on ne peut pas la ranger sous l'intemperie, puis qu'elle produit des pustules : on ne peut pas dire que ce soit une es-

pece de ſolution de continuité, à cauſe des tumeurs gommeuſes, des bubons, & de quelques autres ſymptomes qui l'accompagnent. Enfin on ne doit pas la réduire ſous la mauvaiſe conformation, par rapport aux ulceres qu'elle produit.

De plus la maladie eſt définie, une diſpoſition contre nature, qui bleſſe les operations premierement & par ellemême: donc la verole n'eſt pas une maladie; puis qu'elle ne bleſſe pas les operations premierement & par ellemême.

La mineure de cet argument eſt ainſi prouvée. Après qu'un particulier a gagné du mal venerien en ſuite d'un congrès-impur, il eſt encore une eſpace de tems plus ou moins conſiderable, ſans ſentir aucune incommodité: après quoi il commence à ſe trouver mal, & à ſe plaindre de ſentir quelque douleur; de ſorte que l'on en voit pluſieurs qui ne reſſentent qu'après un, deux, trois, & pluſieurs mois, les ſiniſtres effets de cette maladie, que la plus-part néanmoins reſſentent après quelques jours.

Nous avons vû par exemple, un Sol-

dat Eſpagnol, qui ne parût avoir la verole qu'aprés 40 ans, par une carie dont il fut attaqué ; & un certain Moine auquel il ſurvint des tumeurs gommeuſes & des douleurs veroliques, cauſées originairement par une gonorrhée qu'il avoit contractée 45 ans auparavant, & avant même qu'il eût embraſſé l'Etat monaſtique.

Il faut convenir que dans cette eſpace de tems plus ou moins notable, il n'y a point de leſion ſenſible aux operations, quoique ces gens-là ayent veritablement contracté le mal venerien : d'où il s'enſuit que ce mal n'eſt pas une diſpoſition contre-nature, qui bleſſe toujours actuellement les operations.

Au ſurplus quoi que la verole contractée nous bleſſe, elle ne nous bleſſe pas premierement ; par conſequent elle n'eſt pas une maladie : car quelque léſion que ce ſoit n'eſt pas une maladie, mais ſeulement celle qui nous bleſſe premierement & par elle même, afin qu'elle differe de la cauſe de maladie, qui ne bleſſe pas par elle même, mais par la maladie qu'elle produit : ainſi quoi que la verole nous bleſſe, elle ne le fait pas

premierement ; & par conſequent elle n'eſt pas une maladie.

Or c'eſt ainſi qu'il prouve que la verole ne nous bleſſe pas premierement : La léſion qu'elle cauſe eſt un ulcere, un bubon, une gonorrhée, une carie, ou quelque autre maladie ou ſymptome qui ſuit la maladie dont il dépend : donc afin que la verole nous bleſſe, il faut qu'une autre maladie ait été préalablement introduite, & elle ne nous bleſſe jamais qu'après une maladie faite & formée : donc elle n'eſt pas une maladie.

Voici une quatriéme raiſon qu'il allegue, pour prouver que la verole n'eſt pas une maladie : c'eſt, dit-il, qu'elle ſubſiſte & qu'elle ſe conſerve dans un ſujet qui n'eſt pas vivant : or la maladie eſt une affection propre d'un ſujet vivant ; & par conſequent la verole n'eſt pas une maladie.

L'antecedent eſt prouvé par le rapport de ceux qui aſſurent, que la verole ſe peut communiquer par la ſuëur qui fluë d'un corps infecté de ce mal, & qu'elle peut ſe conſerver dans les linges & dans les autres enveloppes qui auront cou-

vert ce corps infecté ; & l'on ſçait bien que ces linges & ces enveloppes ne ſont pas des corps vivans : comment donc la verole ſeroit-elle une maladie , ſi ces ſortes de corps inanimez peuvent être ſon ſujet d'inheſion ?

Outre cela le mal venerien s'attache au ſang auſſi-bien qu'à la ſemence, dans le tems même qu'elle eſt éjaculée par celui qui la fournit : ce qui fait que cette ſemence étant infectée, non-ſeulement ceux qui exercent le congrès, ſe trouvent gâtez , mais même le fetus qui en eſt engendré : or la ſemence & le ſang ſont également privez de la vie , particulierement après leur évacuation hors du corps de celui d'où ils viennent : donc la verole n'eſt pas une maladie.

Une cinquiéme preuve eſt encore alleguée, pour démontrer que la verole n'eſt pas une maladie. Le mal venerien, dit-il, eſt quelque choſe de corporel, & même on peut dire que c'eſt un veritable corps : ce ne peut donc pas être une veritable maladie ; parce que la maladie eſt de la categorie des qualitez.

L'antecedent ſaute aux yeux, puiſque

la verole n'eſt autre choſe qu'une vapeur, ou un certain levain contagieux qui paſſe d'un ſujet dans un autre : ce qui eſt tout à fait éloigné de la qualité & des accidens ; & ce qui ne convient par conſequent qu'à un corps & à une ſubſtance : ce qui a fait dire à Lucrece, qu'aucun être ne peut toucher ni être touché, ſi ce n'eſt un corps.

Tangere enim & tangi niſi corpus nulla poteſt res.

Si donc la verole a les attributs du corps, elle ne peut peut être une maladie.

La ſixiéme preuve de cette propoſition, ſe tire de ce que pluſieurs particuliers exerçant le congrès avec la même femme infectée, tous ne contractent pas du mal, mais quelques-uns ſeulement, quoi que tous reçoivent la vapeur ou le levain qui ſont la cauſe du mal : donc cette contagion n'eſt pas une maladie : autrement tous ceux ſur leſquels ſa cauſe agiroit, en ſeroient indifferemment attaquez : ce qui eſt faux ſelon l'experience rapportée par Fallope, qui dit que douze Ecoliers ayant eû ſucceſſivement à faire à une femme gâ-

tée, il n'y en eût que trois qui gagnérent la verole : ce qui prouve que ce n'est pas une maladie.

On ne peut pas dire aussi que le mal venerien soit un symptôme ; parce que le symptôme est inséparable de la maladie, comme l'ombre est inséparable du corps. Ce mal ne peut pas être aussi une cause de maladie ; parce que la cause contre-nature, est celle entre laquelle & l'action blessée il se trouve un milieu, qui est la maladie même ; puisque la maladie est ce qui blesse l'action immediatement : au lieu que la cause blesse l'action par l'entremise de la maladie.

Capivaccius a prétendu que la verole n'étoit pas une maladie, mais un excrement, quand il a défini ce mal un excrement contre-nature, capable par lui-même de blesser en diverses manieres, un homme engendré de la substance humaine, par quelque chose qui lui est semblable.

D'autres Medecins dont toute la theorie roule sur la chaleur, la froideur, l'humidité, & la secheresse, sans entrer dans les disputes que nous venons de proposer, ont tâché de rapporter le mal

venerien à des causes manifestes, c'est-à-dire, à l'intemperie chaude & seche. Alexandre Massaria, & Jean Baptiste Montan, qui sont de cette opinion, la prouvent de la maniere suivante.

Le propre caractere de la verole est, disent-ils, celui sans lequel elle ne paroit point, & sans lequel elle n'est point dans sa vigueur, c'est l'adustion : comme il paroit par tous les symptomes qui l'accompagnent & qui lui succedent, & qui sont les seuls capables de faire paroître la nature de l'affection dont ils dépendent. Aussi faut-il convenir, que les pustules qui couvrent presque toute la surface du corps, l'érosion des gencives, les ulceres du gosier, la chûte des poils, la diminution de la luette, la carie des os, & beaucoup d'autres symptomes de la verole, sont des marques certaines d'adustion. Or une adustion si considerable ne peut venir d'ailleurs, que de l'excès d'une chaleur morbifique. Donc le mal venerien consiste absolument dans une intemperie chaude.

En second lieu on doit inferer la même chose des bubons qui succedent à ce mal, en ce qu'après la suppuration

faite, leurs bords ſont tellement durs & calleux, qu'il n'y a que l'action d'une chaleur brûlante, qui les puiſſe réduire en cet état.

Cette avance eſt encore prouvée par la gonorrhée mordicante & très-acre, cauſée par la premiere impreſſion du levain verolique : car ſa virulence eſt ſouvent à un tel point, qu'ayant ulceré les parties genitales, elle cauſe aux malades une ardeur inſupportable en urinant : & il faut dire la même choſe des autres accidens qui accompagnent cette maladie, & qui ſont tous les effets d'une chaleur exceſſive.

Enfin ; ſi l'on examine bien toutes les excrétions que fourniſſent le verolez, on ſera obligé de convenir que leur grande acrimonie & mordication, ne procedent certainement que d'une intemperie chaude : d'où il faut conclûrre, que l'on ne peut attribuër à autre cauſe, tous les accidens qui accompagnent cette maladie ou qui lui ſuccedent.

Quelques Medecins comme Nicolas Maſſa, Rondelet, & bien d'autres, ſur l'induction qu'ils tirent de la cure de

la verole, qui est guerie par des remedes très-chauds, comme sont la diete extenuante chaude & seche, les remedes les plus forts, les plus acres & les plus chauds, qui sont vulgairement administrez à ces sortes de malades, les sudorifiques les plus puissans dont on leur fait user, & que l'on tire de la salsepareille, du gayac, & d'autres bois semblables ; en un mot tout ce qui est donné aux malades pour la cure de cette maladie, étant d'une telle chaleur, qu'elle approche fort de la nature du feu ; sur cette induction ces Auteurs n'ont pû regarder l'intemperie chaude comme la cause de ce mal ; parce qu'étant gueri par des remedes trés-chauds, ils ont prétendu que sa veritable cause devoit être une intemperie froide, fondez sur ce fameux axiome, qui est dans la bouche de tous les Medecins, que les maladies sont gueries par leurs contraires.

Mais outre cette premiere preuve tirée de la cure de la verole, qui s'accomplit par des remedes chauds, ils en alleguent une seconde, prise des tumeurs gommeuses, des longues douleurs, &

des fluxions rebelles qui ſurviennent aux verolez, qui ſont les marques d'un ſang bourbeux & groſſier, qui ne peut être tel que par la froideur & par l'humidité.

On peut juger par le grand nombre & par la varieté de ces opinions, combien tous ces Autéurs ſont éloignez de la vérité, & combien les indications priſes d'une théorie ſi fautive, ont été peu juſtes dans le traitement de cette maladie.

Que ſi les Medecins ont éte ſi peu ſûrs de leur fait dans la connoiſſance de la verole, dont la cauſe eſt parlante pour ainſi dire, quelle connoiſſance croira-t'on qu'ils ayent pû avoir des autres maladies, dont les cauſes & la maniere dont elles nous bleſſent ſont beaucoup plus cachées ?

Cette confuſion d'idées & cette diverſité d'opinions, ne vient ſans doute que del a fauſſeté de la doctrine des temperamens, que Galien a eû l'addreſſe d'introduire dans la Medecine, pour ſe tirer d'affaire, au défaut de connoiſſances plus ſolides.

D'autres Medecins conſiderant que la

verole eſt accompagnée d'accidens, dont les uns paroiſſent proceder du chaud, & les autres du froid, & qu'il y a tantôt des ſignes d'aduſtion, & tantôt de froideur, quelque fois des ſignes mixtes, & quelque fois des ſignes de ſolution de continuité ; ces Medecins ont dit pour ſe tirer d'un tel embarras, que le mal venerien étoit un aſſemblage de tous les autres maux ; parce qu'il n'y a aucun genre de maladie bien déterminé ſous lequel on puiſſe le réduire, mais qu'il faut le conſiderer comme une maladie vague, que l'on peut ranger ſous tous les genres de maladies imaginables.

Fallope, Mercurial, Zacut Portugais, Fernel, & pluſieurs autres reflechiſſant ſur les effets que produit le virus, autant merveilleux qu'ils ſont differens & même contraires ; & voyant que ce levain n'agiſſoit point ſelon les loix établies ſur les premieres qualitez & les plus manifeſtes ; ſe ſont aviſez de dire que l'on ne pouvoit réduire la verole, ni ſous les intemperies, ni ſous la ſolution de continuité, ni ſous les maladies de la forme & de la ſtructure.

Car comme il eſt certain, diſent-ils,

que la plus-part des maladies, & de celles particulierement qui tourmentent les hommes avec plus d'excès, ne peuvent se rapporter aux intemperies, ceux qui ne sçavent d'autre doctrine que celle des temperamens, n'ont pû mieux faire pour mettre leur ignorance dans tout son jour, que de rapporter tous ces maux aux causes du second genre, c'est à dire, d'avoir recours aux qualitez occultes comme au dernier asyle de la stupidité, qui leur fournit au moins quelques termes spécieux, qui leur servent à jetter de la poudre aux yeux du vulguaire, & à tromper les plus clair-voyans, sous la signification vague de ces mots ampoulez : comme quand ils disent par exemple, que la maladie venerienne est une maladie occulte de toute sa substance, d'une faculté nuisible, d'une proprieté occulte, d'un souffle venimeux, & qu'ils lui donnent d'autres semblables epithetes & attributions, qui étant examinées au poids de la raison, ne marquent autre chose qu'une ignorance grossiere & de vains faux-fuyans; par où ils prétendent faire croire qu'ils sçavent à fond ce qu'ils ignorent effectivement.

Au reste ils se croyent bien fondez à user de ces termes ambigus & inexplicables, en ce qu'ils regardent la nature de la verole comme un arcane qui n'est connu de qui que ce soit. Car bienque ce mal paroisse souvent gueri radicalement, cependant, disent-ils, si la qualité occulte en quoi consiste son essence n'est pas absolument détruite, la santé du malade ne se rétablit jamais parfaitement.

Car on a observé que le moindre petit ulcere venerien mal gueri, a donné lieu à ce levain de se cacher furtivement dans le corps des malades pendant des 30 & 40 années, après quoi le virus s'est déclaré par des douleurs opiniâtres, des tumeurs gommeuses, des ulceres, & d'autres fâcheux symptomes, provenans de l'action des qualitez occultes.

La curation propre & specifique de ce mal les confirme dans cette opinion. Car ils s'imaginent que les remedes qui combattent cette maladie, agissent de toute leur substance, & non pas parce qu'ils sont chauds ou froids, mais parce qu'ils operent d'une maniere qui nous est inconnuë. Et c'est de cette façon

qu'ils conçoivent que le gayac, la salsepareille, le mercure, & tous les autres anti-veneriens agissent : car ces bois sont très-chauds, & le mercure très-froid : d'où il s'ensuit que si le mal venerien étoit chaud ou froid, il s'augmenteroit plûtôt qu'il ne se détruiroit par l'usage de ces remedes.

A nôtre égard pour éviter ces écueils, & ne point tomber dans les contradictions de ces Auteurs, nous tâcherons de tirer la verité non du fond de nos idées, mais de celui des choses mêmes que nous prétendons expliquer ; & nous examinerons pour celà ce que c'est que la maladie en general : après quoi nous nous attacherons à découvrir l'essence de la verole avec plus de certitude.

Chapitre II.

De l'Essence de la Maladie en general.

Lors que l'animal vivant ne fait pas les actions qu'il doit faire au dedans de

ſoi ſelon l'ordre naturel, ou que ces actions ſont diminuées, dépravées, ou douloureuſes; on peut dire qu'il eſt malade, ou en tout ſon corps, ou en quelqu'une de ſes parties.

La Maladie eſt précedée par la vie & par l'integrité des actions vitales. Ainſi pour bien ſçavoir ce que c'eſt que la maladie, il faut premierement ſçavoir ce que c'eſt que la vie dans l'animal vivant, & quelles ſont les diſpoſitions requiſes pour exercer les actions vitales bien conditionnées. Galien lui-même a ſuivi ce procedé; puiſqu'il n'a reconnu la Maladie que dans la léſion des facultez, & qu'il a établi ſon eſſence dans cette léſion.

Il faut voir maintenant ſi les facultez ont leur propre ſubſtance dans le corps vivant, & ſi elles dépendent ſeulement du temperament, comme Galien ſe l'eſt imaginé; ou bien ſi elles s'exercent par une ſimple entité étherée, qui les tient attachées aux parties ſpermatiques, comme Hippocrate l'a prétendu le premier, Platon après lui, & enſuite Ariſtote.

Outre que l'opinion de Galien entraîne l'Athéiſme après elle, ne reconnoiſſant

noiſſant point d'autre ſubſtance animée que le temperament ; ſon opinion eſt encore convaincuë de fauſſeté, tant par ce qu'il a écrit de la ſubſtance des facultez naturelles, que par ce qu'il a dit en agitant la queſtion qui conſiſte à ſçavoir, ſi les mœurs ſuivent le temperament, & que par la démonſtration ſuivante.

Aucun être ne peut donner ce qu'il n'a pas : les élemens n'ont pas la vie ; donc ils ne peuvent pas la donner. Ceux qui ſoutiennent l'opinion de Galien, répondent en diſtinguant la mineure de cet argument : Les élemens diſent-ils, ſimples & ſéparez n'ont pas la vie, cela eſt vrai ; mais ils nient que les élemens mêlez ne l'ayent pas.

On inſiſte contre cette diſtinction en diſant : ſi le mélange des élemens faiſoit la vie, la vie ſe trouveroit par tout où les élemens ſeroient mélangez : mais ſelon Galien même tous les corps de la Nature ſont formez du mélange des élemens ; donc tous les corps de l'Univers devroient avoir la vie : ce qui eſt pourtant faux ; & par conſequent la vie ne conſiſte pas dans le mélange des éle-

mens. Ajoutez à celà, que tout ce qu'il y a dé gens de bon ſens conviennent, que la quadrature des élemens, le mélange de leurs qualitez, & les temperamens qui en réſultent, ſont de pures fables.

Paſſons à l'opinion d'Hippocrate qui a quelque choſe de plus ſolide, lors qu'il avance, que la vie eſt un eſprit impetueux d'une nature ètherée; & Ariſtote n'a pas fait de difficulté d'adopter ce ſentiment, lors qu'après avoir rejetté les élemens, leurs differens mélanges, & les fictions des temperamens, il a dit que la Nature & la vie étoit un eſprit répondant à l'élement des Etoiles. Et dans la définition qu'il a donnée de la Nature, qui eſt la même choſe que la vie dans les corps vivans; La Nature eſt, dit-il, le principe du mouvement & du repos de celui dans lequel il eſt premierement & par lui-même, & non par accident.

Or ce principe du mouvement ne peut être accordé aux élemens; parce qu'ils ſont mûs & qu'ils ne meuvent point, & que la mixtion des élemens qui ſe peut faire d'une façon ou d'une

autre, ou ne se faire point, est un pur accident : d'où il s'ensuit que le mélange des élemens ne peut pas être la cause efficiente de la vie, qui est par elle même & non par accident dans le corps vivant.

Peut-être même qu'Aristote avoit appris cela de Platon, qui a enseigné que la vie de l'ame étoit séparable du corps, mais qu'elle ne pouvoit pas perir dans la dissolution de la complexion du corps.

Nous embrassons volontiers l'opinion de ces derniers Philosophes, que nous reconnoissons véritable : ce qui fait que nous soutenons avec eux, que la vie est dans les corps vivans, un esprit d'une nature étherée simple & homogene, lequel a en soi le principe du mouvement qui est attaché aux parties spermatiques, & qui fait en elles les actions vitales differemment selon la disposition des organes. Cet esprit seul & unique répandu dans tous les organes du corps, en remuë toute la masse, & selon la diversité des parties où il se trouve, il y exerce des fonctions differentes : & tout de même qu'une seule & même main écrit

avec la plume, peint avec le pinceau, frappe avec l'épée, conduit un cheval avec sa bride ; aussi l'esprit qui fait la vie, flaire dans l'organe de l'odorat, entend dans l'organe de l'oüye, goûte dans le palais, prend avec les mains, & ainsi des autres organes, comme nous l'avons dit plus au long dans nôtre examen de Medecine, Livre premier chapitre deuxiéme, où nous avons traité de l'apoplexie.

Il faut donc concevoir que la vie est dans le corps vivant une certaine entité homogene, simple, similaire, qui pénetre le corps de toutes parts, & qui est attachée aux parties spermatiques & à leurs fibres les plus déliées : & pour la mieux connoitre il faut nous mettre dans l'esprit, que la vie des animaux est de la nature de la lumiére, ou la lumiére elle même, comme Aristote l'a entendu, quand il a dit qu'elle répondoit par proportion à l'élement des Etoiles : car l'élement des Etoiles n'est autre chose que la lumiére.

Or la vie produit le même effet dans le corps vivant, qu'une bougie allumée placée dans une chambre obscure : car

tout de même que la lumiére de la bougie en ſe répandant penetre également tout l'air de la chambre, & illumine les parois, & comme la lumiére d'une chandelle ſubſiſte dans les filets de ſa meche, la vie des animaux ſubſiſte auſſi dans les fibres ſpermatiques que la ſemence a produits; & la lumiere artificielle ne ſe conſerve pas autrement, par la réſolution de la cire, du ſuif, ou de l'huile, qui imbibe les filets de la meche; que la vie des animaux ſe conſerve par le moyen de la nourriture que les alimens fourniſſent, & qui ſe diſtribuë dans toute l'étenduë du corps par les fibres ſpermatiques.

La vie eſt donc dans les corps des animaux vivans, toute ſemblable à une lumiere artificielle, qui éclaire une chambre de de tous côtez également, tant qu'aucun corps opaque n'eſt interpoſé entre cette lumiere & les parois qui doivent être éclairées, & tant qu'un air pur & ſans nuage a l'épanchement des particules de la lumiere, & enfin tant que le corps interpoſé ſe trouve parfaitement diaphane & ſans être empreint d'aucune couleur.

Mais tout le contraire arrive quand un corps opaque ſe trouve entre la lumiere & la muraille de la chambre ; parce qu'en ce cas-là la continuité de la lumiere ſe trouvant interceptée, la muraille reſte dans l'obſcurité : ou ſi l'air qui environne la bougie eſt chargé de nüage, les parois de la chambre ne ſont éclairées que foiblement & inégalement: ou bien s'il ſe trouve un corps diaphane interpoſé, & que ce corps ſoit teint d'une couleur rouge ou verte, les rayons lumineux qui traverſeront cette teinture, repréſenteront ſur la muraille la couleur dont ils auront été impregnez dans leur paſſage.

Il eſt fort aiſé d'appliquer l'exemple de la lumiere à la vie dont joüiſſent les corps vivans. Il n'y a qu'à s'imaginer que la vie que l'on remarque dans un corps vivant, eſt une lumiere accompagnée de chaleur, qui ſe meut & qui eſt enfermée dans le corps vivant comme dans une chambre, & qui répand ſans ceſſe ſa lumiere & ſa chaleur du centre du corps juſqu'à ſa circonference, ſe ſervant des humeurs bien diſpoſées à la vitalité pour tranſmettre ſes

rayons de la même maniere, que la lumiere artificielle ſe ſert d'un air très-pur pour diſtribuer les ſiens.

Or pendant que les choſes ſe paſſent ainſi dans le corps vivant, il joüit d'une parfaite ſanté, tous ſes organes exercent parfaitement bien leurs fonctions, & l'œconomie animale ſe trouve dans un état très-regulier; & cela parce que la flamme de la vie placée dans le centre du corps, ne trouve aucun obſtacle à répandre les rayons les plus purs de ſa luiſante chaleur par toute l'étenduë du corps, & juſqu'à ſa circonference.

La ſanté précede donc toûjours la Maladie dans le corps vivant: & l'on peut dire qu'il joüira toûjours d'une ſanté parfaite, pendant que tout ce que cette lumiere éclaire dans le corps humain, aura cette pureté & cette perfection que la vie demande, pour lui pouvoir communiquer ſa lumiere, ſa chaleur, & ſon mouvement: & pour lors toutes les fonctions tant du corps en general que celles de tous les organes qui le compoſent en particulier, ſeront dans une integrité très-parfaite.

Il faut maintenant expliquer com-

ment la Maladie arrive à un corps ſain ; & pour ne nous point éloigner de la comparaiſon de la lumiere placée dans une chambre obſcure, nous diſons que la Maladie eſt produite dans un corps ſain de la même façon que l'ombre, le nuage, & la couleur des rayons lumineux, le ſont dans une chambre qui eſt éclairée d'une lumiere artificielle.

Suppoſons donc qu'une lumiere très-claire brûle dans le milieu d'une chambre ; que l'air qui l'environne eſt très-pur ; & qu'il n'y a aucun corps opaque ou diaphane coloré qui ſoit interpoſé entre cette lumiere & les murs de la chambre : il eſt alors très-certain que la chambre eſt également éclairée tant en ſon milieu que vers les murs qui l'entourent : mais s'il arrive qu'un corps opaque ſe trouve entre la lumiere & ce mur ; l'ombre du corps interpoſé ſe trouvera auſſi-tôt repréſentée ſur la muraille ; & quoi que cette ombre ſoit produite par le corps opaque, la lumiere en eſt cependant la cauſe efficiente : car l'ombre n'eſt autre choſe qu'un eſpace moins illuminé qu'un autre eſpace où il n'y a point d'ombre.

Imaginons-nous de plus qu'il n'y a aucun corps opaque dans une chambre éclairée par une lumiere artificielle ; mais que le milieu de cette chambre eſt rempli d'une fumée fort épaiſſe ; la chambre alors ſera éclairée d'une lumiere très-foible , très-confuſe, & comme enſevelie dans un nüage épais , tant en ſon milieu que vers la muraille ; & bien que la foibleſſe de cette lumiere ſoit occaſionnée par la fumée, ce nüage eſt pourtant effectivement cauſé par la lumiere.

Suppoſons enfin que l'air de la chambre éclairée ne ſoit pas épaiſſi par la fumée,& qu'il n'y ait aucun corps opaque interpoſé, mais bien un corps diaphane teint de couleur verte , à l'occaſion duquel la lumiere qui le traverſera , repréſentera ſur la muraille une ombre de même couleur, qui ſera effectivement formée par la lumiere, & occaſionnellement par le corps diaphane teint de verd.

Il eſt donc important de bien connoitre dans cette phyſiologie des maladies, la difference qu'il y a entre la Cauſe occaſionnelle & la Cauſe efficiente : & cette difference ſera fort ſenſible dès

que nous concevrons, que la cauſe occaſionnelle eſt celle qui eſt indifferente à produire quelque effet, & qui peut ſubſiſter ſans qu'un tel effet ſoit produit; & ces ſortes d'effets ſont dans l'exemple dont nous parlons le corps opaque, la fumée, & le corps diaphane coloré, qui ont communiqué à la lumiere l'ombre, le nüage, & une certaine couleur: car ſi l'on vient à ôter la lumiere de la chambre, bien que ces corps y reſtent comme auparavant, il n'y aura plus d'ombre, de nüage, ni de teinture.

Mais la cauſe efficiente eſt celle qui n'eſt pas indifferente à produire ſon effet, & qui le produit neceſſairement; comme la lumiere, laquelle étant ôtée de la chambre, les corps ci-devant énoncez y reſtent ſans que l'ombre, le nüage, & la teinture, ſoient produits.

Appliquons maintenant l'exemple de la lumiere à la vie des corps vivans, que nous avons établie capable de produire la ſanté. Toutes les fois qu'elle trouve une grande pureté dans les humeurs qu'elle traverſe afin de vivifier le corps, la ſanté s'y trouve, auſſi-bien que lors qu'il ne s'y trouve rien de corrompu ni

de dégeneré : mais lorſque les humeurs ſont épaiſſies, & qu'elles ont dans leur maſſe quelque choſe qui eſt corrompu ou dégeneré, auſſi-tôt la Maladie ſe déclare.

Or pour ne point ſortir de nôtre exemple, ſuppoſons qu'une portion de quelque humeur déja corrompuë, eſt par rapport à la vie ce qu'eſt un corps opaque par rapport à la lumiere : toutes les fois que cela arrive dans une partie, l'interpoſition de l'humeur corrompuë qui empêche la vie de la penetrer, y fait naître quelqu'une de ces maladies que Galien a rangées ſans la ſolution de continuité : mais ſi quelque impureté ſe trouve dans les humeurs, qui les trouble & les épaiſiſſe, alors cette impureté répand un nüage ſur la lumiere vitale, & il faut en même tems que les fonctions des organes ſoient dépravées : ce qui produit ces ſortes de Maladies, que Galien & ſes Sectateurs ont rapportées aux intemperies.

Enfin quand les humeurs ont dégeneré de leur conſtitution naturelle, & qu'au lieu d'être ſalées, elles ſont acides ; au lieu d'être fluides, elles ſont

visqueuses ; au lieu d'être volatiles & spiritueuses, elles sont fixes & permanentes ; il arrive alors à la vie, ce que nous avons dit qu'il arrivoit à la lumiere par l'interposition d'un corps diaphane coloré ; c'est à sçavoir que les rayons de la lumiere de la vie qui traversent ces humeurs dégenerées, entraînent avec eux vers les endroits du corps où ils se portent, la couleur de cette humeur dégenerée dont ils sont empreints: ce qui fait que ces organes ne joüissent plus d'une vie aussi pure & aussi simple que celle qui les animoit auparavant : d'où il arrive que leurs fonctions sont affoiblies à proportion de la vie foible qui les fait agir ; & les maladies qui s'en ensuivent répondent à celles que Galien & les Galenistes ont imputées à toute la substance vitiée, à une qualité nuisible, à une cause occulte & inconnuë.

Il résulte de tout cela, que les causes occasionnelles qui peuvent engager la vie à produire des Maladies, se doivent rapporter à trois genres generaux ; premierement à la corruption des humeurs qui arrive dans le corps même, ou à

quelque autre alteration, qui ne les corrompant pas absolument, les rend moins propres à produire la santé ; en second lieu à l'impureté des humeurs ; ou enfin à leur changement & à leur dégeneration.

Cependant il faut se bien souvenir, que ces causes maladives réduites sous ces trois genres, sont toûjours occasionnelles, comme nous l'avons dit ci-devant ; puisqu'elles restent après la mort dans les cadavres, lors même qu'elles ne sont plus en état de produire aucun mal ; parce que la vie cesse, qui empruntant de ces corps l'ombre, le nüage, & la teinture, étoit la cause efficiente des maladies qui en résultoient.

De toute la théorie que nous venons d'établir, nous tirons donc cette conséquence, sçavoir, que la maladie generalement parlant, est un être naturel qui existe dans les corps vivans, & qui est composé de la vie comme de sa matiere, & d'un ombre, d'un nüage, & d'une couleur, comme de sa semence ; & que les effets de cet être naturel & physique, sont de blesser les fonctions des parties du corps.

Pour donner à cette doctrine sa derniere perfection, il ne nous resteroit qu'à expliquer ici comment tous les êtres naturels & physiques capables de géneration & de corruption, sont produits dans le Monde seulement de deux causes, qui sont la matiere & la semence: mais nous en avons parlé plus au long dans nôtre Pyrotechnie.

CHAPITRE III.

De l'Essence de la Maladie venerienne.

APrès avoir établi l'essence de la Maladie en general, il s'agit présentement d'en faire une application à la Maladie venerienne, & pour la rendre juste & intelligible, nous disons que tout ce que nous avons déja proposé sur l'origine de cette Maladie, que quelques-uns ont attribué à une certaine constellation, que d'autres ont fait venir des Indes, & que d'autres ont rapporté à une cause occulte, nous l'imputons à

nôtre égard à une cauſe naturelle & phyſique, qui peut être produite dans les corps vivans : ce que nous allons montrer très-clairement.

Tout ulcere chronique devenu malin & corroſif dans le corps vivant, ou par ſa durée, ou pour avoir contracté quelque mauvaiſe qualité, fournit une ſanie virulente & très-acre, que ſa couleur & ſon odeur rendent inſupportable à ceux qui la voyent & qui s'en approchent; & tous les Medecins conviennent, que cette ſanie n'eſt autre choſe que le ſuc nourricier de la partie, qui a dégeneré de ſa bonne conſtitution, ou par la ſolution de continuité, ou par la malignité qu'elle a contractée d'ailleurs, & qui s'eſt convertie en une humeur acre, laquelle par ſon attouchement change ſans ceſſe en ſa propre nature le nouveau ſuc qui vient à la partie, & qui ſert à entretenir l'ulcere.

Cela ſuppoſé nous diſons, que s'il ſe trouvoit un homme aſſez ſale pour tenir ſa langue à nud, ou ſon prépuce découvert, dans un ulcere malin & corroſif pendant un aſſez long-tems, pour donner lieu à la vapeur chaude de cet ulce-

Pour donner à cette doctrine sa derniere perfection, il ne nous resteroit qu'à expliquer ici comment tous les êtres naturels & physiques capables de géneration & de corruption, sont produits dans le Monde seulement de deux causes, qui sont la matiere & la semence : mais nous en avons parlé plus au long dans nôtre Pyrotechnie.

CHAPITRE III.

De l'Essence de la Maladie venerienne.

APrès avoir établi l'essence de la Maladie en general, il s'agit présentement d'en faire une application à la Maladie venerienne, & pour la rendre juste & intelligible, nous disons que tout ce que nous avons déja proposé sur l'origine de cette Maladie, que quelques-uns ont attribué à une certaine constellation, que d'autres ont fait venir des Indes, & que d'autres ont rapporté à une cause occulte, nous l'imputons à

nôtre égard à une cauſe naturelle & phyſique, qui peut être produite dans les corps vivans : ce que nous allons montrer très-clairement.

Tout ulcere chronique devenu malin & corroſif dans le corps vivant, ou par ſa durée, ou pour avoir contracté quelque mauvaiſe qualité, fournit une ſanie virulente & très-acre, que ſa couleur & ſon odeur rendent inſupportable à ceux qui la voyent & qui s'en approchent ; & tous les Medecins conviennent, que cette ſanie n'eſt autre choſe que le ſuc nourricier de la partie, qui a dégeneré de ſa bonne conſtitution, ou par la ſolution de continuité, ou par la malignité qu'elle a contractée d'ailleurs, & qui s'eſt convertie en une humeur acre, laquelle par ſon attouchement change ſans ceſſe en ſa propre nature le nouveau ſuc qui vient à la partie, & qui ſert à entretenir l'ulcere.

Cela ſuppoſé nous diſons, que s'il ſe trouvoit un homme aſſez ſale pour tenir ſa langue à nud, ou ſon prépuce découvert, dans un ulcere malin & corroſif pendant un aſſez long-tems, pour donner lieu à la vapeur chaude de cet ulce-

re de faire impreſſion ſur ſa langue & ſur ſon gland ; & qu'auſſi-tôt après avoir retiré ces parties hors de l'ulcere, il ne les lavât pas & ne les eſſuyât pas ſoigneuſement ; ce particulier ne manqueroit pas de contracter un ulcere corroſif à ſa langue & à ſon gland.

Mais cela n'arrive pas : car il n'y a perſonne de bon ſens qui ne juge, qu'il eſt impoſſible qu'une telle ſaleté vienne en penſée à qui que ce ſoit : & s'il arrivoit par hazard qu'un ſemblable attouchement ſe fit avec quelque partie du corps qui ſeroit couverte de ſa peau dans toute ſon épaiſſeur, & non pas d'une peau ſimplement enduite d'un épiderme très-délicat, comme ſont la langue & le gland ; dans la ſuppoſition dont il s'agit, il ſe pourroit bien faire que cette partie ne contracteroit point d'ulcere dans ce ſale attouchement ; parce que la vapeur maligne qui exhaleroit de l'ulcere, ne pourroit pas, à cauſe de la dureté & de la denſité de l'épiderme, parvenir dans le tiſſu de la peau juſqu'à l'eſprit ſenſitif, pour lui communiquer ſa mauvaiſe qualité, & lui donner lieu de corrompre le ſuc nourricier de cette partie, & d'y produire un ulcere.

Car quand il arriveroit à quelque particulier de tenir ſon doigt dans la vulve d'une femme verolée toute dégouttante d'une ſanie virulente, ſon doigt ne contracteroit point de Mal venerien ; au lieu que le gland de ſa verge introduit dans la même vulve en contracteroit auſſi-tôt.

L'experience confirme tous les jours ce que nous avançons à cet égard : car ſi les puſtules, les ulceres, & les chancres, qui arrivent aux parties génitales par des congrès impurs, ne paroiſſent preſque jamais ſur la peau de l'extremité de la verge, quoique l'extremité de cette peau touche immediatement une vulve mal-ſaine, & que ces accidens paroiſſent plûtôt ſur le gland, au-deſſous du prépuce, & au tour de la couronne, c'eſt qu'il ne ſuffit pas à la vapeur virulente de toucher à la ſurface du corps vivant pour le gâter, mais qu'il faut encore pour celà que l'eſprit ſenſitif de ce corps, ſouffre l'impreſſion de cette vapeur virulente, qui penetre beaucoup plus aiſément les parties qui ne ſont couvertes que d'un épiderme fort délicat, & très-rarement ou preſque jamais la vraye

peau, ou bien il faudroit que le contact eût duré long-tems.

1. C'est sur ces observations & sur ces experiences que nous nous fondons, en avançant, comme nous avons déja fait ci-devant, que la verole doit son origine à des causes physiques qui existent dans le corps vivant.

2. En effet si nous convenons qu'une femme a pû contracter à sa vulve quelque ulcere malin & sanieux d'une cause non-venerienne, & que nous supposions ensuite qu'un homme, sans sçavoir que cette vulve soit ulcerée, vienne à se joindre avec cette femme; nous disons que cet homme ne manquera pas de contracter un ulcere en quelque endroit sous le prépuce; parce que la sanie exaltée dans l'ulcere de cette femme, pénetre par son acrimonie l'épiderme des parties contenuës sous le prépuce, & l'esprit sensitif qui est fort exalté par l'émotion que lui a causé l'acte venerien, contracte aisément la mauvaise qualité de cette sanie virulente, qu'il imprime au suc nourricier le plus prochain, & qu'il fait dégenerer de sa bonne constitution, de telle sorte que devenant corrosif, il forme aussi-tôt un ulcere.

La même choſe arriveroit à proportion, ſi un homme ayant un pareil ulcere au prépuce, venoit à ſe joindre à une femme ſaine : car ce ſeroit alors la femme qui contracteroit du mal ; parce que les égards que la pudeur inſpire l'un pour l'autre aux deux ſexes juſques dans le congrès, empéchant ceux qui ſe joignent d'examiner réciproquement l'état de leurs parties génitales, ils ignorent auſſi tant l'un que l'autre, le mal qu'ils peuvent avoir en ces parties ; & par conſequent n'ont aucun dégoût l'un de l'autre dans leur approche mutuelle.

C'eſt pour cela que les Saintes Ecritures ſuggerent tant de précautions contre ce ſoupçon d'impureté dans tout le quinziéme Chapitre du Levitique, qu'il y eſt ſi ſeverement défendu à ceux qui ont la gonorrhée d'approcher des autres, & que tout ce qu'ils touchent eſt déclaré ſoüillé ; que ſi c'eſt quelque vaiſſeau de terre qu'ils ont touché il le faut briſer ; ſi c'eſt quelque inſtrument de bois ou de quelque autre matiere, il faut le laver dans l'eau, de peur que ceux qui le toucheront ne deviennent impurs.

Nous ne diſconvenons pas que les Fornicateurs n'ayent été anciennement ſujets à cette Maladie, mais les Malades ſe défendoient toujours d'en être atteints, parce que c'eſt une Maladie honteuſe, & qu'elle attaque les parties auxquelles la pudeur a donné ſon nom, & que les femmes ſur tout ne montrent jamais lorſqu'elles ſont en ſanté, & bien moins encore lorſquelles ſont ulcerées; & qu'elles ne ſe déterminent à faire voir aux Medecins, que lors qu'il y a danger de mort. D'où l'on peut inferer que les Medecins mêmes auxquels il eſt arrivé d'obſerver ces honteux ſymptomes, ont pû les attribuër à une autre cauſe maladive.

3. Tout cela étant tel que nous le ſuppoſons, comme il n'en faut pas douter, nous diſons qu'au Siége de Naples les femmes publiques ayant été chaſſées hors des lieux de débauche, & s'étant retirées dans le Camp des François, il eſt à croire que ces femmes avoient des ulceres malins à leurs parties genitales, & l'incontinence des Soldats François les ayant porté à ſe joindre avec elles, doit-on être ſurpris, ſi preſque tous ces Sol-

dats contractérent de ſemblables ulceres, aux parties qui en avoient ſouffert le contact ? & qu'elle merveille après ce ſiége fini, que ces femmes proſtituées étant rentrées dans Naples ayent infecté les Napolitains ?

Enfin doit-on s'étonner que les François étant revenus en France, y ayent apporté cette Maladie ? Et l'on ne doit point avoir d'autre penſée des Eſpagnols qui retournérent en Eſpagne après cette Expedition.

4. Nous concluons de tout cela, que nous ſommes très-bien fondez dans l'opinion que nous avons, que la verole doit ſa premiere origine à un ulcere malin produit de cauſe interieure dans le vagin des femmes, ou ſous le prépuce des hommes, & non pas à une cauſe exterieure contagieuſe.

De plus l'origine de la verole étant ainſi établie, nous en inferons ce dont perſonne ne peut douter : c'eſt à ſçavoir que la ſanie, le pus, la vapeur verolique, ou quelque mauvais écoulement que ce ſoit provenant d'une femme infectée, & qui s'attachant à l'épiderme d'un homme ſain, infecte ſon prépuce, a

acquis dans la vulve de cette femme gâtée toute ſa malignité, toute ſon acrimonie, & toute la diſpoſition qu'il a à gâter ceux qui reçoivent ſon impreſſion: de ſorte que ſortant de ce lieu infect, il a toutes les proprietez qu'il faut qu'il ait, pour pénetrer l'épiderme d'un homme, & pour communiquer ſa mauvaiſe qualité à l'eſprit ſenſitif qu'il rencontre ſous cette membrane déliée: & cette malignité eſt capable de changer ſon œconomie juſqu'au point de faire dégenerer ſon ſuc nourricier le plus prochain.

Car ſi cette ſanie impure n'avoit pas acquis toutes ces proprietez dans la vulve de cette femme infectée, elle ne pourroit pas produire tous les deſordres qu'elle cauſe dans le corps d'un homme ſain. On a un exemple de la verité de cette propoſition dans les eſcharrotiques, qui ne peuvent brûler la peau, & produire l'effet qu'on en attend, qu'aprés qu'ils ont reçû de la Nature ou de l'Art, le degré d'activité dont ils ont beſoin pour produire cet effet.

Or de ſçavoir maintenant comment cette ſanie peut acquerir ce degré d'activité, & comment elle peut communi-

quer ſa virulence à un ſuc nourricier très-ſain d'ailleurs, & très-bien conditionné, c'eſt ce que nous éclaircirons par quelques raiſonnemens philoſophiques que nous allons faire inceſſamment.

Nous diſons donc que la portion que nous tirons des alimens que nous prenons pour nôtre nourriture, eſt un ſel ſpiritueux & volatile, tel que nous l'avons marqué plus au long dans nôtre Examen de Medecine, Chapitre premier, lorſque nous avons traité de l'action de l'eſtomac; que ce ſuc ſe gliſſant dans les fibres du corps, nous fortifie & nous ſoutient, & ſe convertit enſuite en vapeurs & en excremens inſenſibles, qui s'échappent au travers des pores de la peau.

Mais lorſque cet eſprit, ou par défaut d'expulſion, ou par ſa propre réſiſtance, ne ſe diſſipe pas entierement, & qu'il en reſte une partie en quelque endroit du corps que ce ſoit, cet eſprit étant agité par la chaleur du lieu où il ſéjourne, entre en efferveſcence, & de ſalé qu'il étoit devient acide, comme nous l'avons ailleurs expliqué mécaniquement, en parlant de l'action des alimens dans l'eſto-

mac ; il arrive ensuite à cet esprit nourrissant ce qu'il arrive au vin, lorsqu'une nouvelle effervescence de son esprit le change en un vinaigre très-acre, qui irrite l'esprit sensitif, qui cause des érosions & des ulcerations, qui dissout les pierres, les perles, & les coraux : ce qu'il ne faisoit point lorsqu'il étoit de véritable vin.

Et s'il vient encore après cela à s'exalter par la force de la chaleur naturelle, il se convertit en une liqueur caustique, & il devient un dissolvant très-actif, de la même maniere que nous observons qu'en mettant du sel-nitre dans une retorte, & l'exposant avec du bol d'Armenie à un feu violent ; étant alors fortement exalté, il fournit une liqueur qui ulcere la chair sur laquelle elle est appliquée : ce qu'il ne faisoit pas quand il avoit la forme de sel : & c'est de cette maniere que toutes les fois que nôtre suc nourricier ne se résout pas entierement, comme il le doit dans l'ordre naturel, & qu'il reste, il se fermente, s'aigrit, & se convertit en une sanie acre & corrosive.

Il faut voir à present comment une très-

très-petite portion de ce ſuc ainſi dégeneré & changé en ſanie, peut communiquer ſa mauvaiſe qualité à une grande quantité de nourriture parfaite & très-bien conditionnée : c'eſt à dire par exemple, qu'il faut ſçavoir pourquoi une livre de vinaigre peut changer un tonneau de vin en ſa propre nature ; & pourquoi un muid de vin ne peut pas changer en vin une livre de vinaigre ; pourquoi une once de pâte fermentée fera peu à peu fermenter, la plus grande quantité de pâte non levée que l'on puiſſe imaginer, & que mille livres de pâte non levée, ne convertiroient pas en azyme une livre de pâte fermentée.

Ces deux exemples répondent à la queſtion que l'on pourroit faire de ſçavoir, pourquoi une petite portion gangrenée & corrompuë dans un corps vivant, peut mortifier & corrompre tout le reſte du corps qui eſt ſain ; & pourquoi la plus grande partie de ce corps qui eſt ſain, ne peut pas rétablir dans ſon integrité cette petite partie gangrenée.

Cependant les Anciens ont avancé comme une maxime évidente, que ce

qui eſt touché par la corruption devient corrompu : mais ils devoient prendre garde que cet effet quoique connu des Payſans, avoit beſoin de la penetration des Philoſophes, pour expliquer ſolidement la maniere dont il arrive : car il paroiſſoit aſſez que la choſe arrivoit puiſqu'elle étoit en effet.

Mais afin que ce qui paroit être un arcane dans la Nature, devienne plus clair que le jour ; il faut premierement ſuppoſer, qu'afin que deux corps ſe mettent en action ou en mouvement l'un contre l'autre, il doit y avoir entre eux quelque convenance, c'eſt à dire, que l'un participe en quelque choſe de la nature de l'autre; car ſans cela leur attouchement ne cauſera jamais entre eux aucune alteration ni aucun mouvement. Par exemple ſi on met du vinaigre dans de l'huile ou avec du miel, ni l'un ni l'autre ne ſe convertiront en vinaigre : au lieu que ſi l'on met du vinaigre avec du vin, ces deux liqueurs étant homogenes, le vinaigre convertit le vin en ſa nature.

Il faut ſuppoſer en ſecond lieu, que toutes les fois qu'une liqueur volatile

agit contre un autre corps de même nature qui eſt plus fixe, la liqueur volatile ſe fixe, & prend la nature du corps ſur lequel elle agit, ſelon cette maxime de Chymie, que tout volatile qui agit ſur un fixe ſe fixe lui-même. C'eſt ainſi que l'eſprit de vin que l'on mêle avec le ſel de tartre, change ſa partie ſaline en ſel de tartre, & que ſi l'on mêle du ſel commun, ou du ſel de tartre, avec l'eſprit de ſel commun ou avec l'eſprit de vitriol, ces eſprits ſe fixent & ſe changent en ſels fixes. La même choſe arrive au vinaigre diſtillé, qui venant à ronger quelque corps que ce ſoit, ſe fige avec lui & ſe convertit en ſel.

Auſſi eſt-ce de cette maniere qu'il faut raiſonner de la verole ; car le ſuc nourricier eſt volatile & ſalé ; & toutes les fois que le levain verolique qui eſt acre & acide, eſt exalté, le ſuc nourricier qui coule ſous l'épiderme en eſt auſſi-tôt gâté, & dégenerant de ſa bonne qualité, il s'exalte bien-tôt après, il ſe coagule, & il gâte les parties voiſines par ſon exaltation & ſa coagulation, qui lui font acquerir une acrimonie corroſive.

Ce ferment n'eſt ni trop fixe ni extrêmement volatile, mais d'une qualité moyenne entre la fixité & la volatilité: car il eſt produit par le commerce d'un homme ſain avec une femme gâtée, & rarement & preſque jamais par le ſimple attouchement ; en ſorte qu'il faut que l'attouchement dure quelque tems pour le produire, ou qu'il ſe faſſe un congrès ; & tous ceux qui ſe joignent à une femme gâtée ne gagnent pas du mal, & ceux qui en gagnent ne ſont pas tous infectez de la même maniere.

Mais afin de finir cette théorie, c'eſt ainſi qu'en ſuivant les principes que nous avons établis, nous devons donner une définition de la verole, qui contienne ſa veritable eſſence.

La verole eſt donc un être naturel & phyſique produit dans les corps vivans de l'eſprit ſenſitif comme de ſa matiere, & de l'idée d'une proprieté corrompue & corroſive, tirée de l'attouchement d'une ſanie procedante d'un membre gâté comme de ſa ſemence, qui corrompt dans le corps vivant, premierement le ſuc nourricier le plus proche, enſuite le ſang, après cela les parties

ſpermatiques les plus molles, & enfin les cartilages & les os.

Qu'il nous ſoit à préſent permis de faire une petite digreſſion, & de propoſer quelques Problêmes, qui pourront nous donner une notion plus claire de ce mal & de ſes cauſes; comme par exemple, de ſçavoir premierement pourquoi la verole a été ſi terrible & ſi formidable à Naples où elle a commencé à paroitre d'abord, qu'elle étoit preſque toujours mortelle, & qu'aujourd'hui elle eſt plus traitable,& beaucoup moins funeſte qu'elle n'étoit en ce tems-là?

5. Nous répondons premierement, que cela eſt arrivé par la diſpoſition des corps qui en étoient infectez; parce que la diſette qui avoit été grande dans les deux Camps à cauſe de la cherté des vivres, & que les Soldats ayant vécu de mauvais alimens, ils ſe trouvérent chargez de mauvais ſucs, auxquels le levain verolique venant à ſe mêler, il y fit un progrès très-prompt & très-pernicieux, tant par la diſpoſition des ſujets, qu'à cauſe de l'activité de ce levain contagieux.

En ſecond lieu ce qui rendoit cette

maladie plus fâcheuse dans ses commencemens, étoit la grande crainte qu'elle inspiroit à tous ceux qui en étoient attaquez : car il est certain par l'experience, que ceux qui apprehendent le plus les maladies contagieuses, en sont aussi plûtôt & plus grievement blessez.

Troisiémement ce qui rendoit encore ce mal plus funeste dans ces tems-là, étoit l'ignorance des remedes propres à le combattre & à le détruire : aussi les maladies contagieuses font-elles toûjours plus de ravages dans leur commencement que dans leur déclin.

Ceux qui sont les premiers attaquez de ces maladies, ont donc un grand sujet de se récrier sur leur malheur ; puisqu'ils en meurent presque tous ; les Medecins ne pouvant découvrir les vrais alexipharmarques de ces épidemies, que par une suite d'experiences, qui sont toûjours funestes à plusieurs.

Mais présentement la verole est beaucoup plus traitable, tant parce que les sujets qui en sont attaquez ne sont pas d'une si mauvaise constitution qu'ils étoient alors, qu'à cause que l'on s'est pour ainsi dire, familiarisé avec cette mala-

die ; & enfin ce qui eſt la meilleure raiſon, parce que le levain verolique s'étant addouci, la maladie qu'il cauſe eſt à préſent bien moins pernicieuſe & bien moins dangereuſe, qu'elle n'étoit au tems de ſa premiére apparition.

Le ſecond Problême que nous avons à réſoudre, conſiſte à ſçavoir pourquoi l'on gagne quelque fois la verole immediatement après le premier congrès, au lieu que d'autre fois on ne la prend qu'après pluſieurs congrès & avec aſſez de difficulté ; en ſorte qu'elle tarde beaucoup à paroitre, c'eſt à dire que pluſieurs ſemaines, pluſieurs mois, & même pluſieurs années s'écoulent, comme Fernel l'a obſervé dans ſon Traité des cauſes des choſes occultes, ſans qu'elle donne aucun ſigne de ſa préſence ?

Nous répondons que cela arrive ainſi, tant de la part de la maladie même, que de la part de la conſtitution du ſujet, ſur lequel le levain verolique fait ſon impreſſion. A l'égard de la maladie le virus eſt quelque fois ſi exalté, ſi actif, & ſi volatile, qu'auſſitôt qu'il a penetré l'épiderme il exalte ou fixe le ſuc nourricier à un tel point, que le mal ſe ma-

nifeſte ſans aucun delai, comme il arrivoit dans les premiers tems de cette maladie.

A propos de quoi je ne puis m'empêcher de dire ici, que j'ai eû très-ſouvent beaucoup de peine à guerir certains particuliers de ma connoiſſance, qui avoient contracté des gonorrhées très-virulentes, des ulceres corroſifs, & d'autres accidens de cette nature, pour n'avoir que legerement touché de l'extrémité de leur verge, les levres de la vulve de certaines filles, ſans l'avoir pouſſée juſques dans le vagin; parce que ces filles leur faiſoient croire qu'elles étoient pucelles; en ſorte que le mal qu'ils avoient gagné, ne procedoit que des découlemens vaporeux qui exhaloient des parties naturelles de ces fauſſes prudes.

Auſſi Euſtache Rudius rapporte-t'il, avoir vû des femmes publiques infectées d'un virus tellement volatile & ſi fort exalté, que tous ceux qui les approchoient étoient non-ſeulement infectez d'abord de cette virulence, mais étoient même attaquez de ſymptomes ſi violens, que loin de les pouvoir appaiſer par aucun remede, rien n'étoit capable

de les préſerver d'une mort prochaine.

Le virus eſt auſſi par lui-même très-pernicieux quand il eſt plus fixe que volatile, & quand il eſt plus de tems à faire ſon progrès : ce qui fait qu'il demeure long-tems caché ſans donner aucune marque de ſa préſence ; parce qu'étant comme une étincelle cachée ſous la cendre, ſon action eſt comme inſenſible pendant des dix années & plus, juſqu'à ce qu'il ait acquis en vieilliſſant de plus grandes forces.

La conſtitution du corps contribuë auſſi beaucoup à faire paroître les effets du leuain verolique plus tôt ou plus tard, ſelon qu'elle eſt bonne ou mauvaiſe : car ceux qui ont le corps d'une bonne conſtitution, dont la tiſſure eſt compacte, ſerrée, groſſiere, & pleine de ſucs, & qui déchargent promptement leur ſemence dans le congrès, ne contractent pas ſi facilement du mal venerien : & c'eſt pour cela que les femmes qui par la fréquence du congrès ont la membrane de leur vagin unie, polie, gliſſante, & enduite d'une humeur viſqueuſe, ſont moins ſujettes à gagner ce même mal ; parce que la ſemence reçûë ſur cette membra-

ne s'écoule aussi - tôt, & entraîne avec elle la matiere virulente, qui n'a pas le tems de faire son impression sur cet organe.

Mais ceux qui ont le corps cacochyme, & d'une tissure molle, lâche, & fort poreuse, qui ont la verge longue, le gland peu serré, mollasse, & toujours couvert du prépuce, & qui sont longtems dans le congrès, contractent plus aisément la virulence, en donnant lieu au ferment verolique, d'acquerir bientôt une plus grande agitation, & le tems de faire une plus forte impression sur l'organe.

Nous avons un troisiéme Problême à éclaircir : c'est de sçavoir si un homme & une femme qui n'ont point de mal venerien, en peuvent communiquer ?

A cela nous répondons négativement, fondez sur cet axiome, que personne ne donne ce qu'il n'a pas. Nous disons cependant que tant l'homme que la femme, peuvent donner du mal sans en être actuellement infectez : ce que l'on comprendra facilement, en distinguant l'infection verolique en actuelle & en radicale.

6. Car il eſt aiſé de conclurre de-là, que ceux qui ne ſont actuellement ni radicalement infectez de la verole, ne peuvent pas la communiquer ; que ceux qui en ſont actuellement atteints peuvent la donner fort aiſément ; & que ceux qui en ſont radicalement attaquez contiennent ſon germe au dedans d'eux-mêmes, pour avoir eû autrefois quelque atteinte actuelle de ce mal, qui aura été négligée ou mal traitée.

Or quoi que le germe de ce mal agiſſe dans le ſujet où il ſe trouve, ſans qu'on s'en apperçoive, il n'y eſt pas pour cela dans l'oiſiveté ; mais il s'y provigne lentement, juſqu'à ce qu'après avoir vaincu les obſtacles qui s'oppoſoient à ſon progrès, il donne des marques évidentes de ſon action : & c'eſt-là ce qui eſt cauſe que des femmes qui ont radicalement cette infection, donnent du mal à ceux qui les approchent ſans qu'elles en ſoient actuellement infectées, & particulierement au tems de leurs purgations ; parce que la nature purgeant en ce tems-là les femmes de leurs mauvaiſes humeurs, elle évacuë en même tems dans celles qui ont cette infection radicale, quel-

que portion du levain verolique qui les met en état d'en faire part à ceux qui les approchent : ce qui fait que les débauchez de profeſſion imputent alors le mal qu'ils prennent, à la contrarieté qui ſe trouve dans le ſang & dans les humeurs des deux ſexes : au lieu que les femmes qui n'ont point cette infection radicale, & qui n'ont jamais eû de mal venerien, ne donnent d'autre mal à ceux qui ſe joignent avec elles, que de rendre leur verge ſanglante & fletrie, comme une chair qui a ſouffert l'ébullition, ou bien marquée de quelques taches rouges qui ſe diſſipent bien-tôt.

7. Il arrive auſſi quelque fois qu'une femme publique, qui n'aura point de mal venerien venant à ſe joindre à un homme qui eſt atteint de ce mal, recevra dans ſa matrice une ſemence corrompuë, qui ſera cauſe qu'un autre homme ſain venant à l'approcher immediatement après, contractera du mal par l'impreſſion de cette ſemence gâtée, dont elle ſe déchargera dans ce ſecond congrès, & que cette décharge en infectant ce ſecond débauché, ne fera à ſon égard que contribuer à la rendre ſaine.

8. La même chose peut arriver à l'égard des hommes ; & j'en ai connu un entre autres, qui après avoir eû à faire à une femme débauchée, se joignit aussi-tôt avec une autre femme mariée, qui avoit été jusques-là fort saine & fort chaste, & qu'il sollicitoit inutilement depuis long-tems, à lui accorder la derniere faveur ; à laquelle il communiqua la chaude-pisse qu'il avoit gagnée dans le premier congrès, qu'il avoit exercé avec la femme publique ; en sorte qu'il se déchargea sur elle du virus qu'il avoit contracté, & qu'il se trouva en suite exemt de tout mal, pendant que je fus obligé de traiter en cachette le plus promptement qu'il me fut possible, la personne qu'il avoit gâtée.

REMARQUES.

1. *C'est sur ces observations ....* L'Auteur par ses observations, par ses experiences, & par tous les raisonnemens dont il s'est servi dans le chapitre precedent, pour établir l'essence de la maladie venerienne, dans un être physique qui existe dans le corps vivant, ne

prouvera jamais ſolidement, que la verole doit ſon origine à des cauſes phyſiques exiſtantes dans le corps vivant, à moins qu'il ne démontre qu'il ſoit poſſible, & qu'il ſoit même déja arrivé à une femme qui ne ſe ſera conſtament abandonnée qu'à un ſeul homme de lui donner du mal venerien, ou réciproquement à un ſeul homme, qui ne ſe ſera joint qu'à une ſeule femme, d'en communiquer à celle avec laquelle il aura exercé le congrès : car lorſque cela aura été démontré clairement, on n'aura plus de lieu d'attribuër l'origine de cette maladie, au mélange des differentes ſemences dans une même matrice : qui eſt la cauſe la plus palpable à laquelle on ait pû l'imputer juſqu'à préſent.

2. *En effet ſi nous convenons . . . .* Nous conviendrons volontiers qu'une femme peut contracter à ſa vulve quelque ulcere malin & ſanieux d'une cauſe non venerienne ; & pourquoi n'en conviendrions-nous pas, puiſque cela arrive très-fréquemment ? Mais s'en ſuivra-t'il de-là, comme l'Auteur le prétend, que cette femme donnera la verole à

celui qui exercera le congrès avec elle ? c'eſt dont nous ne convenons pas, pourvû que cette femme ne ſouffre l'approche que de cet homme ſeul. Auſſi voyons-nous par experience, que celles qui ont ces ſortes d'ulceres, fuſſent-ils carcinomateux, ne donnent point la verole à leurs maris, lors qu'ils ſont aſſez brutaux pour les approcher dans un état ſi déplorable.

3. *Tout cela étant tel*, ... On ne peut s'empêcher d'être ſurpris, qu'un Homme du merite de l'Auteur, ait été aſſez peu inſtruit de l'Hiſtoire de ſon pays, pour n'avoir pas ſçû que la Ville de Naples n'avoit point été aſſiegée dans l'Expedition de Charles VIII. & par conſequent que l'on n'avoit point été obligé de chaſſer les femmes publiques comme bouches inutiles; & qu'ainſi ces femmes n'avoient point été contraintes de ſe réfugier dans le Camp des François.

Il eſt vrai néanmoins que les François ayant eû commerce avec ces femmes publiques dans la Ville de Naples, ils contractérent des ulceres tout ſemblables à ceux dont ces femmes étoient

infectées, qui n'étoient point des ulceres malins d'une cause non venerienne, mais qui étoient les suites d'une verole bien caracterizée, qui n'avoit eû chez elles pour cause originelle, que le mêlange des differentes semences qu'elles avoient reçûës tant des Napolitains, que des Espagnols, Alemans, & François: lequel mélange commença pour lors à contracter cette malignité contagieuse, qu'il n'avoit point eû jusqu'alors, & en quoi consiste l'essence de la verole.

4. *Nous concluons donc* . . . . . . La conclusion de l'Auteur n'est pas juste: car de ce qu'une femme peut être attaquée d'un ulcere malin à sa vulve de cause interieure, il ne s'ensuit pas que ce soit un ulcere verolique; & l'on ne conviendra de cela que lors que l'on aura vû une femme atteinte d'un ulcere semblable, donner la verole au seul homme avec lequel elle aura eû commerce: ce qui n'est point arrivé jusqu'à present.

5. *Nous répondons premierement* . . . Cette premiere réponse est contre la verité de l'Histoire, comme on peut l'inferer de ce qui a été dit dans les remarques qui sont à la suite du troisiéme

chapitre de la premiere partie de ce Traité. Car il n'y eût point de disette dans les deux Camps pendant l'Expedition de Naples, & particulierement dans celui des François, qui furent reçus par tout comme des Vainqueurs. De sorte que si nous convenons avec l'Auteur, que la mauvaise disposition de ceux qui furent infectez du mal venerien durant cette Expedition, put contribuer à rendre les symptomes de ce mal tout à fait terribles; cette mauvaise disposition fut plûtôt causée par l'abondance & par les excès, auxquels tous les François se livrérent, depuis les plus grands Seigneurs jusques aux moindres Soldats, aussi-bien que par la chaleur du climat toûjours funeste à nôtre Nation, comme tous les Historiens l'ont remarqué, que par la prétenduë disette des vivres dont parle l'Auteur, & par la mauvaise qualité des alimens, qui n'ont jamais été que des productions gratuites de l'imagination de ceux qui ont avancé ces faits sur de fausses traditions.

Les deux autres raisons que l'Auteur allegue de la violence des symptomes du Mal venerien, dans les premiers tems de son apparition, sont plus plausibles

que la premiere ; puiſqu'il eſt certain par des experiences inconteſtables. 1°. Que la peur rend les maladies contagieuſes funeſtes à ceux qui en ſont attaquez, & rend auſſi les corps de ceux qui y ſont expoſez, plus ſuſceptibles de l'impreſſion maligne qui produit ces maladies.

Secondement il n'eſt pas moins vrai, que l'ignorance des remedes rend les maladies contagieuſes plus funeſtes dans leur commencement que dans leur declin : & par conſequent ceux qui en ſont les premiers attaquez, ont plus de ſujet de ſe récrier ſur leur malheur, que ceux qui en ſont attaquez plus tard ; parce que les premiers atteints, meurent preſque tous, à cauſe, comme dit l'Auteur, que les Medecins ne peuvent connoître que par une ſuite d'experiences, les ſpécifiques les plus convenables contre ces épidemies, qui ſont avant cette découverte toûjours funeſtes à un grand nombre de malades.

Nous fimes en France une fâcheuſe épreuve de cette verité en l'année 1694. & 95. où le fatal entêtement de la plûpart des Medecins en faveur de la ſai-

gnée , fit perir une infinité de Peuple au commencement des fiévres malignes, qui regnérent en ce tems-là presque par tout le Royaume ; & cette grande mortalité ne diminua considerablement, que lors que l'on suivit une methode curative plus raisonnable , en substituant à ce grand nombre de saignées dont l'usage étoit pernicieux, celui des cordiaux & des vomitifs.

6. *Car il est aisé de conclurre ....* Cette conclusion prise à la rigueur n'est pas si juste que l'Auteur le prétend ; puis qu'il y a des femmes qui ne sont, ni actuellement ni radicalement infectées d'aucune virulence , qui ne laissent pas de donner du mal venerien à ceux qui les approchent ; parce que sans être elles mêmes infectées de ce mal , elles ne laissent pas d'avoir chez elles la cause de cette infection , qui est quelque reste de ce pernicieux mélange de differentes semences reçûes dans leur matrice , lors qu'elles se prostituent à tous venans , & qui est la cause originelle du mal venerien , comme nous l'avons fait voir dans nos remarques précedentes.

Or ce mauvais levain sans faire d im-

preſſion ſur elles, à cauſe de la force de leur conſtitution, en fait ſouvent ſur ceux qui les careſſent de trop près, & qui prennent du mal chez elles, quoiqu'elles ne ſoient elles-mêmes ni actuellement ni radicalement infectées.

7. *Il arrive auſſi quelque fois ....* Je doute que ce ſoit un bon moyen pour rendre une femme ſaine après un congrès impur, que de ſe décharger par un ſecond congrès de la ſemence corrompuë qui lui eſt reſtée du précedent; & cela pour deux raiſons.

Premierement parce qu'il n'eſt pas permis à un Medecin, ſelon les regles du Chriſtianiſme, de conſeiller à un malade de réparer par un ſecond crime, le malefice qu'il s'eſt procuré à lui-même par un premier peché, & qu'il n'eſt pas plus permis au malade de ſuivre un ſemblable conſeil, qui l'engageroit à commettre un double crime, je veux dire un ſecond adultere, & de pécher en ſecond lieu contre le précepte de la charité, qui nous défend de faire à un autre ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît.

En ſecond lieu tout égard de Reli-

gion mis à part, loin qu'un nouveau tenant entraînât dans un ſecond congrès, toute la virulence reſtée du précedent congrès dans la matrice de cette proſtituée, il ſeroit à craindre que le ſecond congrès venant à ranimer cette ſemence corrompuë & à lui donner de nouvelles forces, il ne la rendît plus active & plus penetrante, & par conſequent plus capable de faire impreſſion ſur la matrice où elle ſeroit reſtée, auquel cas ce ſecond congrès, au lieu de rendre cette femme plus ſaine, la rendroit plus infectée qu'elle n'étoit auparavant.

8. *La même choſe peut arriver....* Sans trop nous embarraſſer ſur la verité du fait que l'Auteur rapporte de ce particulier, qui après avoir gagné du Mal venerien, dans un premier congrès qu'il avoit exercé avec une femme publique, alla auſſi-tôt ſe joindre à une autre femme qu'il ſollicitoit depuis long-tems, ſur laquelle il ſe déchargea de tout le malefice, qu'il avoit contracté dans ſon premier congrès, ſans dis-je vouloir douter de ce fait qui paroit aſſez équivoque, contentons-nous de dire, que c'eſt-là un moyen de guériſon que les

débauchez ſe conſeilloient autre fois les uns aux autres, mais que ſon peu de ſuccès a mis hors d'uſage ; un ſecond congrès après avoir gagné du mal venerien dans une premiere lute, ne faiſant qu'irriter ce mal & le rendre moins traitable.

Ainſi le meilleur conſeil que nous puiſſions donner à ceux qui ont contracté du mal venerien, eſt de s'abſtenir du congrès, non-ſeulement pour ne point rendre la malignité qu'ils ont contractée plus active & plus virulente ; mais auſſi pour ne point communiquer leur mal à d'autres, ſous l'eſpoir mal fondé de s'en décharger.

CHAPITRE IV.

Du ſiége de la Maladie venerienne.

APrès avoir parlé de l'eſſence du mal venerien, il faut preſentement examiner quel en eſt le ſiége : ce qui n'eſt pas ſans conteſtation ; puis qu'il

y a là-dessus autant de differens sentimens qu'il y a de Sectes dans la Medecine.

Quelques-uns ont voulu avec Leonicenus, que la peau fût le siége de cette maladie, parceque cette enveloppe generale du corps, n'est pas moins maltraitée par le virus verolique, que par tous les autres levains morbifiques, qui dominent dans toutes les autres affections, qui sont propres & particulieres à cet organe.

Mais comme la peau seule ne souffre pas dans cette Maladie, & que le virus attaque plusieurs autres parties du corps situées plus profondément, comme sont les parties genitales, le gosier, les nerfs, les cartilages, & les os; il est évident que la verole ne doit pas être rangée sous les maladies de la peau.

D'autres se sont imaginez que le veritable siége de cette Maladie est la tête, comme étant la source, d'où beaucoup de Medecins ont crû que la semence étoit dérivée : outre qu'elle est le sujet de ses symptomes les plus ordinaires, comme par exemple, des ulceres, des pustules, de la chute des cheveux, & des

douleurs aiguës causées par le virus: mais comme ces accidens ne sont pas toujours des signes certains de cette Maladie, & que l'on peut avoir la verole sans que la tête soit travaillée d'aucun de ces accidens; ce seroit mal à propos que l'on établiroit le siége du mal venerien dans cet organe.

Il y a eû des Medecins qui ont crû que les parties genitales étoient les premieres affectées dans ce mal fâcheux; parce que les premieres marques de cette Maladie paroissent à ces organes, quand elle a été contractée par un congrès impur, & que ce mal augmente de plus en plus, quand on n'a pas soin de se précautionner contre ses premiers symptomes, qui sont par exemple, des ulceres corrosifs & calleux au gland ou au prépuce, des chaudepisses virulentes, & des bubons aux aînes.

Mais quoi qu'il soit vrai que les accidens de la verole commencent pour l'ordinaire à se manifester aux parties genitales, cela n'arrive pourtant pas toûjours; puisque l'on peut contracter cette Maladie par des baisers, par la sueur, & même par des vétemens lors qu'ils sont empreints

empreints de cette virulence : cependant ces ſortes d'attouchemens ne cauſent pas la verole, à moins qu'ils ne ſoient longtems continuez.

Les enfans prennent auſſi le mal venerien par le lait de leurs nourrices ; & la plûpart de ceux qui ſont gâtez par cette voye, n'en ont d'abord aucune marque à leurs parties naturelles. Cependant nous ſçavons par une experience fort authentique, que des Religieuſes de la Ville de Sorence, après avoir preſque toutes baiſé une petite fille d'une grande beauté qui étoit allaitée par une nourrice gâtée, eurent dans l'eſpace de 40 jours les unes des gonorrhées, les autres des ulceres corroſifs, des puſtules, ou des bubons au parties naturelles ; & nous avons traité plus d'une fois, des ſymptomes veneriens aux parties génitales des enfans, qui avoient contracté le virus en tettant des nourrices qui en étoient infectées.

D'autres ont crû que la verole avoit ſon ſiége aux parties ſpermatiques nerveuſes, & membraneuſes. Cependant peu de gens ignorent que ce mal attaque non-ſeulement les parties nerveu-

ſes & membraneuſes, mais auſſi les parties charnuës.

Enfin le plus grand nombre aſſure que toutes les parties de nôtre corps, ſont également ſujettes à cette maladie; parce qu'il n'y en a aucune qui en ſoit toûjours exemte : ce qui fait que l'on n'en peut auſſi marquer aucune qui ſoit particulierement déterminée à recevoir l'atteinte de ce virus : & ce que nous avançons ici eſt une verité inconteſtable, comme nous le ferons voir dans la ſuite, en faiſant le détail des differens ſymptomes qui attaquent ſéparément les differentes parties du corps.

Hercules de Saxe aſſigne au mal venerien trois differens ſujets ſelon ſes differens tems. Il prétend par exemple, que lors que ce mal eſt récent, il attaque l'eſprit naturel ou la portion du ſang la plus ſubtile, enſuite les ſucs excrémenteux, & enfin le ſuc nourricier.

Quand le mal a fait un progrès plus conſiderable, il eſtime qu'il a pour ſon ſujet des ſucs aduſtes, & qu'il s'attache au foye & à l'eſtomac : ce qui cauſe un grand préjudice à la chyloſe & à l'hématoſe.

Enfin quand ce mal eſt inveteré, il infecte ſelon lui, la pituite groſſiere & la matiere ſéminale : ce qui fait qu'il attaque les parties du corps les plus ſolides, comme ſont les nerfs, les membranes, & les os.

Mais cet Auteur ſe méprend en attribuant à ce mal differens ſujets ; parce qu'il n'en doit avoir qu'un ſeul, ſoit qu'il commence ou qu'il ſoit dans ſon état, ou qu'il ſoit inveteré, & il eſt impoſſible qu'il paſſe ainſi d'un ſujet à un autre : outre que cette prétenduë chyloſe n'a jamais exiſté dans la nature, mais bien dans la fantaiſie des Medecins, comme nous l'avons fait voir plus au long dans nôtre Examen de Medecine Liv. quatriéme chapitre premier, en parlant de l'action de l'eſtomac : & le foye n'eſt point auſſi l'officine du ſang, comme on l'avoit crû juſqu'à preſent, mais ſeulement un organe qui ſert à ſa purification.

Tous nos Anciens, c'eſt à dire les Galeniſtes, ont été de concert à s'imaginer que le foye étoit le ſiége du mal venerien, fondez ſur les preuves ſuivantes qui ſont ridicules.

La verole disent-ils, est une maladie chronique, qui est tellement fixée & attachée au lieux qu'elle attaque, que l'on n'a jamais vû qu'elle se soit départie d'un endroit où elle étoit une fois arrêtée. Il faut donc necessairement qu'elle soit entretenuë par un foyer fixe & permanent, dans quelque viscere qui soit la cause de sa rébellion.

De plus, continuënt-ils, nous voyons dans cette maladie, que tout le corps generalement souffre de ce mauvais levain; puis qu'il n'y a très-souvent aucune partie du corps de ces malades, qui ne partage les atteintes de ce mal fâcheux. Il faut donc par consequent établir une partie qui fournisse ce mauvais suc, & qui le distribuant à toutes les autres, les gâte & les altere de telle sorte, qu'elles ne peuvent se rétablir dans leur état naturel, tant que ce mauvais suc est disposé à leur faire sentir ses impressions: car sans cela il seroit fort aisé à la nature de surmonter la malignité du levain, que ces organes auroient reçû en petite quantité, & d'autant plûtôt même, qu'ayant semblé faire treve pendant quelque tems, le nouveau suc

vitieux qui parvient à ces organes, y renouvelle & perpetuë la maladie.

Or ils estiment qu'aucun autre viscere n'est plus propre à contenir le foyer de ce mal que le foye, dont l'action est très-necessaire à tout le corps; parce que toutes les parties du corps ayant besoin d'être nourries, elles ne peuvent se passer du foye, qui travaille sans cesse à la sanguification : ce qui fait que cet organe étant mal disposé, & faisant mal son action, tous les symptomes qui arrivent par l'impression du levain verolique, dependent du foye, de ses operations dépravées, & de la faculté naturelle qui y réside.

Ces sortes de symptomes sont premierement, la mauvaise nutrition du corps, qui produit la grande quantité d'excrémens qui s'en échappent; & l'on s'en apperçoit encore par la mauvaise couleur du visage, par la mauvaise qualité du sang, par le vice de toutes les coctions, par l'exténuation de tout le corps, par la chute des poils, par l'éruption d'un grand nombre de pustules & d'ulcerations sur la surface de la peau, par la carie des os, & par differentes

ſortes de tumeurs qui ſe forment en differentes parties.

Pendant tout le tems qui s'eſt paſſé depuis Ariſtote juſqu'à Galien, le foye avoit été regardé comme un viſcere abject, comme un poids inutile, comme un parenchyme oiſif, incapable de toute action, & qui n'étoit néceſſaire au corps que par accident.

Mais Galien ſe ſervit de toute la loquacité qu'il tenoit de ſon pays, pour tirer ce viſcere d'un état ſi mépriſable, pour l'élever ſur le Thrône, pour lui donner un domaine abſolu ſur toute la République de l'animal, pour étendre ſa Monarchie ſur toutes les parties du corps animé, lui donner l'œconomat de la vie, & lui aſſujettir toutes les autres parties du corps.

C'eſt de lui qu'il a voulu que l'eſtomac empruntât ſa chaleur; que les inteſtins fuſſent fomentez; que le cœur & les arteres tiraſſent le ſang qu'ils contiennent. Selon lui le foye fournit au cerveau la matiere propre à former les eſprits animaux, aux parties génitales le ſuc requis pour produire la ſemence, & à tous le corps le ſang dont il a beſoin

pour ſa nourriture : ce qui a été cauſe que la foule crédule & groſſiere des Medecins qui l'ont ſuivi, n'a plus gardé de meſure dans les éloges qu'elle a donné à ce viſcere.

Cependant le phenomene des veines lactées découvert par Pecquet dans ces derniers tems, auſſi-bien que ſon reſervoir du chyle, ont ſuffi pour dégrader cet organe, en faiſant monter le ſang aux ſouclavieres par le canal thorachique, & le faiſant deſcendre enſuite au ventricule droit du cœur ; & par ce moyen le foye perdit en un moment la prééminence qu'il avoit uſurpée pendant tant de ſiecles, & par une fatale néceſſité dépendante d'une découverte ſi importante, il eſt arrivé bien-tôt après que l'autorité de Galien ayant commencé a décliner, ſes Sectateurs ſe ſont vûs enveloppez dans ſon deſaſtre ; de maniere que tous ceux qui pratiquent aujourd'hui la Medecine lui ont tourné le dos, à l'exception de quelques Partiſans de l'Antiquité auſſi ſemblables aux boucs par leur opiniatreté que par leur barbe.

Mais ce qui eſt encore déplorable au tems preſent dans l'ordre de la Medeci-

ne, eſt que l'Ecole de Salerne, comme fondée de Procuration par Lettres patentes de Galien, continuë à tenir ſon parti, en obligeant ſes Candidats avant de leur donner le pouvoir de tuër impunément par des bulles en bonne forme, de ſuivre aveuglément les opinions de cet ancien Auteur; & quoi que les ſentimens d'Hippocrate duſſent prévaloir dans cette fameuſe Academie, la plupart de ſes ſuppôts ſont tellement dévoüez aux opinions de Galien, qu'ils ſoutiennent hautement que le foye eſt la ſeule cauſe de toutes les Maladies qui arrivent au corps humain, grandes ou petites, violentes ou légeres : de ſorte que ſelon eux, rien n'arrive au corps animé indépendamment des loix deſpotiques du foye; juſques-là qu'ils ſont de concert à s'imaginer que la verole, lors même qu'elle eſt contractée par une cauſe exterieure, a ſon premier ſiége au foye, qui en eſt tout à fait innocent.

Oh! la belle Medecine, qui peut faire en un inſtant du moinde Valet d'étable, un Medecin aſſez habile pour tenir ſon rang parmi les Galeniſtes!

Mais pour revenir au foye, pour le-

quel ces Galeniſtes ont une ſi favorable prédilection, diſons qu'il eſt très-faux que ce viſcere ſoit premierement affecté dans la verole : ce qu'il eſt aiſé de prouver par les raiſons ſuivantes.

Premierement ceux qui contractent cette maladie par un congrès impur, ſont d'abord attaquez de pluſieurs ſymptomes qui ſe manifeſtent aux parties génitales, comme ſont des puſtules, des ulcerations, la gonorrhée, & d'autres ſemblables, quoique le foye ſoit alors dans une parfaite ſanté, & que ces parties ſoient les ſeules ſur leſquelles le levain verolique ait fait impreſſion : & il faut dire la même choſe de ceux qui gagnent la verole par un baiſer ou par quelque autre attouchement exterieur, ſans que le foye ſoit malade.

En ſecond lieu on guérit la verole ſans avoir égard au foye, & même en fort peu de tems, dès que l'on uſe avec prudence du remede propre à combattre ce mal : ce qui n'arriveroit pas ſans doute, ſi le foye s'y trouvoit intereſſé, puiſqu'il faudroit en ce cas-là pour réuſſir dans ce traitement, employer les mêmes remedes auxquels nous ſommes con-

traints d'avoir recours, pour guérir les maladies qui attaquent ce viſcere.

De plus ceux qui ont contracté cette maladie n'ont aucune marque de l'affection du foye. En effet ces ſortes de malades ont aſſez ſouvent un fort bon viſage même pendant un aſſez long-tems: or la couleur du viſage eſt, comme l'on ſçait, l'indice le plus certain de la bonne ou de la mauvaiſe diſpoſition du foye; de maniere que ſi ce viſcere étoit toûjours affecté dans cette maladie, il faudroit auſſi que la couleur du viſage fût toûjours changée dans tous ceux qui en ſeroient affligez: ce qui n'arrive pas le plus ſouvent; puiſque nous avons obſervé que pluſieurs verolez de l'un & de l'autre ſexe avoient le viſage d'un très-bon coloris: ce qui étoit en eux une marque de la bonne diſpoſition du foye, exempt par conſequent de toute virulence venerienne.

Quatriémement comment ſe pourroit-il faire, que le virus paſsât dans un inſtant des parties genitales au foye, & revint auſſi promptement du foye aux parties genitales? qui ſeroit ſon guide fidelle dans une allure ſi prompte, &

dans un retour si précipité ? quel chemin tiendroit-il pour aller & pour revenir si vîte ?

Ils croyent peut-être que la verole est semblable aux ventositez des intestins, qui dans le tems même qu'elles s'échappent par les parties inferieures, ne laissent pas de frapper le nez d'une très-mauvaise odeur.

1. Quelques-uns de ces Barbons plus avisez que les autres, réflechissant sur l'impertinence de cette opinion, ont établi, pour se mieux tirer d'affaire, deux sortes de verole ; l'une qui commence, à laquelle ils ne donnent aucun siége bien déterminé ; & un autre bien confirmée qu'ils donnent au foye : mais cette distinction est vaine; car la verole confirmée infecte non-seulement le foye de son venin, mais même toute l'habitude du corps ; & il n'y a pas jusqu'aux simples Barbiers qui ne le sçachent.

Enfin les Chymistes veulent que l'esprit naturel soit le siége de la verole, & particulierement celui qui est mêlé dans la masse du sang, lorsqu'il est alteré par les esprits venimeux qui s'échappent du sang d'un autre sujet infecté de la même

maladie : mais l'opinion de ces Chymiſtes eſt très-mal fondée ; puis qu'il n'y a point dans nôtre corps d'autre eſprit que celui que l'on nomme eſprit vital, comme nous l'avons enſeigné dans nôtre Examen de Medecine.

De plus ce prétendu eſprit naturel ne peut être autre choſe qu'une vapeur de la maſſe ſanguinaire, qui n'eſt pas plus differente du ſang, que la vapeur de l'eau differe de l'eau même dont elle exhale. Au reſte cette opinion des Chymiſtes ne differe en rien de celle des Galeniſtes; puiſque les uns & les autres prétendent que la cauſe de la verole eſt un venin qui gâte le ſang & le foye, où il a ſon premier ſiége.

2. A l'égard de ce que nous penſons ſur le veritable ſiége de la Maladie venerienne, diſons d'abord, que cette contagion ne ſe communique jamais aux parties qui ſont revétuës de la vraye peau en ſon entier : car on a beau, par exemple, porter ſes doigts dans une vulve infectée de ce mal, le doigt n'en ſera jamais infecté, & nous voyons tous les jours que les Chirurgiens qui traitent ces ſortes d'ulceres & bubons ve-

neriens, ſe ſervent plûtôt de leurs mains que de leurs pincettes pour les panſer ; en ſorte qu'elles ſe trouvent très-ſouvent ſalies par la ſanie qui en découle, ſans qu'il leur en arrive aucun mal, comme on le peut voir journellement dans l'Hôpital des incurables, où il y a toûjours beaucoup de ces mal-heureux malades.

D'où il eſt aiſé d'inferer, qu'on la peut encore beaucoup moins prendre en ſe ſervant des habits, des linges, & des lits, de ceux qui en ſont attaquez. Ainſi Fallope n'eſt pas croyable, quand il rapporte qu'un particulier reprit la verole pour avoir chauſſé les mêmes botines dont il s'étoit autrefois ſervi lorſqu'il avoit du mal venerien. Fallope lui-même ſe moque d'une certaine femme infectée de la verole, qui vouloit que l'on crût qu'elle l'avoit gagnée pour avoir pris de l'eau benite aprés une perſonne qui étoit attaquée du même mal.

Il eſt vrai que d'habiles Medecins feignent quelquefois de croire ces ſortes de communications poſſibles, pour ſauver la réputation des malades ; & c'étoit apparemment dans cette vûë qu'A-

verroës feignit de croire qu'une certaine femme avoit conçu dans un bain en recevant la ſemence qui y avoit été éjaculée par un homme qui s'y étoit baigné avant elle : auſſi étoit-il vrai qu'elle avoit reçû dans ce lieu-là de la ſemence dans ſa matrice ; mais cela s'étoit fait à la maniere ordinaire.

Il ne faut pas oublier ici ce qui arriva autrefois à une fort belle femme de cette Ville dont le mari étoit Marchand, lequel ayant été obligé de s'abſenter pendant huit années pour les affaires de ſon commerce, & étant revenu enſuite dans ſa maiſon, apperçût en entrant dans la cour un enfant qui joüoit : puis demandant à ſa femme à qui étoit cet enfant ? ne le connoiſſez-vous pas lui répondit-elle ? c'eſt vôtre fils. Son mari lui demandant enſuite quel âge il avoit, il a ſix ans lui dit-elle. Le mari s'étonnant qu'après huit ans d'abſence il pût avoir un enfant de ſix ans, & demandant à ſa femme comment cela s'étoit pû faire ? Mon cher mari, lui repartit-elle, penſant à vous une certaine nuit dans un profond ſommeil, je m'imaginai être entre vos bras, & y recevoir vos plus

tendres careſſes ; en ſorte que dans le comble da la volupté ou j'étois comme abîmée , je devins groſſe de l'enfant que vous voyez.

Mais le mari ne ſe payant point trop de ces beaux diſcours , fit aſſembler après beaucoup de réflexions pluſieurs Medecins des plus en vogue , pour ſçavoir d'eux ſi une femme pouvoit concevoir en ſonge par la force de ſon imagination & de ſon amour ? Ces Medecins gagnez par le galand de la Dame qui les avoit bien payez , l'aſſurérent que cela ſe pouvoit faire , & ajoutérent pour confirmer leur dire , que ce qui les perſuadoit qu'une femme pouvoit concevoir ſans la compagnie d'un homme , eſt qu'elle a des teſticules dans leſquels il s'engendre une ſemence prolifique, que la matrice peut reduire de puiſſance en acte , & fournir en même tems au fetus la nourriture qui lui convient ; de ſorte qu'il peut arriver par un cas extraordinaire , qu'une femme conçoive ſeule en ſonge par la force de ſon idée.

De plus continuoient-ils , il y a beaucoup d'Hiſtoires qui rapportent que les cavalles peuvent concevoir au ſimple

hennissement des chevaux à une certaine distance sans un congrès immediat; parce que les esprits qui exhalent des chevaux peuvent être portez jusqu'à la vulve des cavalles, qui les attire a elle par l'avidité qu'elle a de les recevoir; & ces esprits ainsi reçûs mettent en action la semence des cavalles : ce qui fait qu'elles peuvent produire un cheval parfait sans que le mâle fournisse sa semence : de sorte qu'il ne faut pas s'étonner qu'une femme puisse se trouver dans un cas pareil de concevoir en songe, sans la compagnie de l'homme.

Au reste disoient-ils, l'on voit tous les jours des effets merveilleux de la force de l'imagination, qui est capable en donnant beaucoup de mouvement aux humeurs & aux esprits, de causer des maladies, de les guérir, & d'engendrer la peste.

Nous voyons tous les jours que l'imagination de la mere fait des impressions sur le fetus qui lui en font porter des marques : pourquoi ne pourra-t'il donc pas arriver qu'une femme frappée en dormant d'une forte idée, conçoive & engendre son semblable sans un congrès réel & effectif?

En un mot ces Medecins fondez ſur ces raiſonnemens & ſur beaucoup d'exemples qu'ils apportérent, conclurent unanimément, que cet évenement tout extraordinaire qu'il parût, n'étoit pas impoſſible dans l'ordre naturel.

Mais le mari qui n'étoit pas ſot, peu perſuadé par toutes ces raiſons, & peu ſatisfait de toutes ces preuves, fit bien voir par la maniere dont il en uſa avec ſa femme, que les beaux diſcours de ces Medecins ne lui avoient pas fait prendre le change ſur un article ſi délicat.

3. Enfin dans les congrès impurs, les puſtules, les ulceres, les éroſions, les verrües, & toutes les autres impreſſions exterieures du virus verolique, ne ſe font jamais ſur l'épiderme de la verge, quoique dans ces congrès la verge entiere entre profondément dans le vagin; mais bien ſur le gland, à la face interieure du prépuce, & au tour de la couronne: la raiſon eſt qu'il ne ſuffit pas, pour que la vapeur virulente faſſe ſon impreſſion ſur la chaïr d'un corps vivant, qu'il la touche ſimplement; mais qu'il faut encore que l'eſprit ſenſitif de cette chair, ſoit en état de ſentir cette

impreſſion : ce qui arrive d'abord aux parties qui ne ſont couvertes que d'un épiderme très-délicat, & jamais ſur la peau exterieure, qu'après un attouchement continué pendant un long-tems.

De-là nous concluons, que le virus verolique ne peut faire promptement ſon impreſſion que ſur les parties qui ne ſont point revétuës de la peau toute entiere, comme ſont le fondement, la vulve, le gland de la verge, la face interieure du prépuce, l'interieur de la bouche, la langue, le fond du nez, le goſier, & les parties voiſines.

C'eſt pour cela que la verole ſe gagne fort aiſément, en baiſant ceux qui ont des ulceres véroliques à la bouche, aux gencives, aux levres, à la langue, & au goſier ; parce que la ſanie, le pus, & l'air qui s'échappent de ces parties, penetrent & ulcerent par leur acrimonie, l'épiderme délié qui couvre tout l'interieur de la bouche.

Nous concevons que c'eſt par le même moyen, qu'une nourrice gâtée communique ſon mal à l'enfant qu'elle allaite, & que réciproquement un enfant qui a la verole la communique au mam-

melon de ſa nourrice, & que dans l'une & dans l'autre, la verole ainſi contractée, infecte bien-tôt toute l'habitude du corps.

Il n'y a pas juſqu'aux uſtenciles dont on ſe ſert pour boire & manger qui ne puiſſent communiquer cette contagion d'un ſujet à un autre quand ils leur ſont communs; parce que la ſanie, la ſalive, & l'ordure que celui qui a la bouche ulcerée laiſſe aux endroits qu'il touche, peut gâter celui qui touche après lui les mêmes endroits.

Ainſi il faut éviter avec autant de ſoin que l'on éviteroit l'approche d'un chien malade, ou de l'animal le plus venimeux, de boire & de manger avec ces ſortes de verolez, & les fuir comme des lépreux. Ceux mêmes qui iroient à la ſelle dans le même vaiſſeau qui auroit ſervi à un malade qui ſeroit attaqué d'ulceres veroliques au fondement, qui rendroient beaucoup de ſanie, pourroient bien par-là contracter à l'anus & à la vulve, des maux tous ſemblables.

Après la diſcuſſion que nous venons de faire à l'occaſion du ſiege de la verole, nous croyons pouvoir avancer ſans

craindre de nous tromper, que ſon ſujet immediat eſt l'eſprit ſenſitif caché ſous l'épiderme le plus délicat, lequel étant empreint du caractere le plus actif des exhalaiſons virulentes, dégenere de ſa bonne conſtitution, & altere l'aliment le plus prochain des parties. A l'égard de ſon ſujet médiat, outre le ſuc nourricier qui eſt pour ainſi dire, le conducteur du virus, il y a encore le ſang, les parties ſpermatiques, les parties molles, les cartilages, & les os, ſelon que le virus attaque tantôt l'une, tantôt l'autre, & quelquefois pluſieurs de ces parties en même tems.

REMARQUES.

1. *Quelques-uns de ces Barbons....* Quoique toutes les parties du corps ſoient ſujettes à l'impreſſion du virus verolique, ceux dont parle ici l'Auteur ont pourtant eu quelque raiſon d'avancer que la verole ſelon ſes differens tems attaque differentes parties du corps, & par conſequent qu'elle a en quelque façon differens ſiéges ſelon ſes differens degrez. Lorſqu'elle commence elle atta-

que le ſang & les humeurs : ce qui lui donne lieu de produire des bubons aux aînes, des puſtules, & des ulceres aux parties naturelles & ſur toute la ſurface du corps. Lorſqu'elle eſt plus confirmée, elle attaque les parties molles, où elle produit des ulceres corroſifs & des tumeurs gommeuſes. Enfin quand elle eſt tout à fait inveterée, elle attaque les cartilages & les os. D'où naiſſent les tophes, les nodus, les exoſtoſes, & les caries veneriennes. Mais il n'eſt pas vrai comme les Anciens l'ont dit, qu'elle attaque le foye par préference ; puiſqu'il n'y a aucune partie dans le corps humain qui ne ſoit expoſée à ſes atteintes : de maniere que ces Anciens n'ont pû prouver par aucune bonne raiſon, que le foye ſoit particulierement inſulté du virus, comme l'Auteur l'a fort bien démontré dans le précedent Chapitre.

2. *A l'égard de ce que nous penſons*... Ce que l'Auteur avance de l'extrême difficulté qu'a, ſelon lui, la contagion venerienne à penetrer les parties du corps qui ſont revétuës de la peau en ſon entier, ne s'accorde pas toûjours avec l'experience. Entre pluſieurs exemples con-

traires à cette avance de l'Auteur que l'on a eu à l'Hotel-Dieu de Paris à l'occasion des Chirurgiens & des Sages-femmes qui accouchent les femmes gâtées, il y en a eu deux tres-notables dans ces derniers tems. 1°. Celui du Sieur Simon l'un des Chirugiens de cet Hôpital qui fut attaqué d'un ulcere verolique à un de ses doigts après avoir accouché une de ces femmes ; & cet ulcere fut suivi de si fâcheux symptomes qu'après avoir essuyé un premier traitement de la verole sans aucun succès, il eut le malheur de périr dans un second traitement.

Le second de ces exemples est celui de la Dame de la Marche alors Maîtresse Sage-femme du même Hôpital, qui fut atteinte à un de ses doigts d'un semblable ulcere après avoir fait un accouchement tout pareil, & qui se trouva bientôt après toute couverte de pustules véroliques, dont elle ne guerit qu'après avoir subi le traitement qui convient à cette maladie. Mais ce qu'il y eut de particulier dans le fait de cette Matrone, est qu'elle s'apperçût de l'atteinte du levain verolique à l'instant même qu'il fit

ſon impreſſion, par un élancement fort vif qui lui fit prévoir le mal qui ſe manifeſta bien-tôt aprés.

Mais on n'a pas lieu d'être ſurpris, que ceux & celles qui font ces ſortes d'accouchemens puiſſent gagner du mal venerien; parce que les attouchemens qu'ils font à ces matrices corrompuës durent ſouvent fort long-tems, à cauſe qu'il faut preſque toûjours tirer les enfans morts & putrefiez, & des délivres de même qualité, dont l'extraction eſt fort difficile, tant à cauſe de la pourriture du cordon ombilical, qu'à cauſe que les femmes fort abbatuës font peu d'efforts pour aider le travail, & que ces cadavres ne ſont d'eux-mêmes en état de faire aucun mouvement qui puiſſe favoriſer leur ſortie.

3. *Enfin dans les congrès impurs* .... Quant à ce que dit l'Auteur que les ulceres & les puſtules véroliques n'attaquent jamais les endroits de la verge qui ſont couverts de l'épiderme en ſon entier, n'eſt pas toûjours veritable; puiſque tous ceux qui traitent des maux veneriens, apperçoivent fréquemment des puſtules & des chancres ſur la face ex-

terieure du prépuce, & même ſur le corps de la verge, & juſqu'à ſa racine.

CHAPITRE V.

Des Signes de la Maladie venerienne.

IL n'y a point de ſignes diagnoſtiques de la verole qui ſoient tout à fait certains, démonſtratifs, & abſolument univoques; mais tous ceux par leſquels elle ſe déclare ſont équivoques, douteux, & fort incertains; & quoique les Auteurs en ayent propoſé un grand nombre, ils ſont tous communs à pluſieurs autres Maladies. Ainſi il n'eſt point trop aiſé de connoître ce mal par ſes propres ſignes. De plus la verole n'eſt pas une ſeule Maladie, mais un aſſemblage de pluſieurs maux.

Pour bien connoître cette Maladie, il faut la conſiderer avec attention dans ſes differens états; parce qu'elle eſt fort differente d'elle-même, dans ſon commencement, dans ſon progrès, & dans ſon plus haut degré.

Le

Le Mal venerien eſt aiſément connu quand il eſt bien confirmé : mais quand il commence , & qu'il eſt encore en herbe , pour ainſi parler , il n'eſt pas facile d'en juger pertinemmment. Car comme les plantes & les arbres qui ont pris toute leur croiſſance , ſont connus des plus ignorans dans la Botanique , & qu'il faut être un habile Botaniſte pour les diſtinguer à leur naiſſance ; auſſi n'y a-t'il point de Barbier 'ſi peu expert qui ne connoiſſe la verole lorſqu'elle eſt confirmée : au lieu qu'elle n'eſt connuë que des mieux verſez dans l'Art , lorſqu'elle commence à ſe manifeſter. C'eſt pour cela qne nous allons parler dans le détail de ſes ſignes generaux , nous reſervant à parler de ſes ſignes particuliers ,! lorſque nous traiterons de chacune de ſes eſpeces.

Nous tirons ordinairement les ſignes des Maladies des actions bleſſées & des differens ſymptomes qui les accompagnent. Or eû égard aux actions bleſſées, on remarque que ceux qui ont beaucoup exercé le congrès ſont triſtes & chagrins: ce qui fait que lorſque ceux qui ſont fort gais de leur naturel , ſont contre

leur coutume, mornes, taciturnes, & pensifs, on croit avoir sujet de les soupçonner d'avoir gagné du mal, quoique l'on dise en commun proverbe que tout animal est triste après le congrès : à quoi l'on peut ajouter les lassitudes spontanées, la pesanteur de tout le corps, & la difficulté qu'ils ont à se mouvoir : ce qui leur arrive à cause de l'alteration de l'esprit sensitif.

Pour ce qui regarde ses accidens, on observe qu'ils commencent à se manifester dans les deux sexes aux organes de la pudeur, après avoir exercé le congrès avec une personne infectée ; & ce qu'il y a encore de plus fâcheux, est que les femmes mariées commencent à se gâter de plus en plus, & mêmes celles qu'un exterieur de chasteté ménagé avec adresse, fait regarder comme des Lucreces & des Penelopes : ce qui fait que les jeunes gens prennent du mal de tous côtez ; & il arrive même que plusieurs filles sans cesser d'être chastes se trouvent gâtées : de sorte qu'il est très-mal-aisé de rencontrer aucune femme qui soit exempte de ce Mal, en quelque rang qu'on la veüille chercher.

Quand on remarque après le congrès de petits ulceres autour du prépuce, de la couronne, ou du gland, c'est un signe certain du virus qu'a contracté celui qui l'a exercé ; & quoi que ces parties puissent être excoriées par des frictions réiterées, à cause de l'étroitesse de la femme, ces excoriations se guerissent facilement d'elles-mêmes, ou du moins par l'usage des moindres remedes, quand elles ne participent d'aucune virulence.

Le prépuce se gonfle aussi assez souvent, il s'y forme une tumeur luisante qu'on nomme crystalline, & l'on apperçoit autour de la couronne, de petites pustules & ulcerations assez semblables à des grains de millet, lesquelles après avoir suppuré dégenerent en des ulceres blanchâtres, qui peu à peu deviennent plus profonds, calleux, & douloureux.

D'autres fois la gonorrhée se manifeste par un flux sanieux, & il paroit des bubons aux aînes. Après celà quand le virus fait un plus grand progrès, la couleur du visage dégenere à cause du trouble qui arrive aux coctions, & du vice de la sanguification : ce qui est cause

que les malades ont un cercle livide autour des yeux, ſemblable à celui qui arrive aux femmes pendant l'écoulement de leurs menſtruës.

Aſſez ſouvent les ulceres qui ont paru d'abord aux extremitez des parties genitales, ſe multiplient en d'autres endroits du corps, comme par exemple au pubis, aux aînes, aux cuiſſes, aux bras, aux mains, au viſage, à la tête, & enfin ſur toute la ſurface du corps; mais particulierement aux commiſſures des levres.

Quand la verole a été contractée en bûvant, ou par des baiſers, ou par la ſuction du lait, les ulcerations & les puſtules commencent à paroître à la bouche ou aux parties voiſines; & c'eſt ce qui arrive aux enfans qui ont été gâtez par leurs nourrices: au lieu que les nourrices gâtées par les enfans, ont d'abord des ulcerations & des puſtules autour des mammelons, qui ne ſe gueriſſent pas par les remedes ordinaires, & qui ſe communiquent bien-tôt à leurs parties genitales.

Que ſi les peres & les meres de ces enfans ſont actuellement atteints de ce

mal, ou l'ont été depuis peu, & que les enfans en ayent les moindres marques, la cause du mal de la nourrice est toute évidente. Après cela le virus se provignant ronge & ulcere les gencives, le gosier, le palais, les amygdales, la luëtte, & les aîles du nez; & ces ulcerations changent la parole, rendent la voix rauque, ou bien lui donnent un ton de faucet, ou en causent l'extinction, ou enfin occasionnent le nasonnement.

Pendant ce tems-là le virus continuant à s'animer de plus en plus, s'attache aux racines des cheveux & des autres poils, & les fait tomber; de maniere que la tête, les sourcils, le menton, & toutes les autres parties que le poil couvre dans l'état naturel, s'en trouvent alors absolument dénuez.

Les ongles des mains se fendent ou tombent même tout à fait; les paumes des mains & les plantes des pieds sont sillonnez de fentes ulcereuses, de crevasses; & l'on apperçoit aux parties genitales, & particulierement autour du fondement diverses excroissances, comme sont les verruës, les crêtes, les fics,

atrices, condilomes, & quelques autres tubercules de même nature.

De violentes douleurs se font sentir, non pas tant aux jointures qu'au milieu des os, comme à la partie moyenne & anterieure de la jambe sur le tibia, au milieu des cuisses, des bras, des omoplates, & à toute la tête, qui redoublent & deviennent insupportables le soir & pendant la nuit, & qui lors qu'elles continuent pendant un long-tems, sont des signes très-certains de la verole.

Après ces premiers symptomes qui viennent en foule, ou qui se succedent les uns aux autres, le virus produit encore d'autres maladies, qui sont les tumeurs gommeuses, & les nodus qui se manifestent sur les os, & qui tourmentent les malades plus cruellement qu'on ne sçauroit dire pendant la nuit: d'où il arrive que la substance des os même s'éleve & se dilate, que l'acrimonie du virus y fait érosion & y cause la carie, sans que les tegumens qui sont au dessus s'y trouvent interessez : ce que l'on remarque très-souvent aux os du crane. Enfin la verole entraîne après elle

la phthiſie, la fiévre hectique, la cachexie, la chûte des dents, la ſurdité, l'aveuglement, l'hydropiſie, & une infinité d'autres maux.

Il faut encore ajouter à tous les ſignes de la verole que nous venons de propoſer, un ſigne trés-propre & très-particulier à cette maladie, c'eſt l'opiniâtreté de tous les ſymptômes, & leur rebellion contre les remedes ordinaires. Car on peut dire qu'il n'y a point de mal plus obſtiné que le mal venerien : ce qui fait que dès qu'un mal tel qu'il ſoit ſe roidit contre les remedes, on a grand ſujet d'apprehender que le virus n'y ſoit mêlé.

REMARQUES.

Quoi que la verole ſe manifeſte par un grand nombre de ſignes, l'Auteur ne laiſſe pas d'avoir eû raiſon d'avancer au commencement de ce chapitre, qu'il faut être bien experimenté dans l'Art de guérir cette maladie, pour la connoître dans ſon commencement, ſur tout dans certains ſujets où le virus après s'être long-tems caché, ne ſe produit au

dehors que par de foibles ſignes & fort équivoques, comme ſont par exemple, de ſimples douleurs vagues qui ne ſont pas fort aiguës, par une ſeule puſtule, par quelque petit ulcere qui ſe guérit & ſe renouvelle de tems en tems, par quelque excroiſſance qui paroit en des endroits, où il en arrive ſouvent qui ne ſont point veroliques.

Dans ces cas-là les malades ne ſe trouvent pas peu embaraſſez ſur le parti qu'ils doivent prendre, à cauſe de l'incertitude où ils voyent les Chirurgiens qu'ils conſultent; les uns leur diſant que leur incommodité procede d'une cauſe venerienne, & les autres les aſſurant que le virus n'y a point de part.

Auſſi faut-il avoüer que le procedé de pluſieurs Chirurgiens ou ignorans, ou intereſſez, ou l'un & l'autre en même tems, qui imputent au virus generalement tous les maux qui ſont un peu rebelles, ne contribuë pas peu à faire craindre aux malades d'être les dupes de leur ignorance ou de leur infidelité.

La prévention même de quelques Medecins du premier rang, contre le mauvais procedé de ces gens-là, les tient

dans une telle défiance quand il s'agit de prononcer ſur cet article dans les cas douteux, qu'il faut que les ſignes de la verole ſoient en grand nombre & tout à fait parlans, pour les engager à conſeiller aux malades d'en ſubir le traitement. Il n'y a pourtant dans ces occaſions que le dernier ſigne ajouté à la fin de ce chapitre, qui doive abſolument déterminer les Medecins, les Chirurgiens, & les Malades, au parti qu'ils doivent prendre : c'eſt la revolte de la maladie contre les remedes qui devroient la guérir, ſi elle procedoit d'une autre cauſe, notamment lors qu'il n'y a qu'un ſeul ſigne qui paroit douteux : car la concurrence de pluſieurs ſignes doit lever toute difficulté.

CHAPITRE VI.

Du pronoſtique de la verole.

QUand la verole commença d'exercer ſa tyrannie ſur le Genre humain, elle étoit ſi farouche & ſi peu

traitable, qu'elle fit perir une prodigieuse quantité de malades qui en furent les victimes : mais à présent que l'on se sert du mercure pour la combattre, il y en a très-peu qui n'en guérissent fort heureusement.

Cette fâcheuse maladie semble quelque fois faire une treve avec ceux qu'elle attaque, en sorte que cette hydre paroit tout à fait terrassée : cependant après plusieurs années, & mêmes jusqu'après trente & quarante ans & plus, nous l'avons quelque fois vû renaitre,& tourmenter ceux qu'elle sembloit avoir abandonnez, par des douleurs excessives, par des tumeurs gommeuses, par des caries, par la phthysie, & par tous les autres accidens qu'elle peut causer, & par lesquels elle semble user alors d'une espece de trahison à leur égard.

1. Or ce mal ne paroit se calmer ainsi le plus souvent, que lorsque l'on ne s'est servi dans le traitement des pustules, des érosions, des ulceres, des gonorrhées, & des bubons, qui sont les premiers symptomes de ce mal, que de remedes vulgaires, au lieu d'employer les anti-veneriens pour les guérir radi-

calement. Ainſi l'on doit regarder la verole dans ſon commencement, comme une petite étincelle qui n'étant pas bien éteinte, peut cauſer dans la ſuite un grand incendie.

Au reſte la verole récente ſe guerit bien plus aiſément, que celle qui eſt confirmée & inveterée; parce que la premiere n'a encore attaqué que l'écorce du corps, pour ainſi parler, & que la derniere à penetré juſqu'à ſes parties les plus intimes, & les plus profondes.

Ceux qui après avoir été attaquez une premiere fois du mal venerien, en contractent de nouveau, ſont plus difficiles à guerir que les malades qui n'en ont point encore été atteints; parce que le virus a beaucoup de facilité à retracer les routes qu'il a déja parcouruës, & par conſéquent à faire en peu de tems beaucoup de progrés dans toute l'habitude.

On guerit plus aiſément les ulceres de la verge qui ſont récens, que ceux qui arrivent à la vulve, & au tour du fondement; parce que ces derniers endroits reçoivent beaucoup d'excremens, & qu'il eſt moins facile d'y appliquer les remedes, & de les y tenir appliquez.

Quand les os du nez ſont cariez, & que les malades ſont travaillez d'une fievre lente, la verole eſt très-difficile à guérir : car cela ne peut arriver que la malignité ne ſoit communiquée au cerveau & à ſes membranes.

Les vertiges, l'épilepſie, la ſurdité, & l'aveuglement, qui ſont cauſez par le virus, ſont des maux très-opiniâtres & très-difficiles à guerir ; & tous ces ſymptomes font connoître que la virulence à gagné le cerveau.

Ceux qui gagnent le mal venerien par le congrès ordinaire, gueriſſent plus aiſément que ceux qui le contractent d'une autre maniere ; & ceux qui le prennent par cet abominable congrès qui eſt contre nature, n'en gueriſſent pas ſi facilement.

2. On peut avancer ſur le même principe, que ceux qui ont ce mal de naiſſance, ou qui l'ont ſuccé avec le lait de leur nourriſſe, ſont très-difficiles à guerir, & même preſqu'incurables ; parce que ces gens-là ont été, pour ainſi dire, paitris avec ce mal, & que les parties de leur corps & ſolides & fluides, en ont été également penetrées dans la premiere formation.

3. Il n'eſt pas moins vrai de dire, que plus les ſymptomes qui ſurviennent à ces malades ſont violens, & en plus grand nombre, plus ils ſont difficiles à guerir, & que ceux qui n'en ont que de legers & en petit nombre gueriſſent plus facilement. C'eſt pourquoi l'on voit le plus ſouvent perir les malades lors que les fiévres malignes & putrides ſe joignent au virus; parce que ce mauvais levain corrompt non-ſeulement l'aliment des parties, augmente la malignité, & rend la fiévre plus griéve; mais parce qu'il affoiblit la chaleur naturelle, & qu'il empêche par-là la Nature de ſurmonter entiérement ces deux maladies; & il n'eſt guere moins facheux pour ces malades, que la fiévre lente & habituelle ſe joigne à leur premier mal: car cette fiévre conſume peu peu toutes les parties, de maniere que le mal devient incurable, par la contrarieté des indications auxquelles il faudroit ſatisfaire en même tems, pour réüſſir dans leur traitement: & cela n'étant pas le plus ſouvent poſſible, il faut que les malades periſſent neceſſairement.

4. Nous avons encore une choſe à

remarquer avant de finir ce chapitre : c'eſt que l'on n'a jamais vû la Nature tenter une criſe pour la gueriſon de ce mal : enſorte qu'il eſt tout à fait inutile en traitant ces malades de compter les jours , & d'en attendre quelqu'un qui termine la maladie. Les Saints mêmes dont on invoque ordinairement les ſuffrages pour guerir des autres maux, ſemblent être impuiſſans contre celui-ci : auſſi ne voit-on point de tableaux votifs ſuſpendus dans nos Egliſes en action de graces , pour de ſemblables gueriſons. Ainſi l'on doit regarder ce vilain mal comme un fléau dont Dieu juſtement irrité contre les impudiques , ſe ſert pour les punir dès cette vie , d'un crime qui lui eſt extremement odieux.

5. Nous ne devons pourtant pas omettre, pour conſoler ces mal-heureux , que la verole n'entraîne après elle aucune note d'infamie : ce qui eſt un privilege ſingulierement accordé à la charmante Venus : car ſans cela tout le genre humain ſeroit couvert d'opprobre ; puiſque ce mal cruel n'attaque pas ſeulement les maris , les femmes , les veuves, les jeunes , les vieux , & generalement

tous ceux qui s'enrôlent ſous l'étendart de Venus , mais qu'il n'épargne pas même la pudicité des épouſes les plus chaſtes , la virginité des filles, & l'innocence des enfans dans l'âge le plus tendre.

REMARQUES.

1. *Or ce mal paroit ſe calmer* .... Il eſt très-rare que les puſtules, les ulceres, les gonorrhées, & les bubons veneriens , cedent aux remedes ordinaires ; & il eſt encore plus rare de voir ces ſymptomes tellement calmez par l'uſage de ces remedes , qu'ils donnent aux malades des 30 & 40 années de tréve : & lors même que l'on employe les ſpécifiques pour guerir ces maux , à moins qu'ils ne ſoient adminiſtrez avec beaucoup de méthode , de prudence , & d'application ; les mêmes accidens après avoir diſparu pour un peu de tems , renaiſſent bien-tôt & ſe manifeſtent de nouveau.

2. *On peut avancer ſur le même principe* .... Ce que l'Auteur dit ici à l'occaſion de ceux qui ont la verole de naiſſance , ou qui l'ont ſuccée avec le lait ,

ne doit pas empêcher que l'on ne traite les enfans qui naissent avec cette maladie, ou qui l'ont prise de leur nourrice ; puisque l'on sçait par experience, que l'on peut fort heureusement réüssir dans ces sortes de traitemens, quand on les conduit avec les précautions, qui sont judicieusement exprimées dans le chapitre quinziéme du premier Livre de Mr. Mauriceau, & dans le quarante-uniéme de son troisiéme Livre.

3. *Il est vrai de dire* .... Il y a des malades qui ont des accidens en grand nombre & très-violens, qui sont plus faciles à guerir, que d'autres qui en ont fort peu & qui sont très-moderez. On voit par exemple des malades qui ont contracté du mal depuis trois mois, qui sont tout couverts de pustules, qui ont en differens endroits des ulceres très-douloureux, & qui sont tourmentez de douleurs nocturnes insupportables, qui sont cependant plûtôt & plus facilement gueris que d'autres, chez qui le virus sera resté comme assoupi pendant des huit & dix années, & à qui il ne paroitra en suite qu'un seul nodus qui ne sera pas fort douloureux. Ainsi ce que

dit l'Auteur de la difficulté plus ou moins grande, de guerir la verole par rapport aux accidens, ne se doit entendre que des malades qui ont la maladie dans un pareil degré.

4. *Nous avons encore une chose à remarquer* .... La verole n'étant pas une maladie aiguë, il n'y a point de jours critiques, où l'on puisse esperer que la Nature fera des efforts pour la guerir par des évacuations spontanées : mais il ne s'ensuit pas pour cela, comme l'Auteur le dit, que la Nature n'ait jamais tenté de crises pour sa guerison ; puisqu'on a vû fréquemment des bubons critiques, évacuër le virus si parfaitement par une bonne & loüable suppuration, que sans le secours d'aucun remede interieurement pris, les malades se sont trouvez gueris sans récidive.

5. *Nous ne devons pas omettre* ..... S'il est vrai, comme l'Auteur le dit, que la verole n'entraîne aucune note d'infamie contre ceux qui en sont atteints dans le pays où il a écrit, ce que je ne crois pas volontiers, ils n'en est pas de même ailleurs : car si cela étoit, quelle necessité auroient ces malades de se ca-

cher avec tant de ſoin, & quelle raiſon auroient-ils de colorer leur abſence par les prétextes les mieux concertez, s'il n'y avoit point de des-honneur pour eux à ſe déclarer infectez de cette vilaine maladie ? Auſſi paroit-il bien au ſtyle enjoüé de l'Auteur, qu'il a plûtôt penſé à ſe divertir un peu lui-même en finiſſant le précedent chapitre, qu'à donner une conſolation ſerieuſe à ceux qui ſont attaquez de cette infame maladie.





DE LA MALADIE VENERIENNE.

LIVRE TROISIÉME.

Où il est traité de la Cure de de toutes les especes de verole.

IL est déja certain par tout ce que nous venons de dire, que la verole corrompt d'abord dans toutes les parties du corps, leur suc nourricier le plus prochain & le plus immediat ; en second lieu le sang ; en troisiéme lieu les parties spermatiques, & même les plus solides ; & qu'enfin chacune de ces parties occasionne differens symptômes suivant son diffe-

rent caractere, lorſque le virus la penetre.

Ainſi le ſuc nourricier alteré par le virus produit des gonorrhées virulentes, des puſtules, des éroſions, des ulceres, de vrais & de faux bubons, des galles ſur toute la peau, la chûte du poil, & un mauvais teint ſur toute l'habitude.

En ſuite loſque ce mauvais levain s'inſinuë dans toute la maſſe du ſang, il ſurvient aux malades des douleurs de tête inſupportables auſſi-bien qu'au perioſte, qui les tourmentent cruellement pendant la nuit aux extremitez tant ſuperieures qu'inferieures, qui dégenerent en ſuite en des tumeurs gommeuſes & en des nodoſitez, dont les tourmens inexplicables, les réduiſent bien-tôt dans le maraſme verolique, puis dans la cachexie, & dans l'hydropiſie.

Pendant que le ſang ainſi alteré par la virulence produit des tumeurs gommeuſes, & change la bonne couleur du corps, il attaque auſſi les vaiſſeaux qui contiennent les ſucs, comme ſont les veines, les arteres, les nerfs, les membranes, & les cartilages, qui produiſent

des ulceres profonds & caverneux, des gangrenes, des engourdissemens de membres, des paralysies, des convulsions, des ulceres corrosifs à la langue, au gosier, à la luette, au larynx, aux narines, des tintemens d'oreille, des douleurs fixes & profondes à la tête.

Enfin quand le virus passe des parties molles jusqu'aux os auxquels elles sont adherentes, ces corps solides se carient & se pourrissent, les os du palais se trouvent percez de part en part, le nez se corrompt, les dents se gâtent, & la corruption du crane se communique jusqu'au cerveau.

Mais quoique cet arbre corrompu produise seul tant & de si mauvais fruits dans le corps vivant, le même moyen de guerison ne suffit pourtant pas pour traiter ces differentes affections : car leur curation doit être diversifiée, tant à raison de la partie malade, qu'à raison de la maniere dont elle a été blessée par le virus.

C'est pour cela que traitant en particulier de toutes ces maladies, nous les désignerons par leur nom propre, & nous déclarerons ensuite ce que l'on doit

entendre par ce nom : après quoi nous nous expliquerons ſur leurs ſignes, leurs cauſes, leur pronoſtique, & leur curation. Mais nous continûrons comme nous avons toûjours fait, d'examiner d'abord les cauſes auxquelles les Medecins vulgaires attribuent chacune de ces affections, & de quelle maniere ils ſe conduiſent dans chaque traitement ; & cela pour réfuter leur méthode, & en faire voir le ridicule.

Il eſt pourtant neceſſaire d'obſerver ici, que le virus ne change jamais ſon caractere, & qu'il perſiſte toûjours dans le degré de ſa premiere activité ; quoiqu'il devienne plus violent & plus terrible, ou à raiſon de la partie qu'il attaque, ou par rapport a la quantité de la matiere qui a été corrompuë par ſa virulence.

CHAPITRE I.

Où l'on examine les moyens dont les Medecins vulgaires se servent pour guerir la verole.

AVant que nous commencions à enseigner la veritable maniere de guerir toutes les affections, qui procedent du virus verolique, nous estimons qu'il est à propos d'examiner à nôtre ordinaire, les moyens de guerison que les Medecins vulgaires mettent en usage pour guerir ces maux, plûtôt cependant pour nous moquer de leurs indications ridicules, que dans l'esperance d'en retirer quelque utilité.

Car comment se pourroit-il faire, que ces gens-là guerissent la verole, puis qu'ils la mettent selon leurs principes, au rang des maladies occultes dont la nature leur est inconnuë ? Ce qui donne lieu de juger que ceux qui trai-

tent ces maladies, ne ſont pas moins ignorans dans la théorie, que peu verſez dans la pratique ; puiſque la methode de guerir fondée ſur des indications priſes de la Nature de la maladie, ſuppoſe que l'on connoît parfaitement le caractere de celle que l'on entreprend de guerir, comme Galien le prétend au troiſiéme Livre de ſa Methode chapitre ſeiziéme ; quand il dit que l'on ne peut avoir de vraye methode dans le traitement des maladies dont la cauſe n'eſt pas connuë.

Or les Medecins vulgaires ne laiſſent pas de traiter les maladies dont la cauſe leur eſt cachée, & qu'ils ne connoiſſent que par leurs effets, en ſe ſervant pour cela de remedes dont ils ont l'experience, perſuadez que c'eſt par ſon moyen que tous les remedes ont été inventez.

Auſſi Sennert, Fallope, & tous les Medecins de ce caractere, prétendent que ſi les Eſpagnols, qui ont apporté des Indes le mal venerien, n'en avoient pas en même tems apporté les bois propres à le guerir, qui ſont le gayac, la ſalſepareille, & l'eſquine, & ſi Jaques Carpus Medecin de Boulogne, conduit par

par le hazard ou par l'analogie, n'eût pas trouvé le moyen de le traiter avec le mercure, nous n'aurions pas encore la connoiſſance de la veritable cure de ce fâcheux mal, auſſi bien que des remedes qui agiſſent par une qualité occulte. Ainſi ces ſortes de remedes que l'experience a inventez, & dans l'adminiſtration deſquels on ne ſuit aucune indication curative, rendent nos Medecins vulgaires de bons Empyriques, & des Docteurs dont les lumieres ne cedent en rien à celles des Barbiers.

Les plus fortes armes dont les Medecins vulgaires ſe ſervent pour aſſaillir le mal venerien, ſont la ſaignée, la purgation, les bois & les racines : mais la ſaignée & la purgation ſont les deux colomnes ſur leſquelles toute leur medecine eſt appuyée ; puiſqu'ils employent ces deux remedes fameux contre toutes ſortes de maladies, & que ſans ces deux reſſources toute leur méthode tomberoit en ruine.

Toutes les vûës de leur pratique medecinale ne tendent qu'au ſang & aux excremens : & il ne faut pas s'en étonner, puiſqu'ils ſont de la nature des

ſangſuës & des eſcharbots. Ces Medecins reſſemblent aux Charlatans de profeſſion, qui n'ont qu'une huile & un emplâtre pour guerir toutes ſortes de maux & pluſieurs autres.

REMARQUES.

Les invectives dont l'Auteur s'efforce d'accabler ſes Medecins Galeniſtes au commencement de ce premier chapitre, ne ſont que le prélude de celles dont il uſera à leur égard dans toute la ſuite de ce Traité, toutes les fois que l'occaſion s'en préſentera. Mais comme l'acharnement qu'il témoigne contre ces anciens Medecins, n'eſt pas trop bien fondé; nous nous garderons bien de l'imiter dans l'averſion qu'il a pour tous ſans diſtinction, & ſur tout d'approuver le mépris qu'il fait de Fallope & de Sennert, qu'il a regardez comme les Chefs de ces Medecins qu'il appelle vulgaires par dériſion; puis qu'il eſt vrai de dire, que ces deux Sçavans Hommes ont été des Medecins d'un tres-grand merite, qui ont pratiqué leur Art avec toute ſorte de réputation & de ſuccès, & dont

les Ecrits chargez de beaucoup d'érudition, & diſpoſez dans un très-bel ordre, ſeront toûjours recommendables à la Poſterité, quand il naîtroit dans la Medecine des ſyſtêmes encore plus éloignez de leurs ſentimens, que ceux que nos Modernes ont inventez.

Au reſte nous ne faiſons que ſuivre en cela la voix publique, & le ſentiment de tous ceux qui ſçavent rendre juſtice au merite. Voici ce que Mr. Bayle a dit de Sennert dans ſon Dictionnaire critique: „ Les malades recouroient à lui „ de toutes parts, & il ne refuſoit à per- „ ſonne ſon aſſiſtance. Il prenoit ce qu'on „ lui donnoit pour ſes peines, & il n'exi- „ geoit rien: il rendoit même aux pau- „ vres ce qu'ils lui donnoient. La Peſte „ fut plus de ſept fois à Wittemberg „ pendant qu'il y profeſſoit: mais jamais „ il ne ſe mit a l'écart: jamais il ne re- „ fuſa de ſecourir les malades. L'Electeur „ de Saxe qu'il avoit gueri d'une gran- „ de maladie l'an 1628. le mit au rang „ de ſes Medecins ordinaires, & lui laiſ- „ ſa néanmoins la liberté de demeurer „ a Wittemberg. Pluſieurs Ducs, Prin- „ ces, & Gentils-hommes ſe ſervirent

„ heureusement de ses remedes & de ses
„ conseils dans leurs maladies. Nicolas
„ Sapieha Grand Porte-enseigne de Li-
„ thuanie , ne sçachant plus que faire
„ pour rétablir sa santé , s'addressa aux
„ Medecins de Padoüe. Ils lui conseil-
„ lérent de se mettre entre les mains de
„ Sennert. Suivant cet avis il fit un voya-
„ ge à Wittemberg , & s'en retourna
„ gueri.

On peut juger sur un tel recit , si un homme doüé de toutes les vertus convenables à son Etat , jointes à un rare sçavoir & à une experience generalement connuë , a dû être mis par l'Auteur au nombre des mauvais Medecins ; & si ce ne seroit pas au contraire un très-grand bien pour le Public , que de tels Medecins fussent bien vulgaires. Ce qui est dit de Fallope dans le Dictionnaire de Morery ne lui est pas moins honorable : „ Gabriel Fallopio Medecin
„ celebre né à Modene sçavoit la Bota-
„ nique , l'Astronomie , la Philosophie,
„ & sur tout l'Anatomie , qu'il enrichit
„ de belles Observations. Il est surpre-
„ nant qu'il ait pû tant écrire, étant mort
„ en sa 39e. année à Padoüe , où il étoit

„ Professeur. Il avoit voyagé par toute „ l'Europe, & avoit enseigné à Pise & „ ensuite à Padoüe. Ses Ouvrages ont „ été recüeillis en trois volumes in fol. „ à Venise & à Francfort, & l'on y a de-„ puis ajouté une 4e. partie.

DE LA SAIGNE'E.

Les Galenistes disputent fort entre eux, pour sçavoir si la saignée convient dans le traitement de la verole, & presque tous lui donnent hautement leur approbation, sur ce qu'ils s'imaginent que ce remede en évacuant les mauvaises humeurs, fait un grand bien au foye qu'ils regardent comme le foyer de ce mal.

Ils l'approuvent encore comme étant propre à diminuer la quantité du sang, & à calmer sa trop grande ferveur dans le foye, principalement lors qu'elle cause la fiévre ; & ils la croyent encore très-salutaire lors qu'outre la trop grande chaleur du sang, toute l'habitude du corps est fort pléthorique ; parce que les remedes propres à combatre le mal venerien étant chauds & secs, on ne peut

ſelon eux s'en ſervir ſurement qu'aprés avoir diminué la quantité du ſang, qui augmenteroit le foyer de la verole & la quantité des excremens.

Quand la virulence ne tend à faire aucun dépôt conſiderable ſur quelque partie particuliere, il y a un lieu marqué pour faire la ſaignée. Sennert, Fallope, & d'autres Medecins de même cathegorie, font ouvrir au bras la veine interieure que l'on nomme la baſilique, qu'ils eſtiment correſpondre au foye en ligne directe : mais lorſque le virus tend à former un dépôt ſur quelque partie particuliere, comme aux aînes par quelque faux bubon qui ait de la peine à ſuppurer ; ou lorſqu'une gonorrhée a été depuis peu ſupprimée, ou bien qu'elle flue très-peu ; ils ouvrent la veine aux parties inferieures, dans la vûë d'attirer la virulence vers ces parties, & que par l'affluence d'un ſang plus chaud vers les aînes, le bubon ſuppure plus aiſément, ou que la gonorrhée coule de nouveau avec abondance : & c'eſt par la même raiſon que lors qu'il y a des éroſions, des ulceres, & d'autres accidens aux parties naturelles, ils font la ſaignée du pied.

Enfin lors que le virus attaque des parties ſituées au deſſus du foye, ils eſtiment qu'il eſt à propos de tirer du ſang des parties inferieures : au lieu que lors que la virulence ſe porte à la tète, qu'elle y excite de violentes douleurs, de petits ulceres, la chûte du poil, ils ouvrent la veine cephalique.

Ils ont auſſi dans certaines occaſions beaucoup de foi à l'application des ſangſuës autour de l'anus ; c'eſt à ſçavoir quand les malades fort affoiblis ne peuvent pas ſupporter la ſaignée ; ou bien lors qu'ils les croyent beaucoup chargez de ſang groſſier & feculent ; ou quand ils ſont ſujets à quelque hemorrhagie qui ſe trouve ſupprimée ou fort diminuée ; ou enfin quand ils ont deſſein de dégager de plus près le foye ou quelque autre viſcere du bas ventre.

L'application des ventouſes n'eſt pas moins de leur goût, quand ils veulent attirer le virus ſur les glandes inguinales ; ou bien lorſque les bubons paroiſſent & ne ſe tumefient pas ſuffiſamment, pour en attendre une bonne ſuppuration ; ou qu'ils diſparoiſſent ſubite-

ment ; ou lors qu'ils veulent les attirer à la ſurface du corps.

Mais ces Medecins ſi idolâtres de la ſaignée ſe trompent beaucoup dans leur calcul ; parce que l'alteration que le virus introduit dans le ſang, n'eſt pas d'une nature à être détruite par un tel ſecours : car tirez du ſang tant que vous voudrez, celui qui reſte dans les vaiſſeaux n'eſt pas d'une meilleure qualité que celui que vous avez tiré, attendu que la maſſe du ſang ne peche pas en quantité, mais dans une qualité mauvaiſe, qu'il faut combattre par ſe propres antidotes. Ainſi l'indication dans le traitement de la verole n'eſt pas pour la ſaignée, mais pour les ſpecifiques qui lui ſont appropriez.

La ſaignée même, loin d'être ſalutaire, peut être fort préjudiciable dans le traitement de cette maladie ; parce qu'en diminuant la chaleur naturelle elle affoiblit les malades conſiderablement : & comme nôtre chaleur dépend du ſang, la ſaignée qui refroidit tout le corps, augmente l'activité de la virulence ; & les parties du corps auxquelles elle s'at-

tache étant refroidies, elles ont moins de force pour résister à son impression.

De plus le défaut d'esprits affoiblit les coctions : ce qui fournit beaucoup d'excremens : outre que ceux à qui on a tiré beaucoup de sang ont bien de la peine à se rétablir : & c'est pour cela que ceux que l'experience des autres a rendu sages, n'apprehendent pas tant aucun autre remede que la saignée.

J'en appelle à témoin les plaintes, les cris, & les gemissemens de tant de malheureux malades de cette Ville, qui sont tous les jours les victimes de la fureur qu'ont ces Medecins vulgaires de répandre le sang. La voix de ce sang qui leur a été tiré mal à propos dans le traitement de la verole, semblable à celle du sang innocent d'Abel, s'éleve jusqu'au Ciel.

Cependant ces gens-là croyent que l'on peut sans aucun risque tirer du sang au pied dans la cure de cette maladie : comme si le sang que l'on tire au pied n'étoit pas d'une même qualité que celui qu'on tire au bras ; & comme si ce sang déposé aux parties inférieures, y croupissoit sans vie & sans mouvement,

&ne ſuivoit pas comme ailleurs le mouvement circulaire : or en cela le faux-fuyant de ces Medecins, n'eſt qu'un pur effet de la cruauté dont ils ont chez eux le principe.

Ils croyent, comme nous avons déja dit, que l'application des ſang-ſuës aux veines du ſiége peut produire un bon effet, notamment lorſque la foibleſſe des malades les met hors d'état de ſupporter la ſaignée, ou bien lors qu'ils ſont trop remplis d'un ſang groſſier & feculent, ou lors qu'ils ont quelque évacuation ſupprimée : mais ils s'abuſent groſſiérement, en s'imaginant que le ſang tiré des veines hémorrhoïdales n'affoiblit point : car c'eſt une erreur toute viſible, pour peu que l'on examine ceux qui ſont ſujets à cette évacuation ; puiſque l'on verra qu'ils ſont plus affoiblis par cette perte que par aucune autre.

Examinez je vous prie par comparaiſon, tous ceux qui ſont ſujets à quelque autre hemorrhagie de quelque part qu'elle vienne, & vous ſerez bientôt convaincus, que ces malades perdant la même quantité de ſang, ceux qui la

perdent par le ſiége ſont beaucoup plus affoiblis que ceux qui en perdent autant par un autre endroit.

Il eſt ridicule à eux de s'imaginer que les veines du ſiége fourniſſent un ſang groſſier & feculent ; puiſque ce n'eſt que parce qu'il ſort goutte à goutte, par une ouverture fort étroite qu'il paroit tel, & qu'il ſe coagule auſſi-tôt qu'il eſt tiré : ce que tout le monde ſçait qu'il arrive de même au ſang tiré du bras par une petite ouverture, ou de quelque autre partie du corps que ce ſoit.

Or cela vient de ce que la petiteſſe de l'ouverture ne permet pas à la ſeroſité du ſang de s'échapper, mais bien à la partie la plus fibreuſe qui embaraſſe les parties volatiles, & c'eſt par conſequent la meilleure & la plus utile portion qui s'évacuë ainſi à l'excluſion de la partie ſéreuſe,

Au reſte les veines hemorrhoïdales exterieures ne reçoivent pas de la rate le ſang qu'elles contiennent, comme veulent ces Medecins ; mais elles lui rapportent le ſang qu'elles ont reçû des arteres ; & parce qu'elles le reçoivent

de fort près, la couleur en eſt très-vive & très-brillante.

Nous eſtimons auſſi qu'ils raiſonnent peu ſolidement quand ils s'imaginent en tirant du ſang des veines hemorrhoïdales, pouvoir ſuppléer à quelque évacuation ſupprimée : car il eſt certain que l'Art ne peut pas toujours imiter la Nature ; parce que le Medecin ne peut pas toujours ſçavoir ſi la Nature doit procurer cette évacuation, & ſi ne le pouvant pas, il eſt de ſon devoir d'y ſuppléer.

En effet la Nature en évacuant du ſang par les parties inferieures, procure quelquefois une évacuation peu ſalutaire ; & quelquefois auſſi elle évacuë ce ſang bien à propos, quand il y a dans les vaiſſeaux un ſang excrementeux qui y croupit. Mais comment un Medecin ſçaura-t'il, qu'il y a de ce ſang groſſier dans les vaiſſeaux inferieurs qui leur eſt à charge ? & comment ſera-t'il ſûr des vaiſſeaux par où la Nature eſt préciſément determinée à évacuer ce ſang groſſier & feculent ?

Car quoi que le ſang circule, & que

l'excrément croupiſſe & ne circule pas toûjours avec tout le ſang dans toute l'étenduë du corps ; s'il arrive pendant ce tems-là que l'on tire du ſang d'un endroit éloigné de celui où le ſang groſſier croupit, le mouvement du ſang diminuë, & pour lors l'excrement reſte adhérant aux parois des vaiſſeaux qui le contiennent, ou dans les conduits de traverſe qui le charrient d'un vaiſſeau à l'autre.

On a lieu de regarder ces Medecins ſi avides du ſang de leurs malades, comme des voleurs publics, d'honnêtes aſſaſſins, d'horribles corbeaux, & des bourreaux impitoyables nez pour la ruine du Genre humain, en un mot comme les Miniſtres & les Executeurs de la Juſtice Divine, qui verſe le ſang de ceux qui ſont rebelles à ſa Loi, & qui vivent de leurs pechez : ce qui nous eſt ſenſiblement marqué par le Sage, quand il dit au chapitre 38e. de l'Eccleſiaſte art. 15e. que celui qui peche à la face du Créateur, tombera entre les mains du Medecin.

Auſſi devons-nous regarder les maladies comme des fléaux dont Dieu acca-

ble les tranſgreſſeurs de ſa Loi, & ces Medecins ignorans qui ſe mêlent de traiter les malades, comme des Miniſtres aveugles, au mauvais genie deſquels il abandonne les inſtrumens de ſa vangeance, dont ces cruels Executeurs ſe ſervent, pour négocier impunément ſelon leur mauvais ſens, les biens & la vie de ces mal-heureuſes victimes, en ſe ſervant de remedes douteux & pleins de danger. Au moins après tant de funeſtes épreuves qu'ils ont faites de la ſaignée, devroient-ils la rejetter comme un remede maudit, & que l'on ne doit jamais employer dans le traitement des maladies.

REMARQUES.

Bien que la ſaignée ne ſoit pas par elle-même un remede propre à guerir la verole, elle peut pourtant convenir en certaines occaſions dans le traitement de cette maladie, ſoit pour remedier aux complications qui ſe trouvent avec le mal venerien, telles que ſont les douleurs aiguës & les grandes inflammations, ſoit pour faciliter l'operation des

remedes anti-veneriens, qui n'agiroient ſouvent ſans ſon entremiſe qu'avec beaucoup de peine & de danger, ſur tout dans des corps tout à fait pléthoriques.

Auſſi l'Auteur dans la déclamation outrée qu'il fait ici contre ce grand remede & ſi general, ſuit-il plûtôt l'averſion dont il étoit prévenu contre ce ſecours, que les regles de la droite raiſon. Joignez à cela la coutume du pays où il exerçoit la Medecine, dans lequel la ſaignée eſt beaucoup moins en uſage qu'en d'autres climats, où l'on a des raiſons fortes pour en uſer plus frequemment.

Cela ſuppoſé, quoi qu'il banniſſe abſolument la ſaignée du traitement de la verole, auſſi-bien que de toute autre maladie ſans aucune exception, on ne laiſſera pas de l'employer fort utilement dans les occaſions que j'ai déja marquées, auſſi-bien que pour remedier aux accidens qui ſurviennent aſſez ſouvent pendant l'uſage de l'anti-venerien par excellence, qui eſt le mercure, malgré toutes les meſures qu'on peut prendre pour en garentir les malades. Ces accidens ſont les grandes inflammations

du gosier & des amygdales, l'enflûre excessive de la langue & de toute la tête, le délire, les convulsions, & l'hémorrhagie.

DE LA PURGATION.

L'évacuation qui se fait par les remedes qui purgent par les selles, a beaucoup de succès dans le traitement de la verole ; parce qu'elle entraîne les mauvaises humeurs qui causent la cacochymie, & qu'elle donne lieu aux antidotes que l'on employe contre ce mal, de pénetrer plus aisément dans toute l'habitude : car les anti-veneriens introduits dans un corps impur, loin de lui être salutaires, pourroient bien en détruisant le virus, le rendre sujet à des maux encore plus fâcheux.

Toutes les humeurs vitieuses ne se dissipent pas par les sueurs, mais seulement les plus subtiles : & les plus grossieres n'étant pas évacuées, se déssechent & demeurent attachées aux visceres. Quelquefois même elles s'aigrissent & rongent les tuniques des vaisseaux : ce qui rend le virus plus rebelle, & cause des obstructions très-obstinées.

Mais avant de mettre la purgation en usage, les Medecins vulgaires rendent le corps fluide par differens syrops qui préparent les humeurs, qui sont par exemple, les syrops de borrache, de houblon, de chicorée, d'endive, de fumeterre, de capillaire, de pommes, dissous dans des eaux appropriées, comme sont celles de houblon, de fumeterre, de borrache, de chicorée, de capillaire, & autres semblables, qu'ils ordonnent en la maniere qui suit.

℞ { *Des syrops de fumeterre, & de houblon, de chac.*, 1 *once*;
De l'eau de fumeterre, 3 *onces*. }

Mêlez le tout pour une potion : Ou bien,

℞ { *De l'oxymel simple, ou composé*, 2 *onces*;
De l'eau de betoine, 3 *onces*. }

Ou bien,

℞ { *Des Syrops de capillaire, & de chicorée de chac.* 1 *once*;
De l'eau de houblon, 3 *onces*. }

Quelques-uns de ces Medecins croyent la décoction de ces plantes plus efficace, & la préferent à ces syrops. Ils en font prendre six onces, & y ajoutent ce qu'il faut de succre pour la rendre plus agreable.

Ils diſputent encore entre eux pour ſçavoir, ſi dans le traitement de la verole il faut ſe ſervir des plus forts purgatifs, ou s'il eſt mieux de s'en tenir aux plus doux. La plûpart eſtiment que la verole étant une grande maladie, elle ne cede point aux foibles medicamens, & qu'ainſi il faut ſe ſervir des plus forts & des plus actifs, comme étant plus propres à détruire radicalement cette virulence. Mais d'autres ſoutiennent qu'il faut uſer des plus doux, afin de conſerver les forces des malades : ce qui doit être la principale vüe du Medecin dans la cure des maladies chroniques.

Mais on peut aiſément les accorder, en diverſifiant ces remedes ſelon la differente conſtitution du corps, & ſelon la qualité des ſucs qu'il faut évacuer. C'eſt pourquoi lors que les ſujets que l'on doit traiter ſont forts & robuſtes, & que les humeurs qu'il faut évacuer ſont tenaces, groſſieres & fort infiltrées, il faut uſer des plus forts & des plus puiſſans, ſans apprehender de diminuër les forces qui ſont en état de ſoutenir l'action des remedes les plus violens : au lieu que les malades qui ſont d'une foible com-

plexion, & dont les ſucs ſont plus délicats, ont beſoin d'être traitez avec des remedes qui ne puiſſent pas les trop affoiblir.

Après avoir préparé le corps par le moyen de ces ſyrops, ils en viennent à la purgation, par laquelle ſuivant leurs contes ordinaires, ils ſe propoſent de purger tantôt les humeurs bilieuſes, tantôt les phlegmatiques, & tantôt les mélancholiques, ou bien l'aſſemblage de toutes ces humeurs, avec cette difference néanmoins, que dans le commencement de la verole ils accuſent la bile, & quand le mal a duré quelque tems la pituite, & enfin la mélancolie.

Or entre les purgatifs propres à purger la bile, la rûbarbe paſſe parmi eux pour être le plus excellent. Ils la regardent comme l'ame du foye, pour ainſi parler: Ils lui joignent néanmoins le ſyrop violat, celui de roſes ſolutif, ou celui de chicorée de Nicolas dans une décoction des feüilles de ſenné, de prunes de Damas, & de pulpe de tamarins.

Entre les purgatifs qui évacuent la pituite & la mélancolie, ils donnent le premier rang au ſyrop de ſtocchas, & au

grand ſyrop de fumeterre ; auxquels ils ajoutent la confection hamec, dans la décoction de feüilles de ſenné, d'agaric, de polypode, d'épithime, &c. ſur cette idée ils ordonnent pour la bile la potion qui ſuit :

℞. *Des feüilles de ſenné*, 1 *once* ;
Des prunes de Damas au nombre de ſix ;
De la pulpe de tamarins, demie once.

Faites de tout cela une décoction, & dans ce qu'il faudra de ſa collature diſſolvez-y

Du ſyrop de roſes ſolutif, 4 *onces* ;
De celui de chicorée de Nic. 2 *onces* ;
De la Rhûbarbe, 1 *drachme.*

Mêlez tout cela pour une potion, à laquelle vous ajouterez un peu de *cannelle.*

Pour la pituite & la mélancolie.

℞. *De l'agaric trochiſqué*, 3 *drachmes* ;
Du polypode de chêne, 2 *onces* ;
Des feüilles de ſenné, 1 *once.*

Et s'il y a quelqu'obſtruction,

Du tartre blanc, demie once.

Faites de tout cela une décoction, & dans

ce qu'il faudra de collature dissolvez-y,

℞. { *Du syrop de stocchas, & du grand syrop de fumeterre de chacun 3 onces;*
De la confec. hamec, demie once. }

Mêlez le tout pour une potion.

Quand il s'agira d'entraîner plusieurs humeurs assemblées,

℞. { *Des feuilles de senné, & du polypode de chêne, de chac.* 1 *once;*
Six prunes de Damas;
De la cannelle, 1 *drachme.* }

Faites en une décoction dans *les eaux cordiales*; puis dans une suffisante quantité de sa coulûre dissolvez-y

{ *Du syrop de roses solutif, & de celui de stocchas, de chac.* 1 *once;*
De la confection hamec, demie once. }

Quand le Malade ne peut pas être purgé en potion à cause de l'aversion qu'il en a, ils préparent les pilules suivantes:

℞. { *Des pilules aggregatives de fumeterre, & de celles de tribus de chac. une drachme, avec le syrop de roses solutif.* }

Formez-en neuf pilules & les dorez.

Quatre heures après ils donnent l'apozeme ſuivant :

℞. { *De la conſerve de roſes pâles trois onces ;*
De l'électuaire de ſuc de roſes, trois drachmes. }

Que le malade mange par deſſus.

Nous ne parlerons pas des autres compoſitions chargées de ſcammonée, de décoctions ſolutives, de ſyrop d'épine blanche, de jalap, de turbith, de coloquinte, de manne, &c. parce qu'il n'y a point de Barbiers qui n'en ſoient inſtruits.

Ces purgatifs & d'autres ſemblables ſont ceux dont les Medecins vulgaires ſe ſervent contre le mal venerien, & dont ils font ſur leurs malades un cercle qui revient toûjours.

1. Or ces Medecins ſont dans une terrible erreur, de prétendre guerir la verole en purgeant les quatre humeurs où elle ne fait point ſa réſidence, & où ils ne peuvent la démontrer ; puis qu'étant ſelon eux-mêmes une maladie occulte, il eſt impoſſible qu'ils ſçachent ni ce qu'elle eſt, ni le lieu où elle réſide.

2. Le médicament purgatif eſt la production d'une inſigne fourberie, un remede pernicieux, un moyen ſûr pour vuider la bourſe, une dépenſe journaliere, & la ruine aſſurée des malades, par la violence qu'il fait à la Nature.

Nous rejettons donc de toutes nos forces les purgatifs, parce qu'ils ne peuvent produire aucun bon effet, & que loin de pouvoir guerir la verole dans ſon moindre degré, ils ſont plûtôt propres à la cacher, à la concentrer, & à l'attirer du dehors au dedans, & de la circonference au centre : & cette attraction ne manque point de favoriſer la penetration du levain verolique, & de rendre la verole univerſelle de particuliere qu'elle étoit.

3. On ne doit pas regarder un remede qui lâche le ventre comme un veritable purgatif, parce que l'on y peut faire aucun fond ; mais celui qui donne à la cauſe de la maladie ſa veritable iſſuë, comme ſont par exemple les vomitifs, les diuretiques, les ſudorifiques, ceux qui procurent l'inſenſible tranſpiration, & quelques autres.

Les purgatifs vulgaires ſont rances,

moisis, & usez de vieillesse, étant beaucoup plus anciens que la maladie venerienne ; & s'il est vrai qu'ils n'ayent produit aucun bon effet avant la naissance de ce mal, comment se pourroit-il faire qu'ils eussent à present assez de vertu pour guerir une si grande maladie?

Ce ne sont point aussi des remedes propres pour la guerir : mais ce sont, s'il est permis de parler ainsi, des selles à tous chevaux, ou des secours qui étant communs à toutes les maladies, ne contiennent rien qui soit spécifique contre la verole, si ce n'est une virulence laxative qui procede de leur venin corrosif, qui est contraire à cette maladie. En un mot la verole est une maladie nouvelle, qui demande par consequent de nouveaux remedes & de nouveaux Medecins.

REMARQUES.

1. *Or ces Medecins sont.....* Tout ce que l'Auteur dit ici contre l'usage des purgatifs, est encore moins fondé que ce qu'il a avancé contre la saignée dans l'article précedent : car dire comme il

fait,

fait, 1°. Que les Medecins vulgaires ſont dans l'erreur de croire pouvoir guerir la verole, en purgeant les quatre humeurs où elle ne ſe trouve point, & où ils ne peuvent la démontrer, puiſque ſelon eux-même la cauſe en eſt occulte ; c'eſt avancer en même-tems pluſieurs abſurditez qui ne ſont pas ſoutenables : car c'eſt ſe roidir avec obſtination contre l'experience de deux ſiécles entiers, où tout ce qu'il y a eû de malades qui ont été traitez de cette maladie, ont été en partie redevables de leur gueriſon à l'uſage de ces médicamens. C'eſt vouloir inſinuer que tout ce qu'il y a eû juſqu'à-preſent de celebres Medecins & Chirurgiens qui ont écrit de cette maladie, & qui ont le plus traité de ces ſortes de malades, ont été de concert à ſuivre une mauvaiſe pratique, en joignant les purgatifs aux anti-veneriens, ou en traitant leurs malades avec les purgatifs joints aux ſudorifiques, comme Fernel & Riviere, qui ſe vantent d'avoir gueri par cette methode des verolez, qui avoient inutilement éprouvé l'uſage du mercure en des traitemens réïterez ; mais je dis plus que c'eſt ſe contrarier

lui-même, comme nous le verrons dans la ſuite de ce Traité ; puis qu'il ne neglige pas de les preſcrire en bien des rencontres conjointement ou ſéparément avec ſes propres ſpécifiques.

A l'égard du reproche qu'il fait aux Medecins vulgaires de ne pouvoir démontrer la verole dans les quatre humeurs où elle n'eſt point, & où ils ne doivent pas même la chercher, puiſqu'elle eſt occulte ſelon eux, ces Medecins pourroient lui répondre, que n'ayant entendu par les quatre humeurs que les differens principes qui compoſent la maſſe du ſang qui roule ſans ceſſe dans tous les conduits du corps animé, il n'eſt permis de nier que le virus n'y ſoit mêlé ; puiſque l'humeur maligne qui produit les puſtules, les ulceres, & les bubons, ne peut être apportée aux endroits où elle s'arrête que par les vaiſſeaux qui ſervent à charrier les ſucs bons & mauvais, & dans leſquels ne pouvant pas ſuivre le torrent de la circulation, elle s'y embarraſſe, s'y fermente, s'y aigrit, ronge leurs tuniques & s'épanchant enſuite, cauſe toutes ces differentes éruptions.

Pour ce qui eſt de la cauſe occulte à laquelle ces vulgaires, ont recours & qui n'eſt en effet qu'un aveu tacite de leur ignorance, ces anciens peuvent répliquer qu'ils ſont moins blâmables de faire un ſincere aveu de la foibleſſe de leur théorie dont ils ſont peu contens, que ne font les Modernes de publier leurs conjectures, avec autant de confiance que s'ils pouvoient produire des certificats de l'Auteur de la Nature, capables de rendre leurs Syſtêmes d'une verité inconteſtable, qui dans le fond n'ont rien de ſolide, mais ſeulement au dehors la montre d'une ſpecieuſe probabilité.

2. *Le medicament purgatif*..... Les mauvais effets que l'Auteur attribuë aux purgatifs ne s'accordent point avec les ſuccès qu'ils ont eû depuis la plus ancienne Medecine juſqu'à préſent dans le traitement des maladies les plus fâcheuſes : & loin que ces remedes puiſſent attirer les humeurs de la circonference au centre du corps, comme l'Auteur le prétend, ils ſont au contraire très-propres à exciter la Nature, à ſe débarraſſer de toutes les ſuperfluitez qui

lui ſont à charge, & dont le ſéjour dans les vaiſſeaux ou dans les viſceres, ne ſeroit propre qu'à former des dépots, à troubler l'œconomie du corps, & à interrompre les fonctions de ſes organes: or ce qui eſt propre à engager la Nature à ſe débarraſſer de ce qui lui eſt nuiſible, n'eſt pas capable de favoriſer la penetration d'aucun mauvais levain, à le concentrer, ni à l'attirer du dehors au dedans, & ne peut par conſequent contribuer à la multiplication du virus juſqu'au point de rendre la verole univerſelle de particuliere qu'elle étoit.

Au ſurplus la dépenſe à laquelle l'Auteur veut que les purgatifs engagent les malades, nous paroit être des plus modiques, & n'eſt nullement capable de les ruiner, à moins qu'ils ne fuſſent déja dans l'indigence, & pour lors ces malheureux trouvent une reſſource dans la charité des particuliers, ou un aſile dans les Hôpitaux établis à cet effet.

3. *On ne doit pas regarder......* L'Auteur pour faire goûter ſa propoſition & la rendre plauſible auroit dû en alleguer une bonne raiſon: mais dire ſimplement que l'on ne doit pas regarder les

medicamens qui lâchent le ventre comme de veritables purgatifs, mais ceux qui donnent à la cause de la maladie sa veritable issuë, c'est vouloir engager les Lecteurs à se défaire de toutes leurs notions les plus évidentes, pour embrasser aveuglément une opinion dont la fausseté saute aux yeux.

Les medicamens qui purgent par les selles connus dans la medecine sous le nom de Cathartiques, ont été de tout tems reputez purgatifs par excellence; & l'on n'admet au rang des purgatifs, les vomitifs, les diuretiques, les sudorifiques, & tous ceux qui peuvent procurer d'autres évacuations, qu'en donnant à ce terme génerique une extension qu'il n'a pas dans le discours ordinaire.

Or de dire avec l'Auteur; qu'il y a plus de raison de regarder les vomitifs, les diuretiques, les sudorifiques &c. comme de véritables purgatifs, que ceux qui purgent par les selles, cela paroit tont à fait paradoxe; puis qu'il ny a point de remedes qui méritent mieux d'être nommez purgatifs, que ceux qui entraînent la cause des maladies par la voye qui est dédiée plus naturellement qu'aucune

autre à l'expulſion des ſuperfluitez : prérogative que tout ce qu'il y a de gens ſenſez conviendront appartenir à la voye des ſelles préferablement à toute autre ; puiſque la nature s'en ſert dans l'état de ſanté pour chaſſer hors du corps les ſuperfluitez de la nourriture, & que nous voyons tous les jours par experience, qu'en quelque endroit du corps qu'une maladie ait ſon ſiege, lors que la nature ſeule tend a s'en délivrer par une criſe, elle choiſit cette voye plus frequemment qu'aucune autre, comme nous voyons auſſi dans nôtre pratique journaliere plus de malades délivrez des cauſes de leurs maladies par les évacuations que procurent les ſeuls purgatifs les plus communs, que par l'aſſemblage de tous les autres remedes, qui déterminent les ſuperfluitez à ſe vuider par d'autres voyes ; & le nom qu'on leur donne communement de ſelle à tous chevaux, comme fait l'Auteur, n'eſt point tant à leur deſavantage qu'on le pourroit croire, puiſqu'il peut leur être donné légitimement à cauſe de la part qu'ils ont à la gueriſon de la plûpart des maladies : & cette virulence laxative

qu'ils ont quelquefois, & que l'Auteur impute ſans raiſon à un venin corroſif, ne ſe manifeſte jamais dans leur operation, que lors qu'ils ſont mal adminiſtrez, ou par rapport au tems de la maladie, ou eû égard à leur doſe, à l'âge, & aux forces des malades, ou à la nature des humeurs peccantes qu'il faut évacuër. Que ſi l'omiſſion de tous ces égards les rend quelque fois plus nuiſibles que profitables, il en faut bien plûtôt attribuër le mauvais ſuccès à l'ignorance où au peu d'attention de ceux qui les donnent, qu'à leurs mauvaiſes qualitez.

Quant à ce que dit l'Auteur de la rancidité & de la moiſiſſure des purgatifs à cauſe de leur vieilleſſe, cela doit être regardé comme une de ces baſſes plaiſanteries, que les meilleurs Eſprits ne peuvent quelquefois retenir : mais de dire que les purgatifs n'ayant produit aucun bon effet avant la naiſſance du mal venerien, ils ne peuvent être propres à le guerir, & que cette maladie étant nouvelle, elle demande de nouveaux Medecins & de nouveaux remedes ; c'eſt premierement accuſer les Medecins les

plus celebres qui ont pratiqué même avant le tems d'Hippocrate, & tous ceux qui ont excellé depuis dans le grand Art de la Medecine, d'avoir été assez stupides & assez peu capables de discernement, pour attribuër de bons effets à des remedes qui n'étoient propres qu'à en produire de mauvais, & d'avoir été & d'être encore assez ennemis de leurs malades, & assez entêté de leur routine, pour s'obstiner à leur donner ces remedes, qui leur étoient & leur sont encore tout à fait pernicieux : ce qu'il est absurde de penser.

En second lieu qu'à une maladie nouvelle il faut une medecine nouvelle & de nouveaux Medecins, c'est accuser tacitement la Providence de n'avoir pas pourvû suffisamment aux besoins de ses creatures : c'est se plaindre tacitement qu'une Medecine aussi simple que celle qui nous a été donnée par nôtre souverain Maître, & qui ne consiste qu'à donner à nos corps ce qui leur manque, & à les débarrasser de ce qui leur nuit, comme Hippocrate l'a fort bien enseigné, ne suffit pas pour guerir tous les maux dont nous sommes menacez.

Mais le ſentiment d'un particulier ne prévaudra pas ſur une experience autoriſée par une ſi longue ſucceſſion de ſiécles. L'uſage des purgatifs ſubſiſtera en ſon entier : & bien que le mal venerien ne, ſoit pas une maladie fort ancienne, il ne laiſſera pas de continuër à recevoir un grand ſecours de ces médicamens, ſans que Dieu ſoit obligé à créer une nouvelle medecine, & que de nouveaux Medecins ſoient obligez de s'inſtruire à traiter par une nouvelle méthode, ceux qui ſeront attaquez de ce fâcheux mal.

DU BOIS DE GAYAC.

Quand les Medecins vulgaires ont ſuffiſamment vuidé la plenitude par plusieurs ſaignées & par un grand nombre de purgations, ils en viennent à certains remedes qu'ils prétendent avoir la vertu propre & particuliere, d'entraîner le virus & d'en extirper toutes les racines, non pas parce qu'ils échauffent & deſſechent, qu'ils procurent la ſueur ou quelque autre évacuation, mais par leur propre vertu, leur forme ſpécifique, &

par une certaine proprieté occulte & secrette qui combat sa cause qui est pareillement occulte & inconnuë.

Ces spécifiques extirpent la verole de la même façon que la thériaque détruit toute sorte de venin & de malignité : & c'est pour cela qu'on les appelle ses antidotes & ses alexipharmaques, qui sont trois principaux, c'est à sçavoir le bois de gayac, la salsepareille, & la racine d'esquine.

Le bois de gayac tient le premier rang entre ces antidotes, & ils le nomment aussi bois saint, à cause des grandes vertus qu'il a pour guerir la verole.

Quelques-uns distinguent le gayac du bois saint; mais cette difference dépend seulement de la jeunesse ou de la vieillesse de ce bois ; c'est pourquoi nous n'y insisterons pas beaucoup : & bien que Fallope fasse un long & ennuyeux verbiage là-dessus, la plupart ne laissent pas de les confondre. Le gayac est encore appellé bois d'Inde parce qu'il vient de ce pays-là.

Cet arbre naît effectivement dans les Indes, où l'on dit que la verole est une maladie populaire, & où l'on pre-

tend qu'il est l'unique remede pour la guérir. Cette plante est ordinairement de la hauteur du frêne, & a la circonference d'un homme de moyenne grosseur. Ses feüilles ressemblent assez à celles du plantain, étant dures & courtes. Ses fleurs sont d'un jaune clair; ses fruits de la grosseur d'une noix; ils sont astringens quand on en use interieurement.

L'écorce de gayac est noire aux vieux arbres, & celle des jeunes arbres est un peu roussâtre. Ceux-là se trompent grossiérement qui croyent que le buis qui naît dans nôtre climat est le même arbre que le gayac : car ce dernier est visiblement onctueux & résineux, sa substance interieure est presque aussi noire que celle de l'ébéne, & elle à de plus une saveur acre & amere : au lieu que la substance du buis est toute seche, & a une saveur & une couleur très-differente de celle du gayac.

Ce bois est vanté comme un spécifique très-excellent contre la verole parce qu'il contient des particules très-chaudes & très-seches, comme il est aisé d'en juger par sa saveur amere, son

odeur forte, & par ſon acrimonie qui pique la langue : auſſi prétendent-ils qu'il eſt chaud au troiſiéme degré ou à la fin du deuxiéme , & qu'il eſt doüé de parties ſubtiles qui le rendent propre à attenuër les humeurs groſſieres , à inciſer & à déterger celles qui ſont lentes & viſqueuſes, à procurer la ſueur , à exciter les urines, & abſorber les humeurs froides & ſuperfluës : Ce n'eſt pourtant pas tant , comme nous l'avons dit d'abord , à cauſe de ſes qualitez manifeſtes que les vulgaires preſcrivent le gayac dans le traitement de la verole , qu'à cauſe de ſa vertu propre & particuliere, par laquelle il contrarie ce mal.

Pour l'avoir excellent il faut choiſir celui qui n'eſt ni moiſi ni pourri par ſon ancienneté ; & le plus nouveau eſt toujours le meilleur. Il faut auſſi qu'il ne ſoit ni trop noir ni trop blanchâtre, qu'il ſoit ferme & peſant , de maniere qu'étant jetté dans l'eau il ſe précipite au fond , qu'il ait beaucoup d'odeur , qu'il ſoit réſineux, d'un goût acre & un peu amer.

A l'égard de ſon écorce, la meilleure

est celle qui est la plus grossiére, & qui est tellement attachée au bois que l'on ne puisse l'en séparer qu'avec beaucoup de peine en y employant le fer; parce qu'il n'y a que la vieille qui se sépare facilement.

La plûpart des Vulgaires ne se servent que de ce bois seul dans le traitement de la verole,& le préparent en differentes manieres : mais ils estiment qu'il fait beaucoup mieux son effet quand il est reduit dans une râpure assez fine ; parce que l'on en peut alors plus promptement & plus facilement tirer la teinture.

Ce bois étant râpé, ils le font infuser & macerer pendant 24 heures, quelques-uns dans l'eau simple, d'autres dans la décoction d'orge, d'autres dans les eaux distillées, d'autres dans du petit lait, & d'autres dans du suc de viandes sur les cendres chaudes: aprés cela ils font boüillir cette infusion à petit feu jusqu'à la diminution du tiers, & en font ainsi une décoction dont l'usage est fort approuvé, parce qu'étant en forme liquide elle pénetre tout le corps avec beaucoup de facilité. Par exemple.

℞. { *Du bois de gayac avec son écorce 3 onces.*

Laissez-le infuser sur les cendres chaudes pendant 24 heures dans *trois chopines d'eau de fontaine.* Après cela faites bouillir cette infusion à petit feu jusqu'à la consomption du tiers, puis ajoutez-y sur la fin.

℞. {
Des fleurs cordiales une pincée.
Des raisins passes sans pepins, 1 once.
De la réglisse râpée, demie once.
De la coriandre préparée, 4 drachmes.
De la cannelle, 3 drachmes.

Coulez ensuite cette décoction & la gardez pour l'usage. La dose sera un grand verre. On se sert de cette simple décoction lorsque l'on traite des personnes délicates, foibles, & extenuées, dont la maladie est recente, qui sont d'un tempérament chaud, pendant les grandes chaleurs de l'été, & lorsque l'on se propose de donner cette décoction comme un simple alteratif.

Quand on craint d'échauffer les malades, on infuse le gayac dans les eaux de chicorée, de houblon, d'endive, de

laitron doux : ou bien on en fait une décoction avec des herbes rafraichiſſantes.

Lorſque ces Medecins ſe propoſent d'humecter leurs malades dans le maraſme ou danr la phtyſie, ils font leur décoction dans l'eau de poulet, ou dans l'eau de veau ; ou bien ils la font dans le jus de mouton, auquel ils adjoutent les ſemences de melons, ou la tiſanne d'orge. Enfin quand les enfans qu'on alaite ſont atteints du mal venerien, ils leur en font prendre en forme de julep de la maniere qui ſuit.

℞. { *Du gayac râpé* 2. *onces* ;
De l'eau de chiendent, 1 *pinte*. }

Laiſſez les infuſer pendant 24 heures ſur les cendres chaudes : puis faites les boüillir doucement juſqu'à la diminution de moitié : coulez enſuite cette décoction ; & après y avoir ajouté *du ſucre* autant qu'il en faut, faites prendre ce julep à pluſieurs fois, & aſſez ſouvent à l'enfant malade.

Ils font quelquefois une décoction plus compoſée à laquelle ils joignent

des purgatifs, non-ſeulement pour alterer les humeurs, mais pour les évacuër. Ils employent cette décoction composée, quand ils ont à traiter des ſujets forts & robuſtes dont la constitution eſt froide, & dans la rigueur de l'hyver, ou lorſque la maladie a fait beaucoup de progrès, & quand les malades ſont en état de ſoutenir de grandes & de promptes évacuations. En voici la formule.

℞. *Du bois de gayac nouvellement râpé 3 onces;*
De l'eau de fontaine, trois chopines.

Laiſſez-les en infuſion ſur les cendres chaudes pendant 24 heures. Après cela faites les boüillir doucement juſqu'à la diminution de la moitié: adjoutez-y enſuite.

℞. *Du polypode de chêne, 2 onces;*
Dix prunes de Damas.
Des feüilles de ſenné, 1 once;
De l'endive;
Du plantain, & de la fumeterre; de chac. demie poignée.
Des fleurs cordiales, une pincée;
De la coriandre préparée, demie once.

Coulez le tout & le gardez pour l'uſage. La doſe ſera un grand verre à chaque fois.

Quand la premiere & ſimple décoction a été faite & coulée comme il a été dit, on jette ſur le bois qui a ſervi, une quantité d'eau encore plus grande que la premiere fois, on la fait boüillir juſqu'à diminution du tiers, & l'on y ajoute pour fortifier l'eſtomac, ce qu'il faut de coriandre & de raiſins paſſes : puis on la coule ; après quoi l'on peut encore y ajouter du ſucre pour la rendre plus agreable. L'on ſe ſert de cette decoction pour boiſſon ordinaire, même en dînant & en ſoupant. On peut encore au lieu de cette décoction préparer un vin medecinal de gayac en la maniere ſuivante :

℞. { *Du bois de gayac râpé, 5 livres ;*
Du meilleur vin blanc, 25 pintes ;
Du ſucre blanc, 4 livres. }

Mettez premierement le vin & le ſucre dans un baril d'une grandeur ſuffiſante : puis verſez par deſſus la quantité ſuſdite de vin blanc que vous aurez un peu fait chauffer. Ce vin eſt fort convenable pour emporter les reſtes d'une ve-

role invéterée, lors qu'un malade se trouve fatigué par l'usage des remedes long-tems continuez, & qu'il en a conçû une forte aversion. Le tems le plus propre pour préparer ce vin medecinal est celui des vendanges en la maniere qui suit :

℞.
Du moût blanc le plus doux, 60 pintes ;
Du bois de gayac nouvellement râpé, 4 livres ;
De raisins passes sans pepins, 6 onces ;
Quarante pommes de reinette.

Laissez fermenter le moût dans un tonneau convenable ; & quand il aura cessé de fermenter, que le malade use de ce vin pour sa boisson ordinaire, ou du moins qu'il en prenne un verre en dînant & l'autre en soupant.

Il y en a qui font une troisiéme décoction du bois, de laquelle on se sert pour cuire la viande, pour paîtrir le pain, & pour tous les autres aprêts de la cuisine, aussi bien que pour laver les mains, le visage, & dont on peut user aussi pour mondifier les ulceres. Ceux qui se servent des décoctions pour guérir la ve-

role, font prendre les plus composées durant 25 jours, & les décoctions simples pendant 60; parce que la verole est une Maladie chronique.

Les marchands qui nous apportent des Indes tant Orientales qu'Occidentales le bois de gayac, ont tellement vanté ses excellentes proprietez pour le bien vendre, que la plûpart des Medecins qui en ont écrit ont mieux aymé être les échos fidelles de ces fins negocians, que de s'en rapporter à l'experience : ce qui a été cause qu'ils ont dit bien des choses de ce bois qui ne se verifient point dans la pratique, ou du moins très-rarement : & comme très-souvent les éfets ne répondent point aux esperances que l'on conçoit de son usage, ce bois qui avoit été dans une grande estime au commencement du progrés de la verole, est à présent méprisé dans les boutiques des droguistes comme une drogue presque inutile : aussi est-il assez ordinaire que ce qui parvient au plus haut point de réputation où il puisse être, déchoit ensuite nécessairement par une fatale vicissitude.

Quelques Medecins ont été assez stu-

pides, pour s'imaginer que la décoction de ce bois pouvoit fournir autant de nourriture qu'un boüillon de vollaille, & que l'usage de ce remede loin de blesser les malades extenuez, leur redonnoit de l'embonpoint; & ils ont aussi témerairement attribué la même vertu à la salseparcille, au bois de sassafras, & plus particulierement encore à l'esquine.

Ils ont observé que certains malades que la verole avoit rendus trabides, étoient ensuite devenus plus pleins & plus bouffis après l'usage de ces décoctions : ce qui leur a fait dire que ces décoctions avoient la vertu de donner de l'embonpoint.

Mais cette opinion est mal fondée : car quoi que le gayac soit un vegetal, ces Medecins prétendent qu'il est chaud, sec, & doüé de parties subtiles : & s'il est vrai que ce bois dépose quelque chose dans la décoction qu'on en fait, ce qu'il y dépose tient plutôt lieu de médicament que d'aliment.

Ainsi lors qu'il arrive à un malade qui est atteint de la verole, d'être plus gonflé & plus bouffi qu'il n'étoit, cela ne lui arrive que par accident, parce que l'ali-

ment qui eſt diſtribué à toutes les parties de ſon corps, ſe gâte & ſe corrompt, & devient par conſequent incapable de nourrir, n'ayant plus de convenance avec les parties qui devroient en être nourries.

Car ſi dans cette mauvaiſe diſpoſition de toute l'habitude, les meilleurs alimens ſont incapables de ſe convertir en une bonne nourriture ; & ſi au contraire cette maxime eſt vraye, que plus on nourrit les corps impurs & plus on les bleſſe ; quelle apparence que dans une maladie auſſi conſiderable que la verole, du bois & des racines puiſſent nourrir.

Il eſt vrai que par l'uſage des médicamens purgatifs, des ſudorifiques, & par celui d'autres ſemblables évacuans, la verole ſemble ceder un peu, & les ſucs nourriciers paroiſſent ſe purifier en quelque maniere, & qu'auſſi-tôt le corps commence à ſe nourrir & à prendre un peu d'embonpoint : mais nous remarquons auſſi la même choſe durant l'uſage des medicamens chargez d'antimoine & de mercure : dirons-nous pour cela que le mercure & l'antimoine ſont propres à nourrir & à engraiſſer ?

Nous voyons auſſi dans d'autres maladies, comme ſont par exemple les fiévres, les diarrhées, les dyſſenteries, les malades, qui étoient avant de tomber devenus maigres par la mauvaiſe qualité de leurs ſucs nourriciers, ayant enſuite évacué ces mauvais ſucs pendant le cours de leur maladie, commencer après celà à ſe nourrir & à prendre de l'embonpoint, lors que leur eſtomac eſt rétabli dans ſa conſtitution naturelle.

Nous aurions lieu de regarder la Nature comme une marâtre, ſi nous étions obligez d'aller aux Indes & dans les pays les plus éloignez chercher des remedes pour guérir les maladies de nôtre climat, & ſi nous étions réduits pour avoir ces remedes à ſatisfaire à grands frais l'avarice des Marchands qui nous les apportent. Mais il eſt ſûr que les plantes de nôtre climat peuvent nous fournir des medicamens qui ont toute l'efficacité neceſſaire pour guérir radicalement toutes nos maladies.

Les Indiens ſont ſujets à une maladie populaire qui n'a qu'un leger rapport avec le mal venerien, quoi qu'en diſent

quelques Ecrivains qui prétendent que c'eſt préciſement la même maladie. Ces Peuples tâchent de s'en guerir par les décoctions de gayac, de ſalſepareille, & d'eſquine : mais ces remedes ne répondent pas le plus ſouvent aux eſperances qu'ils en conçoivent, & les experiences qu'ils en font leur manquent très-fréquemment, quoi qu'ils ayent ces drogues toutes récentes & beaucoup meilleures que nous ne les avons ; en ſorte qu'ils n'obtiennent ordinairement qu'une cure palliative, qui ne conſiſte que dans la diminution des principaux accidens, leſquels renaiſſent bientôt aprés, & deviennent encore plus fâcheux.

Que ſi ces plantes dans le climat où elles naiſſent ne guériſſent qu'imparfaitement la maladie contre laquelle on les employe, quelle apparence que nous étant apportées toutes ſéches d'un pays fort éloigné, elles puiſſent après avoir perdu la meilleure partie de leur vertu produire de bons effets, & être d'un grand ſecours à nos malades ?

Mais nos Medecins vulgaires qui s'imaginent qu'il ſeroit ridicule de rejetter abſolument des remedes qui ont

été autrefois generalement approuvez, s'en servent encore sous differentes formules pour traiter les verolez, assurant toûjours que ces plantes tant vantées ne sont pas moins salutaires dans nôtre climat que dans les lieux où elles naissent.

La favorable prévention des Medecins en faveur de ces remedes a été suivie par les Chymistes, les Empyriques, & les debiteurs de remedes secrets, qui en ont tiré des extraits, des sels, des huiles essentielles, des teintures, & des quintessences, qu'ils rélevent par de grands & spécieux noms, qui les leur font vendre au poids de l'or : ou bien mêlant ces drogues avec d'autres médicamens, le Vulgaire ignorant & la sotte Populace sont la dupe de ces Charlatans qui leur vantent ces remedes comme très-prétieux ; les idiots n'estimant rien davantage que ce qu'on leur vend bien cher.

Nos vulgaires croyent encore, que ces bois & ces racines sont les alexipharmaques du mal venerien ; parceque ces drogues agissent, selon eux, par une qualité occulte : mais il seroit bon de sçavoir par quel moyen ces gens-là sça-

vent

vent que ces remedes agiſſent ainſi, ſi ce ſont les ſens ou la raiſon qui les en convainquent ?

Car qui ſeroit-ce qui leur auroit fait voir cette qualité cachée ? qui ſeroit-ce qui leur auroit fait connoître cette proprieté qui ne peut être connuë ? Ce ſera peut-être la chaleur, le poids, la dureté de ces medicamens : mais le buis & l'ébene ne ſont-ils pas auſſi durs & auſſi peſans ? & quand ils uſent de ces décoctions en d'autres maladies, ces maladies ſont-elles occultes, pour les engager à ſe ſervir de médicamens qui agiſſent par une qualité occulte ? Mais il eſt certain que cette prétenduë qualité occulte eſt plutôt dans leur imagination que dans ces plantes ; puis qu'ils ne peuvent la démontrer.

De plus ſi le gayac, la ſalſepareille, & l'eſquine, ont de ſi grandes vertus, pourquoi ordonnent-ils à leurs malades une diete fort exacte ? & ſi ce ſont des alexipharmaques pourquoi faut-il les faire boüillir ? Que ſert-il de compoſer un arcane ? Car s'il a une vertu cachée à quoi lui ſert la compoſition ? Le haut prix des drogues ne guerit pas la mala-

die ; mais l'ignorance & l'avarice de ces Medecins ſont ſouvent cauſe, que les malades après avoir perdu leur argent, reſtent encore très-mal traitez de leurs maux.

En effet ſi ces charlatans guériſſent quelquefois des malades, c'eſt purement par hazard ; puis que la cauſe du mal & les remedes qui lui conviennent leur ſont également inconnus, & qu'ils marchent dans l'obſcurité comme des aveugles : ce qui fait que le Malade & le Medecin tombent tous deux dans la foſſe qu'ils n'ont pas apperçûë. En traitant ainſi des maladies inconnuës par des remedes d'une vertu occulte, un homme de néant peut auſſi bien réüſſir que le plus fameux de ces Medecins. C'eſt auſſi ce qui a donné la hardieſſe aux Barbiers, aux Baigneurs, aux Marechaux, & aux perſonnes les plus viles de traiter la verole.

Les decoctions de ces végetaux ne peuvent au plus procurer aux malades qu'une guériſon trompeuſe & ſimplement palliative, non qu'étant alexipharmaques ils agiſſent par une qualité occulte, mais parce qu'ils peuvent exciter

la ſueur, & faire ainſi tranſpirer la portion du virus la plus ſubtile, & ce qui peut s'en rencontrer à la ſurface du corps. C'eſt pourquoi le gayac, la ſalſepareille, & l'eſquine, ne ſont pas les ſeules plantes qui peuvent donner du ſoulagement aux verolez ; & toutes celles qui ſont propres à provoquer la ſueur peuvent produire le même effet.

A nôtre égard nous ſommes ſûrs d'avoir gueri avec peu de dépenſe, & au moyen d'une décoction que nous faiſons avec des plantes qui nous ſont familieres, comme ſont le bois de buis, le gui de chêne, le cedre, le cyprès, la racine de roſier, beaucoup de François, que le gayac, la ſalſepareille, & l'eſquine, qui nous ſont apportez de fort loin, n'avoient pû guérir.

Avant de faire boüillir ces plantes, nous les mettons en digeſtion pendant 24 heures ; & afin de tirer plus aiſément leur teinture & leurs ſels eſſentiels, nous y mettons pour chaque livre d'eau demie once d'eſprit de vin bien alkooliſé, & nous ne faiſons jamais boüillir ces decoctions dans des vaiſſeaux ouverts, mais dans un double vaiſſeau, dont les

jointures ſont fermées avec un lut compoſé de farine de froment & de blanc d'œuf, ce qui empêche que l'eſprit de vin & le ſel volatile des végetaux ne ſe diſſipent; parce que ce ſel & cet eſprit étant montez dans le vaiſſeau ſuperieur, redeſcendent enſuite dans l'inferieur; & pour cela je me ſers autant que je puis de vaiſſeaux de verre: mais à leur défaut j'y employe des vaiſſeaux de terre verniſſez.

Nos Barbons préparent leurs décoctions avec le vin, au moyen duquel ils prétendent tirer plus aiſément la vertu des ſimples qu'avec de l'eau; ce qui ſelon eux convient auſſi particulierement lors que l'eſtomac des malades eſt foible & refroidi, ou qu'ils ſont accoutumez à l'uſage du vin: car cela fait que la décoction s'inſinuë avec plus de facilité dans toutes les parties du corps, & qu'elle excite plus facilement la ſueur.

L'uſage du vin pour tirer plus facilement la vertu des plantes doit être approuvé, mais ces Artiſtes font une grande faute en ſe ſervant de vaiſſeaux ouverts pour ces décoctions, & en les faiſant conſumer juſqu'au tiers: car tous ceux qui ſont un peu verſez dans les

diſtillations ſçavent, que pour peu que le vin ſoit chauffé, ſes eſprits ſe diſſipent auſſi-bien que ſes parties ſalines, & qu'il n'en reſte qu'un phlegme ſans odeur, ſans ſaveur, & ſans énergie : ainſi c'eſt perdre du vin à plaiſir de faire de ſemblables décoctions ; puis que toutes leurs particules utiles ſe diſſipent par l'ébullition, & qu'il n'en reſte qu'un phlegme encore pire que l'eau ſimple.

Il eſt donc d'une grande importance de réformer ce défaut. Car ſi ces mauvais Artiſtes faiſoient leurs décoctions avec du vin dans des vaiſſeaux bien clos, il eſt ſûr qu'elles ne cauſeroient aux Malades ni coliques ni vomiſſemens, comme elles font lors qu'elles ſont mal préparées.

La ſeconde faute qu'ils font eſt de vouloir corriger la chaleur du gayac avec l'eau d'orge, le petit lait, & les eaux rafraichiſſantes diſtillées : au lieu qu'ils dévroient bien plutôt ſe ſervir du vin pour augmenter la chaleur de ce vegetal, en quoi conſiſte toute ſa vertu.

Ces vulgaires aſſurent encore que leurs décoctions ont une vertu déſiccative ; d'où il arrive, diſent-ils, que ceux

qui en boivent largement, deſſechent beaucoup de mauvaiſes humeurs qui ne ſubſiſtent que dans leur fantaiſie : mais nous ne croyons pas qu'une once d'une plante déſiccative telle qu'elle ſoit, mêlée dans ſix onces d'eau qui humecte ſix fois plus, puiſſe deſſecher; puiſque la ſechereſſe ſelon Ariſtote, n'eſt qu'un défaut d'humidité, & qu'il eſt tout évident que la ſechereſſe n'arrive que par l'évaporation de l'humide cauſée par la chaleur. Comment ſe pourroit-il donc faire, qu'en bûvant ſix onces d'eau, l'on pût cauſer de la ſechereſſe, puiſque dans l'ordre naturel cela doit plûtôt humecter?

Mais pour mieux expliquer la choſe, nous diſons ſelon nos principes, que les décoctions ne deſſechent pas proprement, parce que la ſéchereſſe n'eſt pas une qualité poſitive, & que quand elles auroient une vertu déſiccative, elles n'en guériroient pas mieux les maladies contre leſquelles on s'en ſert : car ce n'eſt pas la ſimple humidité à laquelle on ſuppoſe que la ſechereſſe eſt oppoſée, mais bien à la dégeneration des humeurs de leur état naturel qui engendre ces ſortes de maux.

Outre cela ces décoctions porteroient toûjours un grand préjudice aux malades, parce qu'elles desſecheroient auſſibien les bonnes humiditez que les mauvaiſes, tant parce qu'il n'y auroit aucune raiſon capable de les déterminer à réſoudre & desſecher plûtôt les unes que les autres, qu'à cauſe qu'il n'y a dans nos entrailles aucune intelligence attentive à fournir au médicament déſiccatif ſelon ſon bon plaiſir, l'humidité excrementeuſe ſeparée de l'utile, afin qu'il desſeche la premiere ſans toucher à la derniere.

Ces Medecins ajoutent que le Gayac, la ſalſepareille, & l'eſquine, ſont des medicamens qui ſont chauds, ſecs, & doüez d'une qualité occulte : mais on ne peut pas tirer de ces remedes toutes ces qualitez par la coction ; parce que ce ſont des accidens qui ne peuvent pas paſſer d'un ſujet dans un autre.

Mais nous diſons ſelon nos principes, comme nous l'avons expliqué dans nôtre Pyrotechnie, que toute action des corps telle qu'elle ſoit, dépend de leur eſſence ou de l'eſprit ſéminal qui les conſtituë & qui agit principalement

dans les vegetaux ſous la forme de ſel eſſentiel : ainſi les décoctions de gayac, de ſalſepareille, & d'eſquine agiſſent par la vertu eſſentielle de ce ſel diſſout dans l'eau de la décoction : ce qui donne à ces liqueurs une vertu ſudorifique ou diuretique, ſelon que ce ſel eſſentiel corrige & réſout plus ou moins un autre ſel mordicant de la nature du poivre, ou un acide trop exalté qui entretient le virus. Ce même eſprit qui agit ſous la forme d'un ſel eſſentiel, ſe trouve en abondance dans les plantes de nôtre climat qui ſont propres à guerir cette maladie.

De-là nous concluons, qu'il ne faut jamais faire les décoctions de gayac, de ſalſepareille, & d'eſquine, dans un vaiſſeau ouvert, parceque cet eſprit ou ce ſel eſſentiel qui eſt très-volatile, ſe diſſipe aiſément, & que ce qui reſte n'eſt autre choſe qu'un phlegme inutile ſans action & ſans vertu : d'où il faut inferer que la ſeconde & la troiſiéme décoction que ces Medecins preſcrivent n'ont aucune efficace. Le bois de gayac contient quelque choſe de gras & de réſineux dont on ne voit jamais rien nager ſur les décoctions ; mais on l'apperçoit en for-

me d'huile ſur les diſtillations qu'on en fait *per deſcenſum* & à feu ouvert.

Les Chymiſtes faiſant reflexion que les particules ſubtiles & ſpiritueuſes des plantes que l'on fait boüillir dans un vaiſſeau ouvert, juſqu'à la conſomption du tiers ou de la moitié, ſe diſſipent entierement, & que la vertu de ces remedes diminuë beaucoup, préparent la décoction de gayac d'une autre maniere, afin de lui conſerver ſa vertu.

Ils mettent la râpure de gayac dans une cornuë à laquelle ils adaptent un récipient. Ils l'expoſent d'abord à un feu de digeſtion & enſuite à celui de diſtillation, pour en tirer l'eſſence ou l'eſprit ſulphureux juſqu'à la diminution de la moitié de l'eau; & de cette eau diſtillée dans laquelle le ſel eſſentiel du bois agit uniquement, ils en donnent quatre onces à leurs malades, qui font un très-bon effet; après quoi ils continuënt à diſtiller l'eau, qu'ils leur donnent pour boiſſon ordinaire.

Quelques-uns tirent l'eſprit de gayac, qui a beſoin pour ſon extraction, d'une longue & adroite digeſtion, fermentation, & diſtillation; & qui eſt doüé de

merveilleuſes proprietez : & d'autres vantent l'huile de gayac comme un alexipharmaque d'une grande vertu, qu'ils donnent en pluſieurs manieres. Mais on ne diſtille aucune huile par l'allembic, mais ſeulement par la retorte à feu ouvert. Cette huile n'eſt d'aucune efficace : c'eſt une choſe très-deſagreable de la donner à prendre interieurement, & l'on ne peut pas même le faire avec ſûreté.

Pluſieurs élevent & loüent ſans meſure l'extrait de gayac : mais loin que nous ayons vû produire rien de bon à ce remede, nous lui avons vû au contraire cauſer de grands deſordres toutes les fois que nous avons été témoins de ſon uſage ; parce qu'il s'y trouve un menſtruë ſulphureux, qui n'eſt point propre à combattre le virus. La gomme naturelle du gayac lui eſt préferable ; mais elle a trop peu de vertu pour détruire le virus ſoit récent ſoit ancien, quand même on inciſeroit l'arbre pour la faire couler.

DE LA SALSEPAREILLE.

Entre les remedes qui ſont eſtimez

propres à guerir la verole, les vulgaires donnent le premier rang au gayac, & le ſecond à la ſalſepareille : quelques-uns la nomment ſpartepareille, & les Eſpagnols ſarſepareille.

Cette plante qui nous vient du Perou, où elle croît dans les hayes, comme une certaine plante rampante & piquante, que l'on nomme pour cela *ſmilax aſpera*, croît dans nos buiſſons, auſſi-bien que les deux ſortes de bryone & de houblon.

La ſalſepareille rampe beaucoup ſur la terre, & a juſqu'à ſix coudées de longueur. Elle eſt d'une moyenne groſſeur, & on la lie en petits fagots pour la tranſporter plus aiſément.

Celle qui eſt blanche & ſolide en dedans, dont l'écorce eſt pleine, & qui étant fenduë ne paroit troüée par les vers, paſſe pour la meilleure : au contraire celle qui paroit rouſſe & poudreuſe en dedans, a peu de vertu & marque ſon ancienneté.

Les Vulgaires prétendent qu'elle n'a aucune qualité qui excede ſenſiblement : d'où ils inferent qu'on peut la donner ſurement à tout âge & à toutes ſortes

de temperamens : ce qui fait qu'ils la prétendent temperée & moderément chaude au premier degré. Elle est d'ailleurs insipide au goût, sans acreté, sans amertume, sans astriction, & sans odeur; & tout ce que l'on y peut remarquer en la goûtant avec attention, est une certaine douceur peu sensible.

Ceux qui sont infatuez de cette plante estiment néanmoins qu'elle est plus désiccative que l'esquine, qu'elle contient beaucoup de parties subtiles, & par consequent qu'elle incise puissamment, qu'elle est propre à attenuër, dissoudre & dessecher les humeurs grossiéres, qu'elle excite les sueurs, & qu'elle absorbe les humiditez superfluës. Cependant ils prétendent qu'elle n'est pas anti-venerienne par ses qualitez manifestes, mais par une qualité occulte c'est à dire qui leur est inconnuë.

Sur ce fondement ils assurent, que cette plante est très-propre à guerir la verole, & que bien que beaucoup de gens ayent plus de confiance au gayac dans la cure de ce mal, elle ne lui est pourtant point inferieure en vertu; puis qu'elle a même guéri des

malades auxquels le gayac avoit été inutile. Ils ſoutiennent même qu'elle ſurpaſſe le gayac, en ce que par la grande tenuité & ſubtilité de ſes parties, elle relâche & penetre plus aiſément toutes les poroſitez du corps : ce qui lui fait calmer efficacement toutes les douleurs même les plus obſtinées & les plus rebelles, quand on fait un long & conſtant uſage de ſa décoction.

Si l'on en croît ces gens-là, les tumeurs gommeuſes, & les nodus ſe réſolvent par ſon uſage, en beaucoup moins de tems que par celui du gayac : outre qu'elle produit encore de bons effets quand on s'en ſert contre d'autres maladies.

On prépare la ſalſepareille comme on fait le gayac, en la faiſant boüillir dans un vaiſſeau ouvert juſqu'à la conſomption de la moitié. Par exemple.

℞. { *De la ſalſepareille fendüe & coupée en menues parties, 2 onces.*

Infuſez les dans trois chopines d'*eau de fontaine*. Laiſſez les enſuite macerer pendant 24 heures ; après quoi vous les laiſſerez boüillir à petit feu juſqu'à diminution de moitié. Alors vous y ajouterez.

℞. { *Des raiſins paſſes, 2 onces ;*
{ *De la coriandre préparée , 1 once.*

Coulez la décoction & donnez-en un grand verre à chaque fois.

Quelques-uns dans la vûë de fortifier l'eſtomac y ajoutent de la menthe, de l'abſynthe , & de la canelle , ou des plantes cephaliques , hépatiques, ou néphretiques , ſelon les differentes parties qui ſemblent être les plus intereſſées.

Après avoir ainſi préparé cette premiere décoction , on en prépare une ſeconde pour la boiſſon ordinaire en verſant de nouvelle eau ſur le bois qui a ſervi à la premiere , & l'on en prépare même une troiſiéme pour la cuiſſon des viandes & des autres alimens, auſſi-bien que pour laver les mains & le viſage aux malades , comme nous l'avons dit en parlant du gayac.

De plus en ajoutant du ſuccre à la premiere décoction , on prépare un julep pour les enfans & pour les perſonnes délicates. On prépare auſſi une décoction de ſalſepareille compoſée , en y joignant des purgatifs de la même façon que nous l'avons propoſée au ſujet du gayac.

Nos Vulgaires font encore un grand

cas des poudres de ſalſepareille, qu'ils prétendent très-efficaces contre le mal venerien. Pour cela

℞.
De la ſalſepareille, 2 onces ;
Des feuilles de ſenné, & des hermodactes, de chac. 1 once ;
Du Turbith, 6 drachmes ;
Du Camapytis, demie once ;
De la canelle, & du gingembre, de chac. 1 drach. & demie.

Faites de tout cela une poudre très-ſubtile, dont la doſe ſera deux dragmes pour chaque priſe ; à laquelle on pourra ajouter depuis ſix grains de ſcammonée juſqu'à dix ; & on la fera enſuite infuſer du ſoir au matin dans un verre de vin blanc, que le malade avallera avec la poudre.

Mais quoique la ſalſepareille paſſe chez les Vulgaires pour avoir toutes les vertus du romarin, qu'ils lui donnent des éloges merveilleux, & qu'ils veuillent qu'elle ſoit appellée pareille, parce qu'aucun autre médicament ne lui peut être comparé ; il nous ſera peut-être permis d'obſerver par une experience journaliere qu'elle deſſeche moins que le gayac & l'eſquine, &

qu'elle a beaucoup plus de diſpoſition à pouſſer par les urines que par les ſueurs : ce qui fait qu'elle eſt merveilleuſe pour guerir la gonorrhée, qui eſt cauſée par la virulence du *ſerum* qui a ſon ſiége aux organes qui ſervent à la coction & à la diſtribution de la ſemence.

La décoction de ſalſepareille lâche trop le ventre, & quoi que l'on y mêle des ſimples propres à fortifier l'eſtomac, elle n'en produira pas un meilleur effet.

On trouve par tout ici une plante que l'on nomme *ſmilax aſpera*, par l'uſage de laquelle nous avons guéri bien des gens de la verole, & les pauvres Apoticaires la ſubſtituent à la ſalſepareille toutes les fois qu'on leur en ordonne, & la plus grande difference qu'il y ait entre l'une & l'autre, conſiſte en ce que celle que nous recüeillons ici, ne nous coûte preſque rien, & que celle que l'on nous apporte de loin nous eſt venduë bien cher. Du reſte elles ont l'une & l'autre la même ſaveur, la même écorce, la même ſubſtance interieure, & la même faculté, qui eſt pourtant encore plus grande & plus active dans la nôtre que dans l'étrangere.

DE LA RACINE D'ESQUINE.

La racine d'eſquine que les Marchands Portugais nous apportent de la Chine, eſt un des meilleurs anti-veneriens que nous ayons. Auſſi eſt-ce de cette racine que les Chinois ſe ſervent pour guerir la verole.

Elle eſt aſſez ſemblable à la racine des roſeaux, n'étant pas bien longue mais fort noüeuſe; ſa couleur tire ſur le roux, ſa peſanteur eſt mediocre, c'eſt à dire qu'elle ne doit être ni trop legere ni trop peſante. Il faut de plus pour être bonne, qu'elle ſoit nouvelle & nullement vermoulüe, qu'elle n'ait point d'odeur forte, ni de ſaveur fort ſenſible. C'eſt pour cela que ceux qui en font beaucoup d'uſage, prétendent qu'elle n'a aucune qualité exceſſive; mais qu'elle eſt temperée, ou que ſi elle s'éloigne un peu du juſte temperament moderé, elle incline vers la froideur du premier degré.

Cependant Garcias du Jardin dit à l'occaſion de l'eſquine, que ceux qui uſent de ſa décoction un peu trop for-

te, ou qui la boivent trop chaude, particulierement lors qu'elle eſt nouvelle, ſont ſujets aux inflammations de foye, aux éreſipeles, aux phlegmons, & à d'autres fâcheux ſymptomes cauſez par la trop grande chaleur de ce medicament; & il dit à l'égard de ſes qualitez paſſives, qu'elle deſſeche beaucoup: ce qui fait croire qu'elle n'eſt ni onctueuſe ni huileuſe.

On prétend qu'elle eſt d'une ſubſtance fort tenuë accompagnée de quelque aſtriction, & d'une certaine humidité ſubſtantifique, au moyen de laquelle les Vulgaires qui excellent dans l'art de pateliner & de flater les malades, leur diſent doucereuſement que la décoction de cette racine eſt propre à les engraiſſer, parce qu'elle s'aigrit aiſément: mais nous avons déja ſuffiſamment réfuté cette opinion dans l'article du gayac: car de ce que cette decoction s'aigrit facilement, il n'y a pas lieu d'inferer qu'elle ſoit propre a donner de l'embonpoint, puiſque les décoctions de toutes les racines & de tous les bois s'aigriſſent avec facilité.

Lorſque les Marchands commence-

rent d'apporter l'eſquine en Europe, l'envie de la vendre bien cher, les porta à lui donner mille loüanges outrées, & à la propoſer comme un remede envoyé de Dieu même pour la guériſon des maladies chroniques les plus déplorées. Or les ſots Medecins ajoutant foi aux promeſſes de ces fourbes, repeterent comme des Perroquets les mêmes éloges que ces gens intereſſez à ſon debit lui avoient donnez contre toute ſorte d'experience, en exagerant ſes prétenduës proprietez : car ſelon eux, elle à la faculté de digerer les humeurs par ſes parties ſubtiles, de les attenuër par ſa ſéchereſſe, & de liquefier les excremens de toute eſpece, pour les mettre en état d'enfiler les voyes de l'urine ou de la ſueur.

Cette drogue ſi on les en croit, non par ſes qualitez manifeſtes, mais par ſa proprieté occulte, eſt non-ſeulement propre à guérir la verole, mais auſſi à déterger les ulceres, à lever les obſtructions, à purifier le ſang, à detourner les anciens catharres, à guérir la phthiſie, les inflammations du foye, l'hydropiſie, le maraſme, la lepre, l'élephantie, la

goutte; & comme c'est un remede temperé dans ses qualitez, on peut la donner sans rien craindre, à tout âge, à tout sexe, en toute saison, & même aux fébricitans. Or comme le gayac n'a pas toutes ces facultez, bien des gens crédules la lui préferérent; ensorte qu'ils s'en servirent non-seulement dans le traitement de la verole, mais aussi pour guerir une infinité d'autres maladies.

Tant de proprietez attribuées à l'esquine dans les Ecrits de ces ignorans, furent cause que Charles-quint en partie pour la verole dont il étoit soupçonné, & en partie pour des douleurs artritiques dont il étoit tourmenté cruellement, prit de sa décoction par l'avis de quelques Medecins: ce qui lui donna par tout une telle vogue, que cette racine fut regardée comme un remede très-precieux, & fut venduë au poids de l'or: ce qui donna lieu à cet Adage qui dit que la crainte de la pauvreté engage le Marchand à courir jusqu'aux Indes.

Pauperiem fugiens, currit Mercator ad Indos.

Mais bien-tôt après l'experience qu'on

en fit diminua beaucoup ſa reputation, & ſes effets ne répondirent pas aux promeſſes de ſes Partiſans ni au prix de ſa vente : car Julien Paulmier dit dans ſon Traité de la verole chap. 14. que pluſieurs avoient préferé l'eſquine au gayac à leur grand dommage, & qu'il avoit éprouvé lui même que l'uſage de ſa décoction joint à une diete exacte, n'avoit eû aucun ſuccès dans la cure du mal venerien ; & que ſouvent même il étoit arrivé que l'eſtomac en avoit été tellement humecté & relâché, & ſa chaleur tellement affoiblie, que les malades étoient tombez dans des lienteries fâcheuſes, & dans des indigeſtions qui faiſoient voir, que cette drogue étoit capable de diminuër notablement le foyer de la chaleur : outre qu'il aſſure que le long uſage de ce remede, cauſe à la rate une tumeur & une dureté difficiles à guérir.

Au reſte nous n'héſitons point à dire, qu'elle n'agit pas par ſa qualité occulte ; parceque cette qualité eſt l'aſyle ſacré de l'ignorance ; & qu'elle n'eſt point un vrai remede contre la verole ; puiſque l'on dit à cet égard une infinité de cho-

ſes de cette drogue qui ne ſe vérifient point, ou que très-rarement dans la pratique; & que pluſieurs malades en ont uſé pendant un long-tems ſans en recevoir aucun ſoulagement, ou du moins qu'après un léger addouciſſement ils ſe ſont trouvez plus mal qu'auparavant.

Toutes ces expériences faites au grand préjudice des malades, nous donnent lieu d'avancer ſans être temeraires, que l'uſage de l'eſquine eſt moins bon pour les malades que pour les Apoticaires qui la vendent, quoi que le ſot peuple s'imagine qu'un médicament qui eſt vendu bien cher a beaucoup de vertu & eſt un remede precieux, comme on a crû l'eſquine, qui n'a dû ſa reputation qu'au prix exceſſif où on l'a porté d'abord.

Ces choſes bien conſiderées, les Apoticaires ne ſont pas extrémément blâmables, de ſubſtituer ſouvent à cette drogue lors qu'elle eſt ordonnée par les Medecins, les racines de roſeaux, qui nous ont paru dans l'uſage que nous en avons fait, avoir autant & plus de vertu que cette drogue prétenduë ſi ex-

quiſe ; de quoi il ne faut pas au reſte beaucoup s'étonner, puiſque nous avons ici des racines pleines de ſuc & toutes récentes , au lieu qu'on nous apporte l'eſquine de bien loin toute deſſechée , & le plus ſouvent toute vermouluë.

Mais comme il eſt très-difficile de faire revenir la plûpart des gens des erreurs dans leſquelles ils ont vieilli, nous ſommes quelquefois obligez d'adherer un peu aux préjugez du Peuple & des malades : ainſi nous ne diſconvenons pas que les malades riches & opulens uſent de ces décoctions ; mais un Medecin auroit grand tort de jetter des gens peu aiſez dans ces dépenſes exceſſives , & de vuider leur bourſe ſans être ſurs de leur procurer quelque avantage.

Les Vulgaires préparent ainſi cette décoction :

℞. { *De l'eſquine coupée par tranches,* 1 *once.*

Faites-la infuſer dans trois chopines d'eau de fontaine toute boüillante, pendant 24 heures. Que cette décoction boüille enſuite ſur un petit feu

jusqu'à diminution de moitié, puis sur la fin ajoutez-y

De la fumeterre;
Des deux sortes de houblon, & des capillaires, de chac. 1 poignée.
De la coriandre préparée, demie once.
De la canelle, 3 drachmes.

Après cela coulez cette décoction, & la gardez pour l'usage. La dose sera un grand verre à chaque fois.

Les ingrediens qui auront servi pour cette premiere décoction serviront encore pour la seconde dont le malade fera sa boisson ordinaire: on la préparera de la maniere suivante.

℞. *De la racine d'esquine qui aura déja servi une fois, 1 once.*

Jettez par dessus quatre pintes d'eau boüillante, & la laissez en infusion dans cette eau pendant 24 heures. Que cette infusion boüille jusqu'à la diminution du tiers. Ajoutez y sur la fin,

De la coriandre préparée, 6 drachmes;
De la canelle, 3 drachmes.

Passez-la ensuite & la gardez pour l'usage.

Après

Aprés cette ſeconde décoction on en prépare encore une troiſiéme avec les mêmes drogues pour cuire les viandes, & pour laver les mains & le viſage des malades.

Voilà les trois ſortes de décoctions alexipharmaques ſur leſquelles les Medecins vulgaires comptent davantage dans la cure de la verole. Il y en a pourtant parmi eux qui ont plus de confiance aux unes qu'aux autres ; qui ſelon le degré de la maladie, & le temperament particulier du malade préferent l'une à l'autre.

Cependant lors qu'il ne paroit pas qu'il y ait aucun viſcere intemperé, ils eſtiment que celle de gayac eſt la meilleure : mais comme ces trois remedes agiſſent par des qualitez occultes, & qu'il eſt difficile de déterminer quel eſt celui que des qualitez plus occultes rendent plus excellent, il arrive non-ſeulement que l'on ſe ſert tantôt de l'un & tantôt de l'autre, comme nous venons de le dire ; mais qu'on les mêle tous trois en une plus grande ou en une moindre quantité, pour ſatisfaire à differentes indications. Par exemple,

℞. *Du bois de gayac*, 1 *demie livre*;
De son écorce, & *de la salsepareille*, *de chac.* 3 *onces*;
De la racine d'esquine, 1 *once* & *demie.*

Laissez le tout en infusion dans six pintes d'eau pendant 24 heures. Après celà faites boüillir cette infusion jusqu'à diminution de moitié. Passez ensuite la décoction : puis versez de nouveau six pintes d'eau sur les drogues qui ont servi à la premiere décoction, & laissez-les infuser pendant 8 heures. Enfin faites boüillir le tout jusqu'à diminution du tiers pour boire au repas. Ou bien,

℞. *De la salsepareille*, & *de l'écorce de gayac*, *de chac.* 3 *onces*;
De bois de gayac, 1 *livre.*

Jettez le tout sur 8 pintes d'eau : puis le faites boüillir jusqu'à diminution de la moitié. Après cela versez pareille quantité d'eau sur les feces de la premiere décoction, pour en faire une seconde dont le malade boira à son ordinaire.

Plusieurs ajoutent quelquefois à ces décoctions des médicamens purgatifs : ce que d'autres des-approuvent, premierement parce qu'avant d'en venir à l'usage de ces décoctions on a dû purger

les malades ſuffiſamment ; ſecondement parce que des purgatifs joints à des ſudorifiques excitent des mouvemens contraires ; en troiſiéme lieu parce que les purgatifs ſont plus forts que les ſudorifiques, & par conſequent ils les entraînent par les ſelles ; puis qu'il eſt certain que le plus fort attire à ſoi le plus foible. Enfin les Medecins les mieux ſenſez ne mêlent point les purgatifs dans ces décoctions ; mais ils purgent les malades par intervalles de quatre en quatre, ou de cinq en cinq jours.

A nôtre égard nous ne des-approuvons pas le mélange de ces deux ſortes de remedes dans les décoctions, & nous ne croyons pas que ces deux ſortes d'évacuations ſoient incompatibles ; parce qu'elles ne ſe font pas en même tems : car la ſueur eſt excitée une heure après le medicament pris ; & il faut beaucoup plus de tems pour la purgation.

Au reſte la verole eſt une maladie chronique, qui demande pour ſa gueriſon des medicamens long-tems continuez : & comme tout le traitement des Vulgaires conſiſte dans l'uſage de ces décoctions, lors qu'ils les font prendre purga-

tives à leurs malades, ils leur en donnent pendant 25 ou 30 jours.

Que s'ils leur font uſer de ſimples décoctions, ils commencent à les vuider avec les purgatifs dont ils ſe ſervent dans le traitement de toutes les autres maladies : après quoi ils leur font prendre ces ſimples décoctions pendant 50 ou 60 jours & quelquefois plus, & pendant ce tems-là viſitant tous les jours les malades, ils ent irent beaucoup d'argent.

Ils leur conſeillent de boire la décoction bien chaude, afin qu'elle pénetre plus promptement toute l'habitude, & que la ſueur vienne auſſi plûtôt, laquelle eſt encore excitée lorſque le malade dort après avoir pris ce remede, étant d'ailleurs bien couvert. On l'excite encore plus puiſſamment en faiſant entrer les malades dans l'étuve, & en les y faiſant reſter juſqu'à ce que la ſueur vienne abondamment.

Or parce qu'au moyen de ces décoctions ſimples, il n'y a que les excremens les plus ſubtils qui s'évacuent par la ſueur, & que les plus groſſiers reſtent dans le corps, ces Medecins ont ſoin de faire prendre à leurs malades quelque medicament purgatif de 4 en 4 jours,

pour enlever ces excremens grossiers. Ces purgatifs seront par exemple le grand syrop de fumeterre, le syrop de roses solutif, la manne, & d'autres semblables. Les Vulgaires de nôtre pays ordonneront par exemple le purgatif suivant :

℞. { *Du syrop de fumeterre majeur,* 4 *onces* ;
De la décoction cordiale, 2 *onces.* }

Ils observent au surplus de ne point exciter la sueur le jour de la purgation, parce qu'un malade ne peut pas supporter en même tems deux évacuations ; & pendant tout ce tems-là ils les tiennent si bien cachez qu'ils ne leur permettent pas de voir le jour, ni de mettre le pied hors de leur chambre. Ils n'oublient pas aussi de leur faire observer une diete très-exacte, qui consiste à ne manger qu'un peu de biscuit & de raisins passes & quelques amandes ; & lors que les malades ne peuvent pas absolument supporter un régime si rigoureux, ils leur accordent un peu de viande rôtie.

Mais avant le tems accompli d'un tel regime, il arrive souvent à plusieurs

d'être si foibles & si extenuez, qu'on leur voit à peine la peau sur les os,

Vix habeant tenuem, quæ tegat ossa cutem,

& qu'ils sont en état de périr de langueur & de foiblesse : en sorte que ces malheureux semblables à des squeletes se voyent en même tems épuisez d'argent, & dans un danger prochain de perdre la vie, ou s'ils en échappent, au lieu d'une santé parfaite qu'on leur avoit fait esperer, ils n'obtiennent qu'une cure palliative & passagere ; puisque la verole dont ils croyoient être guéris revient bien-tôt après plus maligne qu'auparavant.

Nos Vulgaires outre leurs décoctions, ont les étuves publiques chaudes & seches, où ils envoyent les malades pour s'en défaire : mais c'est principalement lors que le Soleil parcourt le signe de l'Ecrivisse qu'ils envoyent une infinité de verolez aux bains de Pouzzol & de Pithecuse, tant de l'un que de l'autre sexe, où les uns & les autres suënt abondamment. Cependant ils n'en tirent d'autre avantage que celui d'être leurrez d'u-

ne vaine esperance de guérison par la suspension de quelques symptomes des plus apparens de leur maladie, sans que la cause en soit entierement détruite; parce que cette chaleur qui les fait suer avec profusion, n'a rien en soi d'alexitere contre la verole, qui en puisse éteindre le levain sans retour : mais c'est une chaleur simple & homogene, qui n'est point differente de la chaleur ordinaire de nos foyers : car la chaleur & le feu ne sont point differens l'un de l'autre, comme nous l'avons amplement démontré dans nôtre Pyrotechnie philosophique liv. 1. chap. 1. où il est parlé du feu; & par consequent bien que cette chaleur subtilise & attenuë les mauvaises humeurs; elle laisse toûjours une tête-morte : ce qui fait que cette hydre cachée sous la cendre, cause bien-tôt de plus grands desordres, & est la funeste source d'une infinité de maux. Or Vulcain qui est boiteux ne peut se vanger des adulteres secrets de Venus, à moins qu'il ne soit secondé par Mercure.

La verole est une maladie minerale, qui demande un remede mineral. Il faut donc faire ensorte pour la guérir que

nous changions Mercure en une étuve, c'eſt à dire, que nous excitions la ſueur ſans étuve : car dès-lors que nous aurons excité la ſueur par le mercure, la ſanté ſera bien proche.

Il s'enſuit donc que toute ſueur procurée ſans l'entremiſe du mercure eſt inutile. On allegue cependant quelques exemples de malades gueris par de ſimples ſueurs ſans mercure ; mais comme ces cures prétenduës ſont ſans fondement légitime, il faut bien plûtôt compter ſur l'effet qu'elles produiſent le plus ſouvent, qui eſt d'augmenter le mal.

REMARQUES.

Tout ce que l'Auteur propoſe dans les trois derniers articles du chapitre précedent concernant le gayac, la ſalſepareille, & l'eſquine, eſt judicieux & plein d'inſtruction pour tous ceux qui s'appliquent au traitement de la verole. Car outre qu'il les inſtruit des véritables marques auxquelles on peut diſtinguer les bonnes drogues des mauvaiſes, il leur apprend encore que la plûpart de ces drogues que l'on nous

apporte à grands frais des Indes d'Orient & d'Occident pour guerir la verole, ont moins d'efficace pour soulager ceux qui en sont attaquez, que d'autres plantes qui naissent dans nôtre climat & qui nous sont familieres, comme sont le bois de buis, le gui de chêne, le cedre, le cyprès, la racine de rosier, & beaucoup d'autres.

La raison qu'il en allegue est concluante. Les Indiens, dit-il, sont sujets à une maladie populaire qui n'a qu'un leger rapport avec le mal venerien : ils tâchent de s'en guérir par les décoctions de gayac, d'esquine, & de salsepareille : mais les experiences qu'ils en font leur manquent le plus souvent, quoi qu'ils ayent ces drogues toutes recentes, & beaucoup meilleures que nous ne les avons; & ils n'en obtiennent qu'une cure palliative, qui ne consiste que dans la diminution des principaux accidens qui renaissent bien-tôt après, & qui deviennent encore plus fâcheux.

Sur cet exposé on ne peut que très-justement conclurre avec l'Auteur, que si ces plantes dans le pays où elles naissent, ne guerissent pas toujours radica-

lement la maladie contre laquelle on s'en ſert, il n'y a pas d'apparence que nous étant apportées toutes ſeches d'un pays fort éloigné, elles puiſſent, après avoir perdu la meilleure partie de leur vertu, être d'un grand ſecours à nos malades.

Mais au ſurplus, que ce récit tiré de l'Hiſtoire des Indes Occidentales ſoit vrai ou non dans toute ſon étenduë, il eſt toûjours certain par toutes les experiences que nous en avons fait en Europe depuis que la verole y eſt connuë, que ces drogues n'ont pas à beaucoup près l'efficace, que les premiers Auteurs qui en ont écrit leur ont attribuée; & que les loüanges exceſſives par leſquelles des droguiſtes intereſſez ont prétendu les élever au deſſus des plus excellens remedes, ne leur ſont point légitimement dûës.

Il n'eſt auſſi que trop bien prouvé par l'experience, qu'il eſt toûjours arrivé & qu'il arrive encore tous les jours à nos praticiens, qui s'entêtent de traiter tous leurs malades par ces décoctions, la même choſe qu'à ces Indiens: c'eſt de traiter beaucoup de malades

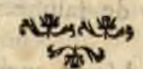
mais d'en guérir très-peu radicalement ; parce que ces decoctions n'enlevent que les excremens ſubtils par la voye des ſueurs , & ne font que ſuſpendre les ſymptomes les plus apparens de la maladie, ſans détruire abſolument ſa cauſe, malgré les êtuves qu'ils y joignent, auſſi-bien que l'uſage des purgatifs par intervalles, afin d'entraîner les humeurs groſſieres que les ſudorifiques ne font qu'émouvoir.

Au reſte cette cure palliative réüſſit auſſi-bien & mieux encore , en employant dans ces décoctions les drogues de nôtre climat qui ſont capables d'exciter la ſueur , que ces drogues étrangeres dont la vertu eſt fort diminuée par le tranſport , quand même l'avarice des Négocians ne nous en fourniroit pas beaucoup de falſifiées & ſophiſtiquées.

L'Auteur obſerve encore judicieuſement , que ces décoctions ſudorifiques ſont beaucoup plus efficaces quand elles ſont faites dans un vaiſſeau bien clos & à petit feu , que lorſqu'on les fait boüillir à gros boüillons dans un vaiſ-

ſeau ouvert ; parce que les parties ſpiritueuſes des plantes , ont beaucoup moins de lieu de s'échaper dans un vaiſſeau bien clos , que dans un vaiſſeau ouvert , & notamment celles du vin , quand on s'en ſert pour tirer la vertu de ces ſimples.

Nous convenons enfin avec l'Auteur , que la verole étant une maladie minerale , elle demande pour ſa guériſon un remede mineral , & que ſi l'on pouvoit, comme il dit , changer le mercure en une étuve , c'eſt à dire , le rendre ſudorifique , on auroit le remede le plus ſûr & le plus aiſé pour guérir la verole , que l'on puiſſe deſirer.



Chapitre II.

De la maniere de traiter les maux veneriens qui procedent de la corruption du suc nourricier, & premierement de la gonorrhée.

L'Ecoulement de ſanie qui vient de l'interieur des parties naturelles de l'homme & de la femme, eſt appellé par les Medecins gonorrhée, mais aſſez mal à propos ; parce que ce terme ſelon ſon etymologie Grecque ſignifie un flux de ſemence qui vient des veſicules ſeminaires par la foibleſſe de la faculté rétentrice, ou par quelque autre cauſe : mais celui qui ſort de l'uretere par la contagion du virus, n'eſt pas de la ſemence, mais le ſuc nourricier de la verge dégeneré en ſanie par contagion. Les Napolitains l'appellent échauffaiſon *ſcalfatura*, & les autres Italiens purgation *purgatione* ; & on l'appellera fort juſtement

en langue Latine *fluxus venereus sanio-sus*, c'est à dire, flux venerien sanieux.

Des signes de la Gonorrhée.

Ce flux sanieux n'arrive pas immediatement après un congrès impur, mais le plus souvent avant le 4e. jour, très-souvent avant le 7e. rarement avant le 40e. mais je ne l'ai jamais vû arriver après ce tems-là.

On peut prévoir dans le congrès même que l'on aura une gonorrhée, si l'on sent alors dans l'interieur du conduit de l'uretere un grand élancement ou quelque sorte d'écoulement. Après cela le malade sentira beaucoup d'acrimonie en urinant, beaucoup de douleur dans l'érection; & quand il pressera sa verge il en sortira un peu de sanie, & il paroitra comme une perle à l'extremité du gland.

L'acrimonie en urinant & la douleur dans l'érection cessent pour l'ordinaire après le 21e. jour : mais le flux sanieux est quelque fois si constant & si considerable, qu'il semble que l'on ait plongé à cet endroit la chemise dans du pus. C'est pour cela qu'il est bon d'avertir les jeu-

nes gens qui craignent de déplaire à leurs parens, d'enveloper leur verge de quelque linge particulier, afin de ne point gâter leur chemiſe que leurs meres ont coutume d'obſerver, & d'empêcher par ce moyen qu'elles ne s'apperçoivent de leur débauche.

1. Il eſt aſſez ordinaire aux malades de nous vouloir inſinuer, que leurs gonorrhées ne ſont que de purs effets de quelques violens exercices : mais il eſt aiſé d'en faire la difference.

2. Car ſi la gonorrhée eſt ſimple & ſans virulence, elle n'en a aucune marque, l'écoulement n'eſt teint d'aucune couleur étrangere, ſa couleur eſt blanche, ſans douleur, ſans cuiſſon, & ſans inflammation ; & lorſque cet écoulement dure long-tems tout le corps s'exténuë.

Mais quand la ſanie eſt verdâtre, jaunâtre, ſanglante, ou de differentes couleurs ; que l'éréction eſt fort douloureuſe, & ne ſe fait qu'imparfaitement ; que l'urine eſt cuiſante & fort âcre, que le gland s'enflamme, & que le prépuce ſe tuméfie ; alors quoi que le flux ſoit abondant & qu'il dure long-

tems, le corps ne s'amaigrit pas ; & tout cela marque la virulence de la gonorrhée.

REMARQUES.

1. *Il est assez ordinaire aux malades ....* Quelle idée plus fausse peuvent avoir des malades , que de s'imaginer que des gens qui sont versez dans le traitement d'une maladie aussi fréquente que la verole , se laisseront abuser quand ils voudront leur persuader, qu'une gonorrhée virulente caracterizée par tous ses signes , n'est qu'une simple échauffaison causée par un violent exercice ? Cependant rien n'est plus ordinaire qué ces sortes de déguisemens de la part des malades qui sont attaquez de la verole universelle ou de quelque verole particuliere ; & si le Medecin ou Chirurgien qu'ils consultent insistent à leur dire , que leur mal procede du virus ; comment cela se pourroit-il , repliquent-ils aussi - tôt ? Je n'ai vû qu'une séule personne que je n'ai presque pas touchée : comment aurois - je pû y gagner du mal ?

D'autres entêtez de la vertu de leur maitresse qu'ils croyent incapable d'infidelité à leur égard, diront à leur Medecin ou à leur Chirurgien qu'ils n'y pensent pas, qu'ils sont sûrs que la personne qu'ils ont vûë ne s'est jamais abandonnée à d'autres. D'autres alleguent que leurs amis qui les ont accompagnez dans le lieu de débauche, & qui ont eû leur part du plaisir avec la même personne, n'ont gagné aucun mal. Enfin ceux chez qui le virus s'est tenu caché durant plusieurs mois & même pendant plusieurs années, extrêmement surpris de se voir attaquez d'un ou de plusieurs symptomes veroliques, disent qu'ils n'ont jamais eû qu'une legere galanterie il y a des dix, douze, & quinze années, dont ils furent traitez dans le tems avec tout le soin & toute l'attention possible, & que s'étant très-bien portez depuis ce tems-là, il n'y a pas d'apparence que l'on puisse imputer ces nouveaux accidens à une cause si éloignée : & c'est ainsi que la plûpart des malades cherchent à se disculper de cette honteuse maladie, & qu'ils s'efforcent de faire entendre à ceux qu'ils

consultent, qu'ils ont tort de les en accuser.

La necessité d'écouter patiemment les malades, à qui leur honte ou leur amour propre suggere une infinité de questions inutiles, & d'objections récriminées, ne cause pas peu d'ennui aux Medecins & aux Chirurgiens. Cependant la complaisance à laquelle leur profession les engage, ne doit pas les empêcher en ces occasions de marquer aux malades qui cherchent à s'abuser eux-mêmes en trompant leurs Medecins, que leur mal de quelque cause qu'il leur vienne ne peut être gueri que par l'usage des anti-veneriens.

Mais si les Medecins & les Chirurgiens ont de la peine à persuader beaucoup de malades du besoin qu'ils ont d'être traitez de la verole ou de quelqu'un de ses accidens, lors qu'ils en ont des signes tout-à-fait convaincans ; ils se trouvent encore bien plus embarrassez à contenter certains esprits bizarres, qui s'imaginent d'être attaquez de cette maladie, sans en avoir aucun signe univoque. Auront-ils en ce cas-là assez de complaisance, pour traiter ces entêtez d'un

mal qu'ils n'ont point ? non ſans doute. Une pareille condeſcendance n'eſt jamais permiſe ; parce que le remede dont on ſe ſerviroit ne trouvant point alors de virulence ſur laquelle il pût agir, agiroit ſur les humeurs utiles, & leur cauſeroit une alterarion préjudiciable à toute l'habitude : ſans compter que ce ſeroit engager ces gens-là dans une dépenſe conſiderable ſans néceſſité.

Il ne ſe trouve pourtant que trop de Chirurgiens, qui plus avides d'un gain ſordide, qu'attentifs à faire leur profeſſion en conſcience & avec honneur, n'heſitent point à traiter ces gens prévenus de la vérole qu'ils n'ont point, fondez ſur cette maxime, que l'on ne fait point de tort à celui dont on execute la volonté, *volenti non fit injuria*, & font ainſi des cures fort aiſées ſans riſquer le chagrin de la récidive.

2. *Car ſi la gonorrhée eſt ſimple....* La difference que l'Auteur établit ici entre la gonorrhé ſimple & la gonorrhée virulente, fait bien voir que ce qu'il dit au commencement de cet article

eſt véritable ; c'eſt à ſçavoir, que la gonorrhée ſimple eſt ſelon ſon étymologie un flux de ſemence, qui s'écoule involontairement des veſicules ſéminaires, dont le reſſort a été forcé ou par l'abondance de la matiere, ou par ſa trop grande fluidité, ou pour s'être extraordinairement échauffé par quelque violent exercice, ou pour s'être trop excité dans le congrès : au lieu que la gonorrhée virulente, eſt un écoulement qui ſort de l'uretere par la contagion du virus, non de matiere ſeminale, mais du ſuc nourricier de la verge dégeneré en ſanie par contagion : & c'eſt ce que l'on doit plutôt appeller flux ſanieux que gonorrhée, comme nôtre Auteur le marque fort à propos.

Or le flux de la veritable ſemence extenuë le corps, en peu de tems ; parce qu'il ne ſe peut faire ſans interruption une perte conſiderable d'une liqueur ſi prétieuſe, qui eſt, pour ainſi dire, l'élixir de tout l'animal, ſans que tout le corps s'affoibliſſe par la diſſipation d'une grande quantité d'eſprits : au lieu que le flux ſanieux ne laiſſe échaper qu'une li-

queur dégenerée qui eſt plus nuiſible que profitabe au corps, & qui peut être facilement réparée par la nourriture : ce qui ne peut cauſer en peu de tems une extenuation ſenſible.

Que s'il y a un ſigne certain chez les hommes pour diſtinguer la gonorrhée ſimple de la virulente, il n'en eſt pas tout-à-fait de même chez les femmes., les excretions qui ſortent de la vulve dans l'une & dans l'autre étant toutes ſemblables, & ces deux maladies attaquant préciſément les mêmes organes, qui ſont les glandes vaginales ou les proſtates des femmes.

Il eſt bien vrai cependant que comme la gonorrhée ſimple des hommes, pour peu qu'elle continuë, les jette dans l'extenuation ; les fleurs blanches, le catharre uterin, & la gonorrhée ſimple, qui ne ſont que la même choſe dans les femmes, les conduiſent à la cachexie ; & que la gonorrhée virulente dans les deux ſexes eſt également ſuivie de la verole univerſelle, ſoit que l'on néglige de traiter méthodiquement cette verole particuliere, ſoit que la malignité du virus prévale ſur tous les remedes qu'on

peut mettre en uſage pour les en préſerver.

Des cauſes de la gonorrhée.

Rien n'eſt plus riſible que l'opinion des Medecins vulgaires qui attribuent ce flux de ſanie à l'intemperie du foye & des reins.

Nous ne diſconvenons pas que le foye & les reins ne puiſſent prendre part au virus contracté depuis long-tems : mais nous ne croyons pas que la virulence que l'on vient de contracter par un congrés impur, ſoit produite par le vice du foye, & des reins : elle a ſans doute une autre cauſe.

Ce flux ſanieux doit véritablement ſon origine à l'écoulement des corpuſcules qui exhalent d'une matrice infectée du mal venerien, leſquels venant à s'inſinuer dans l'uretere de celui qui accomplit ce congrès impur, en pénetrent l'épiderme, & infectent l'eſprit ſenſitif qui circule au-deſſous ; au moyen de quoi le ſuc nourricier de l'uretere ſe convertit en ſanie, s'enflamme, & devient ſuſceptible de beaucoup d'autres indiſpoſitions.

REMARQUES.

Si l'Auteur par les Medecins qu'il appelle vulgaires, entend ceux qui ont écrit les premiers du mal venerien durant tout le cours du quinziéme ſiecle, il n'a pas tort de ſe récrier ſur le ridicule de leur opinion, ces Auteurs ayant établi le foye comme le dépoſitaire du virus verolique ſur des raiſons aſſez frivoles : mais comme il paroit qu'il n'en veut pas ſeulement à ces premiers Ecrivains, mais encore à tous ceux qui ſuivent actuellement la méthode commune de traiter la verole ; on peut aſſurer qu'il ne rend pas à ces Medecins la juſtice qui leur eſt duë ; puiſqu'il n'y en a préſentement aucun parmi ces Vulgaires, qui veüille rendre le foye ni aucun autre viſcere en particulier, reſponſable non-ſeulement de la gonorrhée, mais auſſi de la verole univerſelle, & de tous les autres accidens qui en dépendent.

Depuis que la circulation du ſang a été démontrée & confirmée par des experiences inconteſtables, & depuis que cette heureuſe découverte a ſervi

de fondement aux raisonnemens des Medecins sur toutes sortes de maladies, il n'y en a eû aucun assez déraisonnable, pour adopter une opinion si peu conforme à ce principe ; & il ne faut pour s'en convaincre que parcourir les Auteurs qui ont écrit depuis 50 ans sur cette matiere.

Du pronostique de la Gonorrhée.

Le flux sanieux de la gonorrhée a coutume d'enflammer le prépuce, de le tumefier, de le rendre transparent, & d'y causer des fentes ulcereuses ; outre que les testicules s'enflamment aussi & se tumefient assez fréquemment.

Cet écoulement sanieux s'arrête quelquefois avec assez de facilité, quelquefois aussi il se rend rebelle, & il continuë de couler pendant plusieurs années ; & quelque fois même il devient incurable, quand l'acrimonie de la matiere a consumé la petite éminence charnuë, qui ferme le conduit excreteur des vesicules séminaires.

On voit aussi très-souvent la gonorrhée suivie d'un excroissance dans l'uretere

retre qu'on nomme carnoſité, qui demande un long traitement & qui eſt quelquefois incurable.

D'où l'on peut conclurre, que ſi les impreſſions de cette virulence ne ſont d'abord effacées dans l'uretre, elle peut cauſer dans la ſuite toutes les eſpeces de verole particuliere dont nous avons fait le dénombrement; parce que le virus paſſe peu à peu du ſuc nourricier de la partie qu'il attaque, juſques dans la maſſe du ſang, du ſang aux parties ſpermatiques, & de celles-ci juſqu'aux os.

REMARQUES.

Le pronoſtique de la gonorrhée venerienne auroit été plus complet, ſi l'Auteur avoit fait attention à une choſe qui a été obſervée de tous ceux qui ont beaucoup traité de maux veneriens: c'eſt à ſçavoir que la verole univerſelle qui ſuccede à une gonorrhée virulente, eſt toûjours plus difficile à guérir que lors qu'elle ſuccede à quelque autre verole particuliere; parce que dans celle dont il s'agit le virus attaque d'abord le ſuc nerveux, vers lequel la vertu

des antiveneriens ne peut parvenir qu'elle n'ait été beaucoup affoiblie ; au lieu qu'elle agit plus promptement & plus aiſément ſur la maſſe ſanguinaire.

De plus il eſt d'experience, qu'une gonorrhée qui eſt d'abord accompagnée de facheux accidens, comme ſont une violente douleur en urinant, une grande inflammation, & une fluxion conſiderable ſur toute la verge & aux environs ; eſt plus facile à guérir quand la fougue de ces premiers accidens eſt calmée, & eſt moins ſujette à cauſer la verole univerſelle, qu'une gonorrhée preſque indolente, & qui ſe rend rebelle aux remedes capables d'arrêter ſon écoulement : parce que le dépôt qui ſe fait ſur les parties exterieures dans la premiere gonorrhée, entraîne au dehors toute la virulence ; au lieu que la malignité du virus à tout le tems de ſe concentrer dans celle de la ſeconde eſpece.

De la cure de la gonorrhée.

1. Les Medecins Vulgaires attendent pour guerir la gonorrhée virulente que

ſon écoulement s'arrête de lui-même ſans le ſecours d'aucun remede : ce qui fait connoître leur malice, en ce que manquant de remèdes efficaces pour guerir ce mal, ils propoſent aux malades de laiſſer couler ce flux durant 40 jours, pendant leſquels ils leur ordonnent ſeulement quelques remedes, qui n'ont aucune vertu propre à reprimer cette virulence, eſperant que dans cet eſpace de tems ce flux ceſſera de lui-même.

2. Ils font obſerver aux malades pendant ce tems-là un régime de vie tendant à les humecter & à les raffraichir, leur défendant d'uſer de tout ce qui eſt acre ou auſtere, comme par exemple, du vin rouge, & du vinaigre auſſi-bien que des aromates, de toutes les choſes qui ont de l'aigreur, & qui ſont chargées de ſel.

Pour nous bien que nous n'approuvions pas un mauvais régime dans le traitement du mal venerien, nous ne nous attachons pas auſſi à le preſcrire trop exact ; parce que nous ſommes perſuadez que le virus ne peut pas être détruit par le régime le plus régulier : mais

les Vulgaires après avoir ainsi reglé le régime de vie font user à leurs malades pendant plusieurs jours des receptes suivantes.

℞. { *De la semence de melons, demie once.*

Battez-la dans deux onces d'eau de capillaire, & faites-en l'expression. Après cela dissolvez-y

{ *Du sucre, une demie once.*

Mêlez le tout pour une émulsion.

℞. { *Des quatre semences froides, demie once.*

Battez-les dans deux onces de la même eau, faites-en l'expression, puis ajoutez-y *le sucre* comme ci-devant;

Ou bien :

℞. { *Des syrops de capillaires,*
De mauves, & de violettes, de chacun, demie once;
De l'eau de capillaire dans laquelle on aura exprimé des semences de melon, 3 onces;
De l'esprit de vitriol, six gouttes.

Ils leur conseillent de plus d'user après le diner de côtes & de semences de melons confites, d'en user de même après le souper; & sur tout l'usage frequent de l'eau de capillaire.

Quelques uns de ces Medecins ordonnent encore à leurs malades des choſes bien plus inutiles, & qui ont encore beaucoup moins de vertu, croyant que les mucilages de ces ſemences & de ces ſyrops en diminuant l'acrimonie de l'urine, & en empêchant qu'elle n'irrite l'uretre ſi fréquemment, peuvent chaſſer le virus hors de leur corps.

Mais les plaintes & les cris de tant de miſerables, qui ne laiſſent pas d'avoir la verole après avoir été traitez de leurs gonorrhées par ces ſortes de remedes, ſont des preuves aſſez ſenſibles, & de l'impuiſſance de ces medicamens, & de l'ignorance de ceux qui les adminiſtrent.

Auſſi eſt-ce une choſe aſſez ſurprenante, que ces gens qui ne peuvent trouver de termes aſſez forts pour ſe bien exprimer ſur la violence du virus, & qui élevent ſon activité au-deſſus de celle de tous les autres venins, puiſſent ſe promettre de le terraſſer par l'uſage de la ſemence de melons & de l'eau de capillaire ? Ils ne ceſſent de dire que c'eſt un mal dont la cauſe eſt occulte, pendant qu'ils n'employent pour le guerir que les remedes les plus communs & les plus connus.

Aprés donc avoir fait prendre pendant 15 ou 20 jours les mucilages dont nous avons parlé, quelques-uns font avaller aux malades une demie once de terebenthine lavée dans l'eau de violettes, tous les matins à jeun, & continuënt cet usage pendant 8 jours, y ajoutant la poudre de réglisse & le sucre pour en former un bol.

3. Mais ils ne s'apperçoivent pas que la terebenthine perd beaucoup de sa qualité balsamique par la lotion, & que l'on rend par cette prétenduë préparation son usage tout à fait inutile.

La terebenthine contient un baume merveilleux qui s'engage dans les voyes de l'urine plutôt qu'ailleurs par une proprieté toute particuliere, & qui empêche que leur suc nourricier ne s'altere, ne se corrompe, ou ne se coagule : ce qui fait que l'urine de ceux qui ont avallé la terebenthine rend une odeur semblable à celle de la violette qui se fait sentir de fort loin. Quelques-uns la préparent de la maniere qui suit.

℞. { *De la terebenthine une livre* ;
Faites la boüillir dans douze pintes d'eau commune jusqu'à ce qu'elle perde son

odeur, qu'elle s'épaississe, & qu'étant refroidie elle puisse se mettre en poudre avec les doigts, & se briser comme du verre.

Mais cette méthode n'est pas meilleure que la précedente ; puis que ses parties les plus essentielles & les plus utiles passent dans l'eau, & qu'il ne reste que sa portion inutile dépoüillée de sa vertu balsamique.

4. Enfin quelques-uns de ces Médicastres la font prendre crûë dissoute avec le jaune d'œuf, ce qui compose un mets détestable, qui ne differe de l'onguent digestif qu'en ce qu'il n'y a point d'huile rosat.

Ces dernieres formules n'ayant que trés-peu d'effet, ils mettent leurs malades à l'usage de la casse ainsi preparée,

℞.
De la pulpe de casse nouvellement tirée, 2 onces ;
Des feüilles de senné pulverisées, demie once ;
De la canelle batuë, 2 drach.
Du sucre, ce qu'il en faut pour faire une conserve, qui sera prise en forme de bol.

5. Quant à nous, nous n'estimons pas

l'usage de la casse absolument inutile, parce qn'elle addoucit les humeurs de quelque nature qu'elles soient, qu'elle facilite l'issuë de l'urine, qu'elle tempere son ardeur, & qu'elle modere l'action du virus, bien qu'elle ne le détruise pas absolument.

6. Cependant les vulgaires s'abusent encore, en joignant le senné avec la casse, parce que tous les simples qui sont disposez par leur propre nature à enfiler les voyes des urines, étant mêlez avec des purgatifs sont nécessairement entraînez dans les intestins par la vertu purgative, qui prévaut en ce cas sur la disposition naturelle de ces simples, medicamens : Cest pour cela que nous donnons la casse avec beaucoup de succès en la préparant comme il suit.

℞. { *De la casse nouvellement passée par le tamis, 2 onces;*
De la pulpe de tamarins, une once;
De la régliſſe pulverisée, six drach.
Du sucre en petite quantité. }

Mettez tout cela dans un plat sur les cendres chaudes pour en faire une conser-

ve, dont la dose sera d'une once jusqu'à deux, immediatement avant le dîné pendant cinq ou six jours de suite.

7. Après l'usage des remedes dont nous venons de parler, lors que nos Vulgaires sont pressez par les malades, de finir leur guerison, ils ont recours à leur asyle ordinaire, c'est à dire, à la saignée & à la purgation; & quand le flux sanieux ne cede pas à ces remedes, ils tâchent d'insinuer aux malades que ce flux leur est d'une grande utilité, puisque la nature tend par-là à se décharger de toute la virulence, en sorte qu'il est dangereux de l'arrêter; parce que ce virus ne manqueroit pas d'infecter tout le corps, & de leur causer une verole universelle. C'est ainsi que leur genie malin empêche les malades d'obtenir leur guerison par l'entremise d'autres Medecins plus éclairez, en faisant croire à ces malheureux cliens, qu'elle leur seroit prejudiciable.

Ils les font donc saigner du pied une ou deux fois; comme si le virus determiné par-là à se porter vers les extremitez inferieures, ne demeuroit pas toujours dans la masse du sang: après quoi

ils en viennent à une purgation, dans laquelle ils ne font entrer aucun anti-venerien;& qui par consequent conviendroit tout aussi-bien à toute autre sorte de maladie, & cette purgation leur fait faire seulement deux ou trois selles.

℞. *Des feuilles de senné,*
Du tartre blanc, & du polypode de chêne, de chac. une once;
Des fleurs cordiales, une pincée.

Faites boüillir tout cela dans la décoction des herbes capillaires. Dissolvez-y ensuite,

℞. *Des syrops de roses solutifs, & de fleurs de pêcher, de chac. 3 onces;*
De la confec. hamec, une once.

Mêlez tout cela, & faites en une medecine purgative à laquelle vous ajouterez un peu de canelle.

Sur quoi la charité nous porte à avertir ces Vulgaires d'une erreur dont ils voudroient que l'on n'eût pas soin de les détromper : c'est qu'il est très dangereux de mettre la saignée & la purgation en usage dans la cure de la gonorrhée, tant que l'acrimonie de l'urine continuë à se faire sentir, aussi-bien que la dou-

leur dans l'érection ; parce qu'il faut s'en tenir, tant que ces accidens perseverent, aux seuls aperitifs & diuretiques.

Cependant l'usage de ces derniers remedes ne doit pas être trop long-tems continué, parce qu'ils peuvent causer la tumeur & l'inflammation des testicules, la goutte, & l'excrétion involontaire de l'urine, comme nous l'avons vû arriver nombre de fois. Mais il est certain que les symptomes de la gonorrhée peuvent s'appaiser en peu de tems, par l'usage des syrops aperitifs donnez de la maniere suivante.

℞. *Des syrops des cinq racines aperitives, & de Guimauve de Fernel, de chac. une once ;*
De l'eau de capillaire, trois onces.

Mêlez le tout pour une potion : Ou bien,

℞. *Des syrops de nénuphar, & de mauves, de chac. une once ;*
De l'eau de mauves, 3 onces.

Mêlez tout cela pour une potion.

Ou bien servez-vous de la potion sui-

vante, avec laquelle nous avons gueri plusieurs gonorrhées.

℞. *De la décoction de capillaires,*
D'aigremoine,
D'hepatique,
De plantain, & de ceterach,
5 onces;
Du syrop violat, 2 onces.

Mêlez le tout pour une potion.

Or la raison pour laquelle il ne faut pas se servir de la saignée & de la purgation, tant que les premiers symptomes subsistent, est que ces deux remedes déterminent les humeurs de la circonference au centre; ce qui engage le virus qui est arrêté à la verge & aux environs, à passer au dedans du corps, d'où il arrive un dépôt sur les testicules, & bien d'autres fâcheux accidens.

Aussi l'on peut dire qu'un particulier à qui la saignée & la purgation arrêtent le flux d'une gonorrhée est bien malheureux : car où il sera attaqué d'une fiévre maline, ou bien-tôt après il sera travaillé de trés-cruelles douleurs par tout le corps.

8. Ces Vulgaires feroient donc bien

mieux lors qu'ils traitent des gonorrhées, d'attendre pour ſe ſervir de ces deux remédes que l'acrimonie de l'urine ſoit addoucie, la douleur appaiſée, & que la matiere ne ſoit plus teinte d'une mauvaiſe couleur ; parce que la ſaignée & la purgation ne peuvent alors cauſer de grands deſordres, bien qu'il ſoit vrai de dire que ces deux remedes ne pouvant jamais dans ce traitement faire aucun bien aux malades, ils ne devroient jamais être employez en pareille occaſion.

Quand ces remedes n'arrêtent pas le flux ſanieux, nos Vulgaires ont recours aux huiles aſtringeantes, comme ſont celles de maſtic, de menthe, de roſes, & de myrthe, dont ils font des onctions ſur les régions lombaires & ſur le perinée : ou bien ils font ſur ces mêmes endroits des fomentations de pareille vertu.

Mais comme ces topiques n'ont pas beaucoup d'effet dans une gonorrhée telle que nous la ſuppoſons, ils en viennent à de plus forts remedes, tels que ſont la poudre de ſalſepareille, dont voici la deſcription.

℞. { *De la salsepareille*, 1 *once* ;
Du Turbeth, & des hermodactes, de chac. 3 *onces* ;
Des feüilles de senné, demie once. }

Faites de ces ingrediens une poudre très-subtile, & donnez-en deux drach. pour chaque prise dans chacune desquelles vous ajouterez six, sept, & huit grains de scammonée, que vous ferez infuser du soir au matin dans du vin blanc.

Quelquefois la gonorrhée se rend si rebelle, que l'on a lieu de croire que la virulence a passé jusqu'au foye, & pour lors les décoctions sudorifiques faites avec le gayac & la salsepareille dans le vin austere, aussi-bien que les étuves, sont d'un fort bon usage.

Enfin tous ces remedes n'ayant pas le succés qu'ils s'en étoient promis, ils font des injections dans le conduit de l'uretre avec les eaux de plantain, de roses rouges, de pourpier, & de nénuphar; à quoi ils ajoutent de la Ceruse lavée dans l'eau de roses, deux drach. de la lytharge, du bol d'Armenie, & de la terre sigillée, de chac. une drach. Ils font bouillir le tout jusqu'à la consomption du tiers, & ils adjoutent ensuite dans la coulûre

du ſucre blanc en petite quantité, & ils en font injection dans l'uretre juſqu'à la gueriſon parfaite du mal.

Pour derniere reſſource ils font grand cas d'une tiſanne laxative qu'ils preparent ainſi.

℞.
Du tartre, & du polypode de chêne, de chac. 3 onces;
Des feüilles de ſenné, 2 onces;
Des raiſins paſſes ſans pepins, 4 onces;
De la coriandre preparée, 1 once;
De la canelle choiſie une très-petite quantité.

Faites boüillir tout cela dans une doſe raiſonnable d'eau commune & gardez la coulûre pour l'uſage.

9. Il eſt facile aux moins connoiſſans de concevoir, que tous ces foibles remedes que nos Vulgaires empruntent des Barbiers, ne ſont pas capables de guerir radicalement un mal auſſi cruel & auſſi opiniâtre que le ſont certaines gonorhées virulentes; & quoi que cette maladie ſemble quelquefois céder à ces ſecours frivoles, on s'apperçoit dans la ſuite qu'il eſt reſté dans le corps du malade un ennemi domeſtique, & malfaiſant, qui y

cauſe bien-tôt des deſordres fâcheux. qui font connoitre que ces cures prétenduës n'ont été que de ſimples palliations.

Pour nous avant de déclarer les vûës que nous avons dans nôtre méthode de traiter la gonorrhée, nous repetons à nôtre ordinaire ce que nous avons dit dans nôtre théorie, c'eſt à ſçavoir que la cauſe occaſionnelle de la verole dépend de la coagulation & fixation du ſuc nourricier de l'endroit même où le virus a fait ſa premiere impreſſion, & qu'autant de ſuc nourricier ſain & volatile qui vient à toucher ce ſuc dégeneré, ſe fixe pareillement, & lui devient tout ſemblable.

Nous concevons donc que c'eſt ainſi que ſe fait la gonorrhée virulente. Premierement la vapeur qui exhale d'une matrice verolée, venant à ſe gliſſer dans l'uretre d'un homme ſain, pénetre auſſi-tôt l'épiderme de ce conduit, & les particules de cette exhalaiſon faiſant leur impreſſion ſur le ſuc nourricier de cette partie, elles le changent dans leur propre nature; & ce ſuc ainſi changé ſort enſuite par l'uretre en forme de ſanie, enflamme tout ſont canal, & cette inflam-

mation ſe communique bien-tôt juſqu'au cou de la veſcie, ce qui fait que le malade étant couché ſouffre de grandes douleurs dans l'érection & en rendant ſon urine, ſur tout dans les hommes, parce que les nerfs de la verge ſouffrent convulſion, & en ſe gonflant ſe retirent vers leur origine : ce qui engage la verge à ſe courber, & met la maladie dans ce degré que l'on nomme vulgairement, chaude-piſſe cordée.

10. Cela poſé nous avons deux indications à remplir dans la cure dont il s'agit, qui conſiſtent 1°. à diſſoudre le ſuc coagulé & à le rendre volatile, 2°. à conſerver au nouveau ſuc qui vient à la partie ſa qualité balſamique ; de maniere qu'en touchant le ſuc dégeneré, il ne puiſſe point le changer ni l'alterer : car dés que le ſuc nourricier qui vient de nouveau à la partie n'eſt plus alteré, & que ce qui eſt capable de l'alterer eſt diſſipé & enlevé, la gonorrhée eſt guerie.

11. La diſſolution & la déterſion du ſuc nourricier fixé & alteré, ne peut ſe faire qu'au moyen des remedes vitriolez, comme nous le ferons voir ailleurs : car

quand ces remedes parviennent aux endroits où ces ſucs dégenerez ſéjournent, ils ne manquent pas de les enlever : & pour ſuivre ce projet avec ſuccés dans le traitement des gonorrhées, il faut faire dans l'uretre une injection d'eau vitriolée fort douce, que quelques-uns préparent avec le vitriol de Cypre en la maniere qui ſuit.

℞. { *Du vitriol de Cypre, 2 drach. & demie;*
Des eaux de roſes, & de plantain, de chac. une chopine,

Faites diſſoudre à fond le vitriol dans ces eaux, & filtrez-les enſuite par le papier gris.

Quelques-uns ſe ſervent en ces occaſions du vitriol d'Hongrie au lieu de celui de Cypre & d'autres employent la pierre medicam. Comme par exemple.

℞, { *De l'eau de plantain, une chopine;*
De la pierre medicam. 8 *drach.*

Laiſſez-les enſemble pendant 12 heures: aprés cela verſez-la liqueur par inclination.

A mon égard je me ſuis toûjours bien trouvé de mon eau venerienne que je prépare ainſi.

℞. { *Du verd de gris, demie once;*
De l'eau de fontaine, une pinte.

Laiſſez ce mélange juſqu'à ce que l'eau ſoit teinte, verſez-la enſuite par inclination: puis diſſolvez-y.

{ *Du mercure doux, 2 ou 3 grains.*

Et filtrez-la enſuite par le papier gris.

Enfin j'ai trouvé un ſpécifique que l'on ne peut trop exalter, au moyen duquel on guerit en trois jours la gonorrhée virulente; & ce remede que je communique ſans envie ne m'a jamais manqué.

℞. { *De l'eau de plantain, un demi-ſetier;*
Du mercure doux reduit en poudre impalpable, 2 drach.

Mêlez-les dans une bouteille, & les agitez fortement.

On peut diſſoudre dans cette eau au lieu de mercure doux, une drach. de ſel de ſaturne.

Tirez de cette eau dans une ſeringue d'ivoire, puis faites entrer ſon tuyau qui doit être fort délié dans l'uretre juſ-

qu'au de-là du gland : aprés cela faites enſorte en pouſſant le ſyphon que l'eau ſoit lancée fort loin dans le conduit urinaire ; & cependant ſerrez le balanus entre vos doigts, tant pour empêcher que le tuyau de la ſeringue n'entre trop avant, qu'afin de mettre obſtacle à l'écoulement trop prompt de la liqueur ſeringuée. Réiterez cette injection trois fois dans la journée, & à chaque réiteration pouſſez trois fois vôtre ſeringue chargée de nouvelle injection.

12. Il eſt à remarquer qu'il ne faut pas attendre, pour uſer de cette injection, que la chaude piſſe ait coulé pendant un éſpace de tems conſiderable, mais qu'il faut s'en ſervir dés qu'elle paroit, & même dés-lors que l'on a le moindre ſujet d'appréhender la gonorrhée ou le bubon venerien : car l'on éloigne par-là les cauſes dont la preſence ne manqueroit pas d'occaſionner le progrés de ces maux.

Nôtre ſeconde indication qui conſiſte à preſerver de contagion le baume nourricier de l'uretre, nous engage à trouver un remede qui ait aſſez d'énergie pour empêcher que ce baume arrivant

à la partie affectée, ne se gâte & ne se corrompe par l'attouchement de ce qu'il y rencontre d'impur.

13. La terebenthine produit cet effet mieux qu'on ne le peut croire, étant prise par la bouche tous les matins à jeun, jusqu'à la quantité d'une demie-once en forme de bol.

14. Ponr moi je me sers fort heureusement dans les gonorrhées veneriennes de deux drachmes & demie de terebenthine de Venise non lavée, prises de deux jours l'un dans du pain à chanter, en y joignant depuis dix jusqu'à vingt grains de mercure doux; & il n'y a point de gonorrhée quelque virulente qu'elle soit, qui résiste à ce remede, qui fait faire au malade deux ou trois selles, qui lui fait rendre beaucoup d'urine, qui addouci t l'acrimonie de cet excrement, appaise la douleur que les malades souffrent dans l'érection, change la couleur du flux sanieux, & calme tellement tous les accidens de ce mal, qu'en huit prises il guerit si parfaitement cette maladie, que le malade n'a besoin aprés cela d'aucun autre medicament purgatif.

Il n'y a point aussi de meilleur reme-

de dans le traitement des gonorrhées; que l'esprit de terebenthine, qui déterge par sa vertu balsamique les reins & tous les vaisseaux où le virus a pû faire quelqu'impression.

15. Quercetan vante beaucoup son eau contre la gonorrhée virulente, qu'il dit avoir éprouvé plus de cent-fois avec un succés également heureux. Voici sa composition.

℞. *De la menthe séche,*
Du dictame de Crete,
De la racine d'iris de Florence,
de chac. 1 *once*;
Des semences d'Agnus castus,
De Rhuë, & de la laituë, de chac.
6 *drach.*
De la terebenthine de Venise,
4 *onces*;
Du vin blanc, une chopine.

Mêlez tout cela dans un vaisseau de verre, & le distillez au bain-marie. La dose de cette eau est de deux cuillerées tous les matins à jeun, aprés avoir bien purgé le malade.

16. Je ne puis cependant assez recommander les pilules dont je me sers, qui n'ont jamais trompé mon attente dans le

traitement d'aucun malade : Je les avois jusqu'ici tenuës secrettes ; mais un motif de charité m'engage présentement à les divulguer pour l'utilité du prochain.

℞. {
De l'Antim. daph. 2 drach. & demie,
Du suc de reglisse épaissi, 5 drach.
De la gomme de Gayac nat. 4 drach.
Du mercure doux, 6 drach.
Du mastic préparé, 2 drach.
De la tête morte de vitriol, 2 drach. & demie.

Mêlez ces ingrediens & formez-en une masse de pilules avec une quantité suffisante de terebenthine de Cypre. Partagez cette masse en petites boules dont vous donnerez quatre ou cinq pour chaque prise durant plusieurs jours.

Il n'y a point de gonorrhée si maligne & si invéterée qu'elle soit, que ces pilules ne guérissent, & l'on peut avec raison les appeller spécifiques contre ce mal.

Je me sers encore d'autres pilules, qui pour être moins composées, ne sont pas moins efficaces que les precedentes.

℞. { *De la gomme naturelle de gayac, 3 drachmes ;*
De l'Antim. diaphor. 2 drach.
Du Cinnabre naturel, ou de l'antimoine une demi drachme ;
Du mercure doux, une drach. & demie. }

Mêlez tout cela & formez-en des pilules avec le baume du Perou liquide, ſur leſquelles vous appliquerez des feüilles d'or. La doſe ſera deux ſcrupules.

L'eſprit de terebenthine mêlé avec le ſel de ſaturne, eſt fort convenable dans la gonorrhée virulente, non pas en détruiſant la liqueur ſeminale comme les Vulgaires ſe l'imaginent ſans fondement, mais en abſorbant l'acide vicieux qui entretient la gonorrhée.

Le camphre eſt auſſi d'un fort bon uſage dans cette maladie ; non pas parce que ſon odeur énerve ceux à qui l'on en fait prendre, comme on le croit d'ordinaire ſelon la maxime exprimée dans ce Vers, que l'odeur du camphre rend les hommes impuiſſans :

Camphora per nares caſtrat odore mares :

mais cette drogue étant beaucoup char-

gée

gée de ſel volatile huileux, elle corrige, & abſorbe l'acide venerien.

C'eſt par la même raiſon que l'infuſion des cantharides dans du vin eſt un remede éprouvé par un Auteur Flamand contre la gonorrhée ; & cette infuſion faite dans l'eſprit de vin paſſe ici pour un ſecret chez quelques Medecins & Pharmaciens ; ce qui n'a pourtant pas empêché que nous n'ayons été fréquemment appellez pour ſauver la vie a bien des malades qui avoient uſé de ce mauvais remede.

17. Or les Cantharides ſont beaucoup chargées de la vertu d'un ſel volatile cauſtique, qui demande d'être temperé avec beaucoup de prudence & d'attention, par l'acide du vinaigre ou du vin, afin qu'il devienne un ſel doux & qu'il perde ſa corroſion : autrement bien qu'il ſoit un très-puiſſant diuretique, il ronge & ulcere non-ſeulement la veſcie, mais auſſi tous les autres conduits par où il paſſe ; juſques-là qu'il fait uriner le ſang : ce qui doit nous réduire à ne nous ſervir de Cantharides qu'en forme topique, pour exciter des veſcies ſur la peau : & ces ſortes d'appli-

cations ne laiſſent pas même de faire quelquefois piſſer le ſang aux malades.

Il y en a d'autres qui uſent du ſalpêtre & du criſtal mineral dans les gonorrhées, parce que ces drogues diſſolvent & enlevent tous les ſels veneriens & les entraînent avec les urines.

Le flux ſanieux de la gonorrhée étant ainſi guéri promptement, ſûrement, & agréablement, par les injections, par l'uſage de la terebenthine, & par les pilules que nous avons décrites; il eſt encore après cela d'une grande conſéquence d'empêcher qu'il ne reſte dans le corps la moindre parcelle du levain contagieux.

18. C'eſt pour cela que quelques-uns ſe ſervent de la tiſanne laxative magiſtrale, inventée par le celebre Paul Emille Ferillo; car elle eſt très-propre à exterminer entierement le levain vérolique, lorſque les accidens les plus preſſans de la gonorrhée ont été calmez, & pour mettre les malades dans une entiere ſureté. Voici comme elle ſe fait.

℞. *De la ſalſepareille fenduë, coupée en menuës parties, & bien lavée,*
Du polypode de chêne concaſſé,

℞. *Du tartre blanc pulverisé, & des raisins de corinthe, de chac. deux onces;*
De la limûre de gayac;
De la râpure d'yvoire & de corne de cerf non calcinées, de chac. une once.

Enfermez ces trois dernieres drogues dans un noüet : puis jettez-les avec tout le reste dans dix pintes d'eau de fontaine. Couvrez ensuite le vaisseau & laissez le tout dans un lieu chaud pendant 24 heures. Après cela faites le boüillir jusqu'à la diminution du tiers. Alors vous y ajouterez

Des feüilles de senné, trois onces;
De la cannelle choisie & concassée, une once.

Vous ferez ensuite boüillir tout cela à petit feu; après quoi vous retirerez le vaisseau sans le découvrir jusqu'à ce qu'il soit refroidi : puis la décoction sera versée par inclination de dessus ses feces sans les exprimer. Le noüet seul sera pressé dans la liqueur séparée, & sera gardé pour servir une autre fois.

On fera prendre au malade une chopine ou trois demi-setiers de cette dé-

coction pour chaque dose selon sa force, & on la donnera froide & a jeun, après néanmoins que le malade aura mâché de l'anis confit. Ce que l'on continuera pendant cinq ou six jours. Cette tisanne le purgera sept ou huit fois sans aucune violence.

Pendant ce tems-là il mangera de bonne viande à son dîner, & il s'abstiendra de tous les alimens cruds & indigestes.

Mais afin que le malade puisse être tout à fait hors de crainte de la verole pour l'avenir, il usera des pilules suivantes.

℞. { *Des pilules de tribus, 2 scrup. pour les foibles, & une drach. & demie pour les plus robustes;*
Du mercure doux, 1 scrup.

Mêlez-les, & formez-en cinq pilules, sur lesquelles vous appliquerez des feuilles d'or. Donnez cette dose le soir, & la réiterez trois fois, laissant trois jours d'intervalle de l'une à l'autre. Ou si vous l'aimez mieux,

℞. { *De l'extrait universel, une drach.*
Du mercure doux, 10 grains.

Mêlez ces deux remedes & formez-

en trois pilules, que vous couvrirez d'or en feuilles. Au reste quand un malade use de nos pilules, il n'a besoin d'aucun autre purgatif.

19. Il est indubitable qu'une gonorrhée virulente, pourvû qu'elle soit récente est guérie sûrement & sans crainte de récidive par les remedes que je viens de proposer. Mais lors qu'elle est invéterée, on peut à la vérité tenter de la guérir par les mêmes remedes; mais il se pourra faire que le virus ayant fait des impressions plus profondes, il ne sera pas dompté avec la même facilité; & pour lors afin de guerir ce flux qui pourroit causer une excroissance dans l'uretre, il faut avoir recours à des remedes qui ayent encore plus de vertu que les précedens; parce que plus la gonorrhée est ancienne, & plus elle est rebelle aux remedes.

C'est pourquoi si l'injection faite pendant six jours, aussi-bien que l'usage de la térebenthine, suffisent pour guerir une gonorrhée récente, il faut quand la maladie est ancienne continuer l'injection pendant 12 jours; & si aprés ce tems-là elle se rend rebelle & opiniâtre,

il ne faut plus compter ſur ces premiers remedes, & il faut alors recourir à l'uſage du turbit mineral ou du mercure diaphor. que nous avons décrit dans nôtre pyrotechnie; ou bien à la préparation du mercure verd, dont l'effet eſt ſi prompt dans la cure de la gonorrhée, qu'étant recente il ſuffit de le donner une ſeule fois pour la guerir; & que quatre priſes du même remede gueriſſent à coup ſûr la plus inveterée ſans crainte d'aucun retour.

20. La fabrique de ce remede demande un Artiſte bien verſé dans les operations chymiques; & l'on ne doit pas ſe fier indifferemment à tout Apoticaire pour le compoſer. Voici la maniere d'y proceder.

℞. { *Du mercure bien purifié,* 3 *onces;*
De la meilleure eau forte, 4 *onces.*

Diſſolvez le mercure dans cette eau: après cela

℞. { *Du cuivre* 2 *onces;*
De l'eau forte, 4 *onces.*

Diſſolvez pareillement le cuivre dans cette eau, & mettez enſuite ces deux diſſolutions dans le même vaiſſeau, & aprés les avoir mêlées diſtillez l'eau forte, & pouſſez ſur la fin le feu un

peu fortement , afin que la plus grande partie des esprits corrosifs se dissipent. Que ce qui restera au fond soit broyé, puis le faites digerer avec l'esprit de vinaigre durant 24 heures sur les cendres chaudes ou au feu de sable, & sur la fin faites le boüillir, afin que la plus grande partie du mercure se dissolve dans le vinaigre, qui se trouvera teint d'une couleur d'azur.

Versez après cela par inclination le vinaigre ainsi coloré dans un vaisseau de verre , & l'y gardez séparé par ce moyen de son précipité. Versez ensuite de nouveau vinaigre sur le précipité, puis le séparez comme auparavant , & le gardez de la même maniere. Enfin réïterez la même chose pour la troisiéme fois, jusqu'à ce que le vinaigre ne prenne plus de teinture.

Alors il restera au fond du vaisseau une poudre jaune fort adoucie que vous garderez , parce qu'elle est admirable pour guerir differens maux. Et à l'égard du vinaigre distillé teint de bleu, que vous avez réservé dans un vaisseau particulier, versez-le dans une cucurbite de verre couverte de son chapiteau,

que vous poſerez ſur un fourneau convenable, pour en faire l'évaporation à un feu moderé, & que vous continuerez juſqu'à ce qu'il reſte au fond une matiere verte, que l'on appelle par cette raiſon lézard verd. Tirez enfin cette matiere hors du vaiſſeau, & la réduiſez en poudre ſans la laver.

On peut au reſte regarder ce remede comme un ſpécifique contre la vieille gonorrhée qui tend à cauſer la verole, & quand même le flux auroit ceſſé il renaît après ſon uſage : c'eſt pourquoi il faut en donner des doſes convenables, & les réiterer juſqu'à ce que le flux ſoit calmé & abſolument tari.

Car ce remede à la merveilleuſe vertu de cauſer la gonorrhée & de la guérir, on en donne depuis deux grains juſqu'à quatre dans quelque maſſe purgative. Il procure d'ordinaire un doux vomiſſement, & quelques déjections par bas. L'on peut par exemple former à cet effet la maſſe de pilules qui ſuit.

℞.
- *Du précipité verd, 2 drach.*
- *De la terebenthine de Cypre un peu cuite, 1 once ;*
- *Du ſuc de régliſſe épaiſſi, 3 drachmes ;*

℞. { *De l'extrait de gentiane, une drachme.*

Mêlez le tout & formez-en une maſſe de pilules, dont la doſe ſera depuis un ſcrup. juſqu'à deux.

Quelques Medecins ordonnent comme un remede éprouvé contre la gonorrhée, l'infuſion des cantharides dans le vin ou dans l'eau de vie, prétendant que le ſel volatile dont ces inſectes abondent, peut abſorber l'acide vitieux qui cauſe la maladie.

Mais ce n'eſt pas un remede ſûr; parce que le ſel des cantharides eſt cauſtique, & qu'à moins qu'il ne ſoit bien adouci, il ronge & ulcere la veſcie, & fait piſſer le ſang : ce que nous pouvons bien avancer comme très-véritable, après avoir traité pluſieurs malades que cette infuſion avoit reduit à l'extremité : Enſorte que les cantharides, comme nous l'avons déja dit ci-devant, ne ſont propres qu'à être appliquées exterieurement pour exciter des veſcies, ainſi que les Vulgaires ont coutume d'en uſer.

On donne quelquefois la poudre de cantharides pour exciter à l'acte venerien certaines gens, dont la vertu prolifique

ſe trouve énervée : mais ils s'en trouvent mal pour l'ordinaire, & Salmuth rapporte l'hiſtoire d'un vieillard, qui ayant épouſé une jeune fille, prit pour être en état de la ſatisfaire, un remede où l'on avoit fait entrer les cantharides : mais il mourut le lendemain de ſes noces avec un priapiſme qui rendit ſa verge tenduë juſqu'à ſa mort.

L'huile de cantharides tirée par infuſion eſt un topique des plus ſûrs pour exciter la convoitiſe, en faiſant de cette huile une onction ſur la verge & ſur les teſticules ; & l'on eſt perſuadé par experience qu'une onction ſemblable cauſe l'érection de la verge & un violent deſir du congrès.

Quand le flux ſanieux a été appaiſé, il arrive aſſez ſouvent qu'en preſſant l'uretre il en ſort comme une petite larme aſſez lympide qui ſe fait voir à l'extremité du gland, & qui eſt une véritable ſemence, parce qu'on la ſent gluante entre le pouce & l'index, & qu'elle file en quelque maniere : ce qui la diſtingue du flux ſanieux : & c'eſt alors que l'on peut appeller fort juſtement ce petit flux une veritable gonorrhée.

Ce petit écoulement eſt cauſé par une ſemence trop abondante ; parceque ceux qui ont la gonorrhée virulente, s'abſtenant du congrès amaſſent beaucoup de ſemence : ce qui les rend ſujets à des pollutions, qui leur font rendre beaucoup de matiere ſeminale : ou bien ce flux procede du relâchement des veſicules ſeminaires & des glandes proſtates, que le flux ſanieux à cauſé à leurs fibrilles dont le reſſort a été forcé.

Lorſque la ſemence trop abondante eſt la cauſe de cet écoulement, il faut pour le guerir, outre la diete exacte, ſe ſervir de remedes qui diminuent la ſemence, comme par exemple.

℞. *De la rhue ſeche,*
De la ſemence d'agnus caſtus, &
De la menthe, de chac. une drach.

Mêlez-les, & faites-en une poudre, dont le malade prendra tous les matins à jeun une doſe raiſonnable dans un œuf.

L'eau de chaſteté que nous avons décrite ailleurs, ſera auſſi fort convenable dans un cas pareil, auſſi-bien que le remede ſuivant continué pendant quelques jours.

℞. { *Du syrop de nénuphar, 2 onces;*
Des trochisques d'agnus castus, une drach.
De l'eau de laituë, 3 onces. }

Mêlez tout cela pour une potion. Ou bien l'on donnera l'émulsion qui suit, plusieurs matins de suite.

℞. { *Des semences de chanvre, & de melons, de chac. 2 drach.*
Des 4 grandes semences froides, demie once;
Des eaux de laituë,
De pourpier, & de fleurs de nénuphar, de chac. 3 onces. }

Faites de tout cela une émulsion, que vous rendrez plus agréable, en y ajoutant du syrop de pavot blanc à proportion des autres ingrediens.

Quand ce petit flux est causé par le relâchement des vesicules seminaires, les remedes qui conviennent le mieux sont ceux qui resserrent les vaisseaux, & qui sont propres à leur rendre leur ressort ordinaire; comme sont les teintures de coraux, leurs syrops, & leurs magisteres; ou bien les pilules suivantes continuées jusqu'à la fin de cet écoulement.

℞. *De l'extrait de racine de tormentille, 2 scrup.*
Du magistere de corail, demie drachme ;
De la poudre de frai de grenoüilles de Crollius, 1 scrup.

Mêlez le tout, & formez-en neuf pilules, pour 3 doses. Ou bien.

℞. *Du saffran de Mars astringent,*
Des trochisques de carabe, une drach.
De l'os de seche préparé, 1 scrup.
Du sel de Saturne, 15 gr.

Mélez tout cela avec le syrop de nénuphar, & formez-en des pilules de la grosseur d'un pois ; & donnez-en trois pour chaque dose.

La gonorrhée est quelquefois si opiniâtre, qu'elle résiste à tous les remedes dont on peut s'aviser pour la guerir. Cela vient de ce que la petite éminence qui bouche l'issuë du conduit excreteur des vesicules séminaires qui est ouvert dans l'uretre, est ulcerée, ou a été tout à fait ou en partie consumée & détruite par l'acrimonie de la matiere sanieuse ; & cette gonorrhée dure pendant des années entieres & par delà, à

moins que l'on ne prenne exactement les remedes que nous avons prescrits.

REMARQUES.

1. *Les Medecins vulgaires attendent*.... Je ne sçai si dans les lieux où l'Auteur a exercé la medecine, il y a effectivement des Medecins qui traitent la gonorrhée avec autant d'indolence qu'il le prétend, & jusqu'à la laisser couler durant 40 jours sans se servir d'aucun remede qui en modere l'écoulement. Si cela est, il faut qu'ils trouvent des malades qui leur soient assez dévoüez pour attendre tranquillement leur guerison pendant un si long-tems: ce que nous ne trouvons point en France, où l'impatience naturelle à la nation rend vrai-semblablement les malades beaucoup moins dociles.

Mais de croire avec lui que c'est par malice que ces Medecins en usent ainsi, n'ayant point de remedes efficaces pour guerir ce mal, c'est ce qui semble peu croyable. Il est de l'honneur & de l'interêt des Medecins, de guerir leurs malades le plûtôt qu'ils peuvent; & on a

plûtôt lieu de penſer que ceux qui uſent de cette méthode lente que l'Auteur condamne, ſont dans la bonne foi là-deſſus, & ne la préferent à une plus prompte & plus expeditive, que pour guerir leurs malades plus ſûrement, dans la crainte qu'ils ont de repouſſer le virus au dedans, & de leur cauſer par-là une verole univerſelle.

2. *Ils font obſerver aux malades* .... Quoi que le régime humectant & rafraichiſſant que ces Medecins preſcrivent aux malades, ne ſuffiſe pas pour guerir la verole; il eſt néanmoins certain, qu'il contribuë beaucoup à la rendre plus traitable, & que l'uſage en eſt par conſequent très-avantageux aux malades.

3. *Mais ils ne s'apperçoivent*.... Cette obſervation de l'Auteur eſt très-importante. La lotion & la coction diminuent conſiderablement la vertu de la terebenthine, en diſſipant ce qu'elle contient de plus ſpiritueux & de plus balſamique: de maniere qu'il vaut bien mieux, comme il le conſeille, la donner ſans aucune préparation, choiſiſſant la plus claire & la plus pure.

4. *Enfin quelques-uns de ces Médicaſtres* .... Il eſt vrai que la terebenthine diſſoute avec un jaune d'œuf eſt un medicament tout à fait des-agréable, auſſi ſubſtituë-t'on préſentement à la terebenthine le baume de Copaü dont le goût eſt plus ſupportable ; & l'on en fait prendre juſqu'à 20 & 30 gouttes dans le vin ou dans quelque autre vehicule : ce qui produit a peu-près le même effet que l'uſage de la terebenthine.

5. *Pour nous nous n'eſtimons pas*.... Les raiſons ſur leſquelles l'Auteur établit l'uſage de la caſſe dans la cure des gonorrhées virulentes, ſont très-juſtes & très-pertinentes,& s'accordent très-bien avec l'experience de pluſieurs praticiens, qui gueriſſent heureuſement les gonorrhées par l'uſage fréquent de ce doux laxatif joint aux autres remedes ſimplement temperans & addouciſſans.

6. *Cependant les Vulgaires*..... L'Auteur prétend avec raiſon que le ſenné étant joint avec la caſſe, la vertu purgative du premier prévaut ſur celle de l'autre : mais il ne s'enſuit pas pour cela que ce mélange ſoit mal aſſorti dans la

cure des gonorrhées ; parce qu'il eſt ſouvent très-neceſſaire dans la cure de ce mal, d'entraîner par les ſelles une partie de la matiere virulente, qui étant toute portée ſur l'uretre, pourroit y cauſer un très-grand dépôt, & rendre par-là le flux ſanieux très-long & très-rebelle.

7. *Après l'uſage des remedes......* S'il eſt dangereux de ſupprimer trop tôt le flux ſanieux de la gonorrhée ; il n'eſt pas plus avantageux aux malades de le laiſſer durer trop long-tems, en négligeant d'uſer prudemment des remedes qui pourroient en arrêter le cours ; & c'eſt en impoſer aux malades que de leur faire entendre, que ce flux long-tems continüé les préſerve d'une verole univerſelle.

Il faut convenir auſſi que l'uſage de la ſaignée ne ſert de rien à la guériſon d'une gonorrhée, à moins que le malade ne ſoit fort pléthorique : ce qui n'arrive pas à ceux tels qu'on les ſuppoſe ici, qui obſervent le regime depuis long-tems, & qui ont pris beaucoup de remedes. C'eſt donc avec raiſon que l'Auteur condamne la pratique de ceux qui font ſaigner au pied leurs malades,

pour arrêter un long écoulement ſanieux ; parce que la ſaignée ne convient dans la cure de la gonorrhée, que dans les cas que nous avons ſpecifiez ci-devant dans nos remarques ſur l'article concernant ce remede : c'eſt à dire que l'on ne doit ſaigner dans la gonorrhée, que pour appaiſer les grandes douleurs dont elle eſt ordinairement accompagnée dans ſon commencement ; & que l'on doit auſſi la pratiquer pour remédier aux inflammations qui arrivent aux voyes urinaires, & pour détourner les dépots qui ſe pourroient faire ſur les teſticules.

Il n'en eſt pas de même de la purgation que l'Auteur condamne également quand il eſt queſtion d'arrêter un long écoulement ſanieux : car il eſt certain que la purgation détermine à évacuer par les ſelles beaucoup de ſuperfluitez qui ſe porteroient ſur les voyes urinaires, & qu'elle peut par conſequent beaucoup contribüer à la ſuppreſſion de cet écoulement. Auſſi a ce été pour cette raiſon que Sydenham dans ſa diſſertation ſur la verole, donne la palme aux purgatifs dans le traitement de la go-

norrhée, en disant que plus on purge dans le traitement de cette maladie, & plûtôt on guerit.

8. *Ces Vulgaires feroient donc bien mieux* .... Lorsque l'acrimonie de l'urine est adoucie, la douleur appaisée, & que la sanie n'a plus de mauvaise teinture, la saignée n'est plus necessaire, & les Vulgaires auroient grand tort de la mettre alors en usage sans raison & sans necessité. La purgation au contraire a plus de lieu lors que la violence des premiers accidens est calmée; & tout ce qu'il y a de gens bien entendus dans le traitement du mal venerien ne conviendront point avec l'Auteur de ce qu'il avance ici, que la saignée & la purgation ne peuvent jamais faire aucun bien aux malades dans le traitement de la gonorrhée, puisqu'outre l'experience que l'on a tous les jours des bons effets de ces deux remedes dans la cure de cette maladie, lors qu'ils sont prudemment administrez, l'Auteur lui-même se contredit dans le même chapitre en ordonnant des purgatifs tant simples que composez aussi-bien que des vomitifs.

9. *Il eſt facile aux moins connoiſſans....*
Bien que ces remedes communs dont parle ici l'Auteur, ne ſuffiſent pas pour guerir radicalement certaines gonorrhées virulentes & extrêmement malignes, il ne faut pas pour cela, les bannir du traitement de cette maladie ; puis qu'ils ſont ſuffiſans pour la guerir ſans retour, quand elle eſt moins maligne & plus traitable ; & cela conformément à cette maxime generalement reçûë, que c'eſt inutilement que l'on fait par le plus, ce que l'on peut faire également bien par le moins.

10. *Cela poſé nous avons....* Les deux indications que l'Auteur ſe propoſe de remplir dans la cure de la gonorrhée virulente, ſont fort bien priſes pour la guerir promptement : Je ne répondrois pas qu'elles fuſſent auſſi propres à la guerir ſurement. C'eſt ce que nous allons examiner.

11. *La diſſolution & la déterſion....*
Tous ceux qui connoiſſent à fond le mal venerien & qui ont beaucoup traité de malades, ſçavent que les remedes vitriolez ſont très-propres à ſupprimer promptement le flux ſanieux : mais

qu'arrive-t'il de cette ſuppreſſion ſubite ? il en réſulte differens effets ſelon la nature particuliere du levain qui a cauſé cet écoulement : s'il eſt actif & fort animé, il arrive l'une de ces deux choſes : ou bien ce levain ſupprimé refluë ſur les teſticules par le moyen des vaiſſeaux déferens, ou bien il pénetre les vaiſſeaux ſanguins, & ſe mêlant dans toute la maſſe des humeurs, il cauſe une verole univerſelle qui ſe manifeſte bientôt par des puſtules, par des bubons, ou par des ulceres veroliques. Si la gonorrhée a été cauſée par un levain lent & tardif, il s'infiltre dans le tiſſu de l'uretre, où il reſte quelquefois pendant un nombre d'années ſans cauſer aucun ſymptôme fâcheux, juſqu'à ce que la conſtitution de l'organe ſe trouvant affoiblie, l'endroit où ce levain ſe trouve concentré, n'a plus la force de réſiſter à ſon impreſſion : ce qui fait que l'uretre ſe gonfle & ſe tumefie, & les malades ſe trouvent tourmentez de difficultez d'urine, & quelquefois même d'une ſuppreſſion totale de cette excrétion, que l'on n'attribuë preſque jamais à ſa veritable cauſe, à moins que ces acci-

dens n'arrivent à des débauchez de profeſſion qui entent gonorrhée ſur gonorrhée, ſans y faire la moindre attention : car quand ces difficultez d'urine arrivent à des gens qui ont ſauvé les apparences, on ſe contente de les imputer à une intemperie chaude qui a cauſé un dépôt ſur ces parties ; ſans s'imaginer qu'une gonorrhée ſupprimée dans la premiere jeuneſſe du malade, en puiſſe être la cauſe.

Auſſi a-t'on vû ces ſortes d'affections de l'uretre beaucoup plus frequentes qu'elles ne l'étoient auparavant, depuis 15 & 20 années que cette maniere de ſuprimer les gonorrhées eſt en vogue en France, & notamment à Paris, auſſi-bien que dans l'endroit de l'Italie ou l'Auteur exerçoit la médecine & la chirurgie.

Mais pendant que beaucoup de Chirurgiens d'une moyenne pénetration admiroient ſottement les prétenduës proüeſſes de quelques charlatans, qui traitoient d'abord les gonorrhées par ces injections aſtringentes, les Medecins & les Chirurgiens les mieux ſenſez & les plus clair-voyans déclamoient hautement & déclament encore contre une

méthode ſi pernicieuſe, qui n'auroit jamais eû un ſi long cours, ſur tout à Paris où il y a un grand nombre de Chirurgiens éclairez, ſi un des plus accréditez ne lui avoit donné ſon ſuffrage pour favoriſer un particulier avec qui il avoit quelque alliance, & qui autant entêté de ſon remede prétendu ſecret, qui n'eſt pourtant qu'une pierre medicamenteuſe, qu'il eſt ignorant dans l'art de traiter les gonorrhées, n'a pas laiſſé de tirer de la diſtribution de ſa poudre aſtringente, un profit conſiderable; ſon protecteur ayant engagé un peuple de Fraters maſquez du nom de Chirurgiens d'armée, à ſe ſervir temerairement de cette mauvaiſe drogue, qui a été & ſera encore la pepiniere fatale d'une infinité de gonflemens dans l'uretre & de ſuppreſſions d'urine.

12. *Il eſt a remarquer* .... C'eſt juſtement l'avis que donnent ces Empyriques, diſant que leur remede eſt beaucoup plus efficace dans le commencement de la gonorrhée pour la guerir promptement ſelon eux, mais ſelon nous pour renfermer & concentrer la virulence, que lors qu'elle a duré long-tems: ce remede prétendu ſi excellent, ne fai-

ſant que blanchir contre les vieilles gonorrhées, où la malignité de l'ulcere prévaut ſur l'aſtriction du remede.

13. *La terebenthine produit....* Cette drogue qui eſt toute balſamique, diuretique, & déterſive, produit de très-bons effets dans la cure de la gonorrhée, pourvû qu'elle ſoit plûtôt priſe dans une moindre quantité que dans une doſe trop forte, qui peut cauſer un grand dépôt ſur les organes qui ſervent à l'excretion de l'urine.

14. *A mon égard je me ſers.....* vingt grains de mercure doux incorporez avec deux drachmes & demie de terebenthine, doivent produire un bon effet. Beaucoup de praticiens ſe ſervent ici d'un bol à peu-prés ſemblable qu'ils donnent pendant huit jours de ſuite. Sa doſe eſt plus moderée, n'en faiſant prendre qu'une drachme à chaque fois.

Ils le compoſent avec demie once de terebenthine, trois drach. de rûbarbe bien pulveriſée, & une drachme de merc. doux. Mais il ne faut pas tout à fait compter ſur ce que dit l'Auteur, qu'il n'y a point de flux ſanieux ſi virulent, que huit priſes de ſon remede ne gueriſſent parfaitement,

parfaitement, ſans qu'il ſoit beſoin d'employer aucun autre purgatif.

15. *Quercetan vante beaucoup .....* Quoique l'eau de Quercetan tant vantée par lui même, & par beaucoup d'autres Auteurs ſoit un aſſez bon remede, elle n'eſt pourtant pas auſſi ſûre & auſſi excellente qu'on la publie; & ſi cette eau a quelquefois un heureux ſuccès dans le traitement des anciennes gonorrhées virulentes, elle manque encore plus ſouvent de réüſſir; & qui n'auroit d'autre reſſource dans la cure de ce mal invéteré, ſeroit ſouvent obligé de laiſſer les malades dans le même état où il les auroit trouvez.

16. *Pour moi je ne puis aſſez.....* Les épreuves que nous avons faites des pilules qui ſont ici propoſées, n'ont pas toûjours répondu aux promeſſes de l'Auteur. Nous avons trouvé des gonorrhées aſſez opiniâtres pour réſiſter à leur uſage long-tems continüé. Il faut par conſequent convenir qu'il les vante avec excès, quandil les propoſe comme infaillibles. Mais il ne faut pas s'en étonner, puiſque tous les Auteurs ſans en excepter même les plus ſages & les plus judi-

cieux, ſont en poſſeſſion de loüer ſans meſure tous les remedes dont ils ſe préviennent ; & tous ceux qui ſont verſez dans la lecture des Livres de Medecine, ſont bien perſuadez que ſi les remedes qu'on y trouve en très-grand nombre, avoient ſeulement la moitié des vertus qu'on leur donne, il n'y auroit aucune maladie que l'on ne guerît à coup ſûr, & avec beaucoup de facilité : mais on y trouve un déconte ſi ſurprenant dans la pratique, que la plûpart des Medecins & des Chirurgiens bien-ſenſez, aprés une infinité de vaines épreuves, ſont obligez de revenir aux remedes les plus uſitez, & regrettent beaucoup le tems qu'ils ont perdu à la recherche de ces prétendus arcanes, par le moyen deſquels une foule de Charlatans ne laiſſent pas de ſe rendre recommendables parmi les gens credules.

Au reſte il eſt bon d'obſerver, que l'Auteur lui même comptoit ſi peu ſur l'infaillibilité de ces pilules dans le tems qu'il les loüoit avec exageration, qu'il en propoſe tout auſſi-tôt d'autres plus ſimples, auxquelles il ne donne pas moins d'énergie, & qu'avant de finir ſon

chapitre il convient de bonne-foi, que ces pilules proposées comme infaillibles, ne suffisent pas toûjours pour guerir toutes sortes de gonorrhées ; & que lors qu'elles sont invéterées ou fort rebelles, il faut avoir recours à d'autres remedes qui sont plus efficaces.

17. *Car il est certain......* L'Auteur a grande raison de condamner ici l'usage des cantharides données interieurement, & de les reduire au rang des topiques. Le mauvais succès qu'elles ont toûjours eû entre les mains de tous ceux qui se sont avisez de les faire entrer dans les remedes interieurs, devroit en avoir dégouté géneralement tous les praticiens. Mais il y aura toûjours des temeraires qui se flatteront de trouver dans les poisons les plus avérez des remedes d'une grande vertu.

18. *Et pour cela quelques-uns se servent.....* Il y a peu de gonorrhées guérissables qui ne cedent à l'usage de cette tisanne laxative, pourvû que les malades veüillent ou en puissent continuer l'usage pendant un mois & quelquefois jusqu'à six semaines. Je dis que les malades veüillent ou puissent la continuer, parce qu'il

y a des gens dont l'éstomac répugne si fort aux potions purgatives, qu'ils les rendent toutes par le vomiſſement auſſi-tôt qu'il les ont priſes : ce qui oblige neceſſairement les Medecins & les Chirurgiens à leur donner d'autres formules. Il y en a d'autres dont le goût eſt ſi délicat, qu'ils ne peuvent ſe reſoudre à continüer pendant un long-tems l'uſage d'un remede un peu des-agréable , quoiqu'ils pûſſent le faire ſi l'envie de guerir prévaloit chez eux ſur leur fauſſe délicateſſe , qui engage ceux qui les traitent à conformer les remedes plûtôt au goût des malades qu'aux beſoins de la maladie.

19. *Il eſt indubitable .....* On a lieu d'être ſurpris comme il a déja été dit dans la 15e. remarque , que l'Auteur après avoir propoſé des remedes qu'il prétend infaillibles pour guerir les gonorrhées les plus anciennes & les plus virulentes , ſemble ſe rétracter ici en diſant , que ſi la gonorrhée eſt récente , elle ſera infailliblement guerie ſans retour par les remedes qu'il vient de propoſer : au lieu qu'étant invéterée, le virus qui aura fait des impreſſions plus profondes, ne ſera pas dompté avec la même

facilité ; enſorte qu'il faudra uſer de remedes qui ayent plus de vertu que les précedens.

Tout ce diſcours où l'Auteur ſe contredit évidemment, ne tend pourtant qu'à propoſer dans le traitement des gonorrhées rebelles, l'uſage de deux remedes qu'il croit encore plus efficaces que ceux qu'il a preſcrits au-paravant : ce ſont le turbith mineral, & le précipité verd.

A l'égard du premier remede qui eſt trés-violent, il ne peut convenir qu'aux ſujets les plus robuſtes ; & pour ce qui eſt du précipité verd, tous les praticiens demeurent d'accord que c'eſt un très-bon remede contre la gonorrhée, & qu'étant réiteré, comme dit l'Auteur, juſqu'à trois & quatre fois, il guerit fort heureuſement ce flux ſanieux : mais comme c'eſt un vomitif, nos François délicats en tout & amateurs des nouveautez, ſe ſont laſſez d'un remede dont ils ſe trouvoient un peu fatiguez ; & les Chirurgiens pour complaire aux malades ont été obligez d'en abandonner l'uſage ; quoi que ce ſoit aſſurément le moyen le plus ſûr & le plus prompt que

l'on puisse employer, pour enlever d'emblée la maladie & sa cause, & pour la guerir parfaitement & sans récidive.

Mais quand il s'agit de traiter de cette maladie les personnes d'une qualité distinguée, comment accorder un vomitif qu'il faut réiterer trois & quatre fois, avec l'extrême délicatesse de leur poitrine, de leur estomac, & de leurs entrailles, dont ils sont sans cesse bercez par tous les flateurs qui les environnent? L'homme d'affairequi s'en fait beaucoup à croire, le Bourgeois aisé, le Marchand chez qui le métal roule, l'Avocat, le Notaire & le Procureur qui vivent commodément, & qui tous singes plus oumoins des personnes de qualité, seroient au desespoir de n'avoir pas des entrailles, un estomac, & une poitrine d'une aussi grande délicatesse, que le Duc, le Comte, & le Marquis, n'ont pas aussi moins d'horreur des vomitifs que ces personnes constituées en dignité: de maniere qu'il n'y a plus que les malheureux à qui l'on puisse donner ce remede, pendant que l'on amuse les malades de distinction par le moyen des Elixirs, des baumes spiritueux, des quinte-essences

& par d'autres ſemblables colifichets, juſqu'à ce que les beaux diſcours de leurs Medecins, le tems, & la Nature les gueriſſent.

20. *La fabrique de ce remede.....* La maniere de proceder dans l'operation chymique du précipité verd, eſt décrite d'une façon plus intelligible dans le Cours de Chymie de Mr. Lémery, que dans le procedé que l'Auteur nous en donne dans ce chapitre : c'eſt pourquoi nous exhortons ceux qui veulent la faire régulierement, d'y avoir recours.

Chapitre III.

De l'enflûre des teſticules procedante de la gonorrhée virulente, que l'on peut auſſi appeller hernie venerienne.

Les teſticules ſont ſujets à differentes ſortes de tumeurs qui ſont communes aux autres parties, comme ſont le phlegmon, l'éreſipele., le ſchirre, &

l'œdeme, dont nous n'avons pas deſſein de parler ici.

Il leur arrive encore d'autres tumeurs qui leur ſont particulieres, parce qu'elles n'intereſſent point leurs envelopes exterieures qui compoſent la bourſe, mais qu'elles ſont compriſes dans leurs propres tuniques ; & ce ſont toutes les eſpeces d'hernies dont nous avons parlé dans la premiere partie de cette Chirurgie : mais nous traitons ici d'une tumeur qui eſt cauſée au teſticule enſuite d'une gonorrhée, & que l'on peut fort bien nommer pour celà hernie venerienne.

Des ſignes de cette tumeur.

On ne peut douter qu'une tumeur qui ſurvient au teſticule ne ſoit de ce caractére, quand la gonorrhée coule actuellement, ou que ſon flux a été ſubitement ſupprimé, après quoi le malade a eû un grand friſſon qui a été ſuivi de fiévre, & d'une grande douleur à un ſeul ou aux deux teſticules, accompagnée d'une tumeur en ces parties qui augmente à vûe d'œil, d'une peſanteur trés-incommode, d'une rougeur & d'une pulſation qui ſe

continuant au long du cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, correſpondent le plus ſouvent juſqu'aux reins.

De ſes cauſes.

Selon les Vulgaires cette tumeur des teſticules ſe fait par fluxion ; & ils la regardent même comme une fluxion catharreuſe procedante du foye, parce qu'ils enviſagent la gonorrhée comme un catharre de la verge.

Mais cette tumeur eſt premiérement cauſée par les fautes que le malade commet dans l'uſage des choſes non-naturelles, & particuliérement dans ſon régime de vie, lors qu'il n'a que ſon caprice pour regle. Elle arrive encore bien plûtôt quand le flux ſanieux eſt repouſſé du dehors au dedans ou par des injections aſtringentes ; ou par un uſage prématuré des forts pugatifs;ou par des potions trop chargées d'aperitifs & de diurétiques ; ou enfin par la détermination que la ſaignée du pied peut donner aux humeurs, pour former un dépôt ſur ces parties.

Par toutes ces cauſes occaſionnelles le flux ſanieux de la gonorrhée, ou du

moins quelque portion de ce flux trouve un obſtacle formé à ſon paſſage qui l'arrête pour un tems, fait croupir cette matiere ſanieuſe, & bouche enfin totalement la route accoutumée de ſon écoulement : & pour lors la ſanie refluë des proſtates vers les teſticules, par la continuité des vaiſſeaux déferans; ou bien en ſe mêlant avec le ſang, le ſuc nourricier, ou la lymphe, elle parvient juſqu'aux teſticules; dans les membranes deſquels elle s'épanche, & après y avoir excité une efferveſcence, leurs vaiſſeaux ſe tumefient, & les ſucs qu'ils contiennent reſtent ſans mouvement entre les fibres de ces organes : après quoi ils s'y fermentent, & le virus ſe mettant de la partie, ils ſont tellement agitez que leur particules acides & poignantes irritent les fibres contre leſquelles elles heurtent, les piquent, les jettent en convulſion, & leur cauſent une diſtenſion très-violente : ce qui donne lieu nonſeulement à l'enflûre de ces organes, à la grande douleur qui s'y fait ſentir, mais auſſi à la fiévre, l'inflammation, & la pulſation, qui arrivent tantôt à un ſeul teſticule, & quelquefois à l'un & à l'autre en même tems.

Il arrive aussi très-souvent que la sanie croupissante dans plusieurs petits tuyaux du testicule, les tend à un tel excès qu'ils se rompent, & que l'extravasion de cette matiere produit tout autour une hypersercose incurable.

Du pronostique de la tumeur des testicules.

La tumeur dont il s'agit est une maladie qu'il ne faut pas negliger, non-seulement parce qu'elle attaque des organes absolument necessaires à la conservation de l'espece, & qui ne peuvent être considerablement blessez que la generation ne périsse, mais parce qu'il sont aussi les témoins de la virilité.

Cette tumeur est néanmoins assez facilement guerie dans son commencement, quand on se sert d'abord des médicamens les plus convenables, & quand le malade & le Medecin n'omettent rien chacun de leur part, pour contribüer à la guérison de la maladie.

De plus bien que cette tumeur soit d'abord negligée, elle vient très-rarement à suppuration, & elle dégenere le plus

moins quelque portion de ce flux trouve un obſtacle formé à ſon paſſage qui l'arrête pour un tems, fait croupir cette matiere ſanieuſe, & bouche enfin totalement la route accoutumée de ſon écoulement : & pour lors la ſanie reflue des proſtates vers les teſticules, par la continuité des vaiſſeaux déferans ; ou bien en ſe mêlant avec le ſang, le ſuc nourricier, ou la lymphe, elle parvient juſqu'aux teſticules ; dans les membranes deſquels elle s'épanche, & après y avoir excité une efferveſcence, leurs vaiſſeaux ſe tumefient, & les ſucs qu'ils contiennent reſtent ſans mouvement entre les fibres de ces organes : après quoi ils s'y fermentent, & le virus ſe mettant de la partie, ils ſont tellement agitez que leur particules acides & poignantes irritent les fibres contre leſquelles elles heurtent, les piquent, les jettent en convulſion, & leur cauſent une diſtenſion très-violente : ce qui donne lieu non-ſeulement à l'enflûre de ces organes, à la grande douleur qui s'y fait ſentir, mais auſſi à la fiévre, l'inflammation, & la pulſation, qui arrivent tantôt à un ſeul teſticule, & quelquefois à l'un & à l'autre en même tems.

Il arrive aussi très-souvent que la sanie croupissante dans plusieurs petits tuyaux du testicule, les tend à un tel excès qu'ils se rompent, & que l'extravasion de cette matiere produit tout autour une hypersercose incurable.

Du pronostique de la tumeur des testicules.

La tumeur dont il s'agit est une maladie qu'il ne faut pas negliger, non-seulement parce qu'elle attaque des organes absolument necessaires à la conservation de l'espece,& qui ne peuvent être considerablement blessez que la generation ne périsse, mais parce qu'il sont aussi les témoins de la virilité.

Cette tumeur est néanmoins assez facilement guerie dans son commencement, quand on se sert d'abord des médicamens les plus convenables,& quand le malade & le Medecin n'omettent rien chacun de leur part, pour contribüer à la guérison de la maladie.

De plus bien que cette tumeur soit d'abord negligée, elle vient très-rarement à suppuration, & elle dégenere le plus

ſouvent en un ſchirre fâcheux, lors que l'on n'a pas ſoin d'attenuer promptement & de réſoudre par des remedes propres les ſucs qui croupiſſent. Enfin cette verole particuliere eſt ſuſceptible de tous les fâcheux accidens de la verole univerſelle.

De la Cure de cette tumeur.

1. Le traitement de la tumeur des teſticules commence chez les Vulgaires par un clyſtere émollient & rafraichiſſant, comme ſi les teſticules étant malades il étoit beſoin de traiter l'anus.

2. Ils font enſuite une ſaignée révulſive qui eſt plus nuiſible que profitable, comme nous l'avons déja fait voir; parce que ce n'eſt pas le ſang qui peche alors, & que dans toutes maladies cauſées par un venin particulier, la ſaignée eſt plus pernicieuſe aux malades que le venin même.

Après cela ils preſcrivent au malade un regime humectant & rafraichiſſant, & ils appliquent ſur la tumeur des cataplâmes pareillement rafraichiſſans, faits avec les feüilles de mauves, les racines d'althea, les fleurs de camomille & de

melilot, les ſemences de lin & de pſyllium ; ou bien ils ont recours à la formule ſuivante.

℞. *Du ſuc de morelle, demie livre ;*
Des fleurs d'althea ſeches, & de roſes rouges, de chac. 1 *once ;*
Des eaux de perſicaire tachée, & de plantain, de chac. 3 *onces ;*
De la farine d'orge, demie livre ;
De l'huile roſat, 4 *onces.*

Faites de tout cela un cataplâme.

3. Mais ces Medecins ſe trompent groſſiérement en ſuivant cette méthode : car en rafraichiſſant beaucoup, ils ne reſolvent pas la tumeur, mais ils la font dégenerer en ſchirre.

D'autres appliquent ſur la tumeur une charge de féves qu'ils réduiſent en forme de cataplâme, en les faiſant cuire avec l'huile roſat. Ou bien ils font de la même maniere un cataplâme de pois, & ils s'imaginent que ces drogues conviennent en ces occaſions, à cauſe que les féves & les pois ont quelque rapport avec les teſticules par leur configuration. Mais ſuppoſé que les pois ayent quelque rapport de configuration avec les teſticules, où trouvera-t'on celui des féves à l'égard de ces organes ?

Cependant ils font uſer aux malades de ſyrops rafraichiſſans, & ils leur font ſur les reins des onctions fréquentes avec l'onguent roſat & celui de la Comteſſe; aprés quoi ils les purgent une ou deux fois avec la caſſe : pendant ce tems-là le mal empire & la tumeur s'augmente; parce que la caſſe purge par la voye des urines.

Pour nous, en traitant la tumeur des teſticules qui procede d'une gonorrhée virulente, nous nous propoſons pour premiere indication d'appaiſer la douleur, & enſuite de détourner le flux ſanieux, en faiſant tranſpirer la matiere épanchée & en réſolvant la tumeur.

Il faut pour cela que le malade commence par garder le lit; & pour appaiſer la douleur, il faut appliquer au-plûtôt ſur le mal un cataplâme fait avec la mie de pain-blanc, les jaunes d'œufs, & l'huile roſat. Ce remede eſt fort efficace pour calmer la douleur & l'inflammation, non pas parce qu'il eſt rafraichiſſant, mais à cauſe de la vertu anodine qu'il contient.

Quand la douleur eſt aſſez violente pour engager le Medecin à tourner vers

elle toutes ſes vûës, le cataplâme fait avec les feüilles de juſquiame, de pavot blanc, d'ombilic de Venus, cuites dans l'eau de frai de grenoüilles, avec le mucialage de ſemences de pſyllium, ſera pour lors d'un grand ſecours.

Ou bien on pourra faire ſur la tumeur une onction avec l'huile de pavot blanc tirée par expreſſion. Le cataplâme de feüilles d'hiebles & de rhuë cuites dans le vinaigre eſt auſſi trés-excellent.

On peut encore fomenter la tumeur avec la décoction d'eſquine & de fleurs de ſureau faite dans le meilleur vin : car en faiſant cette fomentation ſur le ſcrotum & ſur les teſticules, elle diſſipe & réſout puiſſamment l'inflammation jointe à la gonorrhée.

Mais pour les pauvres le cataplâme fait avec la farine de féves cuites dans l'oxycrat, eſt un remede très-éprouvé ; & de quelque cauſe que viennent les inflammations des teſticules, les malades ſont promptement ſoulagez par ce cataplâme. On peut lire la relation de quelques unes de ces cures dans les obſervations de Riviere, qui font voir que l'on peut ſe ſervir de ce remede avec ſuccès,

non-ſeulement contre les inflammations ſimples des teſticules, mais auſſi contre celles qui ſont cauſées par des gonorrhées qui ont été ſupprimées prématurément.

Pour détourner le flux ſanieux qui s'eſt jetté ſur les teſticules, on ſe ſert des remedes que nous avons propoſez pour guerir la gonorrhée, & de ceux ſur tout où les balſamiques ſont mêlez. Les pilules ſuivantes ſont fort propres à réſoudre ces ſortes de matieres.

℞.
De la gomme de gayac naturelle, 1 drach.
De l'antim. diaphor. 2 drach.
Du baume du Perou 2 drach. & demie.

Mêlez ces ingrédiens avec le ſyrop de chardon-benit, & formez-en 20 pilules. Couvrez les de feüilles d'or, & donnez-en deux pour chaque doſe.

Quand l'inflammation & la douleur ſont appaiſées, on ne peut employer pour réſoudre la tumeur un meilleur remede que l'huile de gayac rectifiée & fortifiée avec l'huile de bois-ſaint; ou bien l'huile de cire mêlée avec l'huile de gomme ammoniac; ou le baume de ſouffre de Ru-

land. On peut encore appliquer ſur cette tumeur un emplâtre ſtyptique. Mais de peur que ces topiques ne ſoient à charge aux teſticules , & afin qu'ils y adherent ſuffiſamment, il faut les ſoutenir par une eſpece de bourſe que l'on nomme ſuſpenſoire.

Lors que la tumeur eſt fort ancienne, il faut donner nos pilules purgatives décrites dans le chap. précedent ; & s'il leur arrivoit de ne pas produire l'effet qu'on en attend, on aura recours aux décoctions que nous donnerons dans la ſuite , ou bien l'on traitera cette tumeur comme un ſchirre.

REMARQUES.

1. *Le traitement de la tumeur*... Comme c'eſt plutôt par préjugé que par raiſon , que l'Auteur ne ſe trouve pas ici plus diſpoſé à paſſer aux Vulgaires l'uſage des clyſteres,qu'il l'a été ci-devant à leur faire quartier ſur la ſaignée ; la raillerie qu'il fait de ce remede dans le traitement de la tumeur venerienne qui arrive aux teſticules, ne diminuë en rien l'utilité de ce ſecours , qui eſt fort propre à empê-

cher que l'inflammation de cet organe ne ſe communique aux viſceres contenus dans l'hypogaſtre par droit de voiſinage : & l'experience doit prévaloir ſur un préjugé ſi mal fondé.

2. *Ils ſont enſuite une ſaignée....*Le même préjugé de l'Auteur contre la ſaignée ne lui permet pas d'en approuver l'uſage en quelque occaſion que ce ſoit, & quand un dépôt énorme avec une grande inflammation & une douleur des plus violentes, menaceroient les teſticules & le ſcrotum d'une ſuppuration dangereuſe, & d'une mortification très-prochaine, il ne croiroit pas que la ſaignée pût rien faire pour détourner un ſi grand orage : cependant l'experience nous fait voir tous les jours, que deux & trois ſaignées au bras ſuivies d'une ſaignée au pied, font ceſſer ces ſymptômes comme par enchantement.

3. *Mais ces Medecins ſe trompent....* Rien ne fait mieux connoitre la paſſion outrée de l'Auteur contre la méthode commune de traiter les inflammations, que ce qu'il dit ici contre les remedes temperans & addouciſſans, qu'il regarde comme des poiſons capables de faire dé-

generer la tumeur du testicule en un vrai schirre, vû que bien-tôt après, pour satisfaire à la premiere indication qu'il se propose dans le traitement de cette tumeur, c'est à dire d'appaiser la douleur, il prescrit un cataplâme si non tout à fait semblable, du moins équivalent à celui qu'il vient de blâmer dans la méthode vulgaire.

Chapitre IV.

De la Carnositté de la verge.

Quand la gonorrhée virulente est invéterée, & qu'elle a duré plus de six mois, il peut fort bien arriver que l'impression du virus s'étant faite profondément dans l'uretre, y cause un ulcere sordide qui fournisse la matiére d'une excroissance charnuë dans ce conduit : & il est très-rare que ce mal ait une autre cause antécedente.

Remarques.

Une question reste encore à décider entre les praticiens : c'est de sçavoir s'il

arrive véritablement des carnositez ou des excroissances dans le conduit de l'uretre causées par l'impression du virus qui s'est faite profondément dans ce conduit, & qui, selon l'Auteur, cause un ulcere sordide qui donne lieu à cette excroissance charnuë.

Dire que la géneration d'une excroissance dans l'uretre soit impossible, c'est une proposition qui ne paroit pas soutenable; puisque le même virus qui fournit des verruës au tour du gland, des fics, & des condilomes autour de l'anus, des chairs superfluës dans le nez & dans la bouche, & des tubercules en tous les endroits du corps, en peut par consequent causer dans l'uretre.

Mais en admettant la possibilité des excroissances charnuës dans le conduit urinaire, il faut pourtant convenir que l'on y en trouve très-rarement; puisque la plûpart des praticiens de la plus haute réputation & Mr. Saviard entre-autres, dans la 73e. de ses Observations, se croyent bien fondez à rejetter absolument les carnositez de l'uretre, sur ce qu'ils n'ont jamais rencontré de ces excroissances dans les cadavres de ceux qui

ont été traitez de cette maladie, mais bien des érosions causées, ou par la matiere virulente des ulceres, ou par l'impression des cathérétiques qu'on avoit employez pour consumer ces prétenduës carnositez, & un peu moins de largeur au conduit urinaire à l'endroit des cicatrices de ces érosions.

Cela posé, on a lieu de présumer que les difficultez & les suppressions d'urine qui arrivent dans un âge un peu avancé à ceux qui ont eu des gonorrhées dans leur jeunesse, sont la suite des gonflemens qui se font autour de ces cicatrices, lors que l'urine est beauconp échauffée aussi-bien que toute l'habitude du corps; ou par les excès du boire & du manger, ou par le congrés excessif; ou par de violens exercices; ou par quelqu'autre cause que ce soit; le virus lent & tardif concentré & infiltré dans le tissu de l'uretre, comme il a été dit dans nos remarques sur la gonorrhée, étant alors comme excité de sa léthargie, & plus disposé par consequent à faire son impression sur les fibres de ce tissu affoiblies par l'âge & par les excès de ceux qui ont été attaquez de ces maladies, qu'elles ne l'é-

toient dans la jeunesse, où cette virulence trouvoit dans la forte constitution de l'organe, un obstacle à son action.

Des signes de la carnosité.

On connoit qu'il y a une excroissance dans l'uretre, quand après une gonorrhée virulente, il arrive tantôt une strangurie, tantôt une dysurie, & quelquefois une iscurie. De plus on s'apperçoit longtems auparavant que l'urine ne sort pas de l'uretre par un fil aussi continu & aussi égal qu'elle faisoit avant la gonorrhée ; mais qu'elle se fourche en sortant, & que son fil devient si délié qu'elle ne tombe que goutte à goutte, ou qu'enfin elle se supprime entierement.

Alors en introduisant un algalic dans l'uretre, ou en y poussant une bougie très-déliée, l'on sent un obstacle qui s'oppose au passage de ces instrumens, quelquefois dans un endroit peu éloigné du gland, mais le plus souvent près de sa racine & vers les prostates : car c'est en cet endroit que cette caroncule se forme pour l'ordinaire.

On connoit aux femmes qu'elle se

forme au cou de la matrice, parce qu'elle empêche au tems du congrès la libre intromiſſion de la verge dans le conduit vaginal.

Des cauſes de la carnoſité.

Les Vulgaires rapportent la cauſe originelle de l'excroiſſance de l'uretre à des humeurs lentes viſqueuſes & pituiteuſes, qui ſe portent par voye de fluxion ſur l'ulcere qui arrive en ce conduit, & qui ſe mêlent avec un peu de ſang pour y former une chair ſuperfluë.

Mais ils ſe trompent parce que les humeurs viſqueuſes & pituiteuſes ne peuvent jamais cauſer une ſemblable excroiſſance ; & la veritable cauſe de ce mal procede de la matiere ſanieuſe que fournit la gonorrhée virulente, laquelle par ſon acrimonie acide, ſaline, & corroſive, ronge & ulcere l'uretre : d'où il arrive enfin que dans l'endroit de l'éroſion & de l'ulcere, cette ſanie impure & groſſiere jointe au ſuc nourricier qui vient à la partie, y produit une certaine ſubſtance charnüe de la même nature à peu près que celle qui forme les por-

teaux & les verrües, comme on le voit arriver à d'autres ulceres; & cette excroissance peut encore se former sur les ulceres de l'uretre, comme on prétend que le guy se forme sur les arbres par la fiente des grives.

Au reste cette chair étrangere vit au dépens du suc nourricier de tout le corps, tout de même que la tige du guy vit du suc de l'arbre sur lequel il naît.

Du Pronostique de la carnosité.

L'excroissance de l'uretre est un mal dangereux assez long & assez difficile à guerir. En son commencement on l'apperçoit molle, lâche, peu élevée, quelquefois seule & unique. Mais dans la suite du tems elle se multiplie, elle grossit, elle s'endurcit, & devient calleuse: ce qui la rend très-difficile à guerir, parce qu'elle ne cede pas aux foibles medicamens, & que de plus forts l'irritent, particulierement lors qu'on s'en sert en forme liquide, agissant alors autant & plus sur la partie saine que sur l'excroissance.

De plus la difficulté de la cure est augmentée

augmentée par la délicatesse du tissu de l'uretre, & la correspondance qu'a ce conduit avec les principales parties du corps, joint à son étroitesse & à la difficulté d'y porter les medicamens : ce qui fait que l'on ne peut traiter cette excroissance, sans exposer le malade à souffrir de plus grands maux, parce qu'on ne peut se dispenser d'employer les cathéretiques pour consumer la chair superfluë ; & ce qu'il y a de plus fâcheux, est la difficulté d'appliquer le remede ensorte qu'il n'agisse précisément que sur l'excroissance : outre qu'il est impossible d'employer le fer pour enlever ces superfluitez.

Cette cure souffre encore une difficulté de la part de la mobilité de la verge, & du passage de l'urine, dont le conduit est sans cesse humecté & irrité, joint à ce que cette maladie est souvent accompagnée de strangurie, de dysurie, & d'ischurie.

La strangurie est une distillation de l'urine par la verge, en laquelle le malade est excité à uriner par des épreintes fréquentes ; mais il rend à chaque fois très-peu d'urine, & seulement goutte à

goutte, & il reſſent en urinant une mordication dans le conduit urinaire cuiſante, & brulante, notamment lorſque l'urine eſt prête à finir, avec une ardeur très-ſenſible & très-mordicante qui s'étend juſqu'à l'extrémité du gland.

La dyſurie eſt une difficulté d'uriner qui conſiſte à ce qu'on ne peut rendre l'urine qu'après de longs & violents efforts; enſorte qu'il faut qu'un malade pour uriner retienne ſa reſpiration de toutes ſes forces, & qu'il preſſe en même tems ſon hypogaſtre avec ſes deux mains, ayant avec tout cela beaucoup de peine à décharger ſa veſcie de toute l'urine qu'elle contient, parceque le fil de l'urine s'arrêtant à diverſes repriſes, elle ne coule enſuite que goutte à goutte, & qu'elle eſt toûjours prête à s'arrêter abſolument.

En un mot la difficulté qu'a le malade à rendre ſon urine eſt ſi douloureuſe & ſi fatigante, qu'elle lui cauſe un teneſme & une envie très-fréquente d'aller à la ſelle; ce qui lui rend le ſphincter de l'anus très-douloureux, lui fait enfler les hémorroïdes, & lui fait jetter des cris perçans & très-pitoyables.

L'iſchurie eſt une ſuppreſſion ſi abſoluë de l'urine que le malade n'en rend aucune goutte, ce qui la fait regorger vers les parties ſuperieures. Or ce qui rend la cure de la carnoſité très-difficile, vient de ce qu'elle eſt un ſymptôme de la verole, de maniere qu'il eſt impoſſible de la guerir ſans avoir préalablement gueri la maladie dont elle dépend ; enſorte qu'après beaucoup de remedes adminiſtrez avec ſoin, bien qu'elle paroiſſe guerie parfaitement, cependant quelque tems après elle renaît, & continuë de tourmenter le malade juſqu'à ſa mort.

REMARQUES.

Il eſt à obſervver que le long ſéjour que fait dans la veſcie l'urine de ceux qui ſont fréquemment attaquez de la ſtrangurie, de la dyſurie, & de l'iſchurie, en conſéquence des gonflemens ou des excroiſſances qui ſe forment dans le conduit urinaire, lui fait acquerir un tel degré de mordication & d'acrimonie, que rongeant & perçant l'uretre vers ſon origine, elle refluë de tous côtez,

& forme des abſcès fiſtuleux dans tous les endroits où elle a lieu de s'épancher, comme ſont les membranes de la bourſe, le perinée, le pubis, & à l'entour de la racine de la verge ; de maniere qu'il ſort autant & plus d'urine par ces ſinuoſitez fiſtuleuſes, que par le conduit de l'uretre.

Cet accident arrive principalement à ceux qui donnant tout à leurs plaiſirs même au préjudice de leur ſanté, ne laiſſent pas malgré les difficultez & les ſuppreſſions d'urine ſouvent réiterées de s'abandonner à toutes ſortes d'excès, juſqu'à ce que leur veſcie ulcerée, fongueuſe, raccornie, & gangrenée, les faſſe périr dans la ſuppreſſion d'urine dans une longue ſuite de ſouffrances.

Il eſt encore à remarquer, que bien que la carnoſité de l'uretre ſoit un ſymptôme de la verole, ou pour mieux dire une verole particuliere, il n'eſt pourtant pas neceſſaire, comme l'Auteur ſemble vouloir l'inſinuer, de traiter les malades de la verole univerſelle avant de traiter leurs carnoſitez, à moins qu'ils n'ayent d'ailleurs des ſignes d'une verole generale bien caractérizée ; parceque l'on

ſçait par experience que ce traitement ne ſert de rien à la carnoſité , non plus qu'aux anciennes gonorrhées.

La cure de la carnoſité de l'uretre.

1. Pour guerir l'excroiſſance de l'uretre , après avoir fait prendre au malade avec les purgatifs chargez de mercure dont on ſe ſert dans le traitement de la verole , mais un peu addoucis de peur de l'affoiblir & de l'échauffer , ce qui ne manqueroit pas d'augmenter ſon mal ; après dis-je l'avoir ainſi purgé , & l'avoir réduit à un regime convenable , il faut avoir recours aux décoctions ſudorifiques.

Si la carnoſité eſt d'une dureté & d'une groſſeur extraordinaire , il la faut amollir par une fomentation faite avec les racines de lis blancs & d'althea , les ſemences de lin & de fenugrec, les fleurs de camomille & de mélilot , que l'on fera boüillir dans l'eau commune , après les avoir coupées & concaſſées ; & l'on mettra enſuite cette décoction dans un vaiſſeau convenable entre les cuiſſes du

malade que l'on entourera de linges, de crainte que la vapeur ne s'exhale, & afin que la verge la reçoive toute entiere.

Après cette fomentation vaporeuse, il faut entourer la partie malade d'un cataplâme fait avec la pulpe des mêmes plantes, que l'on aura pilées & passées au travers d'un tamis : ou bien l'on fera sur cette même partie une onction avec l'huile de lis, l'onguent d'althea, le beurre, & l'axonge humaine mêlez ensemble.

L'excroissance étant ramollie par l'usage de ces medicamens, il faut se mettre en devoir de l'emporter & de la détruire : ce que l'on ne doit pas attendre de la nature, mais de l'art seul.

Que si la suppression d'urine entiere & absoluë fatigue le malade, ou même s'il a seulement beaucoup de peine à uriner, il en faudra procurer l'issuë par le moyen de la bougie, quoique son introduction dans le conduit urinaire cause au malade des douleurs considerables : mais il faut enduire l'extremité de la bougie d'un medicament qui ne soit ni trop fort, ni trop acre, de peur que son erosion ne cause de fâcheux accidens.

Il faut néanmoins qu'il soit en état d'agir suffisamment pour pouvoir consumer & dissoudre la carnosité sans avoir trop de mordication. La carnosité sera donc consumée par la poudre suivante.

℞. *Du merc. doux, 2 drach. & demie;*
De l'antimoine crud, demie once;
De la tuthie prép. 1 drach.

Mêlez ces trois drogues, & faites-en une poudre très subtile.

Je me sers de cette poudre au moyen des bougies faites avec la cire vierge, dont on enduit quatre ou cinq fils, que l'on entoure après cela avec de petites bandelettes d'une toile de lin très-fine pareillement cirées, de peur que la cire des bougies ne reste dans le conduit urinaire, & afin que l'onguent dont on charge leur extremité y soit plus adherent.

Avant d'user de cette poudre consomptive il la faut incorporer avec l'huile d'amandes douces, pour lui donner la consistence d'onguent. L'on en couvre ensuite l'extremité de la bougie, puis on l'introduit dans l'uretre jusqu'à l'endroit de l'excroissance.

Quand l'envie d'uriner prend au malade, il faut ôter la bougie, & en introduire une autre quand il a pissé, & continuer ce manege pendant quatre jours entiers. On fait pourtant encore mieux de se servir de bougies faites avec quatre fils de soye cruë enduits de cire blanche, parce qu'elles ne sont pas sujettes à se rompre dans le canal de l'uretre, comme je l'ai vû arriver plusieurs fois.

La portion de la bougie que l'on veut introduire dans l'uretre, après avoir été chaufée legérement peut être roulée sur la simple poudre de mercure doux, après quoi on l'introduit comme nous venons de le dire : ou bien nous la roulons sur le calomelanos de Turquet, qui nous réüssit encore mieux.

Or on ne peut croire combien cette poudre est propre à consumer la carnosité de l'uretre : car le medicament approprié à cette consomption doit être d'une telle énergie, que sans ulcerer la partie saine, il puisse consumer la chair superfluë ; & aucun remede n'est plus disposé à produire cet effet, que la poudre de mercure doux, & de calomelanos de Turquet.

2. Quelques-uns dans le traitement de la carnoſité ſe ſervent au lieu de bougies, de corde à boyau enduite d'huile d'amandes douces. Cette corde eſt fort propre à porter l'onguent ſur le mal, parce qu'il s'attache fort aiſément à ſon extremité, & qu'il s'arrête dans ſes petites eſpaces vuides fort commodément.

Les Auteurs nous ont décrit pluſieurs onguens propres à guerir ce mal; mais il faut abandonner l'uſage de ceux qui ſont trop acres & trop corroſifs; parceque les fibres de l'uretre qui ſont très-molles & trés-délicates, en ſont ordinairement bleſſées & ulcerées; & ces éroſions & ulcerations pourroient aiſément cauſer la gangrene, qui ſeroit un mal pire que le premier.

Il faut donc s'en tenir aux remedes les plus doux & qui agiſſent en conſumant inſenſiblement l'excroiſſance. Le remede ſuivant que nous ne ſçaurions aſſez vanter, eſt de ce caractére.

℞. *De l'os de ſéche, & de la tuthie prép. de chac. 2 drach.*
De la corne de cerf brûlée,
De l'aloës choiſie, & de l'ariſtoloche ronde, de chac. 1 drach.

De l'alun brûlé, demie once.

Faites de tout cela une poudre très-subtile. Ensuite

℞. { *De l'huile rosat 2 onces,*
De la litharge d'or, 1 drach.

Faites les cuire ensemble jusqu'en consistence d'emplâtre, & quand vous l'aurez tiré du feu ajoutez-y la poudre : puis remettez le tout sur le feu, & le mêlez bien, jusqu'à ce qu'il ait acquis une dureté suffisante.

Ce remede ayant une consistence emplastique, s'attache fort aisément à l'extremité de la bougie ou de la corde à boyau, sur tout lors qu'elles sont déliées.

Que si la carnosité ne se guerit pas par les remedes ordinaires, & si la difficulté d'urine menace d'une entiere suppression, & que le malade soit dans un danger prochain ; il faut avoir recours à la sonde de plomb après s'être servi des émolliens, parce qu'elle ne cause pas beaucoup de douleur, & qu'elle n'attire pas des inflammations bien considerables.

3. Mais quand l'urine est tout à fait supprimée, il faut introduire jusques

dans la vescie une algalie fort déliée, au moyen de quoi les excroissances sont froissées doucement & beaucoup diminuées, & l'urine s'écoule par le canal de cet instrument.

4. Pendant ce tems-là il faut tirer au malade beaucoup de sang pour prévenir les fâcheux accidens de cette maladie. Ce moyen paroit cruel, mais il est encore bien plus triste de ne point voir sortir d'urine par le conduit ordinaire, & de la voir refluer vers d'autres parties : ce qui menace le malade d'un peril très-promt & très-certain.

On connoit que les excroissances ont été détruites par l'usage des remedes que l'on vient de proposer, quand on voit sortir l'urine librement promtement, & à plein canal, & quand la bougie passe jusques dans la vescie sans trouver aucun obstacle : & pour lors il faut se servir d'injections vulneraires pour former la cicatrice, & les continuer jusqu'à ce que l'on ne voit plus sortir aucune humidité de l'uretre.

REMARQUES.

1. *Pour guerir l'excroissance.....*

L'Auteur propoſe ici de très-bons moyens pour ſoulager ceux qui ſont attaquez de la ſtrangurie, de la dyſurie, & de l'iſchurie cauſées par l'obſtacle que d'anciennes gonorrhées cauſent aſſez ſouvent dans le conduit urinaire, que l'on nommera carnoſitez ou gonflemens, ſans que le nom tire à conſéquence ; & quoique tous ceux qui traitent le mal venerien traitent auſſi cette verole particuliere, il y a cependant toûjours eû des Chirurgiens qui ſe ſont diſtinguez dans ces cures vetilleuſes, difficilles, & fort ſujettes à la récidive : & tous ces gens-là ſe ſont vantez d'avoir chacun leur ſecret qu'aucun autre ne poſſedoit, quoique dans le fond toutes ces compoſitions fuſſent à peu près chargées des mêmes ingrédiens, propres à fondre & à conſumer ſans beaucoup de mordication les excroiſſances de l'uretre, pour éviter les grands deſordres dont les Praticiens rapportent de funeſtes exemples dans leurs obſervations, & Mr. Saviard entre autres dans la 74e. qui merite d'être lûë pour les judicieuſes réflexions qu'il y a inſerées concernant le traitement de ce mal.

Les

Les Chirurgiens qui se sont distinguez de nôtre tems dans la cure des carnositez, ont été les Sieurs Ruffin pere & fils Cirurgiens Jurez & du grand Hôpital de la Charité ; le Sieur Jonnot aussi Chirurgien du même Hôpital excellent lithotomiste, & très-celebre Praticien dans toute l'étenduë de la Chirurgie ; les Sieurs Guyart & Juillet Chirurgiens Jurez ; les Sieurs Marin oncle & neveu ; les Sieurs Gousset & Barjol qui ont prétendu avoir le même remede ; & le Sieur Collot dernier mort dont la dexterité dans l'extraction de la pierre a autant été au dessus de celle de ses illustres Ancêtres, que la réputation de ceux-ci a été superieure à celle de tous les autres Lithotomistes de l'Europe depuis près de 200 ans.

Cet habile Operateur, au lieu de se servir dans la cure des carnositez ou des gomflemens de l'uretre, de bougies chargées de médicamens consomptifs & cathéritiques, au moyen desquels on n'obtient le plus souvent qu'une cure palliative, faisoit une incision au périnée un peu moins grande que celle que l'on est obligé de faire pour l'extraction de la

pierre en la veſcie urinaire. Il tiroit de cette inciſion trois principaux avantages. 1°. D'empêcher le ſéjour des urines qui ceſſent, auſſitôt que cette inciſion a été faite, de s'échapper par les ouvertures fiſtuleuſes, ayant une iſſuë libre par celle du périnée. 2°. De pouvoir avec beaucoup de facilité faire des injections dans la veſſie pour la nettoyer de ſes immondices, déterger ſes ulceres, & diſſoudre les fongus qui s'y trouvent aſſez fréquemment. 3°. D'avoir la liberté de paſſer dans l'uretre ſans aucun obſtacle, un ſeton chargé de médicamens fondans, en l'engageant dans l'extremité d'une algalie introduite par l'ouverture naturelle de l'uretre juſqu'à l'inciſion du périnée ; enſorte qu'en retirant cet inſtrument, le ſeton ſuit, & ſortant par l'ouverture de l'uretre, il eſt facile d'y en attacher un autre de jour en jour, que l'on fait toûjours paſſer dans le même conduit, juſqu'à ce que les excroiſſances abſolument fonduës & diſſoutes, laiſſent à l'urine un libre paſſage par ce canal, après l'on permet à l'ouverture du périnée de ſe réunir comme l'on fait à celle qui a été faite

pour l'extraction de la pierre : & cette cure est beaucoup plus sûre que celle que l'on tâche d'obtenir par l'usage des bougies.

2. *Quelques-uns dans le traitement.....* Outre les bougies & la corde à boyau que nôtre Auteur propose ici pour porter les médicamens sur la carnosité de l'uretre, on se sert encore de la toile cirée & roulée en forme de bougies, ou de la baleine accommodée à cet usage, qui a cela de commode qu'elle peut servir depuis le commencement jusqu'à la fin de la cure sans se corrompre & se ramollir, comme font la cire, la corde à boyau, & la toile cirée, que l'on est obligé de renouveller très-fréquemment.

3. *Mais quand l'urine......* Le conduit urinaire est quelquefois tellement obstrüé par le gonflement & par l'inflammation, qu'il est absolument impossible d'introduire l'algalie la plus déliée jusques dans la vescie pour en tirer l'urine. Ainsi pour sauver le malade du péril éminent où il se trouve dans un cas pareil, on est indispensablement obligé de lui faire l'opération dont j'ai parlé dans la remarque précedente, qui est

la ponction au périnée, sans quoi la suppression d'urine totale & absoluë le feroit perir en peu de tems.

4. *Pendant ce tems-là* ...... Il est étonnant de voir l'Auteur si mal prévenu par tout ailleurs à l'égard de la saignée, l'ordonner ici avec profusion. Comment ne s'est-il point apperçû que ce remede, qu'il est obligé de regarder ici comme l'unique ressource du Medecin, dans le danger pressant auquel les malades se trouvent exposez, n'est donc pas toujours un secours détestable & pernicieux, comme il a osé l'avancer ailleurs.

FIN.